AVRIL 1978 — N° 289 - 25e année

LE MONDE diplomatique

Prix : 6 F
Algérie : 6,00 DA Maroc : 6,00 dir.
Canada : 1,50 $c. Roy.-Uni : 50 p.
Espagne : 100 p. Suisse : 3 F.S.
Italie : 900 lires Tunisie : 600 mil.

Abonnements : voir tarif page 8.

Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Reportage :

LE COMMUNISME VIETNAMIEN EN MARCHE

(Pages 18 à 20.)

La «paroisse du stalinisme»

Par CLAUDE JULIEN

FAUT-IL *admirer l'étonnante convergence entre le parti communiste italien et M. Alain Peyrefitte ? A quelques mois d'intervalle, et en des termes à peu près semblables, l'un et l'autre invitent les citoyens à coopérer avec les forces de l'ordre tout en s'efforçant d'apaiser leurs scrupules : dénoncer un voisin, ce n'est pas de la délation. A quoi bon ergoter ? Derrière l'apparente contradiction de la formule, se profile l'implacable logique de la raison d'Etat, qui transcende tout désordre au cœur même de l'idée comme dans les mots qui l'expriment. L'Etat est menacé. L'ordre, c'est l'Etat. Et cet Etat est démocratique. Défendre cet ordre-là, c'est défendre la démocratie.*

Lorsque Alberto Moravia écrit qu'il n'aurait pas approuvé un seul des actes accomplis par les gouvernants depuis trente ans, il invite brutalement à s'interroger sur la légitimité de certains de ces actes pourtant frappés du sceau de la légalité. Le goût de l'argent et celui du pouvoir ont perverti une démocratie qui n'était pourtant pas formelle, quoi qu'aient pu en dire, naguère, les communistes de part et d'autre des Alpes. Mais c'est d'une légalité purement formelle qu'elle a trop souvent couvert des décisions étrangères aux normes de la démocratie : scandale Lockheed, concussions en tout genre, détournement de secours humanitaires, connivences avec la Mafia, subsides de la C.I.A. pour les campagnes électorales, manipulations des services secrets, tolérance ou utilisation d'un terrorisme d'extrême droite, etc. La folie meurtrière des Brigades rouges atteint injustement des personnes beaucoup plus qu'elle n'atteint l'Etat, mais l'Etat résiste fort mal aux malversations qu'il a lui-même accumulées pendant des décennies.

CEDANT à « une certaine lassitude et un certain dégoût », *des intellectuels comme Leonardo Sciascia se tenaient depuis des mois à l'écart de tout débat. Comme Moravia encore, ils se sentaient* « étrangers » *à un jeu politique assez vain mais non pas exempt de risques. Elevaient-ils la voix, la petite vérité qu'ils essayaient de faire percer était, dit Sciascia,* « travestie par les ignorants et les imbéciles » : *puissante coalition... Mais voilà que leur silence est à son tour interprété* « avec la même arrogance et la même incompréhension » *pour en faire le signe d'une complicité avec les terroristes. Sciascia est indulgent : l'ignorance et l'imbécilité ne suffisent pas à expliquer qu'on lui attribue une telle complaisance avec des tueurs.*

L'automne dernier, en Allemagne, Heinrich Böll et Guenter Grass furent victimes d'un semblable procès d'intention contre lequel le chancelier Schmidt dut s'insurger. En Italie, c'est le parti communiste qui s'est chargé de la besogne accomplie outre-Rhin par les éléments les plus conservateurs. Devrait-on s'en étonner ? Comment se rapprocher du pouvoir sinon en s'affirmant défenseur de l'Etat ? Mais c'est oublier que la manière d'accéder au pouvoir conditionne la manière dont on l'exercerait. Déjà s'en esquissent les grandes lignes.

APRES *l'Allemagne, l'Italie a vu s'étaler, dans les journaux et sur les écrans de télévision, les photographies des personnes recherchées. Vingt portraits. Choisis par des ignorants ou des imbéciles ? Etaient ainsi désignés à la vindicte publique deux personnages déjà en prison, des Italiens vivant hors du pays depuis plusieurs années et, comble du ridicule, un indicateur de police. Donc tous étrangers aux récents enlèvements et attentats. Mais qu'importent ces bavures ? Ce qui compte, c'est le traitement de choc infligé à l'opinion pour la secouer, la rassurer, la mobiliser, la mettre en condition. Faire étalage de la force de l'Etat. Montrer qu'on ne lésine pas.*

La rupture est totale entre les moyens utilisés et l'objectif visé. Les barrages de police, les fouilles des voitures, les patrouilles dans les rues ne peuvent guère gêner les terroristes. Mais leur efficacité sur le public est absolue : c'est ainsi qu'on lui fait accepter le vote de nouvelles lois anti-terroristes comme en Allemagne, des atteintes aux droits élémentaires, et jusqu'au ridicule dégradant de la « fouille corporelle » des avocats de Stammheim.

Le terrorisme du P. 38 a conduit à ce terrorisme-là. « Où est-il né, cet autre terrorisme, demande Leonardo Sciascia ? Il est né dans la même paroisse où a été baptisé le terrorisme qui tire des coups de feu, la paroisse du stalinisme, branché en totale continuité sur le nazisme et le fascisme. » *Bien vivants, ces divers héritages convergent, fécondés par la peur de ceux qui, en France ou en Italie, ont redouté ou redoutent encore de perdre le pouvoir. Et la semence est tombée sur un sol éminemment favorable : celui de démocraties anémiées, prêtes à sacrifier la justice à l'ordre, la liberté au niveau de vie.*

L'ITALIE DE LA VIOLENCE

La grève générale déclenchée en Italie le 16 mars, aussitôt après l'enlèvement de M. Aldo Moro, ne donne pas l'exacte mesure des réactions provoquées par le terrorisme. Les organisations syndicales elles-mêmes ont en effet observé l' « indifférence d'une partie des travailleurs ». *Comment en serait-il autrement alors que, depuis trop longtemps, le jeu politique — ouvert ou occulte, légal ou délictueux — se déroule entre professionnels, par-dessus la tête de citoyens réduits au rôle de spectateurs à peu près impuissants ?*

Deux attitudes témoignent à la fois de la gravité de la situation et de la fragilité d'une stratégie sans grand rapport avec les véritables problèmes de fond.

D'une part, des responsables de partis ou de journaux, déjà séduits par une forme d'autocensure, s'efforcent de disqualifier par avance les déclarations que pourrait faire le président de la démocratie chrétienne aux mains de ses ravisseurs. C'est dire combien l'on redoute des révélations qui seraient arrachées par des procédés inavouables. Mais une éventuelle « confession » de M. Aldo Moro aurait-elle plus d'impact que les scandales déjà connus ? Leur liste, fort longue, n'épargne aucun échelon des structures administratives et politiques. Les inquiétudes manifestées à cet égard disent clairement le peu de confiance accordé à des institutions que l'on voudrait cependant défendre.

D'autre part, le parti communiste italien s'était déjà présenté comme un protecteur de l'ordre constitutionnel, conforté par ses voix au parlement, et de l'ordre économique, auquel il souhaite accorder un répit en souscrivant à une politique d'austérité. Le voici maintenant qui s'investit d'une autre mission, celle de garant de l'ordre public. Certains de ses membres ont préconisé, contre le terrorisme, la constitution de milices ouvrières. Le P.C.I. fustige les journaux dont la condamnation du terrorisme n'a pas été, à ses yeux, assez véhémente. Il demande aux citoyens de « dénoncer les violents », *et croit pouvoir ajouter que* « ce n'est pas de la délation » *puisqu'il s'agit de* « neutraliser les ennemis de la démocratie ».

De quelle démocratie s'agit-il ? Le débat sur ce thème, ajourné depuis longtemps, est cependant renvoyé à plus tard. On a pu dire que l'enlèvement de M. Aldo Moro était « l'événement le plus important » *survenu en Italie au cours des dernières années. Hélas, même l'histoire la plus événementielle n'admet pas ce genre de raccourci, ne se contente pas de relater le fait, et invite à remonter aux causes. L'événement le plus important, c'est l'accoutumance, teintée d'amertume, à la lente mais inexorable détérioration d'une démocratie dont on voit mal comment elle pourrait être sauvée par de simples mesures policières et un hâtif replâtrage politique.*

Les deux vagues du terrorisme

Par PERCY ALLUM *

LA violence civile en Italie dure maintenant depuis bientôt neuf ans — les premiers attentats du cycle actuel (explosions de deux bombes à la Foire de Milan) remontant au 25 avril 1969 — et elle a fait plus de cent morts. Durant ces neuf années, on peut distinguer deux moments bien différents.

La première phase, qui va de l'automne chaud de 1969 au début de 1975, a été caractérisée par des attentats à la bombe (Piazza Fontana à Milan en décembre 1969, la *Questura* de Milan en mai 1973, Piazza della Loggia à Brescia en mai 1974 et le train *Italicus* à San-Benedetto-Valdisambro en août 1974) faisant des victimes frappées au hasard. Ce terrorisme relevait de ce qu'on a appelé « *la trama nera* » (le complot noir) et la « stratégie de la tension » ; il est bien établi aujourd'hui que ces attentats furent le fait de néo-fascistes agissant avec l'aide de la Mafia et la complicité de ce que le politologue Giorgio Galli a baptisé le « *gouvernement invisible* », c'est-à-dire les services secrets et spéciaux (italiens et étrangers) et les secteurs les plus politisés des corps d'armée (chars, parachutistes, groupes d'élite de la marine et de l'armée de l'air), et fondé, selon lui, par l'OTAN dans un but anticommuniste dans les années 50.

La deuxième phase s'est ouverte avant même que la précédente ne soit terminée et elle est caractérisée par une guérilla à coups d'assassinats d'individus choisis en tant que symbole (le premier fut dirigé contre la personne de Massimo de Carolis, chef du groupe démocrate-chrétien au conseil municipal de Milan, en mai 1975), qui est à mettre à l'actif *d'une myriade de petits groupes* dont la matrice politique, au moins formellement, est incontestablement de gauche. Les deux principaux groupes sont les Brigades rouges (B.R.), fondées en 1970, d'orientation marxiste-léniniste orthodoxe (38 homicides, 26 enlèvements et 18 attentats dans les deux dernières années) et les *Nuclei armati proletari* (NAP), fondés en 1972, d'orientation plus hétérogène (16 assassinats, 20 enlèvements et 14 attentats pendant la même période).

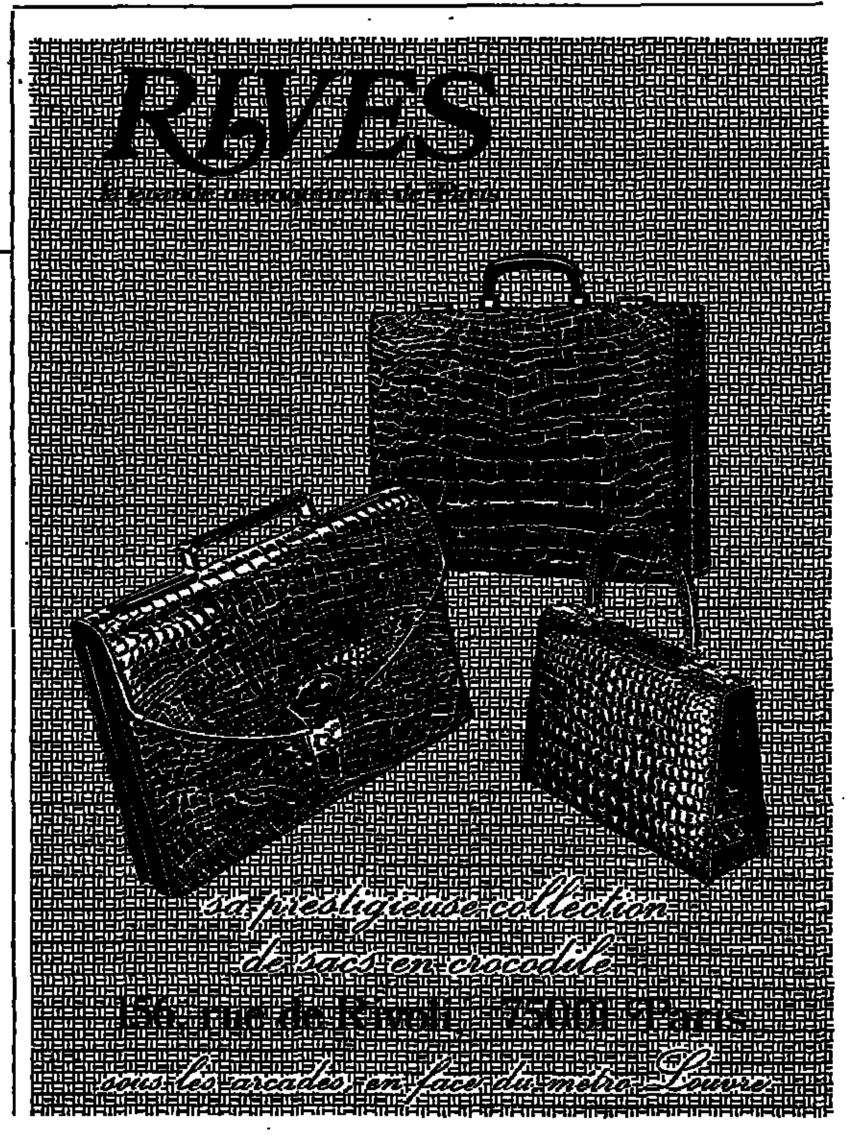
La permanence du terrorisme politique en tant que phénomène social, avec deux phases qui représentent chacune une stratégie différente, soulève une question : s'agit-il d'une même menée subversive dirigée et organisée par une centrale unique, ou bien le changement de stratégie correspond-il à des desseins de groupes radicalement opposés ? Les analyses du parti communiste italien tendent vers la première hypothèse tandis que celles de la plupart des autres observateurs épousent la deuxième.

L'extrémisme et l'ordre

AVANT de trancher ce débat, il est peut-être utile d'examiner de plus près ces deux stratégies et leurs implications. Dans la première phase, il n'y a pas de doute que c'était le « gouvernement invisible » qui opérait — comme il l'a fait, d'ailleurs, en France en 1958 et encore en 1968 — pour favoriser la formation d'un gouvernement d'ordre sans changement institutionnel préalable (c'est-à-dire pour consolider les forces politiques et sociales autour de la démocratie chrétienne), mais prêt à soutenir à fond le renforcement de l'exécutif. C'est ainsi qu'il a été amené à se servir des groupes terroristes d'extrême droite et des *mafiosi* qu'il surveillait depuis longtemps, en les laissant agir afin de provoquer un mouvement de droite dans l'opinion publique.

(Lire la suite page 2.)

* Centre de recherche sur la société italienne, université de Reading.



Saper l'idéologie du développement

Par GEORGES CORM

DU *Scandale du développement*, titre d'un ouvrage de J. Austruy publié en 1965 (1), au *Mythe du développement*, auquel se réfèrent dans leur titre deux ouvrages parus en 1976 et 1977 (2), les sciences sociales font de plus en plus étalage de leur impuissance face à la persistance du sous-développement dans le tiers-monde et à la remise en cause de la croissance dans les pays industrialisés. Nous sommes loin de l'optimisme dégagé au cours des années 50 par les études de Rostow ou de Lewis, optimisme qui devait déboucher sur une « première Décennie du développement » lancée par les Nations unies en 1961, et vainement prolongée par une « seconde Décennie du développement » en 1971.

Ce fut ensuite la « réforme de l'ordre économique international » en 1974-1975, et l'inutile conférence Nord-Sud à Paris en 1975-1976.

En fait, depuis les années 60, l'idéologie du « développement » a fait une carrière internationale fulgurante mais sa fonction, ses assises et ses moyens de propagation n'ont guère été analysés. Aujourd'hui un début de crise se fait jour dans la pensée économique sur ce thème, et si cette crise s'amplifiait, cela ne manquerait pas d'avoir des répercussions au niveau des relations internationales, dans la mesure où l'idéologie du développement a été jusqu'ici l'instrument privilégié de l'intégration économique néocoloniale du tiers-monde industrialisé.

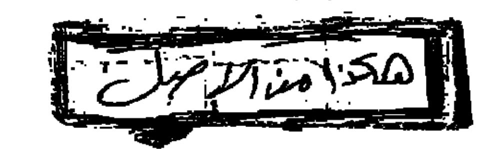
La notion de développement plonge ses racines dans l'Europe des « Lumières » et dans l'expansion coloniale qui étend la domination européenne sur l'ensemble du globe. La colonisation, avec tout le bien-être qu'elle a apporté aux puissances européennes, contribue à ancrer dans la conscience occidentale la conviction que le progrès et la croissance n'ont pas de limite. Ce phénomène a été remarquablement décrit par G. Gusdorf (3).

Inutile de s'appesantir ici sur les justifications trouvées à la colonisation (mission civilisatrice, etc.) ; elles ont été maintes fois analysées et dénoncées. En revanche, depuis la décolonisation militaire, la notion même de développement a rarement été remise en cause. Si bien qu'aujourd'hui l'antinomie « développé - sous-développé » pourrait être substituée aux anciennes dichotomies connues par toutes les grandes civilisations, telle la dichotomie « Grec - barbare » ou celle du « croyant - infidèle » dans les civilisations fondées sur la religion. Il ne paraît pas faire de doute que, de plus en plus, les sociétés ou segments de société qui, dans le tiers-monde, se sentent exclus des « bienfaits » de la grande industrie se considèrent comme « inférieurs » ou « laissés pour compte » ; en bref, ils se sentent « en-dehors » de la civilisation, « étrangers » à elle.

(Lire la suite page 21.)

(1) *Le Scandale du développement*, éd. Marcel Rivière et Cie, Paris, 1965.
(2) Celso Furtado, *le Mythe du développement économique*, Anthropos, Paris, 1976 et *le Mythe du développement*, ouvrage collectif, sous la direction de Candido Mendes, Le Seuil, coll. « Esprit », Paris, 1977.
(3) In *la Perspective occidentale du développement*, ouvrage collectif sous la direction de C.A.O. Van Nieuwenhuijze, Mouton, La Haye, Paris, 1972, pages 39 à 91.

Dans ce numéro :



L'Italie de la violence...

(Suite de la première page.)

Cependant, cette stratégie a plus ou moins fait faillite : avec le passage des années, elle n'a pas réussi à faire basculer vers la droite l'axe politique italien, soit en constituant un bloc d'ordre solide autour de la démocratie chrétienne, soit en imposant une solution autoritaire à la crise. La gauche italienne s'est montrée assez forte pour bloquer toute tentative de retour à l'ordre, mais pas assez pour assurer une solution progressiste de la crise. En conséquence, les tensions politiques et sociales, loin de diminuer, n'ont fait que croître ces dernières années.

Dans la deuxième phase, le point de départ des groupes révolutionnaires est la conviction, à partir de 1969, que la lutte des classes est une guerre civile et, en conséquence, que la révolution peut être accélérée par une attaque frontale lancée contre l'Etat et ses institutions. L'Italie est vue comme un pays sous-développé, en marge de l'aire industrielle, présentant des caractéristiques propres au tiers-monde qui permettent la formation d'une armée révolutionnaire ayant de réelles chances de prendre le pouvoir. La lutte armée *devrait créer, sur le* modèle de la lutte anti-impérialiste, des conditions de désordre provoquant une révolte généralisée. Les B.R. ont été explicites : « *Nous croyons que l'action armée est seulement le moment culminant d'un vaste travail politique à travers lequel l'avant-garde prolétarienne et le mouvement de résistance s'organisent de façon directe par rapport à leurs besoins réels et immédiats. En d'autres termes, pour les B.R., l'action armée est le point le plus fort d'un travail de classe en profondeur : c'est sa perspective de pouvoir* (1). »

C'est ainsi que les cibles des attaques des B.R. et des NAP répondent à une certaine logique dans le temps. Ces groupes ont commencé par attaquer les petits patrons, chefs du personnel et chefs d'atelier (quarante-trois enlevés, battus, soumis à un procès ou arrosés de plomb aux jambes) ; mais la classe ouvrière n'a pas bougé. Dans un deuxième temps, ils ont attaqué le personnel de l'Etat (hauts magistrats, policiers, etc.) comme symboles de l'autorité de l'Etat (dix victimes), mais l'opinion publique ne s'est pas enflammée outre mesure. Plus récemment, ils ont tourné leur attention vers les cadres locaux de la démocratie chrétienne (et même du P.C.I.) et les directeurs, ou leurs adjoints, des grands quotidiens (Indro Montanelli du *Giornale* de Milan, Vittorio Bruno du *XIX Secolo* de Gênes, Emilio Rossi du *Telegiornale I* de Rome, et Carlo Casalengo de *la Stampa* de Turin) pour essayer d'intimider les classes moyennes, mais, jusqu'à présent, ils n'ont pas eu plus de succès qu'auparavant.

L'analyse du P.C.I., selon laquelle le terrorisme serait alimenté par une même centrale (le « gouvernement invisible » dont parle Galli) qui aurait changé de stratégie à partir de 1975, s'appuie sur la constatation que l'état général d'insécurité créé par la violence politique ne joue pas nécessairement, comme en 1972, en faveur de la démocratie chrétienne, et peut même jouer contre elle, comme entre 1974 et 1976. Certains vont jusqu'à reconnaître en privé que, en raison de la réputation d'efficacité, de sérieux et de capacité d'organisation du P.C.I., la violence fut l'un des facteurs de la brusque extension de l'influence du parti lors des deux dernières élections. D'où la conclusion que la centrale qui manipule les terroristes a substitué à la première une autre stratégie « *plus habile dans son inspiration : le discours qui mobilise les marginaux, l'activité à l'intérieur des prisons et l'attaque armée des symboles d'inégalité* (2). »

Malgré la ferme conviction du président du P.C.I., M. Luigi Longo, que « *l'on prépare dans d'autres sièges, italiens et étrangers, avec une intelligence politique évidente, des plans subversifs contre la République et la Constitution* (3) », toute la documentation disponible indique le contraire : le mouvement de terrorisme a ses racines sociales et politiques en Italie même. En un certain sens, la question de savoir si les deux stratégies sont l'œuvre d'un même groupe ou de plusieurs n'est pas très importante, car, en toute hypothèse, encore faudrait-il en expliquer le succès et dire pourquoi les B.R. et les NAP jouissent de la sympathie de certaines couches de la population. Il est vrai que ceux qui soutiennent la thèse d'une unique centrale mettent plus ou moins ouvertement en doute la volonté des forces de l'ordre de venir à bout des terroristes ; ils n'en sont pas moins obligés de reconnaître l'importance du terrain social sur lequel les terroristes opèrent.

Le « parti en armes » et les cercles concentriques

LA véritable nature du terrorisme actuel en Italie s'éclaire mieux à la lumière de deux types d'analyse, différentes mais complémentaires : l'une sociologique et l'autre politique.

L'analyse sociologique se fonde sur le concept de populations en couronnes ou en cercles concentriques, concept cher à la spécialiste du communisme français, Annie Kriegel ; *on peut la paraphraser* et dire avec plus de raison : « *Le terrorisme italien, c'est l'enfer de Dante.* » Au centre, il y a le « *parti en armes* », constitué surtout par *l'Ordine nuovo* et *l'Ordine nero* à droite, et par les B.R. et les NAP à gauche, sans oublier les centaines d'autres sigles qui ont été utilisés ces dernières années. Le « parti en armes » compte en tout, selon les estimations officielles, à peu près sept à huit cents personnes qui vivent dans la clandestinité grâce aux rançons, chiffrées à 34 millions de lires, obtenues par les enlèvements. On calcule que les clandestins coûtent à l'organisation environ un million de lires par tête chaque mois.

En règle générale, les organisations néo-fascistes trouvent un terrain favorable dans les quartiers résidentiels bourgeois, tandis que les B.R. sont implantées dans les périphéries industrielles des grandes villes (Turin et Milan, où leur fondateur, Renato Curcio, fut recapturé en janvier 1976) et les NAP dans les prisons et dans les populations marginales (comme à Naples, par exemple, où ils furent fondés). De ce fait, l'organisation des B.R. en compartiments décentralisés, sur le modèle des partisans italiens, est plus homogène, ce qui explique peut-être pourquoi la police, selon M. Cossiga, ministre de l'intérieur, réussit rarement à les infiltrer, tandis que celle des NAP est beaucoup plus hétérogène. En tout cas, comme l'a expliqué le sociologue Francesco Alberoni, les organisations terroristes de gauche recrutent surtout les jeunes ouvriers des grandes usines et les sous-prolétaires ; celles de droite, au contraire, attirent les jeunes bourgeois qui se sont sentis menacés par une victoire imminente de la gauche. D'où sa conclusion : les groupes terroristes « *constituent une minorité infime de la population, mais ils ont, quand même, une base de classe* ».

Le deuxième cercle de cet enfer dantesque consiste en neuf ou dix mille militants non clandestins, souvent armés, qui se rassemblent, à droite autour du parti néofasciste M.S.I., et à gauche dans le *Movimento dell'autonomia (Autonomia operaia, Collettivi autonomi*, comme le célèbre collectif romain de via dei Volschi, fermé en novembre 1977). Ils se recrutent chez les marginaux, les employés et surtout chez les étudiants. « *Il y a maintenant*, a dit l'un des théoriciens du *Movimento*, Enzo Modugno, *trois types d'étudiants : ceux qui ont peur et ne viennent plus à l'université, ceux qui tendent l'autre joue, et ceux qui achètent un revolver.* » Ils se dissimulent dans les manifestations ouvrières et estudiantines, tirent souvent des coups de feu, lancent des cocktails Molotov, etc. *Comme on peut l'imaginer*, le passage entre ce cercle et le centre est aisé, car le *Movimento* sert de principal réservoir de recrutement pour la lutte armée.

Plus à l'extérieur encore, un troisième cercle de sympathisants, beaucoup plus large et fluide, est composé d'une masse d'étudiants, de chômeurs et de marginaux de toutes sortes, que l'on estime à plusieurs dizaines de milliers de personnes. A gauche, ils confluent dans la soi-disant « *Area dell'autonomia* », qui se présente comme une masse de manœuvre disponible pour les protestations, mais dont beaucoup n'ont pas nécessairement épousé la lutte armée, soit parce qu'ils ont peur, soit parce qu'ils ne sont pas convaincus de la justesse de l'analyse du « parti en armes ». En fait, si les militants de *Lotta continua* constituent certainement le groupe le plus nombreux dans *l'Area dell'autonomia*, on trouve aussi des militants d'autres groupes, comme le *Manifesto*, qui, hostiles à l'Etat et à la politique actuelle, parlent « *des camarades qui se trompent* ».

Enfin, à la périphérie, il y a une ultime couronne d'une épaisseur très variable, faite d'indifférents. Des gens qui considèrent que le terrorisme ne les concerne pas, de même que, disent-ils, la politique n'est pas leur affaire. On l'a vu récemment s'exprimer dans la classe ouvrière turinoise, chez les métallos de la Fiat, qui ont refusé de répondre à l'appel en faveur d'une grève de protestation, à la suite de l'assassinat du journaliste Casalenga.

Le fait nouveau de ces derniers mois, c'est que la pression de ce que les *autonomisti* appellent la « guerre permanente », c'est-à-dire l'Etat et ses appareils, sur *l'Area dell'autonomia*, a conduit à une espèce de militarisation ou de *bolchevisation*, dans ce sens que non seulement le « parti en armes » impose sa politique, mais qu'on ne tolère plus aucune dissidence (« *celui qui n'est pas avec nous est contre nous* »). On étouffe de plus en plus la discussion et on impose un statut de comportements et des choix toujours plus rigides, réminiscences du Komintern sous Staline. Le résultat inévitable est qu'on traite les dissidents comme des ennemis de classe, ce qui risque de mettre en mouvement une spirale d'autodestruction comme cela s'est produit ailleurs (Amérique latine, Allemagne fédérale, Japon). Certains observateurs italiens croient d'ailleurs que ce phénomène est déjà en train de se produire en Italie.

Un terrain favorable

L'ANALYSE politique part de la constatation suivante : s'il est vrai que le terrorisme reste un phénomène très marginal, il a quand même réussi non seulement à pousser de fortes racines dans la société italienne, mais aussi à toucher une partie non indifférente de la population. Cela s'explique par trois facteurs. En premier lieu, le développement de la crise économique en Italie, entraînant la marginalisation de larges couches de la population et favorisant le désespoir social. En deuxième lieu, le blocage du système politique : il n'est pas seulement question de l'incapacité du système à traduire dans les faits les aspirations au changement que nourrit aujourd'hui la majorité de la population, mais de la permanence aux postes de responsabilité et de l'impunité de la classe politique, surtout démo-chrétienne, malgré tant de scandales et de compromissions. Ce spectacle ne peut qu'accroître le sentiment d'injustice qu'éprouve une grande partie de la population. En troisième lieu, le rôle du P.C.I. en ce qu'il articule une culture de masse ambiguë : le parti a continué à clamer un message révolutionnaire longtemps après avoir renoncé à la pratique révolutionnaire.

Si l'on a bien identifié les principaux facteurs qui expliquent l'enracinement du terrorisme en Italie et son apparent rayonnement, il reste à en tracer très brièvement le développement.

Comme on le sait, ce sont surtout les exportations qui ont été le moteur du développement économique italien depuis la guerre : les produits italiens ont réussi à devenir concurrentiels sur le marché international grâce au coût extrêmement bas du travail, cela étant dû à l'armée de réserve de main-d'œuvre du Midi et aussi à la faiblesse politique de la gauche, minoritaire et divisée. En dix ans, le modèle de développement italien a provoqué le « miracle économique » des années 1958 à 1962, mais aussi une expansion extrêmement déséquilibrée qui a causé une première marginalisation. Pis : une fois que les conditions favorables des années 50 et 60 eurent disparu grâce aux luttes sociales de l'automne chaud de 1969, qui portèrent les salaires italiens au niveau européen et mirent fin à la mobilité de la main-d'œuvre tout en sapant le contrôle patronal dans l'usine, l'économie italienne s'est trouvée dans une crise rampante.

A cela, il faut ajouter que, même dans les années du « miracle », l'Italie n'a jamais réalisé le plein emploi. La chute des investissements après la première récession en 1963-1965 a déjà contribué à limiter l'expansion de l'emploi, et, malgré la combativité ouvrière, les patrons ont réussi à utiliser la crise du pétrole (1973) pour couvrir une vaste opération de réduction d'activité de toute l'industrie italienne. Le chômage, les emplois précaires et le travail noir ont dangereusement augmenté. Mais, dans le cas particulier de l'Italie, il faut ajouter deux autres facteurs à une situation de marginalisation déjà préoccupante : 1) le retour de 250 000 émigrés de l'Europe du Nord ; 2) une population estudiantine qui a presque quintuplé en douze ans pour arriver à 759 000 en 1972. Cela a donné les chiffres suivants : 1,5 million de chômeurs officiels (8 % de la population active), parmi lesquels 1,2 million âgés de moins de vingt-cinq ans et plus de 400 000 (soit un tiers) diplômés. En outre, les travailleurs marginaux ont dépassé les deux millions. Mélange inflammable, lorsqu'on se rappelle à quel point l'économie italienne est tributaire du marché international et que l'on songe aux perspectives actuelles du commerce mondial.

Le blocage du système politique italien tient au fait que la démocratie-chrétienne, au pouvoir depuis 1945, a réussi à devenir non seulement le principal parti du gouvernement, mais tout simplement le « parti-gouvernement ». Le chef-d'œuvre politique de la D.C. — qui n'a jamais eu la majorité absolue électoralement — a été de « délégitimer » son plus grand rival, le P.C.I. Cela a été fait pendant la « guerre froide » à travers le concept de « *l'Italie, une démocratie spéciale* ». Ainsi, toute solution de rechange était impossible car, par définition, elle eût été antidémocratique. De ce fait, la démocratie chrétienne a été contrainte de rester au pouvoir malgré elle, tandis que le P.C.I. devait démontrer sa nature démocratique en lui fournissant son aide et en restant lui-même toujours dans l'opposition.

La D.C. a réussi à rallier une large coalition de toutes les classes (mais surtout des classes moyennes) à sa conception de la démocratie en 1948, grâce à une croisade anticommuniste patronnée par le Vatican. L'occupation du pouvoir d'Etat a fourni à la démocratie chrétienne un instrument indispensable pour maintenir et accroître son emprise sur l'électorat à travers le « clientélisme ». On ne peut pas comprendre le blocage du système politique italien si on ne saisit pas le lien entre l'occupation de l'Etat par la D.C. et sa position centrale sur l'échiquier politique. Elle ne peut pas choisir une stratégie politique cohérente par crainte de perdre l'appui d'une section fondamentale de ses sympathisants et donc de compromettre son pouvoir quasi absolu : l'administration publique, la moitié de la grande industrie, les quatre cinquièmes du système bancaire, contrôlent la politique du crédit aux entreprises qui, sauf de rares exceptions, comme Fiat, ne sont pas en mesure de s'autofinancer. Le parti reste au pouvoir, mais l'Etat se paralyse, et le pays... Ce n'est pas par hasard que le terrorisme s'est manifesté quand les intentions réformistes du centre-gauche ont été consommées.

L'ambiguïté du rôle du P.C.I. vient du fait qu'étant historiquement un parti marxiste révolutionnaire il s'est senti obligé, pour s'enraciner dans la société italienne, d'articuler certains thèmes qui ne sont pas complètement compatibles avec son objectif proclamé de « démocratie progressive » à l'intérieur du système politique italien, c'est-à-dire le système parlementaire. Togliatti a baptisé « *doppiezza* » cette duplicité qui existait entre la stratégie parlementaire de grandes alliances (voie italienne au socialisme) poursuivie par le parti depuis la célèbre « *svolta di Salerno* » de 1944, et la stratégie léniniste que beaucoup de militants et cadres croyaient être la vraie stratégie du parti. Lorsqu'il rentra en Italie après dix-huit ans d'exil et annonça la nouvelle ligne politique, Togliatti se trouva dans une situation extrêmement difficile parce que sa politique était acceptée dans la mesure où l'on croyait que c'était une astuce de Moscou, d'où il arrivait. Dans l'opposition, il était aisé, dans les moments difficiles, de mobiliser les militants avec le vieux schéma et la vieille rhétorique, ce que le parti ne manqua pas de faire de temps à autre.

Aujourd'hui, les B.R., les NAP et autres groupes d'extrême gauche se sont appropriés les vieux thèmes marxistes-léninistes enracinés par tant d'années de propagande du P.C.I. On comprend alors qu'ils occupent une partie du terrain idéologique que le P.C.I. a abandonné pour explorer les nouveaux champs du « compromis historique » et cela désoriente un certain faisceau de militants et alimente ainsi la sympathie à l'égard des B.R. et des NAP, de même quedeleurs objectifs. Mais la vraie question posée par la nouvelle situation politique italienne, ouverte aussi bien par le compromis historique que par le terrorisme, est autre : est-il possible, comme le croit le P.C.I., de transformer l'Etat capitaliste de l'intérieur afin de le faire changer de nature, malgré l'absence de modèle historique ? C'est de la réponse à cette question que dépendra la survie à long terme de la démocratie italienne.

PERCY ALLUM.

(1) *Il diritto all'odio*, Vérone, 1977, p. 327.
(2) *L'Unita*, 7 août 1977.
(3) *L'Unita*, 20 novembre 1977.

Les attentats, de février à novembre 1977

ROME, 13 FEVRIER : Valerio Traversi, inspecteur général de l'Institut de prévention des peines. — B. R.
TURIN, 17 FEVRIER : Mario Scoffone, dirigeant chez Fiat. — B. R.
TURIN, 18 FEVRIER : Bruno Diotti, chef d'atelier chez Fiat. — Squadra operaia armata.
ROME, 29 MARS : Vito Morgera, directeur général des publications de l'Etat. — Unità combattente comunista.
PISE, 30 MARS : Alberto Mammoli, ancien médecin des prisons de Pise. — Azione rivoluzionaria.
MILAN, 18 AVRIL : Bruno Bucano, chef du personnel chez Vanozzi S.A. — NAP.
TURIN, 20 AVRIL : Dante Notaristefano, conseiller municipal D.C. — B. R.
TURIN, 22 AVRIL : Antonio Munari, chef d'atelier chez Fiat. — B. R.
TURIN, 28 AVRIL : Fulvio Croce, président de l'Ordre des avocats. — B. R.
SEVESO, 19 MAI : Giuseppe Ghetti, responsable de la Santé. — Combattenti per il comunismo.
GENES, 1er JUIN : Vittorio Bruno, directeur du XIX Secolo. — B. R.
MILAN, 2 JUIN : Indro Montanelli, directeur du Giornale. — B. R.
ROME, 3 JUIN : Emilio Rossi, directeur du T.G. 1. — B. R.
SESTO-S.-GIOVANNI, 9 JUIN : Fausto Silini, chef d'atelier chez Breda. — Nuclei combattenti Walter Alasia.
MILAN, 12 JUIN : Mario Trimarchi, premier président de la cour d'appel. — B. R.
MILAN 20 JUIN : Giuseppe D'Ambrosio, chef d'atelier chez Sit-Siemmens. — B. R.
ROME, 21 JUIN : Remo Cacciafesta, doyen de la faculté d'économie. — B. R.
PISTOIA, 22 JUIN : Giancarlo Niccolai, cadre D.C. — Prima linea.
MILAN, 24 JUIN : Roberto Anzalone, secrétaire provincial des médecins mutualistes. — B. R. et Prima linea.
POLLENA TROCCHIA (NAPLES), 27 JUIN : Vittorio Flick, dirigeant chez Alfa-Sud — Operai combattenti per il comunismo.
GENES, 28 JUIN : Sergio Prandi, ingénieur chez Ansaldo. — B. R.
TURIN, 30 JUIN : Franco Visca, dirigeant chez Fiat. — B. R.
MILAN, 30 JUIN : Luciano Maraccani, employé chez Fiat-OM. — B. R.
ABANO-TERME, 7 JUILLET : Antonio Garzotto, journaliste du Gazzettino. — Fronte comunista combattente.
ROME, 11 JUILLET : Mario Perlini, collaborateur de Comunione e Liberazione. — B. R.
GENES, 11 JUILLET : Angelo Sibilla, secrétaire régional de la D.C. — B. R.
TURIN, 13 JUILLET : Maurizio Puddu, vice-secrétaire régional de la D.C. — B. R.
TURIN, 19 SEPTEMBRE : Leone Ferrero, journaliste de l'Unita. — Azione revoluzionaria.
TURIN, 11 OCTOBRE : Rinaldo Camalone, fonctionnaire du personnel chez Fiat. — B. R.
MILAN, 23 OCTOBRE : Carlo Arienti, conseiller municipal de la D.C. — B. R.
TURIN, 25 OCTOBRE : Antonio Ocuzzello, conseiller municipal de la D.C. — B. R.
ROME, 2 NOVEMBRE : Aldo Grassini, dirigeant chez Alfa-Romeo. — B. R.
ROME, 2 NOVEMBRE : Publio Fiori, cadre D.C. — B. R.
MILAN, 8 NOVEMBRE : Aldo Grassini, dirigeant chez Alfa-Romeo. — B. R.
TURIN, 10 NOVEMBRE : Pietro Osella, dirigeant chez Fiat. — B. R.
TURIN, 16 NOVEMBRE : Carlo Casalegno, directeur adjoint de la Stampa. — B. R.
GENES, 17 NOVEMBRE : Carlo Castellano, dirigeant chez Ansaldo. — B. R.

(Source : l'Europeo, 2 décembre 1977, page 43.)

BIBLIOGRAPHIE

AAVV, *Le streghe di Stato*, Savelli, Rome, 1970.
AAVV, *Germania e germanizzazione*, Pironti, Naples, 1977.
AAVV, *Mai più senza fucile*, Vallecchi, 1977.
D. Barbieri, *Agenda nera, Trent'anni di neofascismo in Italia*, Coines, Rome, 1976.
Y. Bénot, *L'autre Italie*, Maspero, Paris, 1977.
Brigate rosse, Feltrinelli, Milan, 1976.
Collettivo Nostra Assemblea, *Le radici di una rivolta — Il movimento studentesco a Roma*, Feltrinelli, Milan, 1977.
G. Galli, *La crisi internazionale e la destra internazionale*, Mondadori, Milan, 1974.
G. Martignoni et S. Morandini, *Il diritto all'odio*, Bertani, Vérone, 1977.
P. Rosenbaum, *Il nuovo fascismo*, Feltrinelli, Milan, 1975.
V. Tassandori, Tessandori, *B.R. imputazione : banda armata*, Garzanti, Milan, 1977.

... l'Italie du capital et des porteurs de peste

LES péripéties de la politique italienne, les chroniques de violence, les vives polémiques intellectuelles qui agitent le pays sont aujourd'hui suivies avec une vive attention en Europe, et particulièrement en France, où des livres d'analyse et des recueils de documents concernant l'Italie continuent à sortir régulièrement. Nous en avons choisi quatre, consacrés aux événements de 1977, année particulièrement tendue en Italie.

Cet intérêt est compréhensible : aujourd'hui, ce qui se passe en Italie concerne toute l'Europe, et notamment la France, qui se trouve, elle aussi, dans une situation politique difficile. Selon la façon dont se développera la situation italienne, on saura si le capitalisme occidental a appris non seulement à affronter et à abattre une révolution, comme l'avait déjà noté Malraux à propos du Portugal, mais même à l'étouffer dans l'œuf, avant qu'elle ait eu l'occasion de s'entrouvrir.

Comme l'a dit Pietro Ingrao, communiste, président de la Chambre des députés, l'Italie « *vit une anticipation exaspérée et paradoxale de problèmes qui sont en train de mûrir dans d'autres pays aussi* ». Il est extraordinaire de découvrir que le journaliste conservateur Alberto Ronchey (1), ancien directeur du quotidien *La Stampa* (qui appartient à Fiat) et le mao-dadaïste Bifo (Francesco Berardi), animateur de l'émetteur indépendant Radio-Alice, qui fut fermé par la police pendant les émeutes de mars 1977 à Bologne sont d'accord pour identifier le point de rupture de la crise italienne dans « *le refus diffus de l'organisation actuelle du travail et du travail salarié en lui-même* ».

Pour Ronchey, c'est là, naturellement, la peste qui risque de détruire le système politique et économique au nom d'une utopie irrationaliste. Pour Bifo, au contraire, c'est dans ce refus que s'exprime la riposte autonome d'une classe (qui n'est pas seulement constituée par les ouvriers des usines, mais aussi par les étudiants, les femmes, les chômeurs, les marginaux, etc.) à la réorganisation capitaliste dont le parti communiste s'est fait le complice, dans la perspective social-démocrate du « compromis historique » avec la démocratie chrétienne. Mais peut-on véritablement parler de « refus du travail » dans un pays où il n'y a pas de travail, même quand on le cherche bien ?

L'analyse de Ronchey est riche, intelligente, documentée, et appuyée sur une grande culture économique et sociologique. Il déverse sur la réalité une avalanche de « *lois économiques irréfutables* », qui, en fin de compte, au nom de la « science », condamneraient la société à un immobilisme éternel dans l'ordre harmonieux du prétendu libéralisme capitaliste. Ronchey énumère avec précision et analyse avec finesse les éléments de la désagrégation italienne : structure administrative évanescente, services publics et sociaux déplorables et très onéreux, fiscalité scandaleuse, immenses zones de corruption, inefficacité et parasitisme, régions méridionales qui en sont encore à des niveaux asiatiques, etc. Mais ces procès ne trouvent jamais de coupables que d'un seul et même côté. Pour lui, une « *contre-révolution industrielle* » est en cours en Italie, vaste conspiration où tous sont complices : démochrétiens, communistes, mais surtout les organisations syndicales. Les seuls innocents sont les capitalistes italiens, qui, comme on le sait, ont été dans l'opposition au cours des trente dernières années...

Naturellement, un jugement aussi univoque contraint Ronchey à forcer quelque peu ses démonstrations ; mais ce n'est certes pas l'habileté dialectique qui lui fait défaut. Un exemple : l'absentéisme ouvrier et les « *expectatives économiques et sociales diffuses, mais disproportionnées par rapport à la réalité économique du pays* », sont la « *grande cause* » de la crise. L'exportation des capitaux et les spéculations financières sont seulement un « *effet* » de la crise. Et ainsi de suite.

Un « discours sans sujet »

D'AUTRE part, il n'est pas facile de comprendre où va et où veut aller le « mouvement » de l'extrême gauche italienne. D'autant plus que ce mouvement a mille visages, et qu'il se refuse, semble-t-il, à en assumer un seul et unique, ne serait-ce que sous la forme d'un minimum d'organisation commune. C'est un mouvement acéphale, qui s'exprime au moyen d'un « *discours sans sujet* ».

Discours fréquemment contradictoire, bien qu'extrêmement stimulant, qui va du moment créatif, comme on l'a défini (Indiens métropolitains, radios libres, journaux), qui opère une désagrégation du langage, une salutaire démystification politico-littéraire de tous les mythes et lieux communs des institutions politiques, et surtout de celles de la gauche et des syndicats institutionnalisés, jusqu'aux Brigades rouges et aux fanatiques du P 38.

Les féministes, les minorités sexuelles, les étudiants sans avenir, les chômeurs ou les travailleurs sous-employés, ainsi que des franges (pour le moment) d'ouvriers des usines, tous se réclament de « *l'aire de l'autonomie* », tout en s'opposant durement sur des problèmes très importants, par exemple celui de l'usage de la violence.

Par FERDINANDO SCIANNA

Les documents réunis par Fabrizio Calvi (2), les textes de Bifo et d'Antonio Negri dans le numéro de *Recherches* (3), les prises de position de M.-A. Macciocchi dans son dernier livre, permettent d'avoir un tableau assez précis du panorama extrêmement varié du mouvement.



Ce qui ressort de ces textes, et les développements récents de la situation italienne le confirment, c'est le fait que le P.C.I. a dangereusement découvert sur sa gauche une très large zone sociale qui s'est sentie privée de représentants (et qui les refuse maintenant); et qui, en face d'elle-même, ne voit que des gestionnaires du pouvoir et de la répression, communistes compris.

La stratégie du compromis avec la démocratie chrétienne coûte déjà assez cher au pays, et elle risque de coûter aussi cher au P.C.I. La situation italienne est, déjà, une situation chilienne où la gauche est en train de subir des contre-coups politiques sans même être arrivée au gouvernement. Le compromis historique s'est transformé en un piège démochrétien où le P.C.I. s'est jeté tout seul, en poursuivant le mirage d'un pouvoir qui continue à lui être refusé, ou qui lui est accordé au prix de la compromission.

Et plus le P.C.I. découvre d'espace sur sa gauche, plus il nie que cela soit vrai. Ainsi, tous ceux qui se trouvent sur sa gauche deviennent des « Untorelli », des porteurs de peste comme les a définis Berlinguer (les autonomes en ont fait un emblème) ou encore, plus brutalement, des lâches, des fascistes, des criminels. Et ce n'est pas qu'il n'y ait pas de criminels et de fous parmi ceux qui, à gauche, s'abandonnent à un aveugle délire de violence. Mais liquider tout le mouvement comme fasciste, sans distinction aucune, est une erreur politique capitale.

La violence, a écrit Leonardo Sciascia, est la mauvaise herbe qui a poussé entre les ruines du pays, et ces ruines, ce sont les démochrétiens qui les ont faites. La mauvaise herbe de la violence sert maintenant au pouvoir afin de masquer ces ruines. Mais il est évident que l'on résout le problème des mauvaises herbes en éliminant les ruines, et non pas inversement.

Eglises et « révolution moléculaire »

LA violence quotidienne a mis un grand nombre de gens à bout de nerfs en Italie. Les textes réunis par Calvi nous renseignent sur la dureté du débat intellectuel sur ce thème. Le réflexe « law and order » a joué même au sein de milieux politiques et culturels parmi les plus insoupçonnables. Par exemple, le philosophe marxiste Lucio Colletti, considéré comme se situant à la gauche du P.C.I., a attaqué Sartre, qui avait signé un appel contre la répression en Italie après le meurtre du jeune Francesco Lo Russo à Bologne, en mars 1977, dans des termes d'une brutalité telle que M.-A. Macciocchi, à juste titre, les considère comme prolongeant les attaques staliniennes les plus vulgaires contre le philosophe français, au cours des années 50.

Pour Maria-Antonietta Macciocchi, ce terrible 1977 (elle le voit en effet déjà dans le voile de la légende de 1968) a été l'occasion de porter à son terme un détachement idéologique par rapport au marxisme et s'est conclu par son expulsion du « pluraliste » P.C.I., en tant qu'hérétique anti-parti.

Son beau livre *Après Marx, avril* (4), est un monologue joyeusement narcissique dans lequel sont évoqués les événements survenus en Italie l'année dernière, et les profondes conséquences qu'ils ont eues sur sa vie et sur ses idées. Les récits de sa soutenance de thèse en Sorbonne et de son procès d'excommunication de la cellule communiste du Champ de Mars à Rome sont tout à fait savoureux.

Comme l'écrit Leonardo Sciascia dans son introduction à ce volume, les réactions communistes envers cette « *militante des temps difficiles, que le parti a fait expulser par les nouveaux militants des temps faciles* », font penser à certains récits grotesques mais terribles de Milan Kundera, le grand écrivain tchèque, que Macciocchi cite quelque part.

Nous avons, nous aussi, évoqué Kundera en lisant les pages lyriques, d'un enthousiasme sans réserves, que M.-A. Macciocchi consacre à ses « *nouveaux camarades du mouvement* », et aux « *inoubliables journées de Bologne* » du 23 septembre, à l'occasion du « colloque contre la répression » : le Kundera de *La vie est ailleurs*, qui fait un montage des manifestations de 1948 à Prague en « séquences croisées » avec celles de mai 1968 au Quartier latin. Et la question que pose ce livre, au fond, est une question « anti-jeunes » : comment est-il possible d'être lyrique ?

En somme, est-il vraiment nécessaire de se trouver tout de suite une nouvelle « religion », quand on vient tout juste d'être excommunié par une Eglise ? Il est vrai que le « mouvement », dans l'interprétation de « *révolution moléculaire* » qu'en donne Guattari, ne doit pas et ne peut pas s'organiser. Aussi bien Guattari que Deleuze, dans les deux textes publiés par *Recherches*, disent qu'ils ne veulent pas opposer un spontanéisme des masses à une organisation de parti. Mais Guattari pense que le mieux qu'on puisse espérer du P.C.I. est qu'il se fasse « *instrumentaliser* » par le mouvement, plutôt que de s'opposer à lui. C'est, pensons-nous, espérer un peu trop. Il est probable que Bifo et Tony Negri ne sont pas de cet avis : il nous semble au contraire qu'ils désignent dans le P.C.I. l'ennemi principal.

Guattari écrit, et c'est à juste titre, que le plus grave défaut de la stratégie communiste de participation au gouvernement réside dans son absence de réalisme. Aucun gouvernement italien, dans le cadre du système, ne peut espérer avoir une prise quelconque, par exemple sur le développement de la crise monétaire, de la production, du chômage, et ainsi de suite. En tout cas, ajouterons-nous, aucun gouvernement fondé sur le compromis avec une démocratie chrétienne telle qu'elle est en Italie.

En fait, le capitalisme, d'une manière qui n'a rien de spontané, prépare ses solutions internationales aux divers problèmes nationaux. Solutions appuyées par des moyens qui, nous le craignons, ne s'embarrasseront pas trop de contestations moléculaires. Le système a montré ailleurs qu'il savait récupérer (terme qui, avec juste raison, est tellement redouté par M.-A. Macciocchi) les contestations marginales, ou en tout cas qu'il pouvait vivre avec elles.

Et c'est sur ce terrain fondamental que l'analyse nous semble particulièrement déficiente, pour ne pas dire inexistante, en Italie, et pas seulement en Italie.

(1) Alberto Ronchey, *C'est arrivé en Italie*, Fayard, 1977, 275 pages, 49 F.

(2) Fabrizio Calvi : *Italie 77, le « mouvement », les intellectuels*, Ed. du Seuil, Paris, 1977, 224 pages, 40 F.

(3) *Recherches*, numéro du 30 novembre 1977, « Les Untorelli », éd. Recherches, 37 F.

(4) Maria-Antonietta Macciocchi, *Après Marx, avril*, éd. du Seuil, Paris, 1978, 192 pages, 35 F.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

DJIBOUTI
(5 février 1978)

Premier ministre, ministre des affaires étrangères et de la défense nationale : *M. Abdallah Mohamed Kamil* ; ministre de la justice : *M. Ismail Ali Youssouf* ; intérieur : *M. Moumin Bahdon Farah* ; finances et économie nationale : *M. Abdoulkader Waberi Askar* ; commerce, industrie, transports et tourisme : *M. Mohamed Djama Elabe* ; éducation nationale : *M. Hassan Hussein Banabila* ; agriculture et production animale : *M. Idriss Farah Abaneh* ; port : *M. Ahmed Youssouf Houmed* ; travail et lois sociales : *M. Djama Djilal Djama* ; santé publique et affaires sociales : *M. Mohamed Ahmed Issa, dit Cheiko* ; fonction publique : *M. Ahmed Hassan Liban* ; travaux publics : *M. Omar Kamil Warsama* ; régies industrielles : *M. Ali Mahamade Houmed* ; jeunesse et sports : *M. Ahmed Abdallah Ahmed*.

ESPAGNE
(Elections législatives du 15 juin 1977)

Nombre d'électeurs inscrits : 23 616 421 ; nombre de votants : 18 232 049, soit 79,24 % ; nombre de suffrages valablement exprimés : 17 968 325, soit 98,27 % ; bulletins blancs : 50 294 ; bulletins nuls : 263 724.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis à la Chambre : Union du centre démocratique (U.C.D.) : 6 309 517 voix, 165 sièges ; parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) : 4 412 218 voix, 103 sièges ; Alliance populaire (A.P.) : 606 652 voix, 16 sièges ; socialistes de Catalogne (P.S.C.-P.S.O.E.) : 870 362 voix, 15 sièges ; parti communiste espagnol (P.C.E.) : 710 385 voix, 12 sièges ; Pacte démocratique pour la Catalogne : 514 647 voix, 11 sièges ; parti nationaliste basque : 296 193 voix, 8 sièges ; parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U.C.) : 510 706 voix, 8 sièges ; parti socialiste populaire (P.S.P.-Unité socialiste) : 212 483 voix, 3 sièges ; Coalition électorale Union du centre et de la démocratie chrétienne de Catalogne : 127 679 voix, 2 sièges ; Unité socialiste (P.S.P.-parti socialiste d'Andalousie, Cadix) : 40 765 voix, 1 siège ; Unité socialiste (P.S.V.-P.S.P.) : 58 654 voix, 1 siège ; Candidature indépendante du centre (Castellon) : 29 834 voix, 1 siège ; candidature aragonaise indépendante du Centre (Saragosse) : 37 183 voix, 1 siège ; Unité socialiste (Saragosse) : 46 737 voix, 1 siège ; Euskadi gauche : 31 208 voix, 1 siège ; Catalogne gauche (Front électoral démocratique) : 112 794 voix, 1 siège.

Répartition des voix et des sièges au Sénat : U.C.D. : 9 530 363 voix, 106 sièges ; P.S.O.E. : 4 649 153 voix, 85 sièges ; A.P. : 47 888 voix, 2 sièges ; P.S.C.-P.S.O.E. : 4 695 585 voix, 12 sièges ; P.S.P.-Unité socialiste : 640 371 voix, 1 siège ; P.S.V.-P.S.P. : 203 683 voix, 1 siège ; Candidature aragonaise indépendante du centre (Saragosse) : 107 082 voix, 1 siège ; Euskadi gauche : 67 978 voix, 1 siège ; Groupe électoral, front autonome : 1 539 403 voix, 7 sièges ; association des sénateurs pour la démocratie (Madrid) : 2 819 791 voix, 3 sièges ; association pour un sénat démocratique (Badajoz, Malaga et Oviedo) : 1 505 241 voix, 8 sièges ; Candidature aragonaise pour l'unité démocratique (Saragosse) : 538 533 voix, 3 sièges ; Sénat démocratique pour Grenade : 437 511 voix, 3 sièges ; Démocratie et Catalogne (Gerone et Lerida) : 126 399 voix, 2 sièges ; Candidature démocratique de la Galice (Coruna et Pontevedra) : 216 710 voix, 3 sièges ; Groupe électoral pour un sénat démocratique (Murcie) : 152 467 voix, 1 siège ; Groupe électoral des forces démocratiques (Santander) : 79 208 voix, 1 siège ; Groupe des électeurs démocratiques indépendants d'Almeria : 67 118 voix, 1 siège ; Candidature indépendante de Salamanque : 50 494 voix, 1 siège ; Rioja démocratique (Logrono) : 46 301 voix, 1 siège ; Unité démocratique pour le Sénat (Burgos) : 45 223 voix, 1 siège ; Assemblée de Majorque : 3 182 voix, 1 siège ; divers : 1 624 703 voix, 12 sièges.

GAMBIE
(Elections des 4 et 5 mai 1977)

Nombre d'électeurs inscrits : 216 957 ; nombre de votants : 179 753, soit 82,852 %.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : parti progressiste populaire (P.P.P.) : 124 549 voix, 28 sièges ; Parti de la convention nationale (N.C.P.) : 42 057 voix, 5 sièges ; parti unifié (U.P.) : 5 285 voix, 1 siège ; parti unifié-Parti de la libération nationale (U.P.-N.L.P.) : 3 350 voix ; divers : 4 174 voix.

ITALIE
(13 mars 1978)

Président du conseil : *M. Giulio Andreotti* ; ministre des affaires étrangères : *M. Arnaldo Forlani* ; intérieur : *M. Francesco Cossiga* ; justice : *M. Francesco Bonifacio* ; défense : *M. Attilio Ruffini* ; budget et plan : *M. Tommaso Morlino* ; finances : *M. Franco M. Malfatti* ; trésor : *M. Filippo M. Pandolfi* ; instruction publique : *M. Mario Pedini* ; travaux publics : *M. Gaetano Stammati* ; agriculture : *M. Giovanni Marcora* ; transports et marine marchande : *M. Vittorino Colombo* ; industrie : *M. Carlo Donat Cattin* ; postes et télécommunications : *M. Antonino Gullotti* ; participations d'Etat : *M. Antonio Bisaglia* ; travail : *M. Vincenzo Scotti* ; commerce extérieur : *M. Rinaldo Ossola* ; santé : *Mme Tina Anselmi* ; tourisme et spectacles : *M. Carlo Pastorino* ; biens culturels : *M. Dario Antoniozzi* ; Mezzogiorno (Midi) : *M. Ciriaco De Mita*.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE
(Août 1977)

Premier ministre : *M. Michael Somare* ; vice-premier ministre et ministre de l'industrie primaire (agriculture et élevage) : *M. Julius Chan* ; ministre de la détention pénitentiaire et des licences de vente d'alcool : *Mme Nahau Rooney* ; affaires étrangères et commerce : *M. Ebia Olewale* ; justice : *M. Delba Biri* ; travail et industrie (investissement national et commission du développement) : *M. Jacob Lemeki* ; médias : *M. Tom Koraea* ; minerais et énergie : *M. Karl Kitchens* ; ressources naturelles : *M. Boyamo Sali* ; police : *M. Patterson Lowa* ; éducation, science et culture : *M. Oscar Tammur* ; environnement et conservation : *M. Stephen Tago* ; commerce : *M. Pita Lus* ; défense : *M. Louis Mona* ; finances : *M. Barry Holloway* ; décentralisation : *M. John Momis* ; services publics : *M. Gabriel Bakani* ; santé : *M. Witua Korowi* ; logement : *M. Thomas Kavali* ; jeunesse, loisirs, développement social et condition féminine : *M. Pato Kakarya* ; transports : *M. Bruce Jephcott* ; travaux publics, fournitures et approvisionnement : *M. Yano Belo*.

PORTUGAL
(30 janvier 1978)

Premier ministre : *M. Mario Soares* ; ministre adjoint au premier ministre : *M. Antonio Almeida Santos* ; ministre de la défense : *M. Mario Firmino Miguel* ; affaires étrangères : *M. Victor Sa Machado* ; administration interne : *M. Jaime Gama* (1) ; justice : *M. José dos Santos Pais* ; finances et plan : *M. Victor Constancio* ; agriculture et pêches : *M. Luis Saias* ; industrie et technologie : *M. Carlos Melancia* ; commerce et tourisme : *M. Basilio Horta* ; travail : *M. Antonio Maldonado Gonelha* ; éducation et culture : *M. Sottomayor Cardia* ; affaires sociales : *M. Antonio Arnaut* ; transports et communications : *M. Ferreira Lima* ; habitation et travaux publics : *M. Sousa Gomes* ; réforme administrative : *M. Rui Pena*.

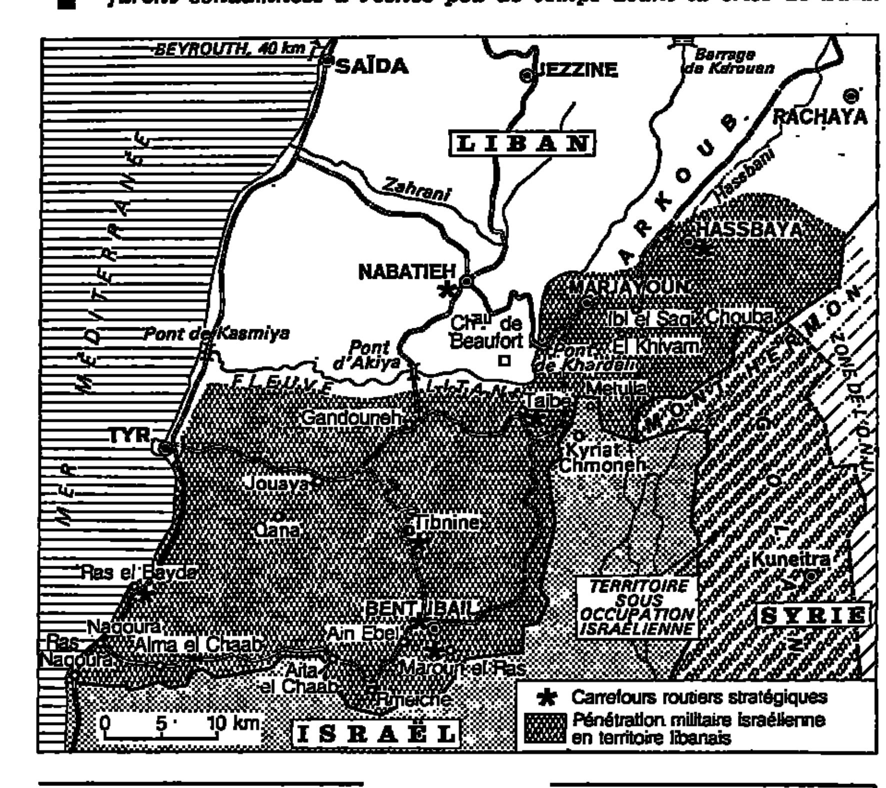
(1) Succède à *M. Olivier Oliveira Silva*, d'abord chargé de ce ministère et qui a dû renoncer à assumer ces fonctions.



PROCHE-ORIENT : LA FROIDE

L'opération du commando de fedayin contre des civils israéliens le 11 mars a fourni à Jérusalem l'occasion de lancer contre le Liban une action prévue depuis longtemps (voir ci-contre l'article d'Amnon Kapeliouk). *Ainsi les Israéliens se sont-ils assurés d'un avantage supplémentaire non seulement sur le plan de la sécurité, mais aussi dans la perspective d'une négociation en faveur d'un règlement global souhaité par l'Amérique.*

Cependant, l'intransigeance du gouvernement Begin — face aux propositions égyptiennes de paix comme dans la question des territoires occupés ou du statut des Palestiniens — fait douter, une fois de plus, de la possibilité qu'ont les dirigeants israéliens de conclure la paix avec les pays voisins. En tout cas, le gouvernement de Jérusalem n'a certes pas facilité un règlement en affirmant que la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'évacuation de territoires occupés ne s'appliquait pas à la Cisjordanie. Livia Rokach rappelle ci-dessous, en se fondant sur les mémoires de l'ancien premier ministre Moshe Sharett, comment de précédentes tentatives de contacts avec l'Egypte de Nasser furent condamnées à l'échec peu de temps avant la crise de Suez.



La sécurité d'Israël

Par AMNON KAPELIOUK

AVEC des moyens plus disproportionnés que jamais, trente mille soldats israéliens équipés d'armes ultra-modernes se sont attaqués, le mois dernier, à une poignée de fedayin de l'O.L.P. — un millier tout au plus — dispersés dans le Sud-Liban. C'était l'offensive la plus impressionnante lancée par les Israéliens en temps de paix.

Depuis l'odieux massacre du 11 mars près de Tel-Aviv, où trente-deux citoyens israéliens avaient péri sous les coups d'un commando du Fath, on s'attendait à une réplique du gouvernement de M. Begin qui, d'ailleurs, n'avait pas dissimulé ses intentions. C'est, en effet, une tradition vieille aujourd'hui de trente ans en Israël qui veut que tout meurtre de civils soit bientôt suivi de représailles militaires massives. Pressé d'en finir avant le départ du premier ministre pour les Etats-Unis, le gouvernement renonça cette fois à l'effet de surprise, choisissant de mener une opération de grande envergure dont les plans avaient été conçus de longue date par l'état-major, avant même l'arrivée du Likoud au pouvoir (1).

Présentée comme une mesure préventive et non comme une action de représailles, l'attaque fut lancée dès que les Etats-Unis eurent fait comprendre qu'ils ne s'y opposeraient pas, à condition que l'intervention israélienne demeure dans des « proportions correctes ». En vingt-quatre heures, les soldats israéliens avaient atteint l'objectif déclaré : l'occupation d'une ceinture de sécurité large d'une dizaine de kilomètres le long de la frontière avec le Liban. Deux jours plus tard, toutefois, l'armée israélienne avait franchi la limite des 10 kilomètres, sous le prétexte que les fedayin continuaient leurs activités militaires et que les villageois libanais sollicitaient les Israéliens de manière de plus en plus pressante. En réalité, il s'agissait de prendre les devants en prévision de l'envol — demandé par les Etats-Unis — d'une force des Nations unies dans le Sud-Liban : les Israéliens estimaient, en effet, que, pour interdire aux combattants palestiniens de s'infiltrer au Sud, il fallait que des « casques bleus » soient déployés le long du Litani. Leurs soldats devaient donc, au préalable, se charger d'occuper le terrain.

Les porte-parole officiels israéliens avaient pris soin de souligner qu'Israël ne poursuivait aucune ambition territoriale dans le Sud-Liban et que son seul but était d'éliminer les bases palestiniennes. Pourtant, l'action entreprise a aussitôt suscité la méfiance dans le monde entier — et pas seulement chez les voisins arabes, — bien des observateurs se demandant si cette initiative n'annonçait pas une nouvelle phase d'expansionnisme israélien. Lorsqu'éclata la guerre de six jours, en 1967, le président du conseil de l'époque, M. Levi Eshkol, n'avait-il pas déclaré, lui aussi, qu'Israël ne poursuivait aucune visée territoriale et que son seul objectif était de « *repousser les agresseurs* » ? Les implantations de colonies juives dans les territoires occupés se sont cependant succédé depuis lors « pour des besoins de sécurité » et l'on en compte aujourd'hui une centaine que personne, ni du côté du Likoud au pouvoir ni dans les rangs du parti travailliste, n'a la moindre intention d'abandonner.

Une situation nouvelle allait être créée avec l'installation dans le sud du Liban des organisations palestiniennes, avant même qu'elles ne soient chassées de Jordanie en 1970. Elles se concentrèrent d'abord, en 1968, dans la région du mont Hermon, qui constituait une sorte de Far-West où le gouvernement libanais n'exerçait aucune autorité réelle. Les Palestiniens y créèrent des camps et bases d'entraînement, surtout sur le flanc sud-ouest de la chaîne montagneuse, conservant toutefois leurs bases principales en territoire syrien. Cette année-là, les opérations lancées par les fedayin contre Israël restèrent en nombre relativement limité — onze tout au plus — et les réactions israéliennes furent à la même échelle. Mais l'agitation s'amplifia dans le « Fatahland » dès l'année suivante, les Syriens ayant interdit aux guérilleros palestiniens d'opérer à partir de leur territoire par crainte des représailles israéliennes. Progressivement, les Palestiniens allaient ainsi parfaire leurs installations dans le sud du Liban, y installant des bases permanentes et des points d'attaque en direction du territoire israélien. De telle sorte qu'en 1969 les actions entreprises contre Israël à partir du territoire du Sud-Liban se chiffraient déjà à quatre-vingt-dix-sept.

Les accords du Caire, signés en novembre 1969 entre le général Emile Boustany, commandant en chef de l'armée libanaise, et M. Arafat, président de l'O.L.P., délimitent la présence palestinienne au Sud-Liban. Ils reconnaissent le droit des organisations de fedayin à se concentrer dans la région de l'Arkoub, tout en maintenant la liaison avec leurs bases arrière en Syrie. En 1970, des unités palestiniennes passent de Jordanie au Liban, et la frontière nord d'Israël va devenir de plus en plus « chaude ». En mai de cette année-là, l'armée israélienne passe à l'offensive et franchit

Un champ d'opération

LE refus d'évacuer ces territoires ayant dressé contre lui la communauté internationale, y compris les Etats-Unis, il ne semble pas que le gouvernement israélien ait réellement l'intention, pour l'instant, d'en accaparer de nouveaux, au Liban cette fois. Il reste qu'il y a soixante ans, lorsque l'on discutait déjà des frontières du Proche-Orient, des responsables de la communauté juive en Palestine avaient exprimé le souhait que la frontière de la Palestine soit fixée au nord du Litani. D'après l'accord Sykes-Picot de mai 1916, la frontière nord de la Palestine devait aller de Saint-Jean-d'Acre jusqu'au point septentrional du lac de Tibériade (soit à 40 kilomètres environ du point le plus au nord sur la frontière de l'Etat d'Israël). L'accord de Deauville, signé en septembre 1919 entre Lloyd George et Clemenceau, trace la frontière de façon que la partie septentrionale au nord de la Galilée (le « petit doigt ») reste en dehors de la Palestine. Les Anglais, encouragés par les dirigeants du mouvement sioniste, suggérèrent, lors des tractations de l'après-guerre, que le Litani soit inclus dans les limites de la Palestine et que la frontière parte du sud de Saïda, en direction du sud-est, en englobant Nabatieh, ainsi que des dizaines de villages arabes (2). En dépit de leurs efforts, la frontière définitive entre la Palestine et le Liban, fixée en décembre 1920, reste en deçà du Litani. Lors de la première guerre israélo-arabe, en octobre 1948, l'armée israélienne avait déjà atteint le fleuve Litani en repoussant les forces armées arabes sur le front du nord : elle se retira sur la frontière internationale après conclusion de l'accord d'armistice avec le Liban, signé en mars 1949.

Les ambitions des milieux ultra-nationalistes et annexionnistes sur la partie méridionale du Liban se ravivèrent après la guerre de six jours en 1967, les eaux convoitées du Litani (« *des eaux gaspillées, alors qu'Israël en a tant besoin* ») donnant à cette région une importance très particulière.

(1) La possibilité de recourir à un type de réaction non militaire n'a pas effleuré l'esprit des dirigeants du Likoud. M. Menahem Hacohen, rabbin de la Histadrout, avait pourtant suggéré que M. Begin fasse preuve de perspicacité en ajournant son action de représailles pour inviter le président Sadate à une conférence « au sommet » où l'on aurait discuté en commun des moyens de combattre le terrorisme : « *Ainsi se serait modifiée l'image agressive et intransigeante que nous donnons, et l'opinion publique mondiale aurait vu dans l'Etat d'Israël un facteur qui ravive le processus de la paix au lieu d'y voir un facteur qui l'obstrue* » (*Yediot Aharonot*, 20 mars 1978).

(2) Le 22 février 1920, le professeur Haïm Weizman, président de l'Organisation sioniste mondiale, écrivait à lord Balfour, ministre britannique des affaires étrangères : « *J'ai appris que, demain, sera tranché le sort de la frontière nord de la Palestine. J'ai entendu également parler d'un compromis éventuel, selon lequel le fleuve Litani sera exclu de la Palestine, ce qui privera notre pays d'un facteur économique colossal. Je vous supplie, au dernier moment, d'exercer votre influence contre un tel compromis.* » (Texte publié dans le volume IX des œuvres complètes de Weizman).

Un « merveilleux support politique »

David Ben Gourion, devant le congrès du parti ouvrier sioniste mondial « Poale Sion Holam », réuni à Zurich en 1937, à propos des propositions de partage de la Palestine formulées par la commission Peel en 1936 :

« Malgré l'exiguïté du territoire offert à l'Etat juif, il existe, dans les propositions de la commission, la possibilité de transférer les populations arabes, avec leur consentement, sinon de force, et donc d'élargir la colonisation juive. (...)

« Jusqu'à maintenant nous n'avons pu nous installer qu'en transférant des populations. (...) Il n'y a que très peu d'endroits que nous avons pu coloniser sans être forcés d'en transférer les habitants. (...)

« Un autre avantage important dans cette proposition, c'est que la frontière nord touche le Liban. Indépendamment de la valeur historique des montagnes de Galilée, et de leur importance pratique pour la santé de la nation, la proximité du Liban constitue un merveilleux support politique pour l'Etat juif. Le Liban est l'allié naturel des juifs de la terre d'Israël. Les chrétiens du Liban ont un destin semblable à celui du peuple juif — avec cette différence qu'ils ne peuvent accroître leur nombre grâce à l'immigration étrangère. (...) La proximité du Liban fournit un allié loyal à l'Etat juif dès le jour de sa création. Et il n'est pas impossible de traverser la frontière nord, à l'endroit où le Liban borde la frontière de l'Etat juif, ce qui nous donnerait la possibilité de nous étendre avec l'accord et la bénédiction de nos voisins, qui ont besoin de nous... »

(Extrait du compte rendu des débats du congrès de Zurich publié en 1937 à Tel-Aviv par les éditions du parti travailliste ; cité par Ilan Halevi dans *Sous Israël, la Palestine*, le Sycomore, Paris, 1978).

Le carnet des ambassades

● A l'occasion de la fête nationale, dix-septième anniversaire de l'avènement du roi Hassan II, l'ambassadeur du Maroc et Mme Youssef Ben Abbès ont offert une réception le 2 mars.

● L'ambassadeur de l'Ile Maurice et Mme François Darné ont donné une réception le 13 mars à l'occasion de la fête nationale.

● M. Jean Deschamps, délégué général du Québec, a offert une réception le 16 mars à l'occasion de la publication dans le Magazine littéraire d'un dossier spécial d'information sur la littérature québécoise.

● A l'occasion du nouvel an iranien, l'ambassadeur d'Iran et Mme Bahramy ont reçu à Paris la colonie iranienne le 21 mars.

● M. Mozaffar Ali Khan Qizilbash, ambassadeur du Pakistan, a donné une réception le 23 mars à l'occasion de la fête nationale.

D'APRÈS LES MÉMOIRES

L'art et la manière de faire

Par LIVIA ROKACH

SI l'invasion du Liban par les troupes israéliennes risquait de compromettre la négociation amorcée par le président Sadate, ce n'était pas la première fois qu'une opération israélienne de « représailles » mettait en cause les espoirs de paix au Proche-Orient. Moshe Sharett, aujourd'hui disparu, qui fut longtemps ministre des affaires étrangère d'Israël et premier ministre d'octobre 1953 à juin 1956 — et que les Américains jugèrent à l'époque plus modéré que Ben Gourion et son équipe — relate dans ses mémoires (1) un épisode des relations israélo-égyptiennes datant de plus de vingt ans, où l'on voit comment une tentative de rapprochement sous l'égide des Etats-Unis fut conduite à l'échec.

Quand Moshe Sharett entreprend de tenir son journal, en octobre 1953, c'est le moment où Ben Gourion, dont l'autorité charismatique est contestée à l'intérieur de son propre parti, opère un retrait tactique et quitte la direction du gouvernement pour aller vivre au kibboutz de Sdeh-Boker. Selon Moshe Sharett, les divergences israélo-américaines vont s'aggraver dès le début de 1954 à propos de la situation au Proche-Orient, où les Américains veulent consolider les alliances politiques et militaires pro-occidentales et considèrent que le comportement des Israéliens est de nature à faire échouer leur projet. Ces derniers avaient, en effet, un objectif très différent, que Sharett lui-même considérait comme gros de dangers : pousser les Arabes à la guerre pour créer une rupture entre eux et l'Occident, obligé, pour des raisons de politique interne, à se mobiliser en faveur d'Israël. Le président Ben Zvi, par exemple, traduisant l'opinion de la classe dirigeante, proposait « *une action militaire israélienne dans le Sinaï qui servirait d'appât à une riposte égyptienne, celle-ci nous donnant alors la possibilité de les repousser, de les poursuivre et d'occuper le Sinaï tout entier.* » Moins explicite, mais tout aussi clair, était le discours de Ben Gourion qui prévoyait un renforcement militaire des pays arabes avant 1956 : il fallait donc les frapper avant. En revanche, Sharett croit qu'« *il est nécessaire de détourner les menaces par des moyens non militaires, de trouver une solution au problème des réfugiés, d'aménager les rapports avec les puissances et de chercher sans relâche une entente avec l'Egypte* ». Il est également opposé, du moins dans cette période, à certaines actions de représailles voulues par Ben Gourion et ses partisans.

Visées territoriales

EN février 1954, de graves émeutes populaires éclatent en Syrie contre la dictature d'Adib Chichakli : « *Lavon a aussitôt essayé de me convaincre que c'est là une occasion propice pour conquérir une première série de positions en territoire syrien* » (2), écrit Sharett dans son journal, le 22 mars 1954.

Dix-huit jours auparavant, il avait joint à son carnet de notes le double d'une lettre qu'il avait adressée à son prédécesseur et dans laquelle il déplorait les interférences continuelles de l'ancien chef de gouvernement dans la conduite de la politique étrangère et militaire, et la manière dont celui-ci intriguait dans le dos du premier ministre par l'intermédiaire de ses hommes placés à la tête de l'armée et de l'Etat. Un paragraphe de la missive est consacré aux sujets de désaccords entre eux : « *Ce samedi matin,* écrit Moshe Sharett à Ben Gourion, *dans ta maison de Tel-Aviv, nous avons mené une difficile consultation politique. Nos avis divergeaient. Tu étais favorable à l'entrée de Tsahal* (l'armée israélienne) *dans la zone démilitarisée* (à la frontière syrienne), *et j'y étais opposé. Tu étais favorable à l'accomplissement d'un effort, d'une opération qui transformerait le Liban en un pays chrétien, j'y étais opposé.* » (...)

On rapprochera aujourd'hui cette allusion, si rapide soit-elle, de l'aveu fait, en juillet 1976, par la C.I.A. qui reconnut avoir fourni, durant les années 50, des armes aux maronites libanais « *dans le cadre de l'utilisation de minorités ethniques et religieuses dans la lutte contre le communisme* » (3). Si le projet n'aboutit pas à l'époque, il ne fut jamais tout à fait abandonné par Israël.

On relève ensuite, dans le journal de Moshe Sharett, une note du 15 avril concernant une rencontre avec le chargé d'affaires américain, au cours de laquelle il fut fait état d'une proposition de Washington à Israël : si ce pays met un terme aux actions de représailles et favorise ainsi l'instauration d'un climat de détente dans la région, des garanties effectives lui seront données pour assurer son intégrité territoriale. En outre, pour faciliter la création d'un tel climat, la diplomatie américaine s'engage à faire un effort pour organiser des rencontres entre les gouvernements israélien et égyptien. Le résultat est positif : l'Egypte décide de confier au colonel Mahmoud Riad (alors chargé des affaires israéliennes à l'état-major) le soin d'entreprendre des contacts informels avec un émissaire israélien, Sharett souhaitant pour sa part, que celui-ci soit le général archéologue Ygael Yadin. Ces rencontres se seraient déroulées avec l'autorisation bienveillante de Nasser qui, au cours de cette période, manifestera devant plusieurs visiteurs étrangers sa confiance dans la possibilité d'aboutir à la paix avec Israël.

(1) Des extraits du *Journal* de Moshe Sharett ont été publiés par le quotidien *Maariv* de Tel-Aviv dans seize livraisons s'échelonnant du 24 avril au 26 juillet 1974.

(2) Pinhas Lavon est alors ministre de la défense, poste qu'il occupera jusqu'à sa déposition en février 1955. Faisant sa rentrée au gouvernement, Ben Gourion le remplace alors à ce poste.

(3) *Washington Post*, 20 juillet 1976.

LOGIQUE DE L'INTRANSIGEANCE

et le glacis libanais

la frontière libanaise en représailles contre des incursions de fedayin en Israël. Depuis lors, ses opérations en territoire libanais ont pris une allure régulière : patrouilles, incursions, « ratissage », construction de voies d'accès. L'activité des Palestiniens à la frontière est réduite, mais c'est toujours au Liban qu'Israël frappe en réplique à tous actes terroristes de Palestiniens, même quand ils ont lieu loin de la frontière (comme l'attentat de l'aéroport de Lod) ou à l'étranger (lors des Jeux olympiques de Munich). Car le Liban reste le seul pays où les organisations palestiniennes mènent leurs activités sans entraves.

La droite nationaliste en Israël a saisi l'occasion de la guerre civile libanaise pour renouveler ses exigences en faveur d'une occupation du Sud-Liban, le Liban tout entier étant présenté comme un « *no man's land où chacun fait la loi* ». M. Haïm Landau, député du Likoud, devenu depuis lors ministre du gouvernement Begin, a réclamé avec insistance qu'Israël pénètre à l'intérieur du Liban « *pour empêcher l'islamisation de ce pays* ». Tandis que d'autres députés appartenant à la même formation politique exigeaient l'occupation du Sud-Liban pour éliminer les bases palestiniennes, et cela « *jusqu'à la signature d'un accord de paix* ».

La guerre civile au Liban aura, en tout cas, permis à Israël d'étendre son contrôle au-delà de la frontière libanaise. D'une opération à caractère humanitaire (la « bonne clôture »), les Israéliens sont bientôt passés à l'octroi d'une aide militaire aux milices de la droite chrétienne du Sud-Liban (3). La frontière s'est littéralement ouverte aux Israéliens qui ont pu, ainsi, établir leur domination sur certaines parties du territoire, en coopération avec les milices chrétiennes équipées et entraînées par Israël. M. Begin l'a reconnu officiellement en août 1977. Et, un jour, lors d'une rencontre à Tel-Aviv, le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, présenta en ces termes le commandant Saad Haddad à son collègue le général Gour, chef d'état-major israélien : « *Le commandant Saad Haddad est considéré, depuis un an et demi, comme faisant partie de nos forces. Il est grand temps que vous fassiez sa connaissance* » (4).

Les forces chrétiennes ont lié leur sort à Israël. D'après le général Eitan, nouveau chef d'état-major israélien, elles auraient même demandé d'inclure les villages chrétiens dans l'Etat hébreu (5). A aucun moment d'ailleurs, les chrétiens ne se sont affirmés comme une force combattante indépendante : sans l'appui massif de l'armée israélienne ils se seraient vite effondrés face à la supériorité des Palestiniens. Ainsi, en septembre dernier, la situation militaire était désespérée pour les forces chrétiennes libanaises, et la seule intervention de l'artillerie israélienne ne put changer grand-chose sur le terrain. Des unités de l'armée israélienne ont dû pénétrer au Liban pour sauver les milices du commandant Haddad : une centaine de fedayin furent tués au cours de l'opération qui dura deux semaines, jusqu'à ce que le président Carter pressât les Israéliens de se retirer. Le mois dernier encore, les chrétiens ont manifesté la même incapacité à se poser en vraie force militaire ; mais, selon la presse israélienne, en revanche, « *ils se sont distingués dans les massacres d'El-Khiyam, de Maroun-el-Ras et de Bent-Jbaïl où les phalangistes ont tué une quarantaine de musulmans, y compris femmes et enfants* » (6). Les mêmes phalangistes auraient également procédé au pillage systématique des localités musulmanes désertées par leurs habitants qui fuyaient devant l'armée israélienne. On comprend dans ces conditions pourquoi les responsables des milices chrétiennes ont supplié les Israéliens de ne pas se retirer du Sud-Liban, où les chrétiens ne représentent pas plus de 10 % de la population.

Concours indispensables

PLUTOT que d'envisager l'instauration, sur le Sud-Liban, d'un contrôle direct et permanent, qui risquerait de se heurter à toutes sortes d'obstacles politiques et, en premier lieu, à l'opposition de l'Amérique, les Israéliens souhaitent que leurs alliés, les commandants Saad Haddad et Sami Chediak, puissent y demeurer les seuls maîtres, les Syriens se maintenant au-delà du Litani, comme ce fut déjà le cas pendant la guerre civile. L'objectif d'Israël est clair : empêcher le retour des fedayin dans le Sud, où, en l'absence des forces syriennes ou libanaises, ils avaient pu former des concentrations importantes et — si possible — les neutraliser complètement sur l'ensemble du territoire libanais. Idéal que le ministre de la défense traduisit en ces termes à l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël : « *J'aimerais qu'ils soient le plus loin possible de chez nous, près de la frontière turque par exemple...* »

Qu'il s'agisse d'imposer le commandant Haddad comme seul maître du Sud-Liban avec le soutien de l'armée israélienne, ainsi que le voudrait M. Begin (7) ou bien d'interdire l'ensemble du territoire libanais aux Palestiniens qui y disposent encore de leurs dernières bases autonomes, les plans israéliens exigeront la coopération de la Syrie. Ce qui, après tout, ne serait pas d'une grande nouveauté, une concertation s'étant établie entre les deux parties par l'intermédiaire des Américains durant la guerre civile où les forces syriennes purent intervenir massivement en territoire libanais sans que cette opération soit considérée par Israël comme un *casus belli*. Le mois dernier encore, quand l'armée israélienne pénétra dans le Sud-Liban, des contacts ont eu lieu entre Syriens et Israéliens par l'entremise des Etats-Unis (8). Le ministre israélien de la défense a estimé, pour sa part, que « *les Syriens avaient respecté les règles du jeu* » (9), évitant ainsi une confrontation, en demeurant à une dizaine de kilomètres de distance de la fameuse « ligne rouge » du fleuve Litani. Les Israéliens, de leur côté, n'ont pas non plus franchi le fleuve, sauf à deux reprises, pour de brèves embuscades. Pour le général Weizman, seuls les Syriens — et non pas le gouvernement libanais — sont capables d'éliminer les activités des fedayin sur l'ensemble du territoire libanais, à la manière du roi Hussein de Jordanie ; aussi les Israéliens seraient-ils prêts à conclure avec eux un accord à cet effet.

Quant aux Palestiniens, les conséquences militaires de l'intervention israélienne ne sont pas pour eux si catastrophiques. Ils ont reçu un mauvais coup, certes, mais leurs forces ne s'en trouvent pas considérablement affaiblies. Voilà des années, d'ailleurs, qu'elles n'exerçaient guère d'activité militaire sur le terrain, depuis que les mesures préventives prises par Israël sur la frontière leur interdisaient toute opération d'envergure. Politiquement, les fedayin ont de nouveau reçu l'appui des populations palestiniennes des territoires occupés qui ont organisé des manifestations en leur faveur en Cisjordanie, et même à Gaza, où le phénomène était devenu moins courant ces derniers temps. Les forces palestiniennes étant demeurées à peu près intactes, les Israéliens veulent maintenant éviter à tout prix que les Palestiniens ne deviennent partie à la négociation relative au stationnement des « casques bleus ».

Or, paradoxalement, la « guerre du Litani » vient de conférer pratiquement un statut de belligérant à l'O.L.P., alors que les gouvernements israéliens successifs l'ont toujours considérée comme une « bande de terroristes ». Tel est, pour le moment, le résultat politique le plus clair de cette guerre.

AMNON KAPELIOUK.

(3) Cf. Amnon Kapeliouk, « Le rôle multiple d'Israël dans la crise libanaise », dans *le Monde diplomatique* de décembre 1976.

(4) *Maariv*, 19 mars 1978.

(5) *Maariv*, 18 novembre 1977.

(6) *Maariv*, 21 mars 1978.

(7) Le commandant Haddad a annoncé, selon le journal *Maariv* du 28 mars dernier, la création de l'armée du Sud-Liban, un premier bureau de recrutement ayant été ouvert à Marj-Ayoun. Ces unités ont la charge d'empêcher la pénétration des fedayin dans cette région du pays : « *Par la suite, des attaques contre leurs positions au-delà du Litani seront envisagées.* »

(8) *Davar*, 23 mars 1978.

(9) Déclaration à la télévision israélienne le 17 mars 1978.

Stratégie de désespoir et échecs des Palestiniens

Par SELIM TURQUIÉ

« *ANEANTIR les bases terroristes* », tel était l'objectif proclamé de l'entrée des forces israéliennes au Liban. Si ce but n'a pas été atteint, les forces palestiniennes s'étant retirées en bon ordre quasiment intactes, les Israéliens n'en ont pas moins repoussé leurs adversaires d'une vingtaine de kilomètres, les privant ainsi du dernier terrain sur lequel ils gardaient une relative liberté d'action. Le bombardement de populations civiles — la seule voie de fuite ouverte étant celle du nord — a transformé cette région convoitée de longue date en un désert humain. Enfin, la jonction rendue possible entre les différentes enclaves tenues par les milices conservatrices a renforcé l'alliance ouverte d'Israël et du « pays chrétien ». Adossés à la frontière israélienne, les combattants de la droite libanaise peuvent désormais élargir considérablement leur implantation dans le sud du pays. Certes, la rapide démarche des Etats-Unis auprès du Conseil de sécurité, aboutissant à l'envol de « casques bleus » au Sud-Liban, était de nature à limiter la portée de la victoire israélienne et empêcher que l'« *opération de nettoyage* » ne se transforme en occupation, encore que tout ne soit pas dit. En tout état de cause, les autorités israéliennes ont tiré le plus grand profit de l'occasion qui leur a été fournie par le raid du Fath.

Etrangement, les Palestiniens, malgré l'ampleur du retrait auquel ils ont été contraints, ne paraissent nullement accablés par ce résultat. Selon l'analyse de l'O.L.P., le raid du 11 mars — entraînant inévitablement une riposte — a été décidé pour porter un coup d'arrêt à la dégradation de la position palestinienne dans le monde arabe. Déjà, le président Sadate n'avait pas fait mention de l'O.L.P. dans son discours de Jérusalem, et un courant d'opinion de plus en plus défavorable se développait en Egypte. Cette mise à l'écart progressive et cette perte de popularité s'étaient considérablement aggravées au lendemain de la prise d'otage de Nicosie et de l'assassinat de M. Youssef Sebaï, directeur du quotidien cairote *Al Ahram*. Le président Sadate s'en prenait désormais directement à M. Yasser Arafat et laissait entendre, à la suite des Etats-Unis et d'Israël, que l'O.L.P. s'était elle-même « *exclue des négociations* ».

Auprès de leurs alliés du Front de la fermeté arabe, les Palestiniens n'étaient guère logés à meilleure enseigne. A la première réunion de ce front, tenue à Alger, le rôle dirigeant du Fath au sein de l'O.L.P. avait été ouvertement contesté et plusieurs manœuvres allant dans le même sens ont été opérées depuis lors. Ce furent d'abord l'assassinat de M. Hamami, dirigeant modéré du Fath, et l'opération de Nicosie, attribuées à des commandos pro-irakiens ; puis, surtout, la constitution de fractions internes manipulées par la Syrie (*Fatah-al-saoura* : le « Fath de la révolution ») ou l'Arabie Saoudite (*Fatah-al-Islam* : le « Fath de l'Islam »)...

EN provoquant les Israéliens, puis en résistant autant que possible à leur avance, les dirigeants du Fath ont donc, une fois de plus, joué leur va-tout pour tenter de provoquer un sursaut et de mettre un terme à ce qu'ils considéraient comme une liquidation de leur cause. Ils étaient d'autant plus tentés de recourir à la violence que leur situation au Sud-Liban devenait de plus en plus difficile. Placés devant une frontière devenue infranchissable depuis 1974, confrontés aux milices chrétiennes soutenues par Israël, les fedayin devaient, de surcroît, subir le mécontentement croissant de la population chiite elle-même. A l'insistance de leurs alliés du Mouvement national libanais, ils avaient dû se résoudre à abandonner plusieurs places fortes de la région. Leur opération de commando leur vaut une nouvelle limitation de leur marge de manœuvre, tandis que le malheureux Liban subit durement le choc des conflits accumulés dans cette région du monde.

Israël parachève, entre-temps, sa victoire. Même contraint à se retirer complètement, l'Etat hébreu serait assuré que deux zones-tampons, l'une occupée par la droite libanaise et l'autre par les Nations unies, le sépareraient désormais des lignes palestiniennes. Même si de nouvelles opérations maritimes similaires au récent raid du Fath restent possibles, la situation semble bien devoir évoluer en sa faveur. La véritable incertitude, pour le gouvernement Begin, vient de l'attitude de Washington. Mais nul ne s'attend que les pressions américaines réussissent finalement à arracher à Israël un accord acceptable pour les plus modérés des Etats arabes.

Que peuvent donc espérer les dirigeants de la résistance palestinienne ? Tout au long de leur très inégale bataille contre les forces israéliennes, ils ont évité de s'en prendre trop ouvertement à la Syrie, réduite à assister, impuissante, à l'avance des troupes du général Gour ; de même, ils se sont abstenus de critiquer trop âprement l'Egypte, dont les concessions à Israël n'ont pas été payées de retour. Leur rêve est, en réalité, la restauration de l'alliance des « pays de la confrontation » (Syrie, Jordanie, Egypte), sous la direction d'un Sadate tirant les leçons de l'échec de son ouverture. Dans cette éventualité, l'O.L.P. pourrait reprendre sa place d'« *unique représentant du peuple palestinien* », comme au moment du « sommet » arabe de Rabat en 1974. Maigre victoire, car, s'il admet que son pari est perdu, le président Sadate refait l'unité d'un monde arabe qui n'a pas de stratégie de rechange et qui est incapable de faire la guerre ou la paix. Les Palestiniens n'auront alors obtenu qu'un résultat : ne pas être seuls dans l'impasse.

DE MOSHE SHARETT

avorter des initiatives de paix

L'éventualité d'un retrait des forces britanniques du canal de Suez ayant éveillé des craintes au sein de la classe politique en Israël, les dirigeants du pays cherchèrent un moyen d'empêcher ce retrait.

Le 14 juillet 1954 sont arrêtés au Caire, et accusés d'une série d'attentats terroristes, dix israélites appartenant à une organisation télécommandée par les services secrets israéliens. Le premier ministre israélien ordonne une enquête mais, pour lui, l'affaire ne fait aucun doute : le but de l'opération est contenu dans la « *doctrine affirmée depuis toujours par Lavon au sein de l'état-major et par les responsables de la défense : allumer des foyers au Proche-Orient, créer des intrigues, frapper des objectifs et des biens appartenant aux puissances, engager un violent activisme contre l'Occident* ». « *Quand et comment a-t-il décidé qu'il est dans l'intérêt d'Israël de créer une tension entre l'Egypte et les Etats-Unis en plaçant des bombes dans les établissements américains d'Alexandrie ?* », demandera un ministre libéral dans une interpellation au cabinet, en janvier 1955. Deux des israélites arrêtés sont condamnés à mort et seront pendus.

Curieusement, ce n'est pas Nasser — qui aurait pu se montrer offensé par les actes de sabotage à l'intérieur de l'Egypte, — mais les Israéliens, « *indignés par les jugements* » rapportés ci-dessus, qui firent capoter les contacts entre les deux gouvernements. Le 28 janvier 1955, un télégramme de M. Abba Eban, alors ambassadeur d'Israël à l'ONU et auprès du gouvernement de Washington, annonce que les Etats-Unis sont disposés à renforcer leur précédente proposition de garanties pour assurer l'intégrité territoriale d'Israël par la signature d'un accord par lequel Washington s'engagerait à apporter une aide militaire directe à Israël au cas où celui-ci serait attaqué, et cela toujours en échange de l'engagement de Jérusalem de ne pas chercher à repousser ses propres frontières. La réponse israélienne sera claire.

Après que Lavon eut été limogé à la suite de l'« affaire » égyptienne le 27 février, Ben Gourion rentre au gouvernement comme ministre de la défense. Quelques jours auparavant, Moshe Sharett avait approuvé une « *action de représailles limitée* » dans la zone de Gaza, en réplique à un attentat commis par des fedayin dans le Néguev. Mais, selon le témoignage de Sharett, l'opération de représailles, réalisée dans la nuit du 28 février au 1er mars, dépassa de plus de quatre fois les dimensions autorisées (4). L'action, menée sur une vaste échelle, convainquit les pays arabes — et avant tout l'Egypte — de l'impossibilité de se fier aux intentions de Jérusalem. Une protestation de l'ambassadeur américain Lawson, remise le 6 mars à Sharett, déclare que celle-ci « *a éloigné les perspectives de paix dont, précisément, on pouvait dire qu'elles s'étaient améliorées récemment, en particulier en ce qui concerne l'Egypte, et elle pèsera sur les perspectives de garanties et d'aide militaire à Israël de la part des Etats-Unis* ». Six jours plus tard, le 12 mars, une note de John Foster Dulles au gouvernement israélien annonce le retrait de la proposition de garanties.

LIVIA ROKACH.

(4) Quarante morts et plusieurs dizaines de blessés du côté égyptien, huit morts du côté israélien. Par la suite, Nasser confiera au représentant égyptien à la commission mixte d'armistice que « *les contacts personnels avec le premier ministre israélien Sharett se déroulaient d'une manière positive, mais* [que] *l'opération de Gaza a tout fait sauter* ».

LA SYRIE DES MILITAIRES

Un régime aux assises mal assurées

Par ELISABETH PICARD

Au lendemain de l'initiative égyptienne en faveur de la paix avec Israël, la Syrie s'était rangée dans le camp du refus tout en suivant avec attention l'évolution des premiers contacts entre Le Caire et Jérusalem. Bien qu'ils assument des responsabilités majeures au sein de la Force arabe de dissuasion au Liban, et en dépit de leurs prises de position affirmées en faveur des intérêts palestiniens, les Syriens ont cependant assisté sans réagir aux opérations militaires israéliennes du mois dernier contre le Sud-Liban. Cette attitude ambiguë sur la scène du Proche-Orient s'explique en partie par les difficultés internes et la nature du régime actuellement au pouvoir à Damas.

DEPUIS quatorze ans, la vie politique syrienne s'ordonne en une succession au pouvoir d'équipes adverses revendiquant toutes la même adhésion aux principes du Baas (parti arabe socialiste de la renaissance) : « *Unité, liberté, socialisme.* » Selon l'article 8 de la dernière Constitution, promulguée le 13 mars 1973, le parti joue « *un rôle dirigeant dans la société et dans l'Etat* ». Les orientations du pays sont, en principe, tracées par les conseils « national » (interarabe) ou « régional » (syrien) élus en congrès par les cinq cent quatre-vingt-dix délégués du parti réunis en avril 1975.

Mais, à la lumière des bouleversements successifs intervenus depuis 1963, la réalité du pouvoir apparaît toute différente : en fait, elle est presque totalement aux mains des militaires.

Dès les premiers mois de l'accession du Baas au pouvoir, à l'époque des ministères successifs de Salah Bitar (mars à novembre 1963, mai à novembre 1964), le Conseil national du commandement de la révolution (C.N.C.R.) jouait un rôle déterminant. Dix-sept officiers y représentaient les forces militaires et, surtout, le général Amine El Hafez cumulait les fonctions de chef de l'Etat, gouverneur militaire, président du C.N.C.R. et même de premier ministre. A partir de 1966, l'élimination des modérés par l'aile « marxiste » du parti a précipité sur le devant de la scène un trio de civils dans l'ombre desquels le général Salah Jedid et les membres du comité militaire formé en Egypte à l'époque de la République arabe unie luttaient pour le pouvoir. Le général Hafez El Assad devait sortir vainqueur de cette compétition en novembre 1970, à la suite d'une intervention militaire avortée en faveur de la résistance palestinienne sur le territoire jordanien. Mustafa Tlass, Hikmet Chehabi, Ali Zaza, Adnan Dabbagh, Abdul Rahman Khleifaoui, Naji Jamil... la liste est longue des généraux détenteurs de postes dirigeants — civils ou militaires — au sein de son Mouvement de redressement. Mais plus encore que leur nombre et leur qualité, c'est la prééminence des questions militaires qui fait du régime syrien un régime prétorien derrière la fragile façade d'un parti et de son idéologie.

L'obsession de la défense

CAR, avant tout, la Syrie vit en guerre. Depuis trente ans, l'attention du pays demeure obsessionnellement fixée sur la frontière sud-est qui le sépare de l'Etat d'Israël ; les putschistes qui se sont succédé à un rythme accéléré après la défaite de 1948 ont tous mis en avant leur intention de redresser la situation intérieure dans le but de préparer une bataille décisive pour la libération de la Palestine. C'était le projet du colonel Husni Zaïm, et celui de son « tombeur » Sami Hinnaoui, en 1949 ; c'est encore celui qu'annonce Hafez El Assad en accédant au pouvoir à l'automne 1970. D'autant que, depuis la guerre de six jours, une partie du territoire syrien est passée sous occupation israélienne ; la ligne de cessez-le-feu, légèrement déplacée à la suite des accords de dégagement de mai 1974, traverse le plateau venteux du Golan, laissant les collines et les montagnes de l'Hermon à l'occupant.

De la ville de Kuneitra, rendue aux Syriens mais détruite et vidée, on peut observer à l'œil nu, au-delà d'une double ligne de barbelés, des cultures d'orge et des plantations régulièrement arrosées ; plus de quinze points d'implantation quadrillent le territoire occupé, hérissé d'appareils de défense et de détection. Près de cent mille réfugiés (1), Turkmènes, Circassiens, Hauranais chrétiens et sunnites, et même Druzes, vivent aujourd'hui entassés dans la banlieue de Damas. Si la question du Sandjak d'Alexandrette cédé par la France à la Turquie s'est enlisée dans les mémoires des anciennes générations, l'irrédentisme p o p u l a i r e concernant le Golan est bien vivace et la volonté de retour affichée par les dirigeants fait écho à cette aspiration.

Cette persistance du problème extérieur a imposé aux officiers supérieurs dirigeant la Syrie une conduite pragmatique en matière de relations internationales, à l'encontre de la ligne choisie par les dirigeants civils qui, en 1966-1968, préfèrent isoler leur pays plutôt que de le compromettre dans une alliance avec des régimes arabes réactionnaires. Aujourd'hui, pour le général Assad, les considérations stratégiques priment : une attaque israélienne en direction de la Syrie pourrait survenir sur le plateau du Golan, emprunter la région basaltique du Hauran aux confins syro-jordaniens, mais aussi contourner l'Hermon et l'anti-Liban par la Bekaa libanaise, le Hermel et la trouée de Homs. Ayant perdu la majeure part de son potentiel militaire dans la dure bataille d'octobre 1973, abandonnée progressivement par son allié égyptien, la Syrie a cherché avec constance à unifier le front de Ras-En-Nakoura (au Liban) à Akaba.

A Chtaura, en janvier 1975, lors de sa visite de réconciliation avec le président libanais Frangié, le général Hafez El Assad a proposé en vain la conclusion d'un accord de défense mutuelle ; en mars, il s'est entendu avec M. Yasser Arafat sur le principe d'un commandement unifié syro-palestinien ; ce n'est qu'en août qu'il obtint réellement satisfaction avec la création d'un commandement militaire unifié entre son pays et la Jordanie. Mais cette harmonisation impliquait que la Syrie prît en charge — probablement pour plusieurs années — le problème palestinien ; d'où l'aventure libanaise de 1976, qui l'a conduite à intervenir aux côtés des conservateurs chrétiens pour, ensuite, se réconcilier avec les éléments modérés de l'O.L.P., autour d'un projet de mise au pas de l'ensemble des organisations de résistance.

On aurait tort d'en déduire que les ambitions hégémoniques de la « Grande Syrie » s'étaient ravivées et que la Syrie est allée poursuivre en territoire libanais une politique annexionniste visant à réaliser le rêve du royaume arabe de Fayçal. Certes, le parti populaire syrien, qui s'était fait l'avocat de ces projets unitaires dans les années 40 et s'est réconcilié au Liban avec le parti Baas, participe au Front national libanais allié de Damas ; mais il demeure interdit en Syrie et ses thèses sont officiellement condamnées.

Plutôt qu'à l'unité ou même à une *confédération*, c'est à une solidarité militaire et économique que font appel les dirigeants syriens dans le cadre du Croissant fertile. Dans la population, le sentiment national arabe est favorable à une telle solidarité, en particulier à l'égard des Jordaniens, considérés comme des Syriens du Sud, et en raison d'une certaine sensibilité à l'égard de la dynastie hachémite. Par contre, Palestiniens et Libanais — que l'on rend responsables des récentes difficultés dans la région — sont appréciés avec moins d'aménité.

La préparation intensive que s'impose l'armée syrienne depuis octobre 1973 obère lourdement l'économie du pays. Selon le *Military Balance*, les dépenses de défense ont absorbé près du quart du P.N.B. en 1977 (2). L'armée est omniprésente, et partout privilégiée : près du tiers des véhicules immatriculés dans le pays portent la plaque verte qui lui est réservée ; immeubles, terrains, entreprises sont réquisitionnés, de nouvelles usines lui appartenant sont créées chaque mois, dont les liens n'apparaissent pas toujours évidents avec les besoins de la défense nationale, tel le complexe d'embouteillage des eaux de Boukein ou le centre de production avicole de Sednaya. Les militaires s'octroient des libertés envers les directives ministérielles et les impératifs de la planification, en important du matériel contingenté ou en construisant dans des zones décrétées protégées. Pratiquement, la population tout entière est atteinte depuis sa jeunesse par la militarisation : les adolescents des écoles secondaires, revêtus d'uniformes pétrole ou kaki, subissent un entraînement hebdomadaire avant de passer près de trois ans sous les drapeaux. Avec deux cent cinquante mille militaires et presque autant de civils employés dans ses entreprises, il n'est pas de famille qui ne soit concernée d'une manière ou d'une autre par la défense nationale, au moins sous forme de salaires, d'accès à des coopératives d'approvisionnement, de commissions perçues au cours de l'exécution de travaux ou pour la conclusion de marchés.

Une armée omniprésente

ET dans les milieux où l'armée recrute moins facilement — bourgeoisie urbaine commerçante et villes centrales de Homs et Hama, — les Syriens se heurtent, à chaque instant, à sa présence : les services de renseignement (les fameuses *mokhabarat*) multiples, concurrents et imbriqués travaillent sans relâche dans l'ombre du pouvoir, déjouant des complots, démasquant des « saboteurs », contrôlant les agissements et la carrière du moindre citoyen ; ainsi, une nomination à l'université requiert-elle, avant tout diplôme ou qualification, l'aval des services de renseignement : ces services, lorsqu'ils dépendent du ministère de l'intérieur — d'ailleurs dirigé par un général depuis 1970, — sont aux mains d'un militaire, le commandant en chef de l'aviation, M. Nagi Jamil. Depuis l'intervention au Liban, décidée en fonction d'objectifs stratégiques propres aux militaires et en particulier aux minoritaires (druzes, chrétiens et surtout alaouites) qui peuplent les allées du pouvoir, l'armée a accru sa pression sur la vie publique, où les apparences de démocratie sont préservées : élections municipales en 1976, élections législatives en 1977 ou réunions du conseil des ministres. Elle accentue son contrôle des milieux intellectuels par des restrictions au droit de réunion et la censure : ainsi le film d'Omar Amiralay sur la vie d'un village de l'Euphrate après la réforme agraire, applaudi à Paris, n'est pas projeté à Damas ; un colloque prévu par le centre de politique étrangère de Paris et des universitaires syriens avorte brusquement en juin 1977 ; au journal *Tichrin*, Zakariyya Tamer, romancier populaire, s'est vu retirer sa page de commentaire hebdomadaire sans explication, au début de l'an dernier.

Une répression diversifiée s'exerce sur les catégories les plus variées de la population, frappant plutôt à gauche les contestataires de la politique économique et de l' « *infitah* » (l'ouverture au monde occidental, à l'instar de ce qui se passe en Egypte). Rarement, dans l'histoire de la Syrie indépendante, les emprisonnements sans jugement ont-ils été aussi nombreux (3), les pendaisons aussi fréquentes (4). Le régime militaire syrien n'en paraît que plus fragile, comme se plut à le souligner le président Sadate au lendemain de son expédition à Jérusalem. Au sein de l'armée, des remous agitent de jeunes officiers réticents à l'égard de la politique suivie au Liban et des arrestations seraient intervenues à la fin de 1976 (5). Même à l'intérieur de la puissante minorité alaouite, l'incertitude et la suspicion dominent (plusieurs dirigeants en vue ont été assassinés dans l'année 1977) (6). Devant ces failles, on ne peut que s'interroger sur les zones de soutien du président Assad dans la population syrienne.

Il n'était pas évident, en novembre 1970, que le Mouvement de redressement accédait au pouvoir avec le concours de la bourgeoisie commerçante. Exilée, appauvrie, honnie par les néo-baasistes alors à la tête du pays, celle-ci allait trouver un nouveau souffle, en Syrie comme dans l'ensemble du Proche-Orient arabe, après l'acceptation de la mission Rogers par l'Egypte en 1970 et la défaite palestinienne en Jordanie : l'heure de l' « ouverture », sous la houlette des Saoudiens, a sonné. Après la guerre d'octobre 1973 — le recul sur le terrain se transforme en gain diplomatique et financier, — son succès en Syrie devient éclatant. Une série de décrets présidentiels avait déjà débloqué en 1971 et 1972 les circuits financiers et les réseaux d'importation ; pour utiliser les millions de dollars déversés par les régimes conservateurs arabes et leur allié américain (7), les dirigeants syriens font appel à des intermédiaires nationaux, bourgeois d'Alep et de Damas ; la mise en œuvre des projets inscrits au budget de l'Etat (sextuplé entre 1970 et 1977) fait fleurir les cabinets d'entreprise et d'ingénierie ; même poussée dans le domaine du bâtiment et dans celui du commerce extérieur de gros qui prospère à la charnière des coopératives agricoles et du commerce de détail. Ainsi, alors que l'aristocratie foncière n'a pu remonter le courant de l'histoire, la bourgeoisie d'affaires s'est développée dès 1970, tissant ses liens avec l'appareil d'Etat : un pied dans un cabinet d'études, l'autre dans un cabinet ministériel, comme l'ancien ministre des affaires économiques, M. Mohamed Haidar ; ou encore distribuant les tâches au sein de la communauté familiale, en réanimant les réseaux traditionnels de dépendance clientéliste.

Selon la Banque mondiale, la Syrie a connu une croissance économique annuelle de 14 % de 1971 à 1975. Mais avec le boom économique, qui a directement servi quelques dizaines de milliardaires et leurs créatures au sein de l'administration, la *rashwa* (système des pots-de-vin) s'est répandue à tous les niveaux du commerce — jusqu'au détaillant — et dans tout le secteur tertiaire — jusqu'au simple planton ; à divers titres, des couches importantes de la population, de la grande bourgeoisie au semi-prolétariat urbain, participent d'un système dont ils sont à la fois les soutiens et les bénéficiaires. L'irruption de modes de consommation et d'aspirations occidentales contribue à éroder les solidarités communautaires traditionnelles : elle fait en même temps obstacle à la naissance d'une conscience de classe entre les différentes couches directement solidaires.

La classe ouvrière, considérée jusqu'en 1970 comme le p i l i e r du régime néo-baasiste socialisant, est numériquement faible (environ trente-cinq mille ouvriers à Damas) et divisée, en raison de la diversité de la taille des entreprises et selon la nature de l'employeur : Etat ou firme privée (8). L'écart entre les salaires du secteur public et celui du secteur privé alimente une fuite permanente des employés de l'Etat qui, après quelques années de formation, se voient offrir dans le privé des revenus doubles ou triples. Au sein de la fédération unique des syndicats, les intérêts corporatistes sont défendus concurremment avec les droits politiques et les options socialistes. D'une façon plus générale, la fédération estime que les salariés sont lésés par l'abandon des objectifs baasistes et proteste clairement contre le règne des intermédiaires improductifs, réclamant une gestion démocratisée des entreprises publiques.

Une société fractionnée

LES effectifs employés dans le secteur public demeurent inférieurs à ceux du privé (environ 60 %), tandis que la proportion de l'ensemble des salariés baisse par rapport au nombre des travailleurs indépendants. Le régime baasiste s'est construit sur une bureaucratie pléthorique, civile et militaire, issue des milieux populaires des villes et, surtout, comme la plupart des dirigeants, des campagnes. Cette classe de « cols blancs » s'est figée dans la routine, obsédée par la course aux diplômes, tandis que son sort se détériorait peu à peu. La masse salariale dans la fonction publique s'est lentement élevée, alors que, dans les grandes villes, les prix de détail passaient de l'indice 120 en 1970 (base 100 en 1962) à l'indice 210 en 1975. Les loyers ont quadruplé entre 1974 et 1976, atteignant en particulier les jeunes, déchirés par les contradictions entre le discours du régime et une réalité amère.

De ces couches intellectuelles montent les interrogations et les critiques les plus sévères à l'égard des dirigeants ; doté d'une incontestable intuition, le général Assad perçoit ce mécontentement, sans pour autant disposer d'informations chiffrées précises, et encore moins de prévisions statistiques fiables. Mais sa marge de manœuvre s'est singulièrement rétrécie — les caisses de l'Etat sont vidées par les dépenses militaires, le pourvoyeur saoudien s'est montré difficile en 1976 (9) — et sa réponse est exclusivement pragmatique, au coup par coup : primes, augmentations nominales, déblocage de centaines de postes pour absorber les promotions de diplômés... Entre les dirigeants et la masse des bureaucrates, la solidarité s'effrite peu à peu.

Le monde rural, dont sont issus la majorité des leaders syriens du Mouvement de redressement, avait accueilli avec espoir et soulagement le changement de régime en 1970, malgré la radicalisation de la réforme agraire à partir de 1965. Mais les anciens propriétaires latifundiaires ont disparu de la scène politique, les inégalités sociales et les obstacles au changement se sont paradoxalement consolidés à l'ombre du nouveau régime ; endettés auprès des anciens possédants ou des nouveaux intermédiaires commerciaux, les allocataires de terre sont renvoyés à leur traditionnelle position de salariés, et même de saisonniers. Ainsi, dans la Djezireh, riche province cotonnière et céréalière du Nord-Est, une nouvelle bourgeoisie foncière s'est-elle constituée, liée aux professions libérales et à la bureaucratie.

Talonnée par une croissance démographique exceptionnelle, contrainte à grossir les rangs des chômeurs urbains et même à émigrer vers les pays du Golfe (10), la petite paysannerie réclame la suppression des intermédiaires, fléau national, et l'octroi d'infrastructures scolaires, industrielles, sanitaires, routières correspondant à ce bien-être minimal qu'elle croit déjà répandu dans les villes (11). Partout, elle se sent oubliée, ou méprisée par des citadins fraîchement issus de ses rangs. Certes, le « rif » est plus lent encore et plus difficile à mettre en branle et à « socialiser » que la petite bourgeoisie urbaine, la protestation qui s'en élève accuse alternativement les commerçants, les militaires, les Damascènes, les baasistes ou, encore une fois, les Alaouites. Les clivages de classes sont ici occultés par la segmentation ethnique et religieuse : il est connu que la majorité des responsables syriens sont d'origine minoritaire, druze, ismaélienne, chrétienne, et surtout alaouite ; traditionnellement défavorisés par rapport à la majorité sunnite (70 %) du pays, ils ont trouvé dans la carrière des armes, dans l'enseignement et l'administration, l'occasion de saisir leur revanche. C'est par leur domination qu'on explique la décision du pouvoir d'intervenir, en 1976, aux côtés des chrétiens libanais ou, *a contrario*, l'hostilité des fiefs sunnites de Homs et de Hama face au projet constitutionnel de 1973.

La revivification même des réseaux traditionnels d'allégeance a quelque chose de déroutant au regard de la volonté modernisatrice des dirigeants : le Baas ne peut gagner une élection dans le djebel druze sans prendre parti dans le conflit ancestral entre Atrash et Asali ; et l'assiduité à la prière collective du vendredi d'une foule qui écoute en vibrant la *khutba* de l'iman lui contant la geste des premiers califes suggère un renouveau de la pratique religieuse, confirmé par l'influence des conservateurs musulmans que l'on appelle indistinctement « les frères » (musulmans). Mais en l'absence d'un fonctionnement démocratique et d'un débat public qui poserait les véritables problèmes de la société syrienne, le langage religieux est, avec celui du terrorisme (12), le seul à exprimer la revendication du petit peuple des villes et des ruraux en voie de prolétarisation. Quand le discours officiel se refuse à traduire les contradictions et les blocages de la société, en dépit de sa terminologie socialisante et même marxisante, les vieux concepts spécifiques à la région — famille, clan, communauté ethnique, religieuse, etc. — restent des arguments valables auprès des masses.

Finalement, celles-ci demeurent plus sensibles aux slogans unitaires arabes mis en avant par les dirigeants et à leur prise en charge autoritaire de la question nationale palestinienne qu'aux problèmes de l'orientation démocratique et socialiste du pays. C'est pourquoi les questions arabes, à l'heure des tentatives diplomatiques égyptiennes, pourraient servir de *révélateur* et de *point d'achoppement* au régime militaire en place.

(1) Cf. le rapport du Conseil économique et social à l'Assemblée générale de l'ONU, A/32/204, 11 octobre 1977 : le chiffre de la population expulsée du Golan est de 89 533 personnes, non comprise la ville de Kuneitra qui comptait 18 000 habitants au recensement de 1960.

(2) Pour 1977, 3 930 millions de livres syriennes (L.S.), soit 1 070 millions de dollars, d'après *The Military Balance* 1976-1977 publié par l'Institut international d'études stratégiques de Londres.

(3) Deux chiffres parmi d'autres : l'*International Herald Tribune* du 3 avril 1976 fait état de l'arrestation de deux cents baasistes partisans du général Jedid. Reuter, le 22 avril 1977, annonce la mise en liberté de deux cent trente-cinq prisonniers détenus depuis deux ans sans jugement.

(4) Sept pendaisons ont été annoncées officiellement entre le 27 septembre 1976 et le 13 juin 1977.

(5) Selon la Voix de la Syrie arabe, émettant de Bagdad le 22 décembre 1976, une centaine de jeunes officiers auraient été arrêtés.

(6) Officiellement six, entre le 17 octobre 1976 et le 19 juin 1977.

(7) L'aide annuelle des pays pétroliers se montait à un milliard de dollars par an, dont sept cents millions au titre de l'effort de guerre depuis le « sommet » arabe de Rabat (1974). L'aide occidentale a été de 540 millions de dollars en 1976 (*Arab Report and Record*, bimensuel, Londres). Les revenus extérieurs devaient financer le quart (1,2 milliard de dollars) des dépenses du pays et 35 % des investissements du plan pour 1976-1980 (rapport de la Banque centrale de Syrie, avril 1977).

(8) Voir à ce sujet : E. Longuenesse, *La classe ouvrière syrienne, une classe en formation*, Paris, E.H.E.S.S., 1977.

(9) Le ministre des affaires étrangères syrien chiffre le coût de l'intervention au Liban à 80 millions de dollars par mois (24 août 1977). L'aide arabe a commencé à baisser en septembre 1975. Elle n'a été que de 150 millions de dollars en 1976, plus 270 millions d'investissements privés (contre 743 en 1975). Les revenus du pipe-line venant d'Irak (127 millions de dollars par an) ont été suspendus en avril 1976. Le budget de 1977 et le plan pour 1976-1980, publiés au printemps 1977, ont subi une amputation du tiers.

(10) Cf. *Population*, t. 31, n° 6, novembre 1976. Le taux de natalité national est de 47 pour mille, mais il est supérieur à 55 pour mille dans les campagnes. Les migrants de la Djezireh deviennent militaires ou fonctionnaires à Damas, maçons et même conducteurs de travaux dans les pays du Golfe. Néanmoins, l'accroissement net de cette province fut de 14 % entre 1970 et 1975 (*Statistical Abstract*, Damas, 1976).

(11) Un colloque sur les problèmes agricoles organisé à Damas en février 1977 par la Fédération des syndicats agricoles fit une large place à ces revendications.

(12) Selon l'A.F.P., U.P.I. et Reuter, douze attentats à la bombe ont été recensés à Alep et à Damas du 26 septembre 1976 au 1er octobre 1977.

BIBLIOGRAPHIE

SOUS ISRAEL, LA PALESTINE. — Ilan Halévi

Le Sycomore, 72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris, 1978, 247 pages, 38 F.

Ilan Halévi donne la parole aux Palestiniens de l'intérieur, Arabes israéliens ou habitants de la Cisjordanie occupée, qui « *sont restés accrochés à leur terre* » et « *ont vécu la transformation de leur propre pays en pays étranger* ». Tous témoignent de manière très concrète des difficultés que leur cause une politique visant à évincer les Arabes de la terre et à les tenir à l'écart des principales institutions.

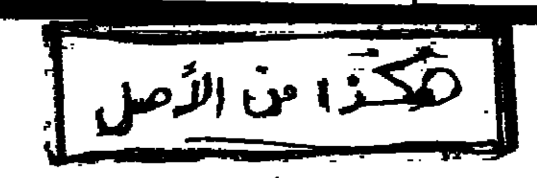
Dans la seconde partie de son livre, intitulée « Cent ans de colonisation », l'auteur s'efforce de démontrer que l'application du projet sioniste et la création de l'Etat juif allaient nécessairement porter tort aux populations non juives de la Palestine, incitées dès lors à se révolter : en ce sens, le sionisme portait en lui, dès le début, les germes de la violence. Ce bilan critique de la colonisation juive en Palestine s'appuie sur des faits historiques souvent tus mais qui n'ont jamais pu être niés, et sur des textes et déclarations émanant des plus éminentes personnalités sionistes depuis un siècle. Son principal mérite est de montrer la continuité d'une politique où le pragmatisme l'emporte sur les meilleures intentions proclamées.

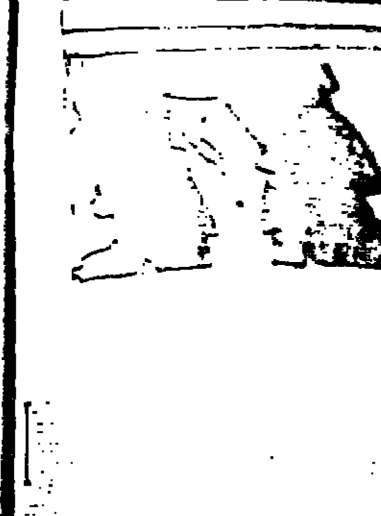
M. P.

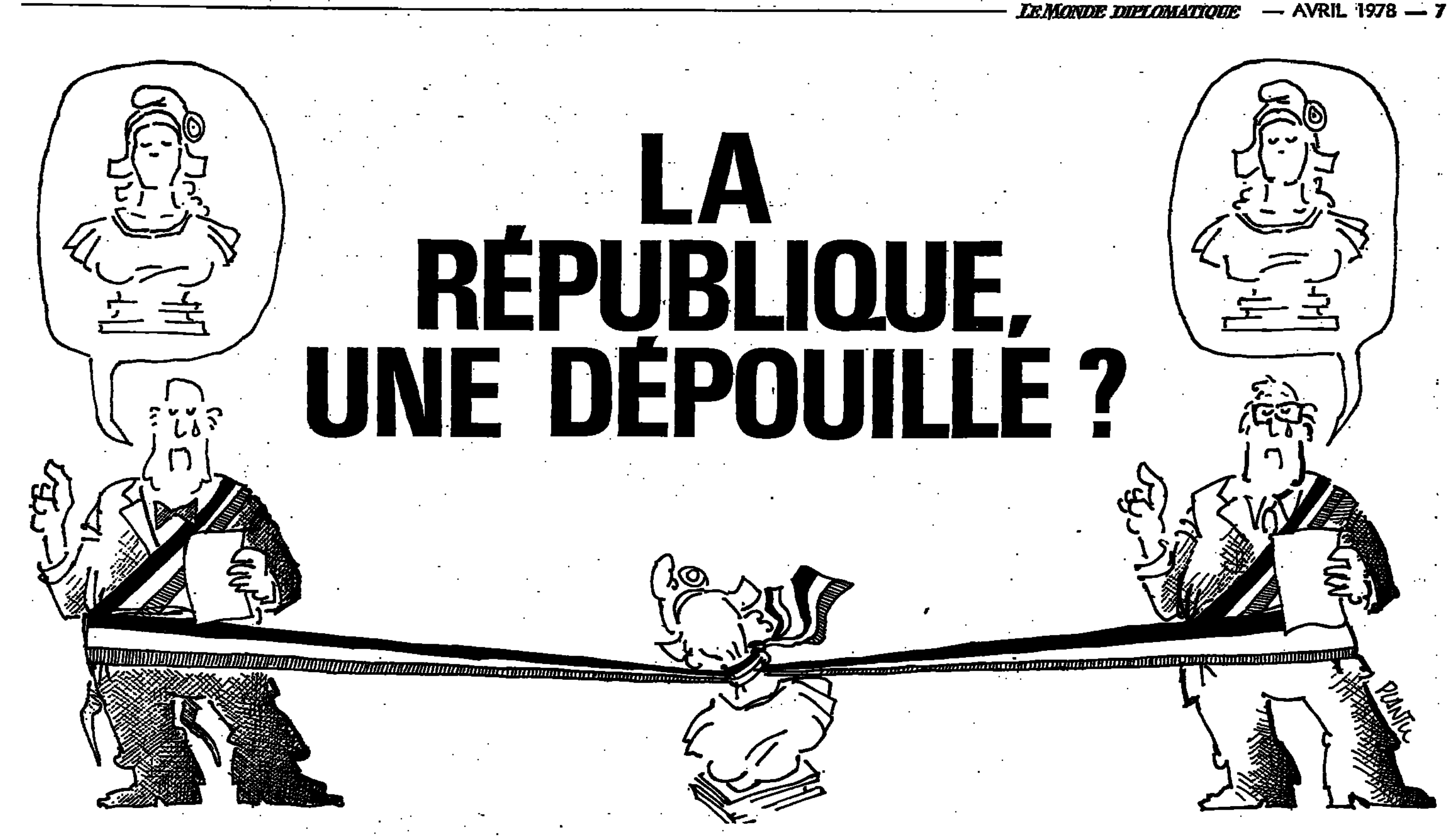
• LA SYRIE, par Philippe Rondot : voici le précis idéal, pour qui veut acquérir une connaissance rapide de la Syrie, de son histoire et ses institutions dans leur rapport à l'actualité. Une présentation de l'économie, des choix actuels en matière de développement et de politique régionale, face aux problèmes du monde arabe, complètent intelligemment ce tableau. (Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1978, 126 pages, 9,60 F).

Calendrier des fêtes nationales

16-30 AVRIL		
16	DANEMARK	Fête nationale
17	SYRIE	Fête nationale
19	SIERRA-LEONE	Fête nationale
26	TANZANIE	Fête nationale
27	TOGO	Fête nationale
29	JAPON	Fête de l'indépend.
30	PAYS-BAS	Fête nationale
1er-15 MAI		
9	TCHECOSLOV.	Anniv. de la libérat.
11	ISRAEL	Fête nationale
14	PARAGUAY	Fête de l'indépend.







LA RÉPUBLIQUE, UNE DÉPOUILLE ?

Enquête de MAURICE T. MASCHINO

IL n'est pas de politique sans morale. Qu'on l'observe ou qu'on la viole. Ostensiblement ou hypocritement. Revaloriser le SMIC, réduire les inégalités, élaborer une législation fiscale plus équitable, transformer le rôle des travailleurs dans l'entreprise, permettre à tous les jeunes qui le désirent de poursuivre leurs études — autant d'objectifs qui ne sont pas seulement d'ordre économique ou politique. Qui ont aussi une dimension éthique.

Pourtant, quand on demande à des dirigeants, des intellectuels ou des militants de quelle façon ils concilient dans leur vie quotidienne les exigences morales et les contraintes du combat ou de la réussite politiques, on provoque une sorte de surprise amusée. Comme si on les interrogeait sur la mythologie grecque ou le sexe des anges. Comme si la morale se confondait avec un catalogue d'interdits ou le catéchisme de leur enfance, abandonné dans quelque recoin poussiéreux de la mémoire.

Cent fois, au cours de cette enquête, il nous a été donné de le constater. Yves Lacoste déplore en souriant *« la faiblesse de (ses) réactions morales »*; Yves Guéna, nostalgique, se souvient de la question qu'il eut à traiter à son « bac philo » *(« Qu'est-ce que la vérité? »)*; Henri Lefebvre se croit revenu en terminale : se méfiant des *« déclarations humanistes »* et de tous ceux qu'avec Nietzche il considère comme des *« hallucinés de l'arrière-monde »*, il préfère que la morale (qu'il assimile à la *« pratique de la démocratie »*) soit *« morale sans l'avouer »*.

A gauche, à droite, on s'étonne, on regrette de n'avoir rien à dire. De n'avoir pas le temps de *dire* (François Mitterrand). Ou d'avoir tant à réfléchir pour *dire* qu'on hésite : *« L'interview, c'est payé ? »*, s'inquiète un universitaire, ex-dirigeant de la Gauche prolétarienne. Chez presque tous, la morale a mauvaise presse. Est-ce d'avoir été si longtemps monopolisée par une bourgeoisie qui la bafoue allégrement ? Elle fait « vieux jeu » et nos questions, « rétrogrades », inspirées d'un « libéralisme » éminemment suspect, d'un « humanisme » archaïque — qu'on n'ose pas dire « petit-bourgeois ». Accepte-t-on de répondre, on s'excuse, d'un sourire, d'un soupir, de parler *« de ce qu'il faut bien appeler les grands principes »*.

Mais quiconque les oublie — l'histoire le prouve — compromet la finalité de son action ; se moque-t-on des valeurs qu'on proclame (la liberté, l'intérêt général), on en propage d'autres. Qui, peu à peu, infectent et désagrègent le corps social.

Chasse gardée

PLUS que toute autre forme de gouvernement, la démocratie dépérit quand les dirigeants (et, à leur suite, l'ensemble des citoyens) renoncent à toute préoccupation éthique. La « *vertu* » vient-elle à disparaître, écrit Montesquieu, *« l'ambition entre dans les cœurs qui peuvent la recevoir et la cupidité entre dans tous. Les désirs changent d'objets : ce qu'on aimait on ne l'aime plus, on était libre avec les lois, on veut être libre contre elles ; (...) ce qui était maxime on l'appelle rigueur, ce qui était règle on l'appelle gêne (...). Le trésor public devient le patrimoine des particuliers. La république est une dépouille ; et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous »* (1).

Propos d'une singulière actualité. Ils illustrent le mal qui ronge, tel un cancer, les démocraties occidentales : un déclin rapide des valeurs, qu'accompagne — inévitablement — une perversion de l'action politique; privée de son « *ressort* », elle dégénère. Elle cesse, à la lettre, d'être politique — d'avoir pour principe et pour fin l'intérêt de la cité — et s'épuise en luttes partisanes ; ne connaissant d'autre logique que celle des rapports de force, elle n'a qu'un objectif : la conquête ou la conservation du pouvoir.

Dès lors, oublieuse du bien public, la politique devient une activité autonome, coupée du corps social, et se retourne contre lui. Des citoyens, qu'elle manipule, elle fait des spectateurs souvent désabusés qui, faute de mieux, comptent les coups. Chasse gardée de quelques grands fauves qui s'entre-déchirent et d'innombrables petits carnassiers qui se disputent les restes — ceux que Bernanos appelle *« les petits mufles de la génération réaliste »*, — elle est le lieu par excellence où s'entremêlent les intrigues, les complots et les coups bas.

Privée de toute dimension éthique et sociétale, la politique trouve aujourd'hui en elle-même sa propre fin. Ce qui est aussi la meilleure façon d'en finir avec la « *vertu* », le souci du bien commun — et la démocratie.

Chocolats fourrés et chèques barrés

« POUR réussir en affaires (en politique ?) constatait déjà Chateaubriand, *il ne s'agit pas de gagner des qualités, il suffit d'en perdre. »* Au nom du « réalisme », de *« la prééminence de la cause, c'est-à-dire de la nation »* (Y. Guéna) ou des « lois objectives » de l'histoire, il n'est pas d'acte, en effet — calomnies, mensonges, trucages, détournements de fonds, usage de faux, — qu'on s'interdise. Pas de procédés qu'on récuse. Ni de principes qu'on ne tourne en dérision.

« J'ai connu autrefois un grand nombre de personnes qui sont actuellement au pouvoir ou dans l'opposition socialiste, raconte le professeur Paul Milliez. *La vie d'abord, puis leur désir d'arriver les ont conduites à avoir des attitudes politiques et donc des attitudes morales différentes de celles qui étaient les leurs dans leur jeunesse. »*

« Je ne crois pas qu'on puisse gouverner sans être quelquefois en marge de la morale », observe Y. Guéna qui, s'appuyant sur *« certains auteurs »*, estime que *« des hommes investis de responsabilités considérables »* et, par là même, *« tellement en dehors du commun »*, ne sont pas *« soumis aux mêmes règles de conduite qu'un individu quelconque. »*

Ni aux mêmes règles de calcul. Ministre des P.T.T. en 1966, M. Y. Guéna reçut d'un haut fonctionnaire de son administration, M. Henri Jannès, maints rapports accablants, confirmés par une commission d'enquête parlementaire : en dix ans, des expertises de complaisance avaient coûté au budget de l'Etat 40 milliards de francs. Inculpé de diffamation envers un membre du gouvernement, M. H. Jannès bénéficia d'un non-lieu (2).

Demi-hommage à la vertu ? Ou reconnaissance de la toute-puissance de l'argent, vraie mesure du pouvoir ? *« Tout s'achète, tout se paie »*, constate Bertrand Renouvin. Et Montesquieu : *« Il ne faudra pas s'étonner si l'on voit les suffrages se donner pour de l'argent (3). »*

Ni l'argent permettre de briguer une charge. *« Si vous n'avez pas 250 000 francs — c'est le prix moyen d'une campagne dans le cadre d'un arrondissement, — si vous êtes un isolé, qui va vous aider ? »* demande le sénateur Henri Caillavet. Où trouver les 500 000 francs que réclame M. Michel Bongrand, spécialiste en publicité politique, pour financer *« les phases de notoriété »* indispensables à un candidat qui se croit un destin national (4) ? Ou les 15 millions investis par le R.P.R. dans la région parisienne (pour le seul meeting de la porte de Pantin : cinq cent mille affiches, trois millions de tracts, cinquante-sept trains spéciaux, mille cars) (5) ?

A moins de disposer d'une fortune personnelle — *« M. Marcel Dassault (...) dépensera dans l'Oise entre (...) 1,5 milliard et 2 milliards d'anciens francs* (6) » — il ne reste qu'une solution : tendre la main.

Tels les candidats de l'U.D.F. qui, *« reçus les uns après les autres à l'Hôtel Matignon par les collaborateurs du premier ministre »*, en repartent avec une enveloppe de 10 000 francs (7). *« La plupart des parlementaires sont honnêtes »*, commente M. Jean Lecanuet.

D'autres s'adressent aux banques ou sollicitent un groupe industriel. Dont ils deviennent les hommes liges. Et qu'ils rembourseront par des propositions de lois appropriées, des votes sur mesure ou des interventions à point nommé.

Les « petites astuces »

CE qui ne les empêche pas, s'ils participent déjà au pouvoir, ne serait-ce qu'à l'échelon municipal, d'exploiter sans scrupule les possibilités qu'il offre : travaux d'urbanisme confiés à un entrepreneur complaisant, qui majore les factures, études de marché fictives.

« Certains de nos camarades travaillent dans des municipalités de gauche, dit M. B. Renouvin ; *nous savons donc de source sûre que des contrats sont conclus avec certains bureaux, certaines entreprises plutôt qu'avec d'autres, même s'ils sont plus chers. J'ai vu le cas à Epinal : le maire socialiste a arraché au conseil municipal une décision anti-économique, mais qui favorisait son parti ; il s'agissait d'un contrat avec un bureau d'étude de Lille — dont le maire, P. Mauroy, est également socialiste... Ces pratiques sont générales. »*

Elles sont aussi multiformes : adjudication d'un marché ou attribution d'un logement, construction d'une piscine olympique dans une région désolée, ouverture d'une école de haute montagne dans un pays pauvre en rochers, envol d'un colis de friandises aux personnes âgées ou assistées. Ainsi, une lectrice du *Monde* a-t-elle reçu *« de la dixième section du bureau d'aide sociale de Paris un document daté du 20 février 1978 qui l'invitait à* « venir retirer une boîte de chocolats » *le jour qui lui conviendrait, de 10 heures à 12 heures ou de 14 heures à 16 heures »*, excepté les samedis, dimanches et jours fériés (8) ».

Chocolats glacés, esquimaux — et chèques barrés : *« Monsieur le maire et cher ami,* écrit M. Marcel Dassault à l'un des notables de son département, *faisant suite à notre récente conversation, je vous fais adresser dix colis supplémentaires et vous prie de trouver ci-inclus un chèque de 70 000 francs représentant ma participation à la réfection de vos chemins vicinaux... P.J. chèque barré sur la Banque nationale de Paris n° 4 366 871 compte 8346 à l'ordre de la commune »*.

Suit une deuxième lettre, accompagnée d'un chèque de 40 000 francs, n° 4 366 848. « *Gageons,* commente *le Monde* du 9 mars qui publie ces documents, *que sur sa lancée M. Dassault a trouvé le temps d'écrire, entre le chèque 4 366 848 et le chèque 4 366 871, à quelques autres maires de son département.* »

Industriel, ministre ou député, on privilégie sa clientèle : *« Ce que j'ai pu obtenir pour Ussel et sa région, j'ai préféré l'obtenir avant les élections* (9) », explique M. J. Chirac. *« Il y a des petites astuces dans le gouvernement des hommes,* ajoute M. Y. Guéna. *C'est comme ça et ça marche. Il est probable qu'un député de la majorité essaiera d'obtenir quelques subventions supplémentaires, mais c'est un phénomène tout à fait marginal. »*

Les marges, en tout cas, sont bien remplies. A l'aide notamment de ces « *petites astuces* » qui, dans les deux premiers mois de l'année en cours, auraient coûté plus de 1 milliard de francs (10) : crédits pour la construction d'un collège à Auxerre (circonscription de M. J.-P. Soisson), à Pont-Audemer (M. L. Poniatowski), subventions à certaines communes du Loiret (M. Doufflagues, député R.P.R.), à Pithiviers, *« où plus de deux cent cinquante dossiers de subventions ont été réglés »* (lettre de Mme Chantal Brunel, du cabinet du ministre de l'intérieur, aux maires de la région), à l'Alsace (4 millions, M. A. Bord) (11).

(Lire la suite page 8.)

(1) *L'Esprit des lois* (VIII, 2), *Œuvres complètes*, Gallimard, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1949.
(2) Cf. *Allô ! défense*, 12, rue d'Hauteville, 75010 Paris, n° 27, juin 1976.
(3) Montesquieu, *op. cit.*
(4) « Devis à la campagne », *le Canard enchaîné*, 8 février 1978.
(5) *Le Matin*, 8 février 1978.
(6) *Le Canard enchaîné*, 8 février 1978.
(7) « Un prix inacceptable », *le Monde*, 26 février 1978.
(8) *Le Monde*, 9 mars 1978.
(9) *J. Chirac ou la République des cadets*, ouvrage rédigé par trois enseignants de la Faculté de droit de Paris, Presses de la Cité, 1972. Cf. également ce propos de J. Chirac : « *Pourquoi donnerions-nous satisfaction à des gens qui, de toute façon, ne voteront pas pour nous ?* », cité par E.N. Suleiman, *les Hauts fonctionnaires et la Politique*, le Seuil, Paris, 1976, 238 pages.
(10) « *Cette pluie d'or qui tombe des ministères* », *le Canard enchaîné*, 22 février 1978.
(11) Nous empruntons ces informations à l'article précédemment cité du *Canard enchaîné*.

Ont participé à cette enquête :

- — Paul Blanquard, dominicain, journaliste.
- — Claude Bourdet, journaliste.
- — Henri Caillavet, sénateur (Gauche démocratique).
- — François Châtelet, philosophe.
- — Jean-Toussaint Desanti, philosophe.
- — André Gorz, journaliste.
- — Yves Guéna, R.P.R.
- — Jacques Julliard, historien.
- — Bernard Kouchner, médecin.
- — Yves Lacoste, géographe.
- — Docteur Tony Laîné, psychiatre.
- — Jean Lecanuet, C.D.S.
- — Henri Lefèbvre, philosophe.
- — Roland Leroy, directeur de l'Humanité.
- — Paul Milliez, professeur agrégé de médecine.
- — Docteur Claude Olievenstein, psychiatre, directeur du centre médical Marmottan.
- — Bertrand Renouvin, directeur politique du bi-mensuel Royaliste.
- — Amiral Antoine Sanguinetti.
- — Anne Zelensky, enseignante.

Scandales médiocres et dangereux

NON moins précieuse est l'infrastructure matérielle dont les hommes en place se servent comme de leur propriété personnelle : voitures officielles, mises par les municipalités des grandes villes à la disposition des membres de leur parti, téléphone, facilités postales : *« Un député m'expliquait dernièrement — et en était tout heureux — qu'il venait d'envoyer une lettre à chacun des électeurs potentiels — cent mille — de la circonscription dans laquelle il se présente,* dit l'amiral Antoine Sanguinetti. *Postée par le service du courrier de l'Assemblée nationale, cette lettre coûte 100 000 francs à la collectivité.*

Mais l'exemple vient de haut : feuille électorale du parti giscardien, *l'Exemple* — justement — a obtenu les mêmes avantages fiscaux qu'un véritable journal (12).

Pillage du trésor public, appropriation des biens de l'Etat, trafics de toute sorte, achat des hommes, enfin : il n'est pas rare qu'un candidat — qu'il s'agisse des cantonales, des municipales ou des présidentielles — se présente, se retire ou tarde à s'effacer à seule fin d'obtenir un avantage financier.

« Entre les deux tours, on négocie. Et pas seulement sur un programme, explique M. B. Renouvin. *Lors des municipales, on nous a proposé d'acheter nos désistements ; en échange, on nous offrait des locaux gratuits. Mais on peut également se voir offrir le règlement d'une dette, un appartement ou, plus simplement, une liasse de billets.*

» C'est la règle du jeu — une règle que tout le monde accepte. Finalement, on considère que les électeurs sont autant de voix qu'on peut acheter. Quand on vous propose 40 ou 50 millions pour un désistement, c'est qu'on estime que vos voix vous appartiennent, qu'on peut vous les payer un certain prix. »

Même constat chez le sénateur H. Caillavet :

« Je sais d'expérience que certaines personnes ne sont pas candidates parce qu'on leur demande, moyennant finances ou quelque autre avantage, de s'abstenir ; et j'ai connu des hommes qui posaient leur candidature parce qu'ils savaient qu'on leur demanderait de renoncer et que cette demande serait pour eux une source de profits. »

Sans doute la période électorale est-elle propice à ces marchandages ; mais, loin de constituer une exception, elle est précisément l'occasion qui permet aux mœurs habituelles de se manifester avec plus d'éclat. Tel un agent chimique, elle « précipite » des réactions qui, à d'autres moments, sont plus discrètes, mais constantes ; elle révèle, quasiment au grand jour, ce qui se trame quotidiennement à l'ombre et à la faveur du pouvoir.

Députés qui remettent à leur chauffeur ou à leur femme, promue « assistante », l'indemnité particulière qu'ils reçoivent pour rémunérer un éventuel collaborateur — une indemnité, précise le sénateur H. Caillavet, qui s'élève à 4 000 francs par mois ; pilotes d'essai militaires qui *« trouvent sur le siège de leur voiture une enveloppe bien garnie »* (amiral A. Sanguinetti) ; hauts fonctionnaires qui négocient des ventes d'armes à l'étranger et perçoivent une commission de 4 % : *« C'est l'usage. A ce point qu'il y a des gens qui ne s'occupent, pour ne pas trop compromettre l'administration, que du versement des pots-de-vin. Il y en a énormément qui « touchent », je le tiens pour acquis »* (amiral A. Sanguinetti) ; hauts dignitaires — *« Je les connais, je sais comment ça s'est passé »* (M. P. Milliez) — qui, en reconnaissance d'une attitude libérale lors de l'accession à l'indépendance d'anciens protectorats, ont reçu *« des sommes considérables »* : les exemples sont innombrables d'hommes politiques qui profitent de leur position pour réaliser de substantiels bénéfices.

Qu'il y en ait toujours eu, c'est probable. Mais à ce point, et dans de pareilles proportions, voilà qui est nouveau. Et propre à la Vᵉ République. Sans en discerner exactement les causes, l'ancien ministre Christian Fouchet était frappé de l'ampleur du phénomène :

« Les grands scandales de la IIIᵉ République ne mettaient pas en cause les règles morales, non écrites, bien évidemment, mais intangibles ; car le pouvoir politique qui avait secrété ces affaires les stigmatisait. Pour être plus médiocres, les scandales actuels sont plus dangereux encore ; au lieu d'être opérée chirurgicalement, comme une tumeur, il semble que la corruption soit traitée comme une composante normale, inévitable, que l'on voit se propager » (13).

Normale, en effet puisque de marginale et étroitement circonscrite, elle s'est généralisée et surtout, institutionnalisée : loin d'être contraire aux lois, elle en est devenue le fondement et, par une sorte de renversement absolu, elle s'est elle-même légalisée.

Si bien que, au moment même où elle risquait de jeter le plus grand discrédit sur les hommes publics, elle a, comme par enchantement, disparu : dès lors que les lois sont ainsi faites qu'elles permettent les opérations les plus fructueuses (exonérations fiscales : une société sur deux ne paie pas d'impôts, avoir fiscal) et que le dérèglement devient la règle, il n'est plus de fraude, plus de vol, plus de spéculation... Si *« la grande habileté du diable,* comme dit l'abbé Mugnier, *c'est de faire croire qu'il n'existe pas »*, celle du régime — qui est moins grande — est de faire passer pour des mesures de saine gestion des dispositions qui relèvent, en fait, du racket pur et simple. Ou, selon le mot de Claude Bourdet, du *« self service »* :

« Un exemple parmi d'autres en est la loi foncière de 1967, dont l'article 19 a été précisément rédigé de manière à permettre à certaines sociétés d'annexer une partie du domaine public boisé des environs de Paris pour y effectuer des constructions au détriment des espaces verts protégés, mais au profit des privilégiés pouvant acquérir des logements chers : opérations éminemment rentables pour les sociétés en question (14) ».

Comme furent rentables l'achat à bas prix et la revente dix fois plus cher d'une centaine d'hectares près de Trappes, à l'endroit même où devait être construite la ville nouvelle : un groupe financier *« très proche du régime »* avait été prévenu de la décision (15).

« Self service »

PLUS récente, l'affaire Dassault. La fraude fiscale s'élève-t-elle à 15 milliards de francs (montant du redressement que l'industrie déclare avoir payé), à 39 millions (comme le reconnaît la direction de l'entreprise), à 170 millions, comme l'affirme *le Point*, à 500 millions, comme l'estime *le Monde ?* Peu importe : le 8 juin 1977, rappelle M. Olivier Guichard, *« le gouvernement annonce son intention de prendre une participation d'un tiers dans le capital du groupe Dassault, et notamment de transformer en parts du capital les avances non remboursées consenties par l'Etat »* (16).

Qui vole un œuf vole un bœuf ; mais, ajoute M. J.-C. Colli, *« il vaut mieux apparemment voler des bœufs et par troupeaux entiers »* (17) puisque, par une *« petite astuce »* juridique et parfaitement légale, le vol devient cadeau.

Réciproquement — une largesse en appelle une autre, — le « self service » fait la fortune des politiques : étroitement liés aux hommes d'affaires, les dirigeants réalisent, eux aussi, d'énormes profits.

Il suffit que l'un d'eux, par exemple, laisse entendre que le Pinay pourrait être imposé ; immédiatement répercutée par l'intermédiaire d'agents financiers aussi honorablement connus que rémunérés, l' « information » provoque une baisse des titres. Qu'on se dépêche de racheter. Et que, quinze jours plus tard, quand ils remontent en flèche, toute inquiétude apaisée, on revend. Bénéfice net : quelques milliards, qu'on place à Honkong, à Singapour ou en Suisse.

Dernier exemple : l'emprunt Giscard 1973. Indexé sur l'unité de compte européenne, il semble offrir toute garantie aux porteurs ; mais la position du franc à l'égard du « serpent monétaire » dépend du jeu politique. Ce qui permet *« toutes les spéculations sur la valeur du capital ; comme celle-ci évolue en fonction de la position du franc, il suffit de connaître à l'avance les décisions de la Rue de Rivoli pour faire de fructueuses opérations en Bourse* (18). »

Ainsi la confusion est telle entre le monde politique et le monde de l'argent qu'il n'est plus de distinction possible entre *le tien* et *le mien, le* bien public et le bien privé ; la politique est devenue une affaire, le pouvoir *« s'est mis au service des spéculateurs »* (C. Bourdet).

Bien mieux : grâce à *« l'alliance de l'appareil politico-administratif et des grandes entreprises* (19) », la solidarité des intérêts politiques et financiers, l'interchangeabilité des rôles — passage à la tête des ministères d'un nombre important de banquiers et de P.-D. G., présence à la direction des grands groupes d'anciens ou futurs ministres ou présidents, — le pouvoir a pris lui-même en charge l'organisation en grand de la spéculation. Principal dilapidateur des richesses de la nation, ce n'est pas au diable, mais à l'argent qu'il a vendu son âme.

L'indispensable rigueur du discours

COMME toujours en pareil cas, le voleur crie au voleur et se proclame honnête homme. Soucieux du bien public. Préoccupé de l'intérêt de la nation — qui est une grande nation. Relisons Montesquieu :

« Pour que le peuple ne voie pas leurs ambitions [ceux à qui il se confie] ne lui parlent que de sa grandeur » (20).

De Gaulle : *« C'est grand, c'est beau, c'est généreux, la France »*. M. V. Giscard d'Estaing : *« Voici l'Europe, qui s'unira, et où la France ne doit pas être dominée. Et puis voici la France, venue de si loin, la France des champs de bataille... (21) »* M. Alexandre Sanguinetti : la France a *« la civilisation la plus originale de l'Europe »* (22).

Honneur et patrie, justice et progrès, égalité, droits de l'homme et émancipation de la femme, aide au tiers-monde : le régime et, plus généralement, la classe politique se plaisent à célébrer les grands principes.

Heureux les doux : il faut *« mener une campagne loyale, digne, respectant (toutes) les opinions »*, recommande M. R. Barre (23) ; heureux les purs : *« Nous resterons parfaitement loyaux à l'égard de la majorité »*, promet M. J. Chirac (24) ; la paix soit aux innocents : *« Nous sommes de bonne foi »*, assure G. Marchais (25). Et chacun, la main sur le cœur, la Bible ou *le Capital*, de jurer qu'il parle *« franchement »* (M. G. Marchais), joue *« cartes sur table »* (M. Poniatowski), gouverne *« sans mentir »* (M. V. Giscard d'Estaing), a *« la passion de la vérité »* (M. R. Barre), que son *« premier devoir est de (la) dire »* (M. F. Mitterrand) (26).

Belles oranges

BEAUX discours. Disent-ils la vérité qu'ils prétendent dire ?

Ecoutons par exemple M. R. Barre : *« Je n'ai pas l'intention de polémiquer »*, déclare-t-il. Que serait-ce s'il l'avait ! Car, sans transition, il enchaîne sur *« l'engrenage fatal »* — *« le suicide collectif »* — qu'entraînerait pour le pays une victoire de la gauche, et ironise sur *« le leader moribond »* de cette gauche également *« moribonde »* (27). Entraîné par sa *« passion de la vérité »*, il prédit *« au minimum un doublement des impôts »*... à propos d'un programme qui ne sera publié que le lendemain, en se fondant sur une note que son cabinet lui a préparée huit jours auparavant, et en oubliant, quand il additionne les dépenses, de comptabiliser les recettes (28).

Son ministre du travail a la même *« loyauté »*. Déjà, au début de l'année dernière, il annonce que *« la période la plus difficile pour l'emploi est derrière nous »* (29) (ce qu'affirme dès 1975 M. J. Chirac, qui, des hauteurs ministérielles où il se trouve à l'époque, a la chance d'apercevoir *« la sortie du tunnel »*) ; en février 1978, M. Christian Beullac persiste : les statistiques font apparaître *« une baisse du chômage pour le cinquième mois consécutif »* (30).

Ce qui est faux. Car, même si l'on attend quinze jours pour enregistrer les demandes déposées dans les bureaux de l'A.N.P.E. et qu'on se hâte d'épurer le fichier en rayant des listes les demandeurs irréguliers, on ne constate pas de baisse : *« S'agissant de l'effectif des demandeurs d'emploi en fin de mois et sur la base des informations disponibles, on doit dire que, toutes corrections faites, il est resté stationnaire entre fin décembre 1977 et fin janvier 1978 »* (M. E. Malinvaud, directeur de l'I.N.S.E.E.) (31).

Mensonges de circonstance ? *« En période électorale,* dit M. Y. Guéna, *le tout est une question de présentation. Comme au marché. Si votre voisin clame qu'il vend de belles oranges, vous n'allez quand même pas dire aux clients que les vôtres sont moins belles. Alors ce n'est pas un mensonge. »* Etrange arithmétique, pour qui un mensonge, multiplié par d'autres mensonges, produit une vérité.

Il est vrai (si l'on peut dire) que M. Guéna appelle *« vérité » « la façon propre à chacun de présenter la réalité »*. On peut donc voir dans ce qu'il refuse d'appeler une duperie un mensonge généralisé : quel que soit le moment, les oranges sont toujours belles. Avant les élections. Et après, c'est-à-dire avant les suivantes : la campagne électorale est permanente.

M. Y. Guéna en convient presque : *« Au niveau de la conduite des peuples et de la raison d'Etat, on a le droit parfois dans l'intérêt de la collectivité de ne pas dire toute la vérité ; c'est un art, car il ne faut pas non plus être pris la main dans le sac. »*

D'ailleurs, ajoute notre interlocuteur, *« les Français sont un peuple heureux, un peuple qui connaît le bien-être »*. Bien-être à bon compte : 56 % des salariés gagnent en 1976 entre 1 750 F et 2 500 F par mois, 10 % (dans le secteur privé) reçoivent moins de 1 333 F, et plus de deux millions de personnes âgées sont « heureuses » avec 24,65 F par jour au 1ᵉʳ juillet 1977 (32).

« On nous reproche, ajoute le porte-parole du R.P.R., qui s'indigne de cette *« caricature »*, *d'avoir travaillé principalement pour les riches et les monopoles, d'avoir creusé l'écart entre les riches et les pauvres. C'est faux »*. C'est vrai : en fait de *« réduction des inégalités »* (M. Giscard d'Estaing), l'écart entre les salaires nets est aujourd'hui le même qu'il y a vingt ans ; par contre, *« le nombre d'exonérations et d'abattements fiscaux s'élargit d'année en année »* (33). Ce qui ne peut évidemment favoriser que les 10 % de ménages qui possèdent la moitié du total des fortunes, au détriment des 33 % qui n'en détiennent que 0,5 %. Ceux pour qui les oranges sont toujours amères.

Un « brouillard artificiel »

MAIS parcourons les autres étalages, où les produits, si l'on en croit les camelots, sont toujours d'excellente qualité :

— *« L'événement le plus important de cette année 1976, (...) c'est la reprise de l'activité économique, qui signifie la fin de la crise »* (M. Giscard d'Estaing) (34). Deux ans plus tard, le déficit du commerce extérieur s'élève à 36 milliards de francs ; l'endettement de la France a quadruplé en sept ans (35).

— *« Le gouvernement (...) exprime sa volonté de ne pas favoriser la prolifération d'armes nucléaires »* (M. Giscard d'Estaing, février 1977). Et vend *« deux centrales à l'Afrique du Sud, une installation de retraitement au Pakistan, un réacteur de recherche à l'Irak »*, négocie *« la vente de deux centrales à l'Iran »* (36).

— *« La France présente au monde un régime de totale liberté de la presse »* (M. R. Barre, 1ᵉʳ juillet 1977). R. Hersant est libre d'acheter *le Figaro, France-Soir, Paris-Normandie*... *« Demain on rase gratis »* est interdit à la télévision.

On pourrait continuer. De serments en parjures, d'affirmations péremptoires en dénégations tranchantes, de professions de foi en reniements, d'assertions trompeuses en promesses fallacieuses, il n'est pas une forme de mensonge, sans parler des oublis, des contrefaçons et des silences, que les hommes politiques ne pratiquent assidûment. Qu'ils soient pris ou non *« la main dans le sac »* (dernier en date, M. de Guiringaud et ses « explications » contradictoires sur le vote des Français de l'étranger), leur mépris de la vérité paraît sans bornes.

« Actuellement, constate le sénateur H. Caillavet, *aucun grand leader ne dit la vérité à ce pays ; je suis étonné de toutes les promesses qui sont faites. Et du silence dont on entoure le reste : peut-être le sextuplement du prix du pétrole d'ici à quelques années, une concurrence dans certains secteurs (textile, acier) qui risque de nous submerger. Les hommes politiques préfèrent jeter un brouillard artificiel sur ces réalités — tels ces thaumaturges qui imposent les mains, alors qu'il faudrait des chirurgiens »*.

Une bonne actualisation de la vérité

LA même attitude se retrouve à gauche. Où elle peut paraître plus grave. Car, si la droite — par tradition et, en quelque sorte, par vocation — abuse les citoyens pour mieux les dominer, la gauche s'est fixé pour tâche la réalisation d'une autre société, plus juste et plus libre. *« Changer la vie »*, instituer d'autres relations entre les hommes, permettre à chacun d'épanouir ses capacités, n'est-ce pas un projet qui réconcilie la morale et la politique, qui est à la fois moral et politique. Si la morale dégénère en moralisme dans une société d'oppression, n'est-ce pas, à l'inverse, dans une entreprise de libération humaine que les valeurs les plus universelles ont chance de s'incarner ?

Cette chance, la gauche des partis ne l'a pas saisie. Ou l'a perdue. Si bien que, en matière de gouvernement des hommes, les *« gestionnaires de la révolte et de la révolution »*, comme les appelle Jean-Toussaint Desanti, ne le cèdent en rien aux gérants du capital.

Aussi élitistes qu'eux, convaincus qu'il existe un savoir politique inaccessible aux masses, qu'il est possible de *« mettre en œuvre des techniques propres à convaincre les hommes de leur bien »* (J.-T. Desanti); ils s'érigent, eux aussi, en seuls maîtres de leur jeu. Qui n'est qu'un élément du jeu politique global — électoraliste. Qui obéit aux mêmes règles. Et qui, échappant à tout contrôle démocratique, fait une large place aux manœuvres de coulisses et marchandages d'arrière-boutique. Le tout, recouvert des oripeaux de l'idéologie, et s'exprimant dans une rhétorique qui emprunte plus aux harangues de foire qu'au discours de la vérité.

Au goût du jour

CE qui frappe, d'abord, c'est sa simplicité. Ou plutôt, son simplisme. Son schématisme. A la différence de la droite, qui ne recule pas devant les affirmations les plus péremptoires (M. R. Barre : l'application du programme commun appauvrira *« les plus pauvres »)*, la gauche, quand elle le peut, se contente d'énoncer des vérités partielles, qu'elle présente comme le tout de la vérité.

Ainsi, au nom de la rigueur économique, le parti socialiste refuse-t-il, dans un premier temps, d'augmenter le SMIC à 2 400 F dès le lendemain de son accession au pouvoir ; les raisons qu'il avance ne manquent pas de vraisemblance ; puis, oublieux de son analyse, il s'aligne sur les positions du parti communiste ; là encore, les arguments sont fondés : comment vivre avec 1 750 F par mois ? Mais, entre-temps, le P.S. — sans prévenir — a changé de références : renonçant au discours de la cohérence économique, il tient celui de la justice sociale. Sont-ils incompatibles ? La question n'est pas posée.

Mais la réponse est donnée. Et chaque fois différente. « Réactualisée ». Conforme aux exigences tactiques du moment. Comme le dit M. Bernard Kouchner, *« la seule vérité que connaissent les hommes politiques, c'est celle qui n'est pas en leur défaveur, c'est la vérité du jour, celle qui ne s'est pas encore révélée mensonge »*.

Le parti communiste, lui non plus, n'en connaît pas d'autre.

« Un gouvernement démocratique renoncera à la force de frappe et aux armements atomiques tactiques, il arrêtera immédiatement la fabrication et les essais », affirme-t-il dans son programme de gouvernement (1971). Six ans plus tard, il se déclare partisan du *« maintien de l'aptitude opérationnelle de l'arme nucléaire »* et d'une *« stratégie tous azimuts »*.

Sa première argumentation était-elle complètement fausse ? La montée de l' *« impérialisme allemand »* qu'invoque J. Kanapa dans son rapport sur la défense (11 mai 1977) n'était-elle pas perceptible auparavant ? Peu importe : on a tourné la page. En attendant — demain ? après-demain ? — d'en tourner une autre.

Comme on tourne — si discrètement qu'on se demande parfois si elle a jamais été écrite — celle où le P.C. salue de la même façon que tous les autres partis le début de l'insurrection algérienne : *« Le parti communiste français (...) ne saurait approuver le recours à des actes individuels susceptibles de faire le jeu des pires colonialistes »* (37).

Comme on efface, également, toutes les déclarations qui, en 1956 encore, préconisent l'entrée de l'Algérie dans *« une véritable union française »*. Ou, en 1957, le vote des pouvoirs spéciaux. Par contre, on souligne en rouge, et de deux traits.

---

(12) *Ibid.*, 18 janvier 1978.
(13) Cité par C. Bourdet, *A qui appartient Paris ?*, le Seuil, Paris, 1972, p. 188.
(14) C. Bourdet, *op. cit.*
(15) *Ibid.*
(16) O. Girard, *Leurs quatre vérités*, Stanké, Paris, 1978, 253 pages.
(17) J.-C. Colli, *l'Inégalité devant l'argent*, Gallimard, Paris, 1975, 303 pages.
(18) *La Lettre de la N.A.F.*, supplément au nº 210, 2 octobre 1975.
(19) P. Birnbaum, *les Sommets de l'Etat*, le Seuil, Paris, 1977, 189 pages.
(20) Montesquieu, *op. cit.*
(21) V. Giscard d'Estaing, *Démocratie française*, Fayard, Paris, 1976, 175 pages.
(22) Alexandre Sanguinetti, *la Nouvelle Résistance*, Plon, Paris, 1976.
(23) *Le Monde*, 17 janvier 1978.
(24) *Ibid.*
(25) *Ibid.*, 27 janvier 1978.
(26) G. Marchais, *Parlons franchement*, Grasset, Paris, 1977. — M. Poniatowski, *Cartes sur table*, Fayard, Paris, 1972 ; V. Giscard d'Estaing, entretien télévisé avec des lycéens, 8 juin 1977 *(« Est-ce que l'on peut gouverner sans mentir ? Ma réponse est oui »)*. — R. Barre, *le Monde*, 10 janvier 1978. — F. Mitterrand, *ibid.*, 28 janvier 1978 *(« Le premier devoir d'un homme politique responsable est de dire la vérité »)*.
(27) Interview télévisée, *le Monde*, 15 février 1978.
(28) Cf. l'analyse de G. Mathieu, « Eviter les périls de la croissance », *le Monde*, 15 février 1978.
(29) 30 janvier 1977. Cité par O. Girard, *op. cit.*
(30) *Le Monde*, 18 février 1978.
(31) Cité par *le Canard enchaîné*, 23 février 1978.
(32) CERC, *les Revenus des Français*, Albatros, Paris, 1978, 317 pages.
(33) *Le Monde*, 23 août 1977.
(34) Nous empruntons cette citation et les suivantes à l'excellent ouvrage, déjà mentionné, d'O. Girard, tout entier consacré à démontrer les mensonges politiques.
(35) *Le Monde*, 25 juillet 1977.
(36) O. Girard, *op. cit.*
(37) *Cahiers du communisme*, nᵒˢ 11-12, novembre-décembre 1954, pp. 1406-1407. Cf. sur ces questions l'ouvrage de J. Moneta, *le P.C.F. et la Question coloniale* (Maspero, Paris, 1971, 306 pages), à qui nous empruntons cette citation et la suivante.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : JACQUES FAUVET
Rédacteur en chef : CLAUDE JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : MICHELINE PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)

VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco	65
Autres pays	83

PAR AVION (Abonnement et taxes)

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	97
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas	106
TOM (sauf T.F.A.I.), République malgache, Etat comorien	126
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	111
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	150
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	131

(Chèque postal : Paris nº 4207-23)

Rédaction et administration :
5, rue des Italiens,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. Rédaction : 246-72-23
Tél. Abonnements : 820-63-03
Télex : Le Monde 650-572 Paris
Adr. télégraphique : Journmonde Paris

les errements de M. F. Mitterrand *(« L'Algérie, c'est la France »)* que, jusqu'à la désunion de la gauche, on avait choisi d'ignorer (38).

Vérités en trompe-l'œil. A éclipses. Qu'on sort un jour des oubliettes. Puis qu'on range. Question d'opportunité. Ou plutôt, d'opportunisme. Mais l'opportunisme s'accommode encore mieux du mensonge : la gauche, tout comme la droite, y recourt sans vergogne.

Mimétisme inconscient ? A la façon de M. V. Giscard d'Estaing, qui déclare sans hésitation n'avoir *« jamais menti »*, Roland Leroy affirme, péremptoire : *« Chez nous, la dissimulation n'est jamais un procédé politique. »* Parlant *« franchement »*, il ajoute : *« Peut-être que cela n'a pas toujours été aussi net que maintenant. (Ainsi), les journaux communistes n'ont pas toujours dit toute la vérité, par exemple... »*

Passons sur l'euphémisme *(« peut-être..., pas toujours..., pas toute »)*. Et attendons l'exemple. M. R. Leroy va-t-il citer l'attitude de la presse communiste lors des procès staliniens ? *(« Rajk est un traître. Un traître est un traître et il faut le dire »*, *l'Humanité*, 26 octobre 1949. *« Le cas de Rajk, devenu policier par lâcheté, rappelle celui de Doriot »*, J. Duclos, « La vérité sur l'affaire Rajk », *Démocratie nouvelle*, décembre 1949).

Du passé faisons table rase...

VA-T-IL mentionner les « reportages » sur les événements de Budapest ? Ou encore la réserve qu'affiche *l'Humanité* en apprenant à ses lecteurs qu'Arthur London a été déchu de sa nationalité ? *(« Nous n'estimons pas devoir porter appréciation sur chaque décision prise par les autorités de tel ou tel pays socialiste »*, 29 août 1970). Non, il y a... mieux : *« Dans les années 50, quand nos journaux rendaient compte d'un match France-Yougoslavie, ils ne mentionnaient pas « Yougoslavie », « yougoslave », ils parlaient de l'avant-centre adverse »*. Il fallait y penser.

Mais du passé faisons table rase, *« puisque c'est une période complètement révolue. Ce n'est plus notre méthode, vous pouvez feuilleter* l'Humanité *des derniers mois »*.

Feuilletons. Le 1er janvier 1978, le quotidien communiste oppose *« un démenti catégorique »* à l'assertion de l'historien J. Elleinstein selon laquelle le P.C.F. fut informé du contenu du rapport Khrouchtchev *« le lendemain »* de sa révélation au XXe congrès du P.C.U.S. (39).

Le 13 janvier, un communiqué du bureau politique dément à son tour le démenti de *l'Humanité* : *« Ce texte, en langue russe, a été remis pour quelques heures seulement au camarade Maurice Thorez, qui a réuni la délégation pour en entendre une traduction rapide et sommaire »*.

La *« bonne foi »* de *l'Humanité* a-t-elle été surprise ? (M. G. Marchais, 27 janvier). En fait, avant 1956, le parti communiste connaît la réalité du stalinisme, mais, dix-huit ans après, il s'en défend toujours : *« Il est évident que nous ne savions pas. Tout à fait évident*, répète M. R. Leroy. *Si nous avions su ce que nous savons maintenant, nous l'aurions dénoncé de la même façon que nous le faisons maintenant »*. Et M. J. Kanapa : *« Si un parti, quel qu'il soit, nous avait dit : « Tel procès est truqué », nous aurions littéralement hurlé notre indignation »* (40).

Un « tournant »

OR, dans son intervention devant le XIVe congrès de son parti (juillet 1956), M. J. Kanapa, qui sait, ne *« hurle »* pas, il applaudit : évoquant *« la révélation de certains des actes du camarade Staline et de certaines violations de la légalité socialiste »*, il ajoute : *« Regretter ? Que devrions-nous regretter ?... Ah non ! quelles qu'aient été les épreuves et les difficultés, nous ne regrettons pas cette belle et dure école à laquelle a été notre esprit de parti »*. Il regrette si peu que, parlant plus loin du jdanovisme, il déclare : *« Le jdanovisme, ce n'est rien d'autre que l'esprit de parti dans les questions de littérature ; et cet esprit, ah oui ! nous le conserverons »*.

Qu'il se soit conservé, M. G. Marchais en apporte la preuve tous les jours : dans une *« déclaration très importante sur le stalinisme »*, il affirme : *« Les communistes français (...) condamnèrent, aussitôt qu'ils furent connus, ces erreurs, ces crimes, ces drames...* L'Humanité *a pendant des mois et des mois parlé de ces questions »* (41). En 1956 ? En 1959 ? En 1961 ? Pas une seule fois, dans les textes de cette époque, le mot *« crime »* n'apparaît (42).

Le XXIIe congrès représente peut-être un « tournant », certainement pas un retournement. Quoi qu'en disent MM. R. Leroy *(« On trouve dans la presse communiste tous les éléments de jugement et d'information »)* (43) ou R. Andrieu *(« Nous informons mieux que n'importe quel autre journal »)* (44), les procédés restent les mêmes : on ne publie pas la lettre de Mme Boukowski à M. G. Marchais (45), ou bien commentant une intervention télévisée d'A. Soljenitsyne, *l'Humanité* du 11 avril 1975 écrit : *« De quoi s'agit-il ?... Sinon d'accréditer l'idée qu'on reviendrait en U.R.S.S. aux violations de la légalité qui se sont produites du temps de Staline. Rien n'est plus faux »*.

Plus faux ?... Qu'on est loin de Lénine et de ses vigoureuses autocritiques : *« J'ai l'impression qu'avec cette résolution nous avons commis une faute grave, nous coupant nous-mêmes le chemin vers de nouveaux progrès... Je suis terriblement coupable devant les ouvriers de Russie... »* (46).

Quand la pensée vacille devant la violence

MENSONGES, compromissions financières, coups bas (évacuation des locaux du *Parisien libéré* un dimanche, extradition de Me K. Croissant en pleine nuit), multiples illégalismes (fouille des voitures, non-observance de l'ordonnance sur la presse de 1944, compromissions de la police et du milieu, de ce milieu-là et du milieu politique), sanctions contre les justes (rétrogradation d'un magistrat qui s'indigne d'une décision gouvernementale) et éloges pour les autres (lettre de soutien de M. R. Barre à R. Hersant) — comment s'étonner que pareille dégénérescence du sens moral le plus élémentaire gagne l'ensemble du corps social ? que les pratiques les plus scandaleuses paraissent normales à la plupart ? que le jugement lui-même soit à ce point perverti ?

Qui ne se souvient, par exemple, de l' *« hypothèse de travail et de réflexion »* qu'a formulée Marc Oraison — *« prêtre, médecin, écrivain »*, comme il se plaît à le souligner ? Ne suggère-t-il pas d'exécuter des détenus (non encore jugés) en réponse à une nouvelle prise d'otages ? *« Après une convenable anesthésie, ils recevront une injection intraveineuse d'une dose définitive de tranquillisant »*. Voilà qui pose le problème d'une façon *« concrète et réaliste »* (47).

Facéties intellectuelles

AINSI font la plupart de nos interlocuteurs : hostiles à toutes les théories morales — *« on sait à quoi elles ont servi, quels régimes elles ont couvert »* (F. Châtelet), — soucieux de *« ne pas tomber dans le piège spéculatif »*, ils ne veulent connaître que *« des situations existentielles »*, le *« vécu »*, *« l'aléatoire et le divers »* (André Gorz) ; car *« la fidélité inconditionnelle aux principes »*, que l'auteur du *Traître* n'admet que *« comme solution de désespoir »*, peut conduire à *« des comportements irrationnels »* et manifeste, simplement, *« la peur d'inventer et d'improviser »*.

D'autres, s'inspirant de la célèbre — et combien spécieuse — distinction de Max Weber entre « morale de la conviction » et « morale de la responsabilité », se croient fondés à « personnaliser » l'éthique (48) : à l'individu, estime J. Julliard, les impératifs catégoriques *(« en morale individuelle, je suis kantien »)*, à l'homme politique, des exigences plus nuancées, plus « responsables » *(« Il y a peu de chose qu'un homme politique puisse dire à l'avance qu'il ne fera en aucun cas »)*.

Facéties intellectuelles ? Il semble bien. Car, lorsqu'on suggère à ces pourfendeurs de la morale des *« situations concrètes »*, faute de références, il s'égarent ; redescendus sur terre, c'est en pleine jungle qu'ils se retrouvent. Bien malhabiles à *« improviser »* ou *« inventer »*.

Certains le reconnaissent — ou presque. Interrogé sur les prises d'otages, F. Châtelet réserve son jugement : *« Je ne peux avoir que des positions empiriques. Ma réprobation va aux uns* (les terroristes de Mogadiscio) *et aux autres* (les forces de répression). *Je n'ai pas à choisir »*. Ou encore : *« Si le fait de n'avoir pas d'Etat ne donne pas plus de droits, je ne peux accepter de gaieté de cœur ce qui suit la répression du terrorisme »*. A quoi bon dénoncer la morale universelle, si l'on se rallie, finalement, à la position la plus universelle qui soit — celle de Ponce-Pilate ?

« Gauchiste », comme il se définit lui-même, dominicain et journaliste, Paul Blanquard — qui aurait au moins trois raisons de penser clair et net — s'abstient, lui aussi. Confronté à l'assassinat de H. Martin Schleyer, il n'a plus de références. *« Ou plutôt, on en a trop*, dit-il. *Les bibliothèques en sont pleines, de ces discussions »*. Elles ne le regardent pas, puisqu'il n'est *« pas dans le coup »*, puisqu'il n'a pas *« participé à la fabrication de la situation »*. *« Je ne peux pas parler à la place de quelqu'un d'autre et dire : celui-là est immoral »*.

Hésitation réelle ? Réticence à dire publiquement ce qu'on pense ? D'autres n'ont ni cette crainte ni cette pudeur. Joyeusement, ils « improvisent ». Du moins ils le croient ; car les solutions qu'ils « inventent » sont aussi vieilles que l'humanité. Et bien antérieures, en tout cas, à la naissance de la réflexion morale.

Ainsi A. Gorz, qui se prétend opposé à la peine de mort *« parce qu'elle suppose (...) des bourreaux »*, estime néanmoins qu' *« on peut tuer dans certaines situations. Dans la colère, par exemple »*. Il préfère *« la vengeance populaire à la justice. Parce que l'intention de tuer n'est pas du tout contenue dans la vengeance ou la colère »*. L'est-elle systématiquement dans la justice ? Patrick Henri a sauvé sa tête. *« Je ne sais pas s'il vaut mieux qu'il vive. Ce n'est pas une question qu'on peut résoudre avec des principes »*. Laissons donc faire la colère...

C'est bien l'avis d'Anne Zelensky, enseignante et féministe. A la recherche, elle aussi, d'une *« nouvelle éthique »*, d'une *« nouvelle politique »*. Et violemment opposée à cette société dominatrice. Ou plutôt, qui rêve de s'y opposer avec violence : n'a-t-elle pas projeté l'enlèvement d'un homme d'affaires, responsable d'un organisme de publicité qui se sert du corps de la femme comme d'un appât ?

Hélas ! le *« courage »* lui a manqué. A. Zelensky, qui *« ne condamne pas les terroristes, mais les bien-pensants »*, reste convaincue que *« tous les moyens (sont) utilisables »* ; instruite par l'histoire que *« les bonnes manières ne font pas le poids »*, elle aimerait *« savoir se salir les mains »* et, *« réaliste »*, menace : *« Si un gars viole une copine, je le dénonce ; si j'ai une arme, je le tue »*.

Quelle différence entre tous ces comportements rêvés ou imaginés et ceux d'un fasciste qui tire sur un adversaire politique, d'un tortionnaire qui pratique des « interrogatoires poussés », d'un policier qui matraque un manifestant ou d'un politicien véreux ? Dès lors que tous les moyens sont permis et qu'au nom d'un snobisme « philosophique » on récuse tout principe *a priori*, on s'expose aux conduites les plus dégradantes, aux jugements les plus aberrants : *« Même parmi les tortionnaires en Algérie, tous n'étaient pas des salauds »* (J. Julliard). *« Je ne crois pas que je soumettrais un adversaire à la torture, mais je ne peux pas vous répondre »* (A. Zelensky).

Sans boussole, on perd le nord. Jeter des pavés sur une banque (ce qu'un interlocuteur ne trouve pas *« répréhensible, puisque ce sont des voleurs »*), distribuer des diplômes *(« Qu'est-ce que ça peut faire ? »* demande A. Gorz), mentir pour la cause *(« Bien sûr, c'est immoral, mais on peut considérer que cela fait partie de la tactique du combat »* (amiral A. Sanguinetti), ces procédés permettent-ils de changer la vie, de construire un monde nouveau ?

En fait, c'est l'ancien qu'on reproduit et perpétue. On le promet meilleur, il risque d'être pire : si au nom d'un socialisme à défendre contre « la réaction » on torture, emprisonne ou ment au peuple, on compromet la réalisation même du socialisme, on disqualifie jusqu'à son projet. Parce qu'il n'y aura plus de mots pour dire l'espérance, plus d'idées-forces pour mobiliser les citoyens, plus d'idées-chocs à jeter à la face des tyrans.

Si l'histoire a jamais donné une leçon, c'est bien celle-là : lorsqu'on agit comme ses adversaires, on finit par leur ressembler ; quand on ouvre des camps pour y jeter les ennemis du peuple, c'est le peuple tout entier qu'on finit par y enfermer ; si on massacre dans l'intérêt de la cause, c'est la cause elle-même qu'on assassine.

Estime-t-on, par exemple, qu' *« on peut politiquement tuer quelqu'un »*, rien ne s'oppose qu'à la limite on ne tue pas des millions d'individus. J. Julliard en est conscient : *« C'est vrai que c'est très grave. Je n'ai pas de réponse »*. Néanmoins il affirme que, *« pour des raisons politiques, on peut être amené à tuer ; la justice politique ne se justifie que parce qu'elle n'est pas une justice et qu'elle est simplement une police »*. Mais quels sont les régimes, précisément, qui substituent la police à la justice ? Si *« au nom de la morale politique* (laquelle ?), *Laval était passible de la peine de mort »*, d'autres, au nom de la même « morale », meurent aujourd'hui au Chili ou en Argentine.

A distinguer la morale politique de la morale — c'est-à-dire, finalement, la morale de la politique, — on justifie toutes les exactions, de Ghengis Khan à Staline ou Pinochet ; si chacun a sa morale, il n'est plus de morale ; *« la république devient une dépouille »*, le socialisme dégénère en barbarie, et « l'homme nouveau » dont on rêvait a le rictus hideux d'un garde-chiourme.

Le citoyen et la délégation des pouvoirs

QUE faire ? se demandait déjà Lénine. Peut-être est-il plus simple d'entrevoir ce qu'il ne faut pas faire. Habitué à ne considérer que les déterminations objectives des hommes politiques (la classe qu'ils représentent, les intérêts qu'ils servent), on oublie trop souvent que d'autres motivations les animent. Que leur action a aussi des mobiles psychologiques. Que tant d'acharnement à conserver le pouvoir, alors même qu'ils n'ont plus la force de l'exercer, tant d'ardeur à le (re)conquérir, ne s'expliquent pas seulement par l'idée qu'ils ont de leur « mission » : dissimulées derrière l'écume de l'idéologie, se cachent de redoutables lames de fond.

Se défendant de *« tout ramener à la pathologie »*, le docteur Claude Olievenstein estime que *« quiconque a le goût du pouvoir a quelque part une place dans la névrose personnelle »*.

Ce qui est sûr, c'est qu'un tel besoin de pouvoir (a-t-on jamais vu un dirigeant revenir de plein gré à la base ?) a une dimension pathologique : la jouissance qu'éprouvent tous les leaders à dominer la foule du haut d'une tribune, à l'exciter, à l'exalter puis, quand ils l'ont séduite, à descendre vers elle et s'y mêler. Un ancien secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Henri Laugier, suggéra que tous les candidats à des fonctions publiques subissent un examen psychiatrique ; sa proposition provoqua, évidemment, un tollé.

Mais, retenue, qu'aurait-elle changé ? Si la recherche effrénée du pouvoir révèle l'existence d'une *« névrose perverse »* (C. Olievenstein), son exercice perturbe l'équilibre de l'individu le plus sain, provoque une véritable régression infantile : entouré d'honneurs et de courtisans, toujours flatté et adulé, l'homme politique prend goût, très vite, à ces plaisirs ; mais bientôt ils s'épuisent, et il n'a de cesse de les retrouver — plus intenses, tel un toxicomane.

Dangereuse dépendance : elle l'entraîne à chercher un pouvoir toujours plus grand et, en même temps, *« comme le nourrisson qui n'accepte pas de subir une frustration »* (C. Olievenstein), à fuir toute source de déplaisir : critique, contestation. A s'opposer — et par des moyens de plus en plus discutables — à la remise en cause de son autorité, au libre jeu de la démocratie.

Au demeurant, il est piégé : s'identifiant à une image idéale de lui-même, il est aussi objet d'identification pour ceux qui l'entourent — compagnons, militants ; tel Narcisse, il s'abîme dans son reflet et, incapable de la moindre distanciation, il se convainc d'être la mesure de toute chose : *« Ce qui lui est renvoyé*, constate le docteur Tony Lainé, *le destin qu'on lui offre, la responsabilité qu'on prétend lui donner, représentent comme un jeu de miroirs absolument fascinant. Ce jeu l'enferme dans une conviction d'où toute interrogation sur soi-même est exclue. »*

Dès lors, sa conduite lui paraît toujours justifiée : il devient pour lui-même et les autres un centre de références absolu, le principe du bien et du mal ; il ne peut commettre de fautes et ne se pose pas de problèmes éthiques, sinon par coquetterie : *« S'il est scrupuleux*, dit J.-T. Desanti, *il éprouve quelques doutes ; mais alors, ou bien il renonce ou bien il persévère ; s'il persévère, il refoule. Les hommes politiques qui ont un souci éthique sortent, à un moment ou à un autre, de la politique telle qu'elle se pratique. »*

Désir insatiable de puissance, fascination devant le miroir, tricheries : si soucieux soit-il du bien public, l'homme politique représente toujours un danger. A exercer longtemps le pouvoir, il s'use, comme on dit si justement — *« le champ de sa vision intellectuelle et morale se rétrécit au point qu'il ne voit plus que ce qu'il se dit dans son rapport à lui-même »* (T. Lainé) — et s'enferme dans un discours qui est de moins en moins un mensonge, de plus en plus un délire : dans la débâcle qu'il prédit au peuple impatient de lui donner congé, c'est la sienne propre qu'il projette ; tel un halluciné, il ne voit pas que le chaos qu'il promet à la République n'emportera que ses fantasmes infantiles.

Assainir le milieu politique

MORALISER la pratique politique, c'est d'abord empêcher d'y faire carrière. La déprofessionnaliser. L'instituer comme service. Sans doute les objections du sénateur H. Caillavet ne manquent-elles pas de poids : *« Quitter le Parlement au moment où l'on est plein d'expérience ? Pourquoi ne pas au contraire en faire profiter ses concitoyens et ses collègues ? «* Mais le risque est tel que la poursuite d'une carrière ne dégénère en arrivisme, les compromis en compromissions et l'idéal en turpitude, que la question reste posée.

D'autres mesures techniques, dans l'immédiat — mais il ne semble pas qu'elles constituent une urgence pour la gauche, — permettraient certainement d'assainir le milieu politique : non-cumul des mandats (que préconisent, entre autres, J. Julliard et H. Caillavet), publicité des ressources, financement des campagnes électorales par l'Etat, indemnités plus substantielles aux parlementaires, *« afin qu'aucune tentation ne puisse adultérer la démarche d'un élu de la nation »* (H. Caillavet).

Mais par-delà ces aménagements indispensables, il n'est pas d'autre façon de redonner à la politique la dignité qui fut la sienne à certaines périodes de l'histoire que d'instituer la plus large démocratie.

Soumis au contrôle réel de citoyens informés et responsables, il est probable que les hommes politiques seraient moins enclins à abuser de leurs fonctions ; mais surtout, s'ils disposaient de moins de pouvoirs, si les citoyens eux-mêmes, dans leur quartier, leur entreprise, leur région, exerçaient des tâches qui leur sont actuellement interdites, si les problèmes politiques redevenaient les problèmes de tout le monde, la gestion de la cité s'inspirerait davantage du bien commun. En économie capitaliste ou socialiste, seule la démocratie est capable de réconcilier la morale et la politique. Parce qu'elle est *aussi* une éthique. Parce qu'elle est porteuse de valeurs que son exercice institue et féconde.

Mais il n'est pas de démocratie sans démocrates. Sans individus qui, *ici et maintenant*, incarnent dans leur propre démarche les exigences de leur projet. S'en remettre à d'autres du soin de transformer la société, c'est se condamner à être de nouveau floué.

Le combat pour la démocratie est aussi un combat *personnel* : qui engage la personne. Qui l'oblige à modifier son rapport à la cité, aux autres et à elle-même. A moins compter sur les appareils, le pouvoir ou l'Etat que sur soi : changer la vie, c'est d'abord changer la sienne.

Les grands témoins qui ont contraint jusqu'aux Etats les plus despotiques à entendre leur cri sont des hommes qui ont payé d'exemple. Qui ont assumé dans leur vie quotidienne les valeurs de liberté et de justice dont ils se réclamaient. Les plus belles théories resteront lettre morte, les meilleurs programmes échoueront, aussi longtemps que les peuples s'en remettront à d'autres du soin de les réaliser.

(38) Fin février 1978, de nombreux dirigeants et candidats du P.C.F. rappellent dans leurs discours les prises de position colonialistes de F. Mitterrand entre 1954 et 1957. Pour une fois, le P.C.F. et l'extrême gauche tiennent le même langage...

(39) *Le Monde*, 30-31 décembre 1977.

(40) *L'Humanité-Dimanche*, 24 décembre 1977.

(41) *La liberté d'information est en danger en France*, dépliant publié par le P.C.F., mai 1976.

(42) Cf. en particulier les textes publiés à la suite des XIVe, XVe et XVIe congrès.

(43) R. Leroy nous transmet les deux textes suivants, qu'il nous prie de faire connaître à nos lecteurs :

— *« Là se pose la question de la place de l'homme, car au fond il n'y a pas de morale sans place de l'homme. Il y a un humanisme marxiste : ainsi comme l'écrivait, il y a près d'un siècle, Engels dans une lettre à Bloch où il met en garde contre la caricature de la position de Marx et de lui-même, il dit :* « D'après la conception matérialiste de l'histoire, le facteur déterminant dans l'histoire est en dernière instance la production et la reproduction de la vie réelle ; ni Marx ni moi n'avons jamais affirmé davantage. Si ensuite quelqu'un torture cette proposition pour lui faire dire que le facteur économique est le seul déterminant, il la transforme en une phrase vide, abstraite, absurde. »

» Car, en effet, dire que c'est le facteur déterminant en dernière instance cela ne signifie pas que ce soit le seul déterminant, c'est une question extrêmement importante, car elle a une double signification ; d'abord qu'il n'y a pas d'épanouissement total possible de l'homme si on ne libère pas l'homme de l'exploitation de l'homme par l'homme, ensuite que la libération économique n'entraîne pas forcément l'épanouissement moral de l'homme.

» Nous avons pris en effet un peu d'aisance pour dire notre point de vue, et je trouve que c'est un bien pour le parti communiste et la classe ouvrière et pour les démocrates en France qu'il y ait un parti communiste français qui ait pris plus d'aisance pour dire son opinion sur des questions de ce genre. »

(44) Cité par A. Harris et A. de Sédouy, *Voyage à l'intérieur du parti communiste*, le Seuil, Paris, 1974, 440 pages, p. 46.

(45) Publiée par *le Monde* du 1er février 1976.

(46) La première citation est extraite du dernier discours de Lénine prononcé devant le IVe congrès mondial de l'Internationale communiste. La résolution à laquelle il se réfère, et qu'il a votée au IIIe congrès mondial en 1921, concerne *« la structure organique des partis communistes et les méthodes et contenus de leur travail »*. Cf. Lénine, *Œuvres complètes*, T. XXXIII, p. 442. La deuxième citation est extraite d'un texte du 30 décembre 1922, Lénine, *op. cit.*, T. XXXVI, pp. 618-624.

(47) *Le Monde*, 19 novembre 1977.

(48) M. Weber, *le Savant et le Politique*, « 10/18 », Paris, 1963, 186 pages.

Quand le populisme cède

LE PRÉSIDENT CARTER, DES PROMESSES

UN peu plus d'un an après son entrée à la Maison Blanche, il devient clair que le président James Carter s'est écarté de la plupart de ses promesses électorales. Le choix de ses ministres et conseillers indique de toute évidence qu'il s'est détaché, dès le tout début de son mandat, de ce populisme et de ce souci des masses qui lui valurent son élection. Dans ses trois récentes interventions — message sur l'état de l'Union, message sur le budget, adresse au Congrès, — il a exhumé, en matière économique, une orthodoxie on ne peut plus républicaine. Le sénateur Barry Goldwater, ancien candidat à la présidence, a pu faire le commentaire suivant : « *J'ai tenu le même discours en 1964, et qu'est-ce qu'on m'en a fait baver...* » Les gros titres du *Wall Street Journal* résumaient la réaction du public : « *Business as usual... Le budget de Carter propose des restrictions de dépenses... Des plans qui manquent de nouveauté et d'audace... On donne satisfaction au grand capital, pas aux libéraux.* »

« *C'est un budget républicain, une réédition de celui de Ford* », déclarait un économiste de Washington. M. Ford avait créé trois millions d'emplois pour finalement aboutir à la stagnation ; M. Carter se vante d'en créer quatre millions, chiffre qui ne suit même pas la progression moyenne de la population et de l'industrie. Pour M. Carter, l'expansion passe par la réduction des impôts, formule régressive destinée à stimuler les investissements, à l'encontre du principe démocratique d'une fiscalité progressive.

Le président Carter proclame que, « *sur le plan militaire, économique et spirituel, l'Union se porte bien* ». Mais s'il reconnaît par ailleurs que « *de profonds intérêts nationaux sont en jeu (...) et que les risques de l'inaction peuvent être importants* », il se prononce cependant contre toute intervention de l'Etat dans la marche des affaires. Citons : « *Ce n'est pas le gouvernement qui peut résoudre nos problèmes. Il ne peut éliminer la pauvreté, ou assurer l'abondance, ou réduire l'inflation. Il ne peut pas sauver nos villes, lutter contre l'analphabétisme ou procurer l'énergie... C'est au secteur privé et non pas au gouvernement qu'il revient de conduire l'expansion dans le futur... C'est que, tout simplement, nous ne pouvons pas diriger tout et tout le monde en même temps.* » Bref, le meilleur gouvernement serait, selon le mot de Jefferson, celui qui gouverne le moins. C'est faire dépendre l'économie des vicissitudes du marché. Du temps de Jefferson, le marché aurait pu, éventuellement, fonctionner de manière compétitive, mais, aujourd'hui, il est certain que le marché n'est plus libre, dominé qu'il est par les monopoles et les multinationales. Depuis le début du siècle, les républicains se sont toujours inspirés de ce principe de gouvernement, et leur histoire n'est qu'une succession de périodes de prospérité et de marasme.

A la mi-janvier, une sous-commission du Sénat a divulgué un rapport sur le contrôle des cent vingt-deux grandes firmes du pays. Qui possède l'Amérique ? Qui emporte le vote des actionnaires ? Qui prend les grandes décisions ? Le but de l'enquête était de faire connaître davantage ce qui se passe à l'intérieur des grandes sociétés et de procéder éventuellement à une réglementation dans l'intérêt public. Les révélations rappellent un peu le célèbre rapport Pujo de 1911, qui faisait état du contrôle de l'économie américaine par les banques et les grandes firmes. De plus en plus, ce sont des institutions-banques ou firmes multinationales — qui possèdent les capitaux des grandes firmes, et ces détenteurs d'actions ont tendance à voter en faveur de la direction et pas toujours au mieux des intérêts de l'actionnaire moyen. Quelques exemples : le Morgan Guaranty Trust, qui occupe une position dominante dans vingt-sept grandes firmes, est l'un des cinq principaux actionnaires de cinquante-six sociétés ; la City Bank occupe également une position dominante dans vingt-cinq sociétés ; même chose pour Prudential Insurance Company of America dans dix-huit sociétés et pour Dreyfus Corporation dans dix-sept.

Un éminent professeur d'économie et de sciences politiques de Yale a récemment engagé une controverse dans un livre qui met en évidence l'incompatibilité entre la théorie démocratique et la domination qu'exerce le grand capital sur l'économie. Sa thèse est la suivante : dans un système d'entreprise privée, ce sont les grandes firmes qui déterminent les choix. Elles décident, entre autres, de choses aussi délicates que le type de marchandises à produire, la localisation géographique des industries, l'organisation du travail et le genre de technologie qu'il convient d'utiliser. Le grand capital et le gouvernement se partagent le pouvoir, comme l'Eglise et l'Etat se partageaient l'autorité dans l'Europe médiévale. L'auteur estime que, si les capitaux privés doivent remplir le rôle qui leur est assigné dans une économie de marché, il faut leur attribuer des privilèges, et que ces privilèges confèrent à la classe patronale une part de richesse et de prestige tout à fait disproportionnée, donnant ainsi aux grandes sociétés une telle influence sur la vie politique du pays qu'aucun groupe d'intérêts, quel qu'il soit, ne pourrait rivaliser avec elles. Le monde des affaires a ses entrées chez les fonctionnaires du gouvernement, et peut ainsi agir sur la législation et les décisions qui concernent la répartition des immenses sommes d'argent que dispensent les pouvoirs publics. Il consacre de gros budgets aux relations publiques pour faire accepter par l'opinion le statu quo. Il contrôle les médias et, par leur intermédiaire, discrédite les opposants au système.

Contacts à la Maison Blanche et progression des profits

LES hommes d'affaires les plus écoutés du président sont les présidents de la Business Roundtable, qui comprend cent quatre-vingts responsables des plus grandes firmes de la nation. A elle seule, la Business Roundtable représente plus de pouvoir, sur le plan politique et économique, que tout autre groupe existant sur le territoire des Etats-Unis. L'année dernière, lorsque M. Carter est arrivé à la Maison Blanche, il s'est adressé aux dirigeants des cinq cent vingt-cinq mille petites entreprises du pays. Dans le courant de l'année 77, il a multiplié ses contacts avec les milieux d'affaires. On dit que MM. Irving Shapiro, président de Dupont de Nemours, et Reginald Jones, de General Electric, sont les hommes d'affaires les plus influents avec lesquels le président converse, de façon régulière, sur des sujets tels que les impôts, la politique fiscale et la politique commerciale. Parmi la liste des hôtes habituels du chef de l'exécutif, on peut citer également, selon les sources de la Maison Blanche : MM. Thomas Murphy, président de General Motors, John De Butts, président de American Telegraph and Telephone, tous deux personnalités prépondérantes de la Roundtable, Heath Larry, président de la puissante National Association of Manufacturers et vice-président de la U.S. Steel, A. W. Clausen, président de la Banque d'Amérique, William Batten, président de la Bourse de New-York, et J. Paul Austin, président de Coca-Cola.

Les rapports financiers de fin d'année illustrent bien les conséquences de ce réseau de relations. Pour le dernier trimestre 1977, les bénéfices globaux des sociétés ont dépassé les 100 milliards de dollars, atteignant sur l'année une moyenne de 108 milliards de dollars, ce qui représente, après déduction d'impôts, une augmentation des profits de 16 à 19 % par rapport à l'année précédente. Presque toutes les grandes industries ont connu une nette augmentation de leurs profits. American Telephone and Telegraph arrive presque en tête, avec une progression de 18,7 % par rapport à l'année précédente, cela étant dû principalement au fait que sa filiale Western Electric (fabrication de machines électroniques), a doublé son chiffre d'affaires entre 1976 et 1977. General Motors arrive derrière, suivie de près par International Business Machines. Les bénéfices de Dupont de Nemours ont dépassé la moyenne avec un record de 28 %, et l'American Express fait état d'une progression de 24 %.

C'est Boeing Aircraft qui se situe au haut de l'échelle des profits, en déclarant un bond de 49 % dans le dernier trimestre 1977, et de 75 % pour l'année. Parmi les autres sociétés qui dépassent la moyenne, on peut citer Atlantic Richfield, qui annonce 37 % pour le dernier trimestre et 22 % pour l'année, grâce à sa filiale, Anaconda Copper, qui possède de vastes mines au Chili et en raison des ventes de l'Alaska Slope (Oil and United Technologies Corporation), combinat d'industries diversifiées, qui a produit une poussée de 25,6 % des profits dans le même laps de temps.

L'unique exception a été la U.S. Steel, qui a affiché une baisse de 89 % dans le dernier trimestre 1977, malgré trois hausses de prix de 5 % chacune et un accroissement des ventes de 11,5 % pendant l'année. M. Edgar Speer, président du conseil d'administration, a mis en accusation l'acier étranger qui envahit le marché intérieur et fournit jusqu'à 24 % de l'acier utilisé dans le pays. Le gouvernement a procédé à une opération de sauvetage (dans le dernier trimestre, la société allait perdre 17 millions de dollars) en accordant un crédit d'impôts de 26 millions de dollars. L'année précédente, le crédit d'impôts accordé à l'U.S. Steel s'élevait à 36 millions, soit 10 millions de plus.

La liste de ces grandes sociétés qui enregistrent tant de profits invite à s'interroger sur les relations dont leurs dirigeants disposent à la Maison Blanche.

Le discours de M. Carter contre « *une reglementation* » gouvernementale, qu'il jugeait « *malencontreuse* » comme moyen de combattre l'inflation, écartait toute politique de contrôle des prix.

Au contraire, il a exorté le Congrès, les milieux d'affaires et les syndicats à agir de leur propre initiative pour « *abaisser le taux d'inflation* (car) *il ralentit la croissance économique, et c'est pour les démunis, les personnes âgées et ceux qui vivent de revenus fixes qu'il est le plus dur à supporter.* » Néanmoins il a refusé de suggérer d'autres remèdes que l'allègement do la bureaucratie pour réduire les dépenses du gouvernement. Le Congrès, d'autre part, a tout intérêt à maîtriser l'inflation et à stimuler une économie léthargique puisque tous les membres de la Chambre des représentants et un tiers des sénateurs doivent affronter une réélection tous les deux ans, soit en novembre prochain. Le président, lui, a plus de temps devant lui.

Fiscalité et chômage

LES chefs d'entreprise, même s'ils reconnaissent que l'expansion industrielle est capitale pour contrer le chômage et l'inflation, se sont manifestement mis d'accord pour restreindre les nouvelles dépenses en matériel et en équipement à 4,5 % cette année, en tenant compte de l'inflation, ce qui contraste avec un accroissement effectif de 8 % l'année dernière. Le gouvernement avait, à l'origine, envisagé un taux effectif d'accroissement des investissements de 8 % à 10 % conçu pour soutenir une forte expansion économique, mais le grand capital refuse cette cadence. Le secrétaire au commerce, Mme Juanita Kreps, s'est plaint de l'insuffisance des mesures qui permettraient de « *satisfaire pleinement les exigences du retour à un haut niveau d'emploi dans une stabilité de prix raisonnable* ». Sans doute les chefs d'entreprise ont-ils d'autres priorités, entre autres celle de maintenir une vaste réserve de chômeurs pour de nouvelles entreprises qui échappent au contrôle des syndicats.

Mme Kreps a déclaré que les hommes d'affaires désiraient « *que soit votée, dans les plus brefs délais, une politique de l'énergie précise et nette* (pour) *balayer toutes les incertitudes qui retardent actuellement les investissements* ». Ils exigent une politique décisive qui favorise le grand capital, principalement les producteurs de gaz et de pétrole du pays. Ils visent ainsi notamment cette partie des propositions globales de Carter sur l'énergie conçues pour restreindre la consommation en libérant les prix du pétrole et du gaz naturel, moyen d'encourager un accroissement de la production. Ils veulent aussi une politique fiscale qui les favorise pour relancer les investissements à un niveau suffisant. Sans ces concessions importantes du gouvernement, estiment-ils, on ne peut parler de véritable reprise des affaires.

La politique fiscale fédérale reflète le même conflit d'intérêt. D'un côté, les banques et les chefs d'entreprise qui préconisent une masse monétaire réduite et des taux d'intérêts élevés ; de l'autre, les syndicats, les libéraux et les défavorisés qui réclament de faibles taux pour relancer l'expansion. Dans un geste de capitulation à l'égard de ces derniers groupes, le président Carter a renvoyé M. Arthur Burns, qui était président de la Réserve Fédérale (après qu'il eut relevé le taux d'intérêt) tout en le conservant comme membre du conseil d'administration et en nommant pour lui succéder M. William Willer, président de Textron, ami très proche de M. Michael Blumenthal.

M. Miller jouit de la confiance des milieux d'affaires tout en paraissant plus souple que son prédécesseur pour tenir compte du point de vue de l'administration en matière fiscale. Au cours de l'audience de la commission bancaire du Sénat, il a formulé quelques légères critiques sur le programme fiscal du président qui, selon lui, n'encourageait pas assez les investisseurs. Le taux d'inflation de cette année ne pouvait pas, selon lui, être ramené en dessous de 6 %, compte tenu du fait qu'il était de 6,8 % en 1977. Là où il différait le plus de M. Burns, c'est en établissant un lien de cause à effet entre l'inflation et le chômage et en insistant sur la nécessité d'abaisser le pourcentage de chômeurs. L'inflation, dit-il, diminue le pouvoir d'achat effectif, ralentit les affaires et engendre les licenciements. Le chômage signifie une base d'imposition réduite qui mène à des déficits budgétaires qui, à leur tour, entretiennent l'inflation.

Les libéraux soulignent que le chômage aux Etats-Unis ne frappe pas tous les groupes de la même façon : 3,7 % de chômeurs parmi les travailleurs blancs de sexe masculin âgés de vingt-cinq ans, 11,1 % pour les Noirs. Parmi les adolescents noirs, on compte 39,5 % de chômeurs contre 15 % chez les jeunes Blancs, et 6,2 % chez les travailleuses blanches d'âge adulte. C'est dans la première catégorie que l'on trouve les travailleurs les plus qualifiés, et pour la plupart ils sont syndiqués. Une économie prospère provoque une forte demande de main-d'œuvre qualifiée, supérieure à l'offre, ce qui fait augmenter les salaires. Pourtant, aujourd'hui, c'est ce secteur qui comporte le plus grand nombre de chômeurs, environ 6,5 millions, dont 2,5 millions pour les emplois les plus hautement qualifiés, bien que le taux soit récemment tombé de 7 % à 6,3 %. Les chiffres ne révèlent pas les dures difficultés que rencontrent les travailleurs quand l'allocation chômage est suspendue au bout de vingt-six semaines, comme prévu par la loi



le pas au conservatisme

ÉLECTORALES AUX ACTES

Par SYLVIA E. CRANE

dans la plupart des Etats. A la fin de janvier, trois cent quarante-trois mille personnes se sont trouvées dans cette situation.

Les chiffres ne reflètent pas non plus l'inégale répartition géographique du chômage qui se concentre dans les grandes villes les plus anciennes. New-York, par exemple, fait état d'un taux global de 10,5 % et le département de la santé a dû envoyer de vingt à cinquante médecins dans les faubourgs les plus deshérités, totalement ou en partie dépourvus de personnel médical. Mais ce sont les ghettos noirs qui sont le plus touchés. Si les jeunes, et plus particulièrement parmi les Noirs, restent non qualifiés, une vie de chômage et de privation chroniques les attend. Les bénéficiaires de l'aide sociale reçoivent 44 dollars par semaine, pendant huit semaines seulement pour les inciter à trouver du travail. Des propositions ont été faites pour que le gouvernement mette au point un programme de subsides qui compléteraient le demi-salaire accordé par l'industrie privée aux jeunes non qualifiés qui se forment sur le tas.

Les groupes noirs sont en général déçus par le président Carter. « *Les Noirs espéraient de lui plus que ce qu'il nous a donné jusqu'à présent* », dit un travailleur de Detroit dans une interview récente. Rompant avec dix années d'indifférence à l'égard des problèmes des Noirs, les promesses électorales de M. Carter lui avaient assuré une vaste adhésion de la communauté noire. Aujourd'hui, mécontent et déçu, le Révérend Jesse Jackson, jeune prédicateur noir militant, disciple de Martin Luther King, cherche une solution de rechange en se tournant vers le comité national républicain lors de sa dernière réunion au Mayflower Hotel à Washington. Il s'est adressé à ces héritiers anglo-saxons des grandes fortunes de l'industrie en ces termes : « *Alliez-vous à mon peuple et je vous promets de les libérer des liens qui les attachent aux Démocrates.* »

Malgré la loi sur le droit de vote adoptée en 1965, il reste sept millions de Noirs qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales. La prison, l'alcoolisme, la drogue et la prostitution sont toujours les plaies du *ghetto*. Ces gens, dit Jesse Jackson, ont besoin d'emplois, de logements, de services de santé et de centres de réadaptation. Vont-ils continuer à se satisfaire de remèdes accordés au compte-goutte pendant que leurs représentants votent des sommes massives pour la défense, demanda Jackson ? La veuve de Martin Luther King et M. Vernon Jordan, président de la National Urban League, ont demandé que soit votée, dans les plus brefs délais, la loi Humphrey-Hawkins sur le plein emploi, bien qu'elle soit notoirement amputée d'une partie de son contenu. M. Jordan demeure sceptique sur les propositions du président Carter pour relancer l'économie par des réductions d'impôts, car elles favorisent les riches. Il préfère que le gouvernement dépense directement 25 milliards de dollars pour le développement économique des villes et pour les pauvres.

Dirigé avec compétence par Parren Mitchell (démocrate du Maryland) et par John Conyers (démocrate du Michigan), le Black Caucus (1) peut compter sur le concours de leurs collègues libéraux qui appartiennent au Democratic Study Group pour pousser la loi Humphrey-Hawkins. Son but est de réduire le taux de chômage à 4 % d'ici à 1983. Malheureusement les moyens d'action ne sont pas mentionnés. Des économistes indépendants estiment que, si la loi passe, les déficits budgétaires annuels jusqu'à 1983 s'élèveraient à 70 ou 75 milliards de dollars, dépassant de 10 à 15 milliards les déficits prévus par M. Carter. Les dirigeants du Black Caucus partagent les vues de M. Vernon Jordan et essayent d'obtenir le vote de 4 à 10 milliards de dollars pour la création immédiate d'emplois.

Le programme actuellement en vigueur en vertu de la loi de 1973 sur la formation et l'emploi a déjà distribué plus de 8 milliards de dollars par an aux Etats, aux comtés et aux municipalités avec un effet négligeable : sept cent vingt-cinq mille emplois seulement ont été créés. Les libéraux du Congrès ont décidé de modifier l'ordre des priorités. Chaque milliard de dollars dépensé pour le logement créerait, selon eux, quatre vingt-quatre mille emplois. Leur cible privilégiée est le budget militaire, auquel ils s'opposent également pour des raisons de politique étrangère.

L'accroissement du budget militaire

LE budget militaire de M. Carter, qui atteint 115,2 milliards de dollars, soit 23 % du budget fédéral (500,2 milliards de dollars) a été présenté comme « *maigre et austère* », « *prudent et serré* ». M. Carter a demandé un accroissement modeste de 3 % en termes réels alors que, dans sa campagne électorale, il avait promis une réduction de 5 à 7 milliards. A vrai dire, la hausse est de 10 %, ce qui donne, après déduction de l'inflation, 4 % de hausse réelle.

Les augmentations sont principalement destinées au réarmement de l'OTAN et vont servir à acquérir plus de trois mille tanks gigantesques et une vaste quantité de missiles de croisière, préférés aux bombardiers B-1 parce qu'ils sont moins chers et très précis. Ces sommes ont reçu le joli nom de « banquet pour l'Europe ». Les crédits destinés à l'Europe sont globalement multipliés par cinq et l'on prévoit de fortes ventes d'armes non nucléaires aux pays européens, à l'Arabie Saoudite, à l'Iran et à Israël. Des personnalités de la Maison Blanche reconnaissent que l'ensemble des ventes de matériel militaire à l'étranger s'élèveraient cette année à plus de 13 milliards de dollars, soit un bond de 2 milliards par rapport à 1977, bien que M. Carter ait annoncé un plafond de 8,6 milliards de dollars pour 1978. Des troupes vont être retirées de Corée pour être stationnées en Europe où un équipement massif doit être installé.

Le budget est fondé sur une stratégie globale pour une guerre et demie ; une grande (contre l'U.R.S.S.) et simultanément une petite (en Afrique ?). Dans le Golfe, les points d'appuis stratégiques sont l'Iran et l'Arabie Saoudite, compte non tenu des droits de l'homme.

M. Paul Warnke, directeur de l'agence pour la maîtrise des armes et le désarmement et chef de la délégation américaine aux négociations SALT de Genève se trouve au Sénat dans une situation difficile. Les « faucons » y sont en ordre serré derrière le sénateur John Stennis, président de la commission des forces armées, et le sénateur Henry Jackson, porte-parole de Boeing et du Pentagone qui pense que M. Warnke est trop « doux » avec le communisme et avec l'U.R.S.S. Ils sont soutenus par le « lobby » du Pentagone (37 millions de dollars pour les relations publiques) et la campagne de guerre froide entretenue par le Committee on the Present Danger et le Committee for a Democratic Majority, qui tous deux s'étaient ralliés à la candidature de M. Henry Jackson à la présidence. M. Warnke souhaite une interdiction des essais nucléaires et émet de sérieuses réserves sur la construction de la bombe à neutrons. Il voudrait désamorcer la compétition militaire entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Jusqu'à présent, M. Warnke a eu le soutien du président Carter mais l'annonce par M. Brown, secrétaire à la défense, d'une augmentation des dépenses militaires de 56 milliards de dollars en cinq ans suscite des conflits dans l'administration.

Les « colombes » regardent avec méfiance l'énorme potentiel meurtrier des Etats-Unis dont le budget est égal au tiers des dépenses militaires et de police de tous les pays du monde. Une coalition d'organisations vient de se former pour s'opposer au déploiement du missile MX.

Conflits dans les syndicats

DANS ce contexte, une question se pose inéluctablement : devant le chômage et les choix économiques du gouvernement, comment se situent les syndicats. Leurs dirigeants prennent de l'âge et leur organisation centrale se sclérose. La perte de cinq cent mille membres ces deux dernières années est importante à un moment où quatre millions d'emplois ont été créés. Le refus des membres de l'United Automobile Workers (U.A.W.) de réintégrer l'A.F.L.-C.I.O. ternit son image. M. Douglas Fraser, président de l'U.A.W. avait été sollicité par son ami de longue date, M. Jerry Wurf, président de l'American Federation of State, County and Municipal Employees, qui lui demandait de faire entrer l'U.A.W. dans l'A.F.L.-C.I.O. pour l'aider à renverser M. George Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O., et changer de politique. M. Douglas Fraser avait acquiescé, d'autant que M. Meany venait de lui refuser son soutien en faveur d'une loi sur la santé au moment où M. Carter revenait sur l'engagement ferme qu'il avait pris à l'égard de M. Fraser, en mai dernier, sur ce programme. Néanmoins, les ouvriers, par un vote, refusèrent le retour au sein de l'A.F.L.-C.I.O.

M. William Winpisinger, président de l'International Association of Machinists, a exprimé tout récemment son désaccord avec M. Meany au congrès de l'A.F.L.-C.I.O. MM. Fraser et Winpisinger ont rejoint le groupe American for Democratic Action (gauche démocrate) présidé par le sénateur McGovern, et se sont engagés à défendre des objectifs libéraux. M. Jerry Wurf soutient généralement les positions libérales, de même que Patrick Gorman de l'Amalgamated Meat Cutters, tandis que Murray Finlay, président de l'Amalgamated Clothing Workers (confection) reste sur ses positions. L'United Mine Workers a des dirigeants progressistes et honnêtes mais dont l'action est entravée par des dissensions internes. A l'United Steel Workers (aciéries), M. Ed. Sadlowski, dirigeant libéral de Chicago, a contesté vigoureusement l'an dernier le choix du successeur du président et continue à s'insurger. La coalition des libéraux et des syndicats, si elle n'existe pas formellement, fonctionne tout de même en pratique. D'un autre côté, M. Meany reste fidèle à une rhétorique de guerre froide qui s'harmonise bien avec la *National Review* de M. William Buckley (conservatrice et antisyndicale) et avec la revue *Commentary* de M. Norman Podhoretz qui préconise une ligne dure.

L'A.F.L.-C.I.O. vire au protectionnisme, que rejettent les libéraux fidèles à leurs positions internationalistes. Les bureaucrates syndicaux sont en faveur du syndicalisme affairiste traditionnel : plus d'argent pour ceux qui produisent le plus, oubliant les chômeurs. Avec des salaires toujours en « retard » par rapport à la hausse des prix, des vagues de grèves semblent inévitables, et elles se produiront dans un climat d'antisyndicalisme, le patronat paraissant décidé à renoncer aux conventions collectives.

M. Carter est le premier président démocrate en un demi-siècle a avoir refusé de prononcer un discours devant le congrès syndical en décembre. Le *New York Times* a récemment révélé que 80 % des logements et environ un tiers des installations industrielles sont construites par des ouvriers non syndiqués. Seulement 25 % de la main-d'œuvre américaine sont syndiqués et les ouvriers de l'automobile ainsi que les chauffeurs de camion, qui représentent quatre millions d'adhérents, ne font pas partie de la centrale syndicale.

Au lieu d'essayer d'organiser la masse des non-syndiqués, le congrès de l'A.F.L.-C.I.O. a décidé de consacrer ses ressources à une augmentation des salaires des dirigeants, celui de M. Meany, notamment, qui passe de 90 000 à 110 000 dollars par an et celui de son héritier présumé, M. Lane Kirkland, trésorier, qui passe de 60 000 à 90 000 dollars. Il est difficile de prévoir ce qui va résulter de ce conflit entre libéraux et conservateurs, entre partisans de la guerre froide ou de la détente, qui se déroule au sein de l'A.F.L.-C.I.O. L'opposition libérale s'est renforcée, mais elle est encore incapable de prendre le pouvoir. Pour l'instant, l'appareil, bloqué, morne à l'extérieur, craque de l'intérieur. Seul le temps peut dire ce qu'il adviendra.

On a du mal à dire pourquoi M. Carter est revenu sur ses promesses électorales et a trahi ses électeurs noirs et libéraux. Il a clairement changé de camp. Pragmatique, il a, semble-t-il placé sa destinée politique dans les mains du groupe le plus puissant, le mieux organisé des Etats-Unis, les grandes firmes dont les présidents sont membres de la Commission trilatérale (2). Il y va de l'idéal américain de démocratie, d'égalité et de justice, en dépit de toute l'obsession de M. Carter pour les droits de l'homme.

---

(1) Groupe de parlementaires noirs.

(2) Les principaux membres de la Commission trilatérale ayant des fonctions dans les services du gouvernement Carter sont : MM. Brzezinski, conseiller pour la sécurité nationale ; Cyrus Vance, secrétaire d'Etat ; Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint ; Richard Cooper, sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques ; Antony Lake, chef du service de planification politique au département d'Etat ; Michael Blumenthal, secrétaire au Trésor, et son adjoint, C. Fred Bergsten ; Harold Brown, secrétaire à la défense ; Andrew Young, ambassadeur à l'ONU ; Richard Gardner, ambassadeur en Italie ; Leonard Woodcock, ancien président du syndicat de l'automobile, nommé chef du bureau de liaison des Etats-Unis à Pékin ; le vice-président Walter Mondale, président du Sénat ; MM. Sol Linowitz, l'un des négociateurs du traité de Panama ; Paul Warnke, directeur de l'agence pour la maîtrise des armements et le désarmement. La Commission trilatérale prône l'austérité plutôt que l'expansion, une politique fiscale dégressive plutôt que l'échelle d'imposition progressive, le libre-échange contre le protectionnisme, un plan d'énergie fondé sur une relance des affaires, un accroissement du budget militaire et une reprise vigoureuse des ventes d'armes plutôt que des programmes sociaux ou des programmes de rénovation urbaine.

STRATÉGIE IMPÉRIALE CONTRE

Comment le pacte andin fut

DANS toute l'Amérique latine, mais spécialement dans les pays andins, les années 60 et le début des années 70 furent marqués par une vague de mouvements nationalistes cherchant avant tout à libérer la région de sa profonde dépendance à l'égard des Etats-Unis et, en même temps, à trouver les voies et moyens d'une croissance économique rapide. La signature du pacte andin, en mai 1969, entre les gouvernements du Chili, de la Bolivie, du Pérou, de l'Equateur et de la Colombie concrétisa cette volonté de *s'opposer* à l'impérialisme américain et aux activités du capital étranger dans l'hémisphère en encourageant l'intégration économique régionale : celle-ci devait permettre d'élargir le marché intérieur et de trouver ainsi une solution de rechange partielle aux promesses d'ouverture du marché américain que l'Alliance pour le progrès, malgré ses beaux slogans, avait été impuissante à réaliser. Pour les bourgeoisies nationalistes, il était, en effet, plus facile de regrouper des marchés existants à l'échelon régional que de favoriser une expansion de la demande à l'intérieur de chaque pays en procédant à une redistribution radicale du revenu.

L'accord du pacte andin délimitait trois champs d'action principaux : élimination des obstacles au commerce régional ; établissement d'un tarif extérieur commun et élaboration de stratégies pour mettre en œuvre une planification économique conjointe. La pièce maîtresse en était le code des investissements étrangers (décision n° 24) visant à *limiter* la pénétration et l'influence des sociétés multinationales et à contrôler l'afflux du capital étranger dans les économies nationales. Certains secteurs spécifiques (services publics, banques commerciales, assurances, transports, mass-media, etc.) devaient, à la longue, être totalement exclus du champ des investissements étrangers, tandis qu'ailleurs des contraintes sélectives seraient appliquées. A ces restrictions s'ajoutaient diverses mesures pour contrôler le rapatriement du capital, le règlement des profits, les brevets, l'utilisation des facilités locales de crédit, les taux d'intérêt payables aux créanciers étrangers, etc.

D'abord hostile à la promulgation de ce code, accueilli comme une tentative de porter un « *coup presque mortel* » à l'accumulation du capital étranger et à son expansion dans la région (1), la communauté des investisseurs américains s'aperçut ensuite que les obstacles qu'elle craignait de rencontrer dans les pays andins n'étaient pas aussi considérables qu'il y paraissait au premier abord, mettant en doute la capacité des régimes politiques en place à faire respecter la décision n° 24. Opinion ainsi résumée par un chef d'industrie des Etats-Unis : « *Je ne serais pas surpris qu'elle soit adoptée, mais je ne le serais pas davantage si, par la suite, elle devait se perdre dans des méandres avec toutes ses clauses* » (2).

Le code des investissements étrangers fut officiellement promulgué en juillet 1971. Son inspiration nationaliste se traduisait par des dispositions précises : le rapatriement annuel des profits était limité à 14 % de l'investissement étranger direct autorisé ; le réinvestissement annuel sans approbation du gouvernement du pays hôte était limité à 5 % du capital ; en cas de vente ou de liquidation d'une entreprise, la réexportation du capital était limitée au montant de l'investissement originel ; les nouveaux investissements étrangers devaient se porter sur des activités qui n'entraient pas en concurrence avec les industries domestiques, et une prise de contrôle majoritaire par des éléments nationaux devait intervenir dans toutes les entreprises dans un délai de quinze ans en Colombie, au Chili et au Pérou, et de vingt ans en Bolivie et en Equateur.

Mais, par certains autres côtés, le code des investissements montrait que ses auteurs n'avaient pas l'intention de rompre définitivement avec le capital étranger. Ainsi, les sociétés exportant 80 % ou plus de leur production dans des pays tiers, seraient tenues à l'écart des nouvelles mesures de contrôle ; toutes les firmes pourraient continuer à conserver indéfiniment une participation au capital et à la gestion jusqu'à concurrence de 49 % ; et, surtout, les gouvernements avaient l'autorisation formelle, aux termes de l'article 44 du code, de déroger à l'ensemble des nouvelles restrictions chaque fois qu'ils le jugeraient « *nécessaire* ». En pratique, la décision n° 24 représentait un compromis entre la « nationalisation » et le laisser-aller. Et si certaines dispositions spécifiques étaient interprétées par les investisseurs américains comme des mesures néfastes aux intérêts financiers, industriels ou miniers des Etats-Unis dans la région, cette décision n'était pas considérée dans son ensemble comme un document anticapitaliste qui aurait annoncé une modification substantielle du flux des investissements impériaux en Amérique latine.

Le rôle du capital étranger

LE pacte andin et toutes les initiatives qui en découlèrent furent donc marqués par des ambiguïtés cruciales auxquelles les protagonistes du nouveau nationalisme allaient se voir confrontés jusqu'à la fin. Le problème majeur était le rôle réservé au capital étranger dans ce nouveau dispositif : la participation était reconnue, mais sans cesse surgissait la crainte de nouveaux empiétements, un sentiment d'incapacité à « *se maintenir dans la ligne* ». Les capitaux nationaux étaient censés entrer en jeu, mais les efforts tant publics que privés dépendaient largement des prêts étrangers émanant de banques privées américaines ou européennes et des « banques internationales » soumises à l'influence du gouvernement des Etats-Unis. Problème encore compliqué par le fait que les agences de crédit étaient liées étroitement aux sociétés multinationales et que toute réaction de ces dernières ne pouvait manquer d'avoir des répercussions sur l'activité des premières.

Le projet régionaliste prit corps malgré tout. Les premiers efforts commencèrent à porter leurs fruits dans la libération du commerce, la réglementation du tarif extérieur commun, la mise en œuvre des restrictions à apporter aux investissements étrangers et l'élaboration d'une politique commune en matière de marques commerciales, de brevets, licences et royalties (3). Les échanges interrégionaux commencèrent aussi à s'intensifier (4). Ce succès initial était dû, au premier chef, à la composition politique des régimes en place dans les Etats membres.

Pour le gouvernement des Etats-Unis, les modifications envisagées dans le commerce et l'industrialisation à l'échelle de tout l'hémisphère placé sous leur hégémonie n'étaient pas incompatibles avec sa propre politique. A condition toutefois qu'elles n'impliquent pas une volonté d'autonomie qui remette en cause les relations avec les Etats-Unis. Quand il advint que certains régimes veuillent combiner cette stratégie régionale avec des changements de structure internes et une modification de leurs relations internationales, l'Etat impérial américain commença à mettre en œuvre les forces qui allaient saper leurs fondements. Le résultat immédiat, ce fut la chute des gouvernements Torres en Bolivie, Allende au Chili, Velasco au Pérou et Rodriguez en Equateur ; même si le pacte régional n'était pas visé en premier, il ne devait pas s'en remettre.

Sa première réussite, de 1969 à 1971, coïncida — et ce n'était pas l'effet du hasard — avec l'émergence de régimes étatiques au Pérou, en Bolivie et au Chili. Mais dès le milieu de l'année 1971, sous le poids des conflits internes qui agitèrent les maillons les plus « faibles » du pacte, à propos du rôle assigné au capital étranger dans les économies nationales, des pressions commencèrent à se faire jour pour éroder les aspects les plus nationalistes de l'alliance économique régionale. En Colombie, les milieux d'affaires privés obligèrent le gouvernement à faiblir dans l'application du code des investissements étrangers (5). En Equateur, les sociétés multinationales engagées dans les activités bancaires, les services publics, les assurances, les transports et le secteur des produits de base, échappèrent à la clause qui prévoyait à terme une participation de 51 % des capitaux locaux dans les entreprises (6). Une exemption presque identique fut décrétée en leur faveur au Pérou (7). Et après le renversement du gouvernement Torres en Bolivie, en août 1971, le nouveau régime commença à se faire tirer l'oreille pour appliquer la décision n° 24 (8).

En 1972 et en 1973, les mesures globales de « dénationalisation » gagnèrent du terrain. Pour ce qui concerne les brevets, la disposition du code des investissements interdisant d'utiliser des marques étrangères pour les produits fabriqués dans la région andine à dater du 1er janvier 1977, fut rapportée (9). La tendance à réduire le champ d'application de la décision n° 24 fut, certes, marquée en Equateur et en Colombie, mais le gouvernement péruvien lui-même avait entrepris de multiplier les concessions au capital étranger et se retranchait derrière la clause d'exception de l'article 44. En Bolivie, la nouvelle dictature militaire du général Banzer se mit immédiatement à élaborer une stratégie de développement fondée sur l'afflux des capitaux « *venus de l'extérieur* », remettant en cause les aspirations nationalistes qui avaient guidé les fondateurs du pacte andin. Mais le coup fatal fut porté en 1973 avec le renversement du gouvernement socialiste au Chili, et ce ne fut pas seulement le pacte andin qui s'en ressentit, mais toutes les velléités de nationalisme économique régional en Amérique latine.

La junte chilienne en première ligne

MALGRÉ la forte adhésion des classes populaires, la tentative chilienne de promouvoir une société socialiste démocratique avec de fortes attaches régionalistes fut condamnée à l'échec par l'action combinée des opposants de l'intérieur et de l'extérieur. Parce qu'il ne contrôlait pas suffisamment les rouages de l'Etat, le gouvernement Allende ne put éliminer, ni même seulement limiter, les activités des extrémistes de l'opposition. Sa chute allait entraîner un renversement de politique : après la rétrocession des propriétés d'Etat, la porte s'ouvrir aux investissements étrangers. Le pacte régional était atteint dans ses fondements, privé de sa raison d'être.

C'est le décret-loi n° 600, promulgué par la junte militaire, qui définit la nouvelle attitude du Chili à l'égard des investissements étrangers. Il visait à affaiblir, et finalement à ruiner, la portée du code andin des investissements, principalement en éliminant les restrictions qui devaient progressivement s'appliquer aux activités des sociétés multinationales, et en supprimant les limitations fixées pour le rapatriement des profits réalisés par les investisseurs américains (10). A l'issue d'une « table ronde » organisée à Santiago en juin 1974 avec les chefs de la dictature militaire, *Business International Corporation* concluait que « *les responsables chiliens, sans exception, souhaitent vivement les investissements privés étrangers et aspirent à créer les conditions propices à leur entrée. Ils indiquent qu'ils interpréteront de la manière la plus libérale possible les règles du Marché commun andin régissant les investissements étrangers. Ils voudraient aussi favoriser les changements de nature à réduire ou éliminer les effets négatifs de la réglementation de l'Ancom* [Marché commun andin] *auprès des investisseurs* » (11).

Les efforts de la junte chilienne pour obtenir des investissements étrangers, sa dépendance à l'égard des sources extérieures de financement, allaient inaugurer concrètement le nouveau type de relations bilatérales qui est maintenant en train de se répandre dans toute la région. D'ailleurs, l'attitude de la junte chilienne ne rencontra pas d'opposition sérieuse de la part des autres gouvernements des pays andins, déjà réticents dans l'application de l'accord. Bien au contraire. En Colombie, par exemple, le gouvernement accéléra le relâchement des mesures restrictives qui devaient s'appliquer aux investissements étrangers dans le pays. En janvier 1974, des mesures spécifiques furent prises concernant la décision n° 24, au bénéfice des institutions financières étrangères, des firmes intervenant dans la commercialisation intérieure et dans l'exploitation des produits de base. Ce qui valut à leurs auteurs l'approbation de *Business Latin America* : « *Cette évolution, aussi limitée soit-elle, indique que le gouvernement est prêt à faire preuve d'une plus grande souplesse à l'égard du capital étranger...* » (12). En fait, les investissements étrangers en Colombie passèrent de 16,8 millions de dollars en 1972 à 62 millions en 1973, et, pour les sept premiers mois de 1974, des projets d'investissement se montant à 76 millions de dollars furent approuvés (dont 25 millions environ prévoyaient l'établissement de nouvelles sociétés) (13).

En avril 1976, le secrétariat andin se montra disposé à capituler devant l'interprétation chilienne de la décision n° 24, en revenant sur l'interdiction faite aux investisseurs étrangers d'acquérir des entreprises appartenant à des nationaux. Ce qui était en jeu, c'était la décision du gouvernement chilien de démanteler le secteur d'Etat et de vendre à des investisseurs de l'extérieur des entreprises autrefois rangées dans le « *domaine social* ». Délibérément considérées par la junte comme des investissements déjà existants, ces entreprises échappaient dès lors à la clause prévoyant à terme une participation majoritaire du capital local dans les industries nationales.

Qui plus est, à ce moment précis, chacun des pays membres avait remplacé le plafonnement à 14 % des profits rapatriés par diverses solutions de rechange allant de la suppression totale du plafond à des limitations spécifiques convenues entre les deux parties. Même le Venezuela, dont le gouvernement Perez continuait à soutenir officiellement une rigoureuse adhésion à la décision n° 34, se montra peu pressé de mettre en œuvre les restrictions aux investissements : « *Une récente étude de B.L.A.* [Business Latin America] *portant sur les sociétés internationales ayant des firmes au Venezuela* [et entreprise au milieu de l'année 1976], *révèle que peu d'entre elles se sont heurtées à des requêtes spécifiques ou à des pressions ayant pour objet de les décourager* » (14). En réalité, tous les pays du pacte andin se trouvaient pratiquement d'accord avec l' « *élimination des mesures de contrôle* » souhaitée par la junte chilienne : « *L'Ancom a un certain nombre de problèmes avec les mécanismes prévus pour atteindre les objectifs de développement de la région. Les mesures prévues pour encourager les investissements ... ne se sont pas concrétisées. Qui plus est, un code uniforme des investissements étrangers n'a pas été mis en œuvre...* » (15).

L'importance attribuée au capital étranger comme facteur de développement économique se reflète dans l'évolution des programmes de développement par secteur institués dans le cadre du Groupe andin, particulièrement à partir de 1974. En mars de cette année-là, par exemple, le programme sectoriel concernant l'industrie des huiles comestibles fut séparé du projet global de développement régional, conformément aux recommandations formulées lors d'une réunion qui, en 1972, avait rassemblé le secrétariat du marché commun andin et les représentants de l'industrie privée des oléagineux. La décision fut accueillie par les représentants des sociétés multinationales américaines intervenant en Amérique latine comme « *un exemple salutaire du rôle et de l'influence croissante du sec-*

(1) Cf. *Business Latin America*, 5 novembre 1970, page 353.
(2) Cité dans *Inter-American Economic Affairs*, vol. 25, n° 2, automne 1971, page 57.
(3) Cf. par exemple : *Tariffs and Trade Policy in the Andean Common Market*, de Bela Balassa, Banque internationale pour la reconstruction et le développement - Association internationale de développement, Bank Staff Working Paper, n° 150, 30 avril 1973, 26 pages.
(4) Cf. le rapport annuel de la Banque interaméricaine de développement : *Economic and Social Progress in Latin America, 1974*, Washington D.C., 1975, page 134.
(5) Cf. *Business Latin America*, 25 février 1971, page 61.
(6) Id., 12 août 1971, pages 254-256.
(7) Cf. Edward S. Milensky : « Development Nationalisme in Pratice : The Problems and Progress of the Andean Group », *Inter-American Economic Affairs*, vol. 26, n° 4, printemps 1973, pages 56-57.
(8) Cf. *Business Latin America*, 9 novembre 1972, page 358.
(9) Id., 15 juin 1972, page 187.
(10) Cf. Business International Corporation, *Follow-up Roundtable with the Government of Chile*, 27 février 1975, Confidential Document, 17 mars 1975, New-York, pages 6-7.
(11) Business International Corporation, Business International Roundtable with the Government of Chile, Santiago du Chili, 25-28 juin 1974, Confidential Document, 25 juillet 1974, New-York, page 3.
(12) Cf. *Business Latin America*, 23 janvier 1974, page 31.
(13) Id., 25 septembre 1974, page 310.
(14) Id., 18 août 1976, page 523.
(15) U.S. General Accounting Office, *U.S. Direct Investment in South America's Andean Common Market*, Report to the Congress, ID-76-88, 7 juin 1977, pages 34-35.

Un scénario exemplaire

La remise en condition de l'économie péruvienne

DANS la région andine, plusieurs régimes avaient été mis en place par des coups d'Etat et se trouvaient gérés surtout par des « technocrates » partisans du capitalisme d'Etat. Acquis au principe de l'accumulation du capital national — ce qui heurtait les intérêts des capitalistes étrangers, — ces régimes n'en continuaient pas moins de marginaliser leurs populations.

Car ils ne reflétaient que les intérêts d'une couche limitée, ne devant leur assise qu'à leur influence auprès des forces armées et à leur aptitude à mobiliser à l'extérieur les fonds nécessaires au financement des nombreuses activités placées sous la tutelle de l'Etat.

Lorsque les banques étrangères commencèrent à se montrer réticentes, un peu partout le même scénario se produisit. La « liaison » dans l'armée, ou les éléments placés en des positions-clés parmi les militaires, n'eurent aucune peine à renverser ce genre de régime, ou à lui imposer des changements, sans pratiquement rencontrer de résistance. Dès lors, le cours du projet nationaliste pouvait être inversé : on se tournait vers les intérêts privés, on accroissait l'influence des institutions de financement extérieur en collaboration avec le gouvernement américain, et on favorisait de nouveaux courants de capitaux. L'enchaînement des événements au Pérou est la meilleure illustration de ce qui se produisit à l'époque.

Déjà sensibles dans la dernière phase du régime Velasco au Pérou, les menées contre le projet nationaliste allaient prendre toute leur ampleur après l'éviction du général Velasco et des derniers de ses ministres encore partisans d'un développement national. L'intervention, en août 1975, de certains éléments de la junte militaire au pouvoir, conduits par le général Francisco Morales Bermudez, annonçait un changement notable de climat pour les investissements étrangers dans le pays.

Selon une étude effectuée pour le compte du gouvernement des Etats-Unis pendant les six mois qui suivirent son accession au pouvoir, le nouveau régime « prit une attitude très conservatrice » *dans la mise en œuvre de la décision n° 24 (1). L'ouverture au capital étranger s'accompagnait d'un affaiblissement et d'une contraction du secteur de la propriété sociale dans le cadre du projet de développement d'ensemble. Naguère propriétaire, du temps du programme de « pluralisme économique » du président Velasco, ce secteur ne recevait plus désormais qu'une attention secondaire face aux intérêts du secteur privé (2).*

QUAND le gouvernement Bermudez se mit en place, la dette internationale péruvienne était estimée à 3,5 milliards de dollars environ, dont 1,9 milliard sous forme d'emprunts contractés auprès de banques commerciales privées étrangères (principalement américaines). La plupart de ces emprunts avaient été lancés en 1974-1975 et devaient bientôt arriver à échéance. Au début de 1975, le régime Velasco avait entrepris de négocier avec ses principaux créanciers privés des Etats-Unis (Manufacturers Hanover, Bank of America, First National City Bank, Chase Manhattan, Morgan Guaranty et Wells Fargo Bank) pour obtenir des prêts supplémentaires à concurrence de 400 millions de dollars. Mais le consortium bancaire avait alors fait savoir aux officiels péruviens que se posait le problème de la « solvabilité » du Pérou et que, à défaut de mesures économiques énergiques, les nouveaux prêts ne seraient pas accordés. Ce qui signifiait que le gouvernement péruvien devait accepter un programme de « stabilisation » mis au point par le Fonds monétaire international (F.M.I.).

En outre, l'affaire était encore compliquée du fait que le président Velasco avait pris la décision, en juillet 1975, de nationaliser sans compensation la compagnie minière Marcona qui appartenait aux Etats-Unis. A ce propos, les banquiers de New-York « firent savoir aux Péruviens ce qu'ils en pensaient » *tandis que le gouvernement de Washington se livra à des pressions considérables pour tenter d'obtenir un règlement favorable à la société américaine nationalisée. En particulier, des livraisons de produits alimentaires (fournis au titre de l'aide officielle) furent suspendues dans l'attente d'un accord de principe sur l'indemnisation des investisseurs américains concernés. Et, selon un fonctionnaire du département du Trésor, les opérations de l'agence gouvernementale chargée de veiller à la stabilité des prix agricoles (Commodity Credit Corporation) furent interrompues à l'égard du Pérou afin de susciter un* « bon mouvement » *dans le problème des compensations (3).*

Après l'accession du général Bermudez au pouvoir, cette rhétorique sur la « solvabilité » du Pérou ne tenait plus. Dès le mois d'août 1975 — alors que le problème de l'indemnisation de Marcona n'était toujours pas réglé, — le consortium bancaire approuva le principe d'un prêt de 240 millions de dollars au nouveau régime. En même temps, le gouvernement américain « comptait largement » *sur le gouvernement Bermudez pour résoudre rapidement l'affaire Marcona. Les pressions combinées des milieux publics et privés américains trouvèrent leur aboutissement en octobre lorsque les Péruviens acceptèrent d'indemniser de manière satisfaisante les propriétaires américains de la mine de fer nationalisée (4).*

A la fin de 1976, la dette extérieure péruvienne à moyen et à long terme se montait à 5 milliards de dollars, y compris 1,7 milliard de dollars environ (au 30 juin 1976) dus à des banques privées américaines. Des banques privées américaines, européennes, canadiennes et japonaises acceptèrent de consentir pour 400 millions de dollars de nouveaux prêts afin d'assurer son refinancement (5), mais seulement après que le gouvernement Bermudez eut accepté de recevoir une mission du Fonds monétaire en novembre-décembre, ce qui garantissait à la communauté bancaire étrangère que des mesures de stabilisation de l'économie allaient être prises. Un autre facteur qui a joué un rôle favorable dans la décision fut l'apurement du contentieux sur les compensations dues par le gouvernement péruvien aux actionnaires étrangers des entreprises nationalisées. En outre, les banques étrangères se voyaient accorder un rôle important dans le contrôle de la nouvelle politique économique : entre le consortium bancaire américain (qui groupait des banques privées) et le Fonds monétaire, un accord unique en son genre avait été conclu en vertu duquel c'étaient des banquiers privés, et non des fonctionnaires du F.M.I., qui assumeraient la principale responsabilité dans la surveillance du programme de « stabilisation ».

J. F. P. et M. H. M.

(1) U.S. General Accounting Office, *U.S. Direct Investment in South America's Andean Common Market*, Report to the Congress, ID-76-88, 7 juin 1977, pages 99-100.
(2) Voir à ce propos l'étude de la Banque mondiale : *Peru's Social Property Sector : Development through December 1975 and Prospects for Expansion, with a Postscript covering Development in 1976*, Development Finance Companies Division, Projects Department, Latin America and Caribbean Regional Office, 30 décembre 1976, pages 46-56. Voir aussi le *Washington Post* du 29 août 1976, page A 10, et *Latin America Economic Report*, 7 janvier 1977, page 4.
(3) Cf. *Washington Post*, 29 août 1976, page A 10.
(4) Cf. *Latin America Economic Report*, 22 octobre 1976, page 163, et *Business Latin America*, 27 octobre 1976, pages 342-344.
(5) Cf. *New York Times*, 10 novembre 1976, pages D 1, D 7, et *Latin America Economic Report*, 28 janvier 1977, page 14.

NATIONALISME RÉGIONAL

vidé de sa substance

Par JAMES F. PETRAS et MORRIS H. MORLEY*

teur privé dans la formulation de la politique de l'Ancom» (16). D'autres propositions furent avancées pour les autres programmes de développement par secteur au cours de la même période, afin de multiplier les occasions de profit pour les investisseurs étrangers : dans l'industrie des engrais chimiques, dans la pétrochimie, la sidérurgie, etc.

Tout en s'employant à saboter les efforts pour modifier le régime du capital multinational, le Chili allait aussi faire obstacle à l'installation d'un tarif extérieur commun qui aurait favorisé l'expansion des industries et du commerce à l'intérieur de la région andine. Malgré les tentatives de leurs partenaires pour les amener à composition, les dirigeants de la junte opposèrent leur refus, en septembre 1976, à deux propositions des cinq autres gouvernements qui offraient de réduire le tarif extérieur commun à 70 %, puis à 26 % (17). En commentant l'évolution de la politique chilienne, *Business Week* écrivait : *«Le Chili est le modèle, dans sa forme la plus pure, de la nouvelle stratégie de développement économique basée sur la concurrence des marchés, la libre entreprise et une «ouverture à l'extérieur» parmi les pays du «cône sud»* (18).

Le Chili quitta le pacte andin à la fin de 1976, mais cela n'empêcha pas ses anciens partenaires de s'engager encore plus dans la voie de l'«ouverture» au capital étranger. Le plafond fixé pour les rapatriements de profits passa de 14 % à 20 %, et même il n'y eut plus aucune limitation en pratique, car chaque gouvernement se réservait la faculté d'élever ce pourcentage à discrétion. D'autre part, le plafond de 5 %, qui limitait le réinvestissement automatique du capital social, fut porté à 7 %, ce qui augmentait d'autant le montant du capital servant de base pour le calcul des rapatriements de profits et des autorisations de réinvestissement. Enfin, les sociétés multinationales furent autorisées à contracter des emprunts à court et moyen terme sur les marchés locaux, et à acheter des parts dans des sociétés locales existantes ; de nouveaux délais furent prévus dans l'application des mesures qui devaient progressivement réduire leurs activités. *«Telle qu'elle se présente désormais, la réglementation imposée au capital étranger n'est plus que le symbole d'un contrôle commun des investissements, car il n'y a que peu de différence, en réalité, entre la position du Groupe andin et celle du Chili»* (19).

A la faveur de ces changements, *Business Latin America* réévalua les possibilités d'investissement à moyen terme qui s'offraient aux sociétés multinationales dans la région andine : *«Pour les cadres dirigeants, les événements qui ont accompagné le retrait chilien montrent qu'ils peuvent maintenant envisager d'un œil neuf les possibilités de profits s'offrant à leurs firmes dans le marché commun»* (20). Pour leur part, les sociétés américaines accueillirent favorablement les effets destructeurs du retrait chilien sur l'organisation régionale, mais elles ne réagirent pas immédiatement aux allégements des restrictions imposées au capital étranger, souhaitant davantage de clarté et de cohérence dans l'application des *«règles du jeu»* [de l'investissement] dans l'ensemble de la région (21).

Retour aux relations bilatérales

S'IL y eut échec, c'est que l'établissement de relations régionales durables ne dépend pas simplement de la «rationalité économique» d'un projet — étendue du marché ou des activités, besoin de complémentarité, etc. Il doit surtout correspondre à une volonté commune de la part des régimes ayant à peu près les mêmes bases de classe, les mêmes objectifs nationaux et, tout aussi bien, les mêmes adversaires. Il faut qu'une classe politique puisse se charger de réaliser le rapprochement. Mais cette classe ne peut mener à bien sa stratégie régionale que si elle a pourvu l'Etat de structures compatibles avec ses nouvelles orientations : la base sociale du régime doit être en rapport avec l'organisation et les choix de l'Etat.

Dans le cas du Groupe andin, il existait bien, à la fin des années 60 et au début des années 70, une convergence de vues entre des régimes nationalistes ayant des objectifs politiques et économiques similaires, et c'est bien ce qui permit le lancement du projet régionaliste. Mais les structures de l'Etat sont demeurées fragiles et n'ont pas résisté aux conflits et contradictions internes, ni aux pressions externes. Leur échec a ouvert la porte à une résurgence du bilatéralisme : les liens se renforcent entre le centre et la périphérie, au détriment des relations régionales.

La junte militaire chilienne sert de modèle à ce qui va maintenant se produire dans le reste du bloc régional. Les événements récents en Equateur et au Pérou témoignent, eux aussi, de ce courant général. En Equateur, le résultat le plus significatif du remplacement du colonel René Vargas Pazzos, ministre nationaliste du pétrole, au début de 1977, a été un pas décisif pour encourager les investissements étrangers multinationaux dans l'industrie pétrolière de la nation. Au Pérou, de la même façon, le secteur pétrolier a été «ouvert» au capital étranger au moyen de nouvelles concessions (contrats d'exploration et de production) et de stimulants. En outre, la *Communidad Industrial* (communauté industrielle) mise en place du temps du président Velasco a été réaménagée pour rejeter les projets initiaux de participation ouvrière et restituer les prérogatives de décision et de propriété aux patrons et, indirectement, aux actionnaires privés (22). La prédominance des relations impériales sur les liens «régionaux» est le corollaire de la nouvelle réceptivité à l'égard du capital étranger, de la privatisation et de la dénationalisation de l'économie.

Du milieu des années 60 jusqu'à 1974, les investissements directs des Etats-Unis dans les pays du pacte andin ont légèrement décliné, bien qu'ils représentent encore 70 % environ des investissements étrangers dans la région (23). Cependant, à partir de 1973, toute une série d'accommodements nouveaux se répandent et pas seulement chez les adeptes chiliens de l'économie de marché, mais aussi au Venezuela, où prédomine le capitalisme d'Etat. Si les méthodes ont varié pour démanteler les structures nationalistes du pacte andin, partout on a observé la même expansion des relations avec l'étranger et la même croissance des investissements d'origine multinationale.

Il n'en résultera pas de bouleversement immédiat et massif dans la masse de l'investissement étranger. Le cas du Chili — où l'économie n'a reçu que 40 millions de dollars de nouveaux investissements directs de 1974 à 1976 (24) — montre qu'un certain délai doit s'écouler entre la suppression totale ou partielle des contrôles sur l'investissement étranger et la réponse des sociétés multinationales. Mais on peut s'attendre à une importante expansion de l'activité des capitaux étrangers dans toute la région andine, et même à l'échelle de tout l'hémisphère, à la fin des années 70.

Quant au commerce interrégional — qui ne représente que 6 % des importations et exportations totales des pays du groupe andin, — il n'a pas baissé, tout au contraire : son taux de croissance est passé de 1,6 % en 1975 à 13 % en 1976 (25). Bien des facteurs peuvent expliquer ce phénomène : les programmes de développement industriel sont tout juste entrés en application à ce moment-là ; les accords de commercialisation avaient été lents à s'organiser ; les sociétés multinationales étrangères jouent un rôle accru et profitent du marché régional pour élargir leurs opérations, etc. En réalité, l'accroissement du commerce interrégional ne découle pas de la mise en œuvre de programmes d'inspirations nationalistes dans la région ; c'est plutôt le capital étranger qui tire avantage d'un marché mis en place par les forces nationalistes.

Si de nouveaux schémas régionaux sont mis au point, ils seront cette fois basés sur la prédominance des multinationales. Il s'agira de faciliter les *flux* de capitaux et d'élargir les marchés dans l'intérêt des sociétés multinationales et non point pour renforcer l'Etat national et les entreprises industrielles privées du pays. Le projet régionaliste cesse d'être un instrument au service du capital local pour devenir un élément de la division du travail élaborée par la métropole. On va dès lors s'efforcer de spécialiser les différents pays dans la production de biens et de services en fonction du profit et des besoins stratégiques du centre. Les activités «non efficaces», ou «faisant double emploi», qui concurrencent celles des multinationales devront disparaître. Les capitaux se concentreront sur des secteurs stratégiques, en particulier celui des matières premières, ou sur des catégories particulières de produits. L'insertion de la région andine dans la nouvelle division du travail aura été préparée par l'ouverture aux investissements étrangers, la tutelle exercée par les fonctionnaires internationaux et l'apparition d'économies fragmentées et déprimées soumises au monde impérial.

* J. F. Petras est professeur au département de sociologie de l'université de l'Etat de New-York à Binghamton ; M. H. Morley est historienne américaine, auteur et journaliste indépendante.

(16) Cf. *Business Latin America*, 20 mars 1974, page 95.

(17) Cf. *Latin America Economic Report*, 10 septembre 1976, page 140.

(18) Cf. *Business Week*, 9 août 1976, page 36.

(19) Cf. *Latin America Economic Report*, 19 novembre 1976, page 180.

(20) Cf. *Business Latin America*, 10 novembre 1976 (pages 353-355) et 15 septembre 1976 (pages 292-293).

(21) *Journal of Commerce*, 10 septembre 1976, page 21.

(22) Sur l'évolution en Equateur, voir *Latin American Political Report*, du 18 février 1977 (page 54) et *Latin America Economic Report*, du 18 février 1977 (page 25). A propos du Pérou : voir *Latin America Economic Report* des 11 février 1977 (page 21) et 11 mars 1977 (page 37).

(23) Cf. U.S. General Accounting Office, op. cit., pages 20-22. Selon cet ouvrage, *«il semble que les investissements dans la région et à l'intérieur de chaque pays soient répartis en fonction de deux critères primordiaux : 1° la présence d'une ressource naturelle exploitable ; 2° l'existence d'un marché interne de la consommation. La Colombie, le Venezuela et, dans une moindre mesure, le Chili — les trois pays andins les plus développés — ont pu attirer des investissements américains dans les secteurs manufacturier, commercial, financier et pétrolier. Pour les trois autres pays andins, dont le marché interne est moins développé, les investissements américains se sont toujours dirigés en majorité vers le secteur extractif»* (page 23).

(24) Cf. *Latin America Report*, 25 mars 1977, page 45.

(25) Id., 11 novembre 1977, page 206.

Au Venezuela

Le capitalisme d'Etat face aux intérêts étrangers

AU Venezuela, la restructuration nationaliste fut entreprise par le gouvernement Perez en 1973, tardivement par rapport aux expériences des autres pays du pacte andin. Déjà, la situation n'évoluait plus guère au plan régional, et les projets de développement avaient perdu de leur priorité.

Cette manifestation tardive du nationalisme vénézuélien traduisait l'influence de facteurs plus globaux, du fait, en particulier, de l'alliance extra-continentale avec les pays nationalistes de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, des ressources en capital accumulées par le gouvernement et de l'existence d'une conjoncture régionale et globale qui était favorable à la nationalisation, en 1975 et 1976, des exploitations minières et pétrolières appartenant aux Américains. Tout en cherchant des débouchés à ses capitaux, le capitalisme d'Etat vénézuélien voulut encourager les sociétés multinationales latino-américaines.

Les sociétés américaines s'inquiétèrent du soutien verbal que le gouvernement avait accordé sans équivoque à la décision n° 24 du code andin des investissements étrangers. En particulier pour ce qui concerne la participation égalitaire imposée pour tous les nouveaux investissements étrangers dans un délai de quinze ans et la limitation à 14 % des profits rapatriés : «Peu importe qu'elle soit appliquée de manière libérale. Cette réglementation change le climat de l'investissement étranger au Venezuela. Cela signifie que les sociétés opérant déjà dans ce pays devront se plier à des procédures entièrement nouvelles, et que de nouvelles règles de base vont être mises au point pour les sociétés qui s'intéressent à ce marché que le pétrole a rendu prospère.» (1) *Cependant, il devint vite évident que le programme capitaliste-nationaliste du régime allait être élaboré de telle manière que la réaffirmation du capital étranger ne rencontrerait aucun obstacle structurel à long terme. Les obstacles à l'expansion capitaliste furent aisément démantelés, et d'une façon relativement progressive, à partir de la fin de 1974. Au terme de 1976, le démembrement du projet nationaliste était presque achevé. Le gouvernement Perez proposa au Congrès une révision fondamentale de l'adhésion du Venezuela à la décision n° 24. La nouvelle législation demandait une élévation du plafond fixé pour le règlement des dividendes, un accroissement des possibilités de réinvestissement sur place et l'adoption d'une loi autorisant les sociétés nationales (dont le capital est détenu à plus de 80 % par des propriétaires locaux) à se transformer en sociétés mixtes (où la fraction du capital détenu par des propriétaires nationaux est de l'ordre de 51 % à 80 %). On fit ressortir, dans les milieux d'affaires américains, les implications plus vastes de la législation envisagée :* «Elle clarifierait et libéraliserait le traitement qui est réservé aux investissements étrangers, stimulant ainsi l'intérêt des investisseurs pour les occasions qui s'offrent au Venezuela» (2).

LES efforts du gouvernement Perez pour accélérer la croissance ont atteint un point culminant en 1973-1974. Ils ont révélé la puissance relative de l'économie vénézuélienne en Amérique latine. Mais ils ne traduisaient point les changements internes qui affectaient tout le continent. Au mieux, ce qui subsiste aujourd'hui dans la région, ce sont des accords bilatéraux d'Etat à Etat, accords marqués par l'idéologie des régimes dominés par le capital privé qui les ont conclus et en vertu desquels ce sont des sociétés publiques qui fournissent des sommes énormes (que le secteur privé ne voudrait ni ne pourrait investir) pour permettre d'exploiter des matières premières rares, des sources d'énergie, etc., afin de fournir à bas prix le secteur privé.

(1) Cf. Business International Corporation, *Background Paper/Roundtable with Government of Venezuela*, Caracas, 10-14 novembre 1974 (New-York), page 30. Voir aussi *Business Latin America*, 29 mai 1974, pages 175-176.

(2) Cf. *Business Latin America*, 19 octobre 1977, page 329.

Dans les revues...

■ SILEX, vouée jusqu'ici à la culture et à la création littéraire et artistique, fait son entrée dans le politique au sens large, avec un numéro — à vrai dire, un volume — consacré à l'Italie : vue et jugée par des Italiens. Chaque collaborateur, à commencer par D. Novelli, maire de Turin, pour finir avec M. Valenzi, maire de Naples, prend une vue où domine une couleur : la politique, la crise, la culture, le marginalisme, le féminisme, le Nord et le Sud... Une seconde partie réunit des textes littéraires inédits et des études critiques. L'ensemble est remarquablement illustré. (Numéro double 5-6, 40 F. - B.P. 812 RP 38035 Grenoble Cedex. Diffusion Paris : Argon, 43, rue Hallé (14e).

■ CADMOS, qui succède au BULLETIN DU CENTRE EUROPEEN DE LA CULTURE, devient en même temps l'organe de l'Institut universitaire d'études européennes de Genève ; il consacre son premier cahier aux problèmes de l'engagement politique de l'écrivain. Textes de Denis de Rougemont (directeur de la publication), Jean Starobinski, etc. (N° 1, printemps 1978, trimestriel, abonnement : 70 F. - 122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21).

■ Le dernier numéro de la REVUE FRANÇAISE D'ETUDES POLITIQUES MEDITERRANENNES a pris pour thème la Corse. C'est-à-dire le problème que pose la Corse et qu'elle se pose sur elle-même et son devenir ; les réponses sont multiples, opposées, contradictoires, radicales ou incertaines. (4e trimestre 1977, trimestriel, le numéro 20 F. - 32, r. de l'Echiquier, Paris (10e).

■ Un numéro très complet d'ECONOMIE RURALE fait le tour des problèmes que pose l'élargissement de la C.E.E. vers le Sud pour le développement agricole méditerranéen et pour les agriculteurs de la C.E.E., français en particulier. Des études spécifiques sur deux grandes catégories de production (fruits et légumes, viande) et sur l'agro-industrie. (N° 123, janvier-février, bimestriel, 35 F. - Société française d'économie rurale, route de Saint-Cyr, 78000 Versailles).

■ LES REVOLTES LOGIQUES publient un numéro spécial reprenant un dossier sur «Les lauriers de mai, ou les chemins du pouvoir» prévu à l'origine pour les TEMPS MODERNES. On y trouvera l'article de Danielle et Jacques Rancière dénonçant la prise de pouvoir (intellectuel) des «nouveaux philosophes» que les TEMPS MODERNES refusèrent d'accueillir. Et encore, entre autres, une réflexion de François Partant sur l'incapacité des forces de gauche en France à analyser les composantes de la «crise». (Numéro spécial, trimestriel, 25 F. - Solin, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris).

■ Un nouveau mensuel d'information générale consacré à l'Amérique latine : URGENT AMERIQUE LATINE, dont le comité de rédaction comprend des spécialistes français et latino-américains. Le premier numéro comprend notamment un dossier sur la sécurité nationale (par Armand Mattelart et André Gunder Franck), une analyse de la politique latino-américaine de M. Carter (par James Petras) et une interview du réalisateur bolivien Jorge Sanjines (par Ignacio Ramonet). (N° 1, mars, mensuel, 6 F. - 14, rue du Bourg-Tibourg, 75004 Paris).

■ La REVUE FRANÇAISE D'ETUDES POLITIQUES AFRICAINES a pris pour «sujet du mois» les «Militaires d'Afrique noire». Trois études : le Tchad, de Tombalbaye au général Malloum (E. Jouve) ; la République populaire du Congo, depuis l'assassinat du président Ngouabi (J. Owona) ; enfin une rétrospective, par Mostre Ammi-Oz : l'intégration des troupes noires dans l'armée coloniale française des origines à 1945. (N° 146, février, mensuel, 20 F. - 32, rue de l'Echiquier, Paris (10e).

CINÉMA

■ Un rêve des cinéphiles algériens se réalise enfin : une revue consacrée au cinéma et à la télévision, LES 2 ECRANS, vient de paraître. D'orientation «profondément anti-impérialiste et progressiste», elle se déclare «ouverte à tout ce qui est universel, aux produits du génie créateur des peuples». Cette première livraison propose, entre autres, une étude originale du cinéma algérien, et un dossier très complet sur la télévision algérienne. (N° 1, mars, mensuel, 5 dinars. - 7, boulevard Khemisti, Alger).

■ Jacques Chevalier étudie dans LA REVUE DU CINEMA (image et son) les «traces» de mai 68 dans le cinéma français de ces dix dernières années. Dans ce même numéro, un dossier sur le cinéma australien. (N° 326, mars, mensuel, 8F. - 3, rue Récamier, 75341 Paris).

LA DICTATURE ARGENTINE ET

Une opération publicitaire qui fait boomerang

La junte militaire argentine poursuit, non sans inquiétude, les préparatifs d'une manifestation qui va, cet été, mobiliser l'opinion internationale : la Coupe du monde de football. Cet événement qui, comme les Jeux olympiques de Berlin de 1936 pour le Reich, devait, selon les généraux de Buenos-Aires, servir de faire-valoir au régime, risque de faire un boomerang. Outre que, sur le plan technique, l'organisation ne paraît pas encore au point, il sera difficile de cacher à des milliers de journalistes venus du monde entier — même s'ils sont exclusivement animés par la fièvre du football — la réalité d'un pays occupé par sa propre armée.

La junte a certes prévu pour eux de strictes mesures d'encadrement et une prise en main de vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Mais, si l'on en juge par les excès de la propagande que les services argentins croient utile de diffuser, on peut prévoir que des frictions ne manqueront pas de se produire entre visiteurs et guides-accompagnateurs. Les journalistes accrédités pour la Coupe, en particulier ceux de la télévision, vont donc assumer d'énormes responsabilités. Chargés de « couvrir » un événement sportif, ils ne peuvent ignorer que la junte se propose de les utiliser dans une opération de propagande conçue pour restituer un minimum de crédit international à un régime qui s'est déconsidéré par ses violations des droits de l'homme : quinze mille disparus, dix mille assassinats, huit mille emprisonnés en deux ans.

Parmi les victimes, dix-huit ressortissants français (huit détenus et dix disparus, au nombre desquels deux religieuses). Les autorités françaises ne déploient pas en leur faveur l'activité dont bénéficièrent d'abord Mme Claustre puis les techniciens capturés par le Front Polisario. A défaut de constituer un « état-major de crise », Paris pourrait au moins envoyer un émissaire pour négocier avec la junte du général Videla la libération de ces dix-huit personnes. Une personnalité de premier plan paraîtrait alors tout indiquée pour cette délicate mission : M. Michel Poniatowski qui, lors de son voyage officiel à Buenos-Aires comme envoyé spécial du président Giscard d'Estaing, déclarait, en octobre dernier, que « le terrorisme est une des choses les plus injustes et les plus monstrueuses, totalement contraire aux droits de l'homme, à la démocratie, au progrès et à la liberté ». Il est

Les rivalités s'exaspèrent entre factions militaires

Par CARLOS ALBERTO GABETTA

LA junte militaire qui s'empara du pouvoir à Buenos-Aires en mars 1976 se proposait les objectifs suivants : liquidation de la guérilla, élimination de toute possibilité de réaction syndicale en plaçant sous séquestre la C.G.T. et les syndicats les plus importants, suppression de toute opposition politique par la mise en sommeil des partis, application d'un plan de réorganisation économique visant à augmenter le taux de profit et à attirer les investissements étrangers.

Les militaires étaient bien conscients de l'impopularité que leur vaudrait à court terme pareille politique, mais ils étaient prêts à en payer le prix, sans lésiner sur les vies humaines. Car ils ne doutaient pas que la « pacification du pays » et les résultats de leur politique économique, en particulier la stabilité retrouvée et l'afflux de capitaux étrangers, leur vaudraient dans un second temps une meilleure image et pourraient permettre d'envisager certaines alliances politiques. En vue de cette échéance, la junte avait créé un ministère de la planification, confié au général Genaro Diaz Bessone, dont la tâche exclusive était d'élaborer un « *projet national* » où seraient précisés la philosophie, la démarche économique, le modèle institutionnel et les principaux acteurs de « *l'Argentine de l'an 2000* ». Il s'agissait, en clair, d'analyser la meilleure façon de donner des formes politiques et institutionnelles à une politique économique caractérisée par une exploitation et une concentration accrues, les grandes sociétés multinationales renforçant leur emprise — pourtant déjà considérable — sur le marché et la production du pays.

Sur le plan militaire, il s'agissait, après le 24 mars 1976, de lancer une offensive éclair non seulement contre la guérilla mais aussi contre les dirigeants politiques et syndicaux et les intellectuels susceptibles de s'opposer à ce projet. Après une première période de soubresauts, pensait-on, ils serait possible de le mettre en œuvre. Nul n'avait oublié l'échec du coup d'Etat antérieur, celui du général Ongania en 1966, qui avait provoqué une résistance populaire d'une violence inusitée. Cette fois, il s'agissait, quel qu'en soit le coût, de créer les conditions pour que les capitaux étrangers — indispensables pour maintenir les structures défaillantes du capitalisme dépendant argentin — reprennent enfin le chemin du pays.

Un mécontentement généralisé

APRES vingt-quatre mois d'expérience, la réalité ne correspond pas — et de loin — aux ambitieux projets du printemps 1976. S'ils n'est pas contestable que l'impitoyable répression qui s'est déchaînée a considérablement affaibli la guérilla et les organisations syndicales et provoqué le repli sur eux-mêmes des partis politiques, la résistance à la dictature n'en a pas pour autant disparu. Déjà, à la fin de 1976, de grandes grèves ont secoué l'Argentine. Cette situation s'est prolongée tout au long de 1977, avec des temps forts à la fin de l'année (grèves des travailleurs des chemins de fer, des métallurgistes, des employés de banque, etc.). La guérilla, bien qu'elle soit durement frappée, continue à opérer. L'image internationale de l'Argentine est au plus bas.

Sur le plan économique, certains objectifs ont été atteints, surtout en matière de balance des paiements, et une certaine reprise s'est manifestée en 1977. L'inflation continue cependant (17 % en 1977 selon un rapport de l'ambassade des Etats-Unis à Buenos-Aires), la dette extérieure s'est élevée de 10 à 13 milliards de dollars (l'équivalent de trois ans et demi de bonnes récoltes), le salaire réel des travailleurs a baissé de 51 % en 1976 et de 45 % en 1977 (rapport du GATT) et les perspectives pour 1978 sont plutôt sombres. Certains secteurs industriels (automobile, sidérurgie) ont accusé un recul très net au cours des trois premiers mois de cette année et le principal succès de la politique économique du gouvernement (la récolte record de 11 millions de tonnes de blé en 1976) ne se répétera pas : déçus par les manœuvres du gouvernement, qui, grâce à l'inflation et à une opportune dévaluation, fit baisser de 40 % la valeur réelle de leurs récoltes, les producteurs ont réduit leurs ensemencements de 40 % par rapport à l'année précédente.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que l'opposition s'étende tandis que de graves fissures commencent à apparaître dans l'appareil militaire, jusque-là monolithique. Loin de s'atténuer, la répression se renforce et provoque un mécontentement accru.

Dès le milieu de 1977, certains secteurs ont commencé à exprimer ouvertement leur réprobation. Le quotidien *la Opinion*, d'abord favorable au gouvernement, dut être placé sous contrôle militaire. Le général Lanusse, ancien président de la République, fut mis aux arrêts. Des organisations comme la Fédération agraire argentine, la Fédération des industriels de Buenos-Aires (et en général tous les groupements de petits et moyens producteurs industriels et agro-pastoraux) ont clairement manifesté leur mécontentement.

Stimulés par l'activité des syndicats et de divers groupes, les partis politiques semblent se ranimer lentement. A la fin de 1977 et au début de 1978, les organisations qui luttent pour les droits de l'homme ont donné à leur action une nouvelle ampleur, comme put le vérifier sur place à la fin de janvier une délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme, présidée par l'amiral Antoine Sanguinetti.

C'est cependant à l'intérieur même de la junte militaire qu'ont eu lieu les événements les plus spectaculaires. En décembre 1977, le général Diaz Bessone s'est démis de sa charge de ministre de la planification. Les quotidiens argentins à la solde ou aux mains du régime ont publié la nouvelle sans commentaire... Quelques jours auparavant, le général Videla avait renouvelé sa confiance au ministre de l'économie, M. Alfredo Martinez de Hoz. Le général Bessone représente, en matière de développement, une tendance dont les préférences en matière économique sont diamétralement opposées à celles de M. Martinez de Hoz. Par ailleurs, le ministère de la planification a progressivement démontré son inutilité : si en deux ans le gouvernement n'a pu concrétiser une seule alliance politique en vue d'élargir sa base sociale et n'a pu compter que sur la répression, à quoi bon faire des plans pour l'an 2000 ?

La marine contre l'armée de terre

LES choses se sont précipitées au mois de février. Le *Washington Post* a publié des accusations de l'amiral Massera, l'un des trois membres de la junte militaire, à l'encontre du général Videla : « *La responsabilité des violations des droits de l'homme incombe exclusivement à l'armée de terre. La marine et l'aviation n'y sont pour rien. Au contraire, nous exigeons la publication des listes complètes de prisonniers, leur traduction devant des juridictions civiles et un retour rapide à la démocratie.* » L'amiral Sanguinetti, qui s'est entretenu avec son collègue Massera, a confirmé ces déclarations. Que signifie ce défi ouvert au général Videla ? Certains officiers seraient-ils effrayés par les responsabilités qu'ils ont déjà prises en matière de répression ? Au plan politique, les déclarations de l'amiral Massera semblent constituer le début d'une offensive soigneusement calculée qui aurait l'appui de certains secteurs du département d'Etat. Depuis plusieurs mois, l'amiral s'efforce de se donner une image nationaliste, en utilisant l'affaire du canal de Beagle, qui oppose l'Argentine au Chili. Cela lui a permis de prendre du champ par rapport à la gestion quotidienne. Le voilà qui, maintenant, fait une spectaculaire irruption sur la scène politique en attaquant de front le président de la République.

L'amiral songe à une alliance politique susceptible — malgré ses vieilles rancœurs et ses animosités personnelles — de rassembler la droite péroniste, les technocrates de l'ancien président Frondizi et la droite radicale. Au plan économique, il s'agirait de mener une politique différente de celle de M. Martinez de Hoz (que l'amiral Massera n'a d'ailleurs jamais cessé de critiquer) en rétablissant un équilibre qui a favorisé quasi exclusivement les grands propriétaires et les industriels liés à l'agriculture. Le général Diaz Bessone ne serait pas loin de partager ses vues. L'attitude actuelle de l'amiral Massera est cependant loin d'être claire. Ni lui ni aucun de ses collègues qui attaquent aujourd'hui le gouvernement n'ont jamais exposé clairement le degré de participation populaire qu'ils envisageraient. Dans l'immédiat, on peut seulement affirmer que les fissures s'élargissent dans la junte, ce qui rappelle à beaucoup d'Argentins les événements de 1962, où les militaires s'affrontèrent les armes à la main pour régler leurs divergences.

Une idéologie, des méthodes et un projet fascistes

Par le sénateur H.-S. YRIGOYEN

AU mois de mars 1976 s'est achevé un cycle commencé trois ans auparavant avec la victoire du Front justicialiste. Pendant cette période, les forces armées s'emparèrent graduellement du pouvoir, au point que l'on ne peut affirmer que le régime actuel soit très différent du précédent. Il s'agirait plutôt de la continuation — en pire — du gouvernement d'Isabel Peron, les militaires s'appropriant la fraction de pouvoir qu'ils ne détenaient pas encore.

Aux excès du régime aujourd'hui renversé, il existait un remède constitutionnel : la traduction de la présidente devant une haute cour et la convocation de nouvelles élections pour la fin de 1976. Cette solution fut impossible parce que le haut commandement avait déjà pris la décision irréversible de procéder à un coup d'Etat.

Avant le 24 mars 1976, l'armée avait déjà virtuellement occupé l'Argentine, la divisant en régions, zones et sous-zones, en vertu d'un décret gouvernemental qui lui permettait de concentrer entre ses mains le contrôle de toutes les forces de sécurité (police fédérale, préfecture maritime, gendarmerie nationale, polices provinciales, services pénitentiaires) et de placer sous commandement militaire les casernes, commissariats de police et prisons. Plusieurs des mesures répressives prises par le gouvernement d'Isabel Peron avaient été inspirées par la hiérarchie militaire. Tel était notamment le cas du décret sanctionnant le régime prévu pour « *les détenus très dangereux* », qui permet un traitement inhumain des prisonniers politiques et n'est pas compatible avec l'article 23 de la Constitution d'après lequel les arrestations sans mandat d'origine judiciaire ne sont autorisées que si elles « *ne constituent pas une peine pour le détenu* ».

La répression arbitraire et sans discrimination existait bien avant le coup d'Etat. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple, qu'au début de 1975 le ministre péroniste Alberto Rocamora dénonça un « *plan subversif* » qui servit de prétexte pour faire arrêter tous les dirigeants du syndicat des métallurgistes de Villa-Constitucion, qui venaient de battre la bureaucratie péroniste au cours des élections syndicales. C'est ainsi encore qu'Alberto Piccinini, Dante Manzano, Juan Rodolfo Acuña, Adolfo Curti, entre autres, furent faussement accusés de « *détention d'armes de guerre* ». Un juge fédéral conclut à leur innocence à la fin de 1977, ce qui ne les empêche pas de continuer à croupir en prison. Bien entendu, la suppression de toute activité politique, la fermeture du Congrès et la disparition de la liberté de la presse, permettant aux militaires d'agir sans aucun contrôle, n'ont fait qu'aggraver les choses.

Au plan économique, la politique de la junte n'est pas non plus entièrement nouvelle. En juin 1975, le ministre péroniste Célestino Rodrigo tenta d'appliquer des mesures économiques qui, dans leurs grandes lignes, étaient semblables à celles du plan de M. Martinez de Hoz, l'actuel ministre de l'économie. A l'époque, la mobilisation populaire provoqua la démission de la presque totalité du cabinet, en particulier celle de Rodrigo et de Lopez Rega qui jouait le rôle d'un véritable premier ministre. Les militaires actuellement au pouvoir représentent les intérêts d'une oligarchie qui contrôle le grand capital financier, foncier et industriel allié aux monopoles internationaux. Les salariés sont les principales victimes de leur politique économique, de même que les classes moyennes, y compris dans les secteurs agricole et industriel.

La junte militaire prétend vouloir rétablir l' « ordre » et la « paix sociale », mais on ne combat pas le terrorisme par la terreur. Le gouvernement a certes l'obligation de lutter contre le terrorisme, mais il doit le faire en respectant les droits de l'homme, en encourageant l'activité politique pacifique et en prenant les mesures économiques et sociales susceptibles de rendre la vie de chacun plus digne et plus agréable. C'est malheureusement exactement le contraire qui se passe en Argentine où des personnes innocentes sont chaque jour enlevées, arrêtées, diffamées, torturées ou assassinées. Pour justifier ces crimes, toute victime de la répression est accusée d'entretenir des rapports avec la « *subversion* ». Les services de renseignement, contrôlés par les forces armées, constituent une sorte de nouvelle Inquisition, s'arrogeant le droit — sans possibilité de défense — d'accuser et de condamner quiconque à la disparition, à la prison ou à la mort. Il s'agit en fait de liquider tout ce qui pense différemment. Objectif impossible à atteindre et qui conduit à une escalade permanente de la répression. C'est pourquoi on peut affirmer que, par son idéologie, par ses méthodes et par son projet politique, la dictature argentine est fasciste. Cela ne signifie pas pour autant que tous les militaires le soient.

Certains veulent distinguer les « durs » et les « mous », les « faucons » et les « colombes ». Cette typologie, correcte dans d'autres cas, est totalement inadéquate en Argentine. On peut seulement parler des plus ou moins grandes responsabilités qu'exercent les uns et les autres. Dans quelque gouvernement que ce soit, c'est à ceux qui détiennent les plus hautes charges qu'incombent les plus hautes responsabilités. En Argentine, c'est le général Videla, président de la junte militaire, qui assume les responsabilités les plus lourdes, suivi par les autres membres de la junte, les ministres et les chefs militaires.

L'isolement de la dictature est aujourd'hui total. La résistance populaire, s'exprimant par des milliers de petits actes quotidiens de rejet du régime et un nombre croissant de grèves, crée, petit à petit, les conditions d'un retour à la démocratie. Non pas d'un retour à un passé qui, comme nous l'avons vu, n'était qu'une trahison de la démocratie. Les tentatives du général Videla pour parvenir à une dictature camouflée, où les militaires et l'oligarchie seraient aux commandes, derrière une façade d'institutions démocratiques, comme au Brésil, sont inacceptables. Je suis persuadé que les pressions pour ramener le pays à la démocratie iront en augmentant jusques et y compris au sein des forces armées.

● Sous le titre « *Argentine 78 - Supporters, si vous saviez* », une bande vidéo réunit des témoignages sur la dictature en Argentine. Elle peut être louée en s'adressant à « Mon œil », 20, rue d'Alembert, 75014 Paris. Tél. : 331.69.00.

Des prisons « quatre étoiles » ?

L'ambassade d'Argentine à Paris nous communique un article du quotidien La Prensa *de Buenos-Aires daté du 1er décembre 1977. Il s'agit du compte rendu d'une visite de journalistes argentins dans un camp de « rééducation » où des éléments « subversifs », qui s'étaient présentés « spontanément » aux autorités, ont bénéficié d'une remise du tiers de leur peine. L'emplacement géographique de ce camp modèle est tenu secret par les autorités. De même, les journalistes ont reçu pour consigne de ne donner aucun élément permettant d'identifier les détenus* « pour éviter les représailles à l'égard de leurs familles ». *Voici quelques extraits de cet article :*

« L'un des responsables de l'établissement expliqua que cette expérience visait à obtenir la réhabilitation du condamné... Cette tâche est confiée à une équipe interdisciplinaire composée de médecins, sociologues, criminologues, pédiatres, etc., dont la mission est de porter un « *pronostic social* », au terme de tout un processus permettant de déterminer le degré de responsabilité des détenus qui bénéficient de l'assistance sociale, spirituelle, médicale intégrale et juridique.

» Il insista sur le fait que cette mission ne consistait en aucune manière à « *dépolitiser* », « *repolitiser* » ou « *endoctriner* » les détenus : « *nous n'aurions jamais recours aux méthodes propres aux régimes totalitaires*, dit-il ; il s'agit de faire en sorte que les éléments subversifs « *prennent conscience de leur passé et des activités dans lesquelles ils se sont engagés, très souvent à cause du mauvais maniement des sources culturelles, de la démagogie ou de l'attirance pour des promesses non tenues* ».

» Il ajouta qu'en outre on préparait un système pour traiter les cas spéciaux des couples — légalement constitués — de détenus ainsi que ceux des familles avec enfants, de même qu'un traitement post-pénitentiaire à appliquer une fois que les détenus auraient purgé leur peine ».

L'armée française présente à Buenos-Aires

UNE mission militaire française est installée en Argentine depuis 1960 en vertu d'un accord de coopération conclu entre le gouvernement français et le gouvernement d'Arturo Frondizi, à la suite de contacts préalables établis dès 1956. Créée pour une durée indéterminée, cette mission, installée dans les locaux de l'armée de terre argentine, était chargée de cours à l'Ecole supérieure de guerre.

Cours très spéciaux, puisque c'était principalement aux compétences des officiers français en matière de lutte antisubversive — acquises en Indochine et en Algérie — que faisaient appel les militaires argentins. Ceux-ci ont sans doute été les premiers officiers étrangers à profiter des enseignements des théoriciens français de la contre-révolution, comme les colonels Trinquier et Château-Jobert, et des généraux Bonnet, Beaufre et Massu.

La présence de la mission facilita ensuite grandement les ventes d'armes françaises (chars AMX 13, Mirage III) à la dictature du général Ongania, qui lançait en 1967 le « plan Europa » destiné à diversifier les approvisionnements en matériel militaire, jusque-là d'origine exclusivement américaine.

A l'heure actuelle, des négociations sont en cours pour des ventes d'armes très importantes de la France à l'Argentine (sept nouveaux Mirage III ont déjà été commandés en septembre 1977). L'attaché militaire français, nommé à Buenos-Aires après le coup d'Etat de 1976, était précédemment en poste en Afrique du Sud. C'est aussi la France qui a servi d'intermédiaire dans la vente à la Mauritanie de dix exemplaires de l'avion argentin antiguérilla « Pucara », dont l'équipement est à 70 % d'origine française.

F. G.

* Pour plus de détails, on pourra se reporter au dossier publié par le Comité de soutien aux luttes du peuple argentin (14, rue de Nanteuil, 75015 Paris), sur *l'Impérialisme français en Argentine*.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

vrai que M. Poniatowski ne visait pas ainsi le terrorisme d'Etat...

Il est assez surprenant que l'opinion mondiale réserve une sensible différence de traitement à deux dictatures — celle du Chili et celle de l'Argentine — qui ont pourtant bien des traits communs. Il faut noter, en tout cas, que les putschistes de Buenos-Aires ont tiré les leçons de l'expérience des généraux de Santiago. S'ils ont évité un isolement international total, c'est qu'ils ont eu l'habileté tactique de faire en sorte que les ponts ne soient pas coupés avec les pays socialistes et, notamment, avec l'Union soviétique, qui reste le premier partenaire commercial de l'Argentine. Dans ce souci, ils se sont abstenus d'interdire les partis légalistes, dont le P.C. argentin. Réduits au silence, les dirigeants communistes vivent toujours à Buenos-Aires bien que leur parti compte déjà trente morts, cent cinquante disparus et plus de trois cents emprisonnés. Cela n'empêche pas le P.C.A. de distinguer entre militaires « modérés » et militaires « pinochettistes », les premiers devant, selon son analyse, être soutenus pour restaurer la démocratie.

Ce point de vue, qui est aussi celui des secteurs de droite de l'Union civique radicale et du péronisme, a empêché la constitution d'un vaste front de résistance et freiné la capacité de mobilisation internationale de certains partis frères — pas tous, si l'on en juge par les exemples espagnol et italien notamment qui, même s'ils la jugent aberrante, n'osent plus désavouer ouvertement la position du P.C.A. Au plan international, Cuba très précautionneusement, certes, a rompu le silence dont bénéficie la junte parmi les pays socialistes en demandant publiquement des nouvelles du frère cadet de « Che » Guevara, emprisonné depuis plusieurs années. Pour modeste et limitée qu'elle soit, cette démarche pourrait constituer un indice d'un changement de l'attitude officielle de La Havane qui, par ailleurs, semble accorder discrètement un certain appui matériel à l'extrême gauche argentine. En France, alors que le P.C., tout en participant au mouvement de solidarité contre la répression, s'est jusqu'ici abstenu de porter un jugement sur la nature exacte du régime militaire, en s'en tenant à des formules négatives qui lui ont été vivement reprochées (« l'Argentine n'est pas le Chili »), le P.S. a catégoriquement condamné la junte militaire. On retrouve ces divergences dans l'attitude adoptée à propos de la Coupe du monde : le P.S. préconise le boycottage ; « il faut aller en Argentine », dit M. Georges Marchais, qui peut d'ailleurs s'appuyer à cet égard sur la totalité des partis argentins, jusques et y compris les Montoneros.

Les hommes politiques argentins ne s'expriment guère sur ce sujet. Nous avons demandé à M. Hipolito Solari Yrigoyen, sénateur national au moment du coup d'Etat et membre du comité directeur de l'Union civique radicale, de se prononcer. Personnalité très populaire et qui porte un nom honoré en Argentine (deux fois président constitutionnel de la République, le Dr Hipolito Yrigoyen était son grand-oncle maternel), le sénateur Yrigoyen, aujourd'hui exilé en France, connait bien les méthodes de la junte pour avoir été lui-même arrêté et torturé ; il n'a dû qu'à la solidarité internationale de ne pas subir, aux mains du général Acdel Vilas, commandant du 5e corps d'armée, le sort de son camarade radical, l'avocat Mario Abel Amaya, mort à la suite d'affreux sévices.

BERNARD CASSEN.

Une campagne de 700 millions de dollars

C'EST dès 1970 qu'il avait été décidé que la Coupe du monde de football de 1978 se déroulerait en Argentine. La junte du général Videla a donc hérité des gouvernements précédents la responsabilité d'organiser ce grand événement sportif. Au début, les militaires ne cachèrent pas leur satisfaction : la Coupe marquerait le point culminant de l'œuvre de « reconstruction nationale » qu'ils avaient entreprise. Un peu plus de deux ans après le coup d'Etat, quelle meilleure vitrine pour exposer les résultats de leur gestion gouvernementale ?...

Leur conseillère en matière de relations publiques internationales, la société américaine Burson-Marsteller, confirmait ces espérances. Après avoir décrit dans un rapport de cent quarante pages (mis au point au milieu de l'année 1976) les raisons de la mauvaise « image » de son client à l'étranger, cette agence de publicité recommandait un vigoureux programme de « communications » afin de contrecarrer « *les effets négatifs de la campagne internationale qui sape l'autorité du gouvernement, dans la mesure où de nombreux journalistes étrangers voient en lui une autorité oppressive et répressive, une institution militaire et dictatoriale qui mérite d'être condamnée* ».

Après avoir proposé à la junte militaire un système coûteux et compliqué de « pénétration » « *des journaux, revues et journalistes d'avant-garde* » (avec une liste des journalistes « accessibles » dans huit pays) et un programme complet de réceptions en Argentine, Burson-Marsteller en venait à la Coupe du monde : « *A certains égards, elle est plus importante que les Jeux olympiques car la concurrence joue non pas entre des individus mais entre des équipes nationales. C'est pourquoi les amateurs de football en viennent à l'envisager d'un point de vue ultra-nationaliste. Ils jugent le comportement de « leur » équipe et la manière dont le pays-hôte la traite, non seulement en termes sportifs mais en termes quasi politiques. Les risques et aussi les opportunités d'une telle perspective sont évidents.* »

Le projet que Burson-Marsteller soumettait au gouvernement argentin ne négligeait aucun détail. A l'intention des journalistes et personnalités qui visiteraient l'Argentine à l'occasion de la Coupe, il préconisait des « *sorties nocturnes* » avec « *présentation de jeunes filles représentant la jeunesse saine et attrayante et qui serviront d'hôtesses et de guides* », ainsi que l' « *utilisation des grandes figures sportives du pays* » (Fangio, Monzon, Vilas, etc.). En conclusion, l'agence affirmait : « *L'occasion qui sera donnée au gouvernement argentin de faire de la publicité aux équipes étrangères lui permettra de se présenter sous un jour extrêmement favorable et positif. La Coupe du monde peut servir d'exemple de l'attitude de l'Argentine.* »

Toutes ces recommandations furent acceptées en leur temps par la junte. L'année 1976 n'était pas encore achevée, la guérilla semblait liquidée et la classe ouvrière n'avait pas encore commencé à déclencher les grandes grèves de 1977 qui allaient obliger les militaires à modifier leurs plans. A l'étranger, si l' « image » du gouvernement n'était certes pas bonne, elle n'était pourtant pas encore aussi détestable qu'aujourd'hui. Certains pensaient encore qu'il existait des différences entre le général Pinochet et ses collègues argentins.

Le 7 octobre 1977, le quotidien *La Opinion* de Buenos-Aires, édité sous contrôle militaire, publiait les déclarations du général Merlo, responsable de l'organisation de la Coupe. Répondant à la vague de critiques soulevée par l'annonce que la « grande fête du football » se solderait par un déficit de 400 millions de dollars, le général faisait valoir qu'il s'agissait d'une « *décision politique* » de la junte militaire. En effet, précisait-il, « *à l'étranger, personne ne croit à ce que disent les gouvernements. Par contre, la possibilité de recevoir trente-cinq mille touristes et d'être vus par un milliard et demi de téléspectateurs renforcera notre image* ».

On peut se demander pourquoi il est seulement question de trente-cinq mille touristes alors qu'à lui seul le Brésil, pays frontalier, pourrait en envoyer davantage. Le général Merlo s'en est expliqué : « *On ne peut encourager n'importe quel type de tourisme. Des contingents seront fixés pour chaque pays et il conviendra d'encourager les groupes organisés.* » C'est ainsi que la France, dont l'équipe est qualifiée pour la finale, n'aura droit qu'à cinq cents billets. Les militaires argentins ont en effet toutes raisons de craindre, comme l'ont prévu les organisations de la résistance (en particulier les Montoneros), que la Coupe ne soit une espèce de « *gigantesque conférence de presse du peuple argentin* », lançant au monde un message assez différent de celui élaboré par la firme Burson-Marsteller. Les Montoneros, tout comme l'E.R.P., ont garanti qu'ils n'engageraient aucune action violente pendant la Coupe mais l'imminence de l'événement avive les polémiques au sein du gouvernement. En janvier 1978, le secrétaire au commerce auprès du ministère de l'économie, M. Juan Alemann, a déclaré à l'A.F.P. que cet « *événement absurde* » coûterait à son pays, non pas 400 mais 700 millions de dollars. Ce chiffre représente la moitié du solde positif de la balance commerciale de 1977, équivaut à 20 % du total annuel des exportations argentines et dépasse de 40 % le budget annuel de l'éducation. M. Alvaro Alsogaray, ancien ministre de l'économie, écrivait en février dernier dans la revue officielle *Somos* à propos de la Coupe du monde : « *le général Merlo a dit qu'il s'agissait d'une décision politique. Cela ne signifie pas que ce soit une bonne décision politique* ».

Il est impossible de prévoir comment les choses se dérouleront l'été prochain en Argentine. Dans plusieurs pays, un mouvement de boycottage se dessine (1) et certains joueurs célèbres, comme le Néerlandais Cruijff, ont décidé de ne pas se rendre à Buenos-Aires. Sur place, la junte, la guérilla, les organisations de défense des droits de l'homme et certains partis politiques préparent la Coupe comme une véritable bataille, qui tient du coup de poker, au milieu d'un déploiement militaire sans précédent. Jamais autant qu'aujourd'hui en Argentine, l'idée selon laquelle le sport n'a rien à voir avec la politique n'est apparue aussi clairement comme une mystification.

CARLOS ALBERTO GABETTA.

(1) En France : Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football (COBA), 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Les grandes grèves de 1977

VERS la fin de 1977, le ministre de l'économie, M. Martinez de Hoz, déclarait : « Si nous faisons bien les choses en 1978, nous pourrons peut-être jouer la « marche triomphale » en *1979.* » Mais l'année 1978 commence avec la révélation qu'en 1977 les jugements de déclaration de faillite ont atteint un total de 318 (contre 131 en 1976). Le blocage virtuel des salaires ouvriers a permis à un porte-parole du ministère de l'économie de déclarer que « la main-d'œuvre argentine est la moins chère du monde » (cf. la Nacion du 30 janvier 1978). Dans les usines de Fiat, Chrysler, Ford, etc., les travailleurs ont été mis à pied temporairement pour un mois (janvier) ; General Motors a annoncé la mise à pied de 370 travailleurs pour trente-cinq jours à partir du 23 janvier ; la Société nationale des chemins de fer a fait savoir qu'elle entend réduire son personnel de quelque 9 000 agents en 1978 ; la firme Yelmo (articles ménagers) a réduit à trois jours la semaine ouvrable, etc. La crise de l'industrie textile devient alarmante et l'on annonce la fermeture des centrales sucrières de La Florida, Santa-Rosa et La Trinidad.

Du 13 au 17 juin 1977, la zone industrielle de Rosario et San-Lorenzo (province de Santa-Fé) devint un foyer de grève. Le 17 juin, la grève de 6 000 travailleurs agricoles vint s'ajouter aux luttes des ouvriers de l'industrie tandis que les forces de police faisaient évacuer les locaux des établissements touchés par les conflits. Le bilan des actions menées par les travailleurs fut maigre : ils obtinrent des augmentations de l'ordre de 15 à 20 %, et il y eut des dizaines d'arrestations et de licenciements.

Dans la matinée du 10 octobre commença la grève des ouvriers de l'usine Santa-Isabel de Renault. Le 13 octobre, les locaux de l'usine furent occupés par des forces militaires, mais, à l'unanimité, le personnel de service décida de poursuivre la lutte. Les forces de sécurité arrêtèrent 130 ouvriers qui furent licenciés.

Quinze jours plus tard, grève des cheminots et du personnel du métro de Buenos-Aires, mobilisant plus de 150 000 travailleurs. Le mécontentement syndical gagna d'autres compagnies du secteur public et des entreprises privées. Pendant que le ministre de l'intérieur déclarait que la grève était interdite, le mouvement des cheminots s'étendait au pays entier. Devant les arrestations des travailleurs, il fut décidé de continuer la grève jusqu'à leur libération. Le commandement du 1er corps d'armée annonça alors la mise en application de la loi de sécurité. Un cheminot, Alberto Pantaleon, mourut au cours d'une séance de tortures ; un autre travailleur, accusé d'incitation à la grève, fut passé par les armes dans le hall de la gare de Constitucion.

Le 4 novembre, après des augmentations de 34 à 40 % des salaires (à présent, le salaire d'un cheminot représente entre 70 et 80 dollars), le travail reprit dans le métro et dans les chemins de fer ; mais les dockers et les employés de Y.P.F. continuèrent leur grève du zèle, et dans la centrale principale de Segba (compagnie d'électricité de Buenos-Aires), les 800 travailleurs quittaient leurs postes de travail à dix heures du matin, à la suite de la « disparition » du délégué syndical, Juan Luis Bonggio.

Le 10 mars 1978, la menace d'un nouveau mouvement se précisa parmi les cheminots (qui demandaient des salaires de l'ordre de 143 dollars). La junte riposta en appliquant la loi de sécurité (art. 6), en arrêtant les syndicalistes Paez, Sambon et Petina et en lançant des mandats d'arrêt contre cinq autres. Aujourd'hui, les ouvriers licenciés et congédiés se comptent par centaines de milliers dans tout le pays.

L'exploitation politique des grandes rencontres

Une «géographie sportive» trop méconnue

Par DANIEL DENIS et FRANÇOIS GEZE *

L'UTILISATION de la Coupe du monde de football 1978 à des fins politiques remet opportunément à l'ordre du jour une composante largement méconnue des relations internationales : la diplomatie sportive. Selon Jean Meynaud (1), « *le trait caractéristique de cette diplomatie, du moins quand ses promoteurs la conduisent habilement, est d'insister sur le rapport sportif lui-même, en laissant apparemment dans l'ombre les avantages politiques que ces contacts sont susceptibles de procurer* ».

Les généraux de Buenos-Aires ne se sont guère souciés de dissimuler les avantages politiques qu'ils entendaient retirer de cette compétition internationale, dont l'importance ne peut être comparée qu'à celle des Jeux olympiques (plus d'un milliard et demi de téléspectateurs devraient regarder la retransmission des matches). Il est vrai qu'ils peuvent invoquer en la matière de sérieux précédents historiques. Celui de l'Italie mussolinienne d'abord, pour la deuxième Coupe du monde en 1934. Le président de la Fédération italienne de football, le général Vaccaro, déclarait à cette occasion devant le congrès de la FIFA (Fédération internationale de football association) : « *L'organisation de la Coupe du monde sera assurée dans le parfait style fasciste, dans une ambiance de ferveur et d'enthousiasme créée par le régime* » (2). Le Français Jules Rimet, fondateur de la Coupe, affirmait plus tard en écho : « *La Fédération italienne de jeu de balle et son équipe nationale ont donné l'exemple, si ce n'est la leçon, en organisant et en gagnant la Coupe du monde de 1934. Je les en félicite, et l'admire la foi capable de susciter de telles vertus* » (3).

Deux ans plus tard, Hitler faisait des Jeux olympiques de Berlin une grand-messe nazie, offerte à une opinion internationale trop disposée à accepter l'intolérable. « *Les Allemands ne sont pas en train de faire de discrimination contre les juifs dans les épreuves de sélection. Les juifs sont éliminés parce qu'ils ne sont pas assez bons, parce qu'il n'existe pas une dizaine de juifs dans le monde qui aient la classe olympique* », déclarait avant les Jeux Frederik Rubien, secrétaire du comité olympique américain. Tandis que le comte Baillet de La Tour, *président du C.I.O. (Comité international olympique)*, affirmait, après avoir rencontré Hitler lui-même, qu'il lui avait été aisé de démasquer la « *fausseté* » des *arguments employés par les partisans* du boycottage que proposaient l' « Amateur Athletic Union » américaine et la Fédération sportive et gymnique du travail française. Comme si les lois antisémites de Nuremberg, votées en 1935, ne laissaient pas augurer de la « solution finale » envisagée par les nazis...

Paravent, donc, que ces grandes fêtes du muscle triomphant, utilisées par des régimes de barbarie avec la complicité d'une institution sportive internationale prompte à dénoncer le politique partout où son « apolitisme » passe pour suspect ?

Un pouvoir supranational

NON, répondent les idéologues du sport « humaniste » et « rassembleur des peuples », qui ne serait selon eux qu'un otage innocent, vierge captive des puissances établies. Que Franco assiste en personne à la rencontre Espagne-U.R.S.S. en 1964, après avoir refusé que l'équipe espagnole rencontre les Soviétiques en 1960, cela n'innocente-t-il pas le football ? Le water-polo serait-il, dans le même ordre d'idée, responsable de la bataille rangée lors du match U.R.S.S.-Hongrie aux Jeux olympiques de Melbourne de... 1956 ? Et peut-on prétendre que le football a libéré l'Algérie sous le prétexte que l'équipe du F.L.N. donnait au futur Etat une reconnaissance diplomatique de fait en jouant à quatorze reprises dans les pays socialistes dès avril 1958 ?

Pourtant, la puissance politique et économique des institutions sportives internationales, au premier rang desquelles le C.I.O. et la FIFA, fait planer de sérieux doutes sur cet angélisme. Le fonctionnement de ces véritables organes d'un pouvoir supranational fournit déjà quelques indices sur l'idéologie qui les sous-tend : politique du secret favorisée par la longévité des dirigeants (4), membres cooptés sans consultation des Etats, avec un bureau laissant tout pouvoir au président, ne rendant de comptes à personne, et surtout pas aux gouvernements, dont l'autorité est parfois même mise en cause.

Mais l'œuvre écrite (70 000 pages !) du fondateur de l'olympisme moderne, le baron Pierre de Coubertin, lève les derniers doutes. Bien loin d'être l'aimable philanthrope si souvent décrit, soucieux de l'hygiène physique de ses contemporains, de Coubertin était un homme politique dont la pensée élitiste et subtilement raciste imprègne encore aujourd'hui les organisations sportives internationales. Son rêve, symbolisé par les cinq anneaux entrecroisés, était d'arriver à une société planétaire, dirigée par une instance supranationale dont le désintéressement politique garantirait l'impartialité : une « *géographie sportive* » *se substituant à la* « *géographie politique* » verrait naître un « *ordre nouveau* ».

Il faut bien constater la force que conserve aujourd'hui cette utopie réactionnaire visant à « *abreuver à la même source musculaire prolétaires et bourgeois* ». En témoigne notamment l'échec de toutes les tentatives de substitution opérées au cours du XXe siècle. Celle de l'Union soviétique en premier lieu : en 1921, le troisième congrès du Komintern créait une Internationale du sport rouge, dénonçant le « sport bourgeois » comme un moyen de détourner les travailleurs de la lutte des classes. Et pourtant, en 1952, Staline intégrait l'U.R.S.S. dans les institutions sportives internationales qu'elle avait récusées jusque-là, et dont elle prétendait ignorer l'existence au profit de manifestations typiquement « socialistes » : mais les « Spartakiades » organisées à Moscou n'eurent jamais le succès espéré et ne se démarquèrent pas, quant au fond, du modèle occidental pourtant vilipendé.

Plus récemment, c'est l'Asie qui tenta vainement de fausser compagnie au mouvement sportif inspiré par de Coubertin. Après que le C.I.O. eut pris des sanctions contre l'Indonésie, coupable de positions pro-arabes lors des Jeux asiatiques de 1963, Sukarno le dénonça comme « *une vulgaire officine de l'impérialisme* ». De cette colère, naquirent les « Jeux des forces montantes », sorte de Bandoeng sportif. La Chine put y prendre une place active que lui refusait alors l'aréopage « neutre » de Lausanne (5). Mais il s'agissait là, comme précédemment, d'instituer des « contre-pouvoirs » fonctionnant sur le même plan que l'original, d'utiliser la rencontre sportive, inchangée dans ses fondements, au service d'autres convictions. Ce que font aujourd'hui des pays comme Cuba et l'Algérie, à la recherche d'un « *nouvel ordre sportif international* ».

Malgré tout, les lézardes introduites dans l'édifice du sport mondial par ces tentatives tendent aujourd'hui à s'élargir sous les coups d'autres contestations. Des poings levés de Mexico au retrait des pays africains à Montréal, en protestation contre l'apartheid, l'idéal prétendument apolitique du baron de Coubertin est de plus en plus ouvertement remis en cause.

Mais la contradiction la plus grave éclate au grand jour quand l'appareil juridico-policier qui entoure les compétitions internationales devient le spectacle principal, celui-là même que l'apologie du geste sportif avait pour mission d'occulter. Le renversement est de plus en plus net depuis 1968, quand la cérémonie olympique s'ouvrit à Mexico sur le massacre de plusieurs centaines d'étudiants, depuis qu'à Munich en 1972 on voulut montrer que « *la paix olympique est plus forte que les crimes terroristes* ». A Montréal, en 1976, 9 000 athlètes étaient gardés par 16 000 policiers : quartiers bouclés, lois d'exception, etc. (6). Un dispositif analogue sera mis en place à Buenos-Aires.

Si l'utilisation de l'idéologie sportive et de ses appareils par les grandes puissances et leurs alliés dans le tiers-monde est aujourd'hui contestée, elle n'en reste pas moins entre leurs mains un puissant *instrument d'influence politique* (7). D'où la nécessité d'approfondir l'étude des effets de pouvoir du sport (idéal de l'effort purifiant, mythe du langage universel, etc.), propageant une conception qui finit par toucher même la vie quotidienne de l'individu le moins sportif. Il y a là un champ très riche de recherche et d'intervention (8) susceptible d'éclairer à la fois les mécanismes de diffusion de l'idéologie, d'internationalisation des normes dominantes et de régulation des sociétés par la maîtrise planifiée des corps.

* D. Denis est professeur d'éducation physique et F. Géze est économiste.

(1) Jean Meynaud, *Les groupes de pression internationaux*, Lausanne 1961. *Cf.* également, du même auteur, *Sport et politique*, Payot 1971.

(2) *Corriere della Sera* du 25 mai 1934.

(3) Jules Rimet, *l'Histoire merveilleuse de la Coupe du monde*, Union européenne d'éditions, 1954.

(4) Depuis sa fondation en 1892, le C.I.O. n'a compté que quatre présidents : de Coubertin (durant vingt-neuf ans), Baillet de La Tour (seize ans), Avery Brundage (vingt ans) et Lord Killanin, actuellement en fonctions.

(5) Notons la cohérence de la position du C.I.O. : favorable à la thèse de la réunification (dans le cas de l'Allemagne ou de la Corée) quand cela répond aux vœux de l'Occident, mais n'hésitant pas à soutenir celle de la double représentation dans le cas de la Chine et de Formose, à l'encontre des thèses socialistes.

(6) *Cf.* la revue *Quel corps ?* n° 4/5, spécial « Jeux olympiques ».

(7) Comme en témoigne par exemple la gigantesque campagne de propagande lancée dans la presse tunisienne autour de la prochaine Coupe du monde de football, au lendemain des massacres de février dernier.

(8) On peut déjà se reporter aux ouvrages suivants : Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, Editions universitaires, Paris, 1977 ; Daniel Denis, « Pour une sociologie politique du sport », in *Après-demain*, n° 191, février 1977, et *Politique-Hebdo*, n° 291, du 31 décembre 1977.

CONGO

Bras de fer et pieds d'argile

Un régime en sursis ?

LE procès qui s'est déroulé à Brazzaville, du 3 janvier au 6 février, avait un objet précis : fonder la légitimité du nouveau régime congolais en effaçant définitivement les accusations et les rumeurs qui laissaient planer un doute sur le rôle de certains de ses membres, parmi les plus haut placés, dans l'assassinat, le 18 mars 1977, de l'ancien chef d'Etat, Marien Ngouabi. On ne saurait dire que ce résultat ait été atteint. L'accusation, bien que bénéficiant de moyens juridiques et matériels considérables, n'a pas réussi à produire une version crédible des faits. Le brouillard s'est, au contraire, épaissi. Et l'on en est encore à se demander quels faits précis et graves, ayant un lien avec l'assassinat proprement dit, ont permis de condamner à mort et d'exécuter dix personnes à l'issue du procès. On peut aussi se demander comment des forces politiques aussi hétérogènes et opposées ont pu être réunies sous le même chef d'inculpation : la participation à un même complot. Le nouveau régime n'a-t-il pas voulu en faire trop à la fois : se blanchir, trouver des coupables, briser les oppositions potentielles ? Derrière ce procès, c'est moins la lumière sur l'assassinat de Ngouabi qu'il faut chercher que les grandes difficultés rencontrées par les nouveaux tenants du pouvoir à Brazzaville pour s'imposer réellement et acquérir une légitimité politique.

Le nouveau régime a maintenant un an. Il disposait, à l'origine, d'un atout essentiel : la grande lassitude du pays, comme de l'étranger, devant l'instabilité politique permanente et les luttes de palais, le laxisme, le désordre, l'incertitude et l'absence de projet économique et politique cohérent (1). Le président Ngouabi, après de vains efforts pour élargir directement la base sociale du régime, dans les couches salariées en particulier, lui-même las, semble bien s'être employé, dans les derniers mois de sa vie, à mettre sur pied une large coalition nationale incluant, en particulier, l'ancien président Massamba-Débat et ses amis, ainsi que les diverses fractions de l'ancienne gauche, et une politique beaucoup plus ouverte aussi au monde occidental, aux capitaux et aux investissements étrangers. Ce projet de front ne paraît pas avoir englobé le groupe du colonel Yhombi et des officiers du Nord les plus durs et les plus régionalistes, ce qui pourrait expliquer les événements qui ont suivi, leur précipitation et la disparition brutale du chef de l'Etat comme celles, immédiatement après et sans qu'ils aient pu s'exprimer, de Massamba-Debat, fusillé après une instruction brève et secrète, et du cardinal Bayenda, tué par un commando.

Le comité militaire du parti, constitué immédiatement après la mort de Ngouabi, disposait d'une bonne assise dans l'armée ; la crainte qu'il inspirait, la lassitude générale et l'effet de surprise lui donnaient un répit pour s'imposer. Il était donc normal que le nouveau chef de l'Etat, le colonel Yhombi Opango, commençât par des déclarations sévères et fermes, accompagnées de certaines mesures en faveur de l'ordre, de la discipline, du travail, de l'efficacité et de l'honnêteté. Celles-ci avaient pour cible officielle les nombreux fonctionnaires et agents de l'Etat, de services publics, ainsi que de l'important secteur agricole, industriel et commercial d'Etat. Elles visaient un double objet : impressionner favorablement la population congolaise lasse du désordre et du parasitisme, mais aussi les puissances étrangères dans l'attente d'un régime plus assuré et plus efficace à Brazzaville.

La bureaucratie et l'appel à l'étranger

AUJOURD'HUI, les quelques tentatives de remise en ordre apparaissent sans commune mesure avec l'ampleur des problèmes posés. S'agissant de la fonction publique, les difficultés sont apparues très vite et peuvent être résumées en deux interrogations. Comment mettre au pas les fonctionnaires lorsque l'on ne dispose d'aucun soutien dans les autres couches de la population, où le régime est franchement impopulaire ? Comment les mettre au travail et pourquoi ?

L'appareil administratif est hypertrophié et profondément inerte. Il lui est, en réalité, indispensable de faire appel à l'aide et aux investissements étrangers pour sortir l'économie du marasme. Mais cela implique au moins de réduire sensiblement le poids de la fonction publique et de son caractère improductif. Il est vrai que, dans le secteur d'Etat, des sanctions ont été prises à la fin de 1977 — non seulement contre des agents accusés de détournements financiers, mais aussi contre des directeurs généraux qui avaient accordé le treizième mois à leurs salariés. Mais là où des transformations profondes et générales sont nécessaires, ce ne sont pas quelques escarmouches qui peuvent changer quoi que ce soit : non seulement le nouveau régime n'a pas d'objectifs propres à la fonction publique, mais il ne saurait mener une guerre sur ce front sans scier la branche même sur laquelle il est assis.

Les nouveaux dirigeants ne peuvent guère se faire d'illusion sur leur popularité dans les autres couches sociales du pays, qu'il s'agisse des salariés et ouvriers du secteur public ou du privé qui ont toujours connu ces militaires dans l'autre camp, des chômeurs et de la jeunesse sans illusion, des ruraux éternellement oubliés, ignorés. De plus, la nomination de M. Louis-Sylvain Goma, d'ethnie vili, comme premier ministre, cache mal le caractère régionaliste de plus en plus marqué du pouvoir, qui accentue vivement la division Nord-Sud du pays et fait converger les mécontentements. L'exécution de Massamba-Debat n'a pu que jeter de l'huile sur le feu.

Par HUGUES BERTRAND

La seule chance du régime serait de trouver des formes de relance de l'activité économique, au mieux stationnaire depuis maintenant à peu près dix ans, à l'exception du secteur minier. On ne voit guère apparaître, pour l'instant, des signes de changements importants dans ce domaine. En effet, les nouveaux dirigeants n'ont pas la capacité politique ni technique de se fixer des objectifs autonomes en ce domaine, ni même d'aider une bourgeoisie d'affaires congolaise qui n'existe pas. Ils ne peuvent donc que s'en remettre à l'étranger. Pour cela, il leur est indispensable de créer un climat de confiance et de stabilité, d'une part, de montrer, par ailleurs, qu'ils peuvent contenir, et même réduire, l'incessante extension de l'appareil bureaucratique.

Or s'il est vrai que les appels, en particulier à l'Ouest, n'ont pas manqué, on ne saurait dire qu'ils aient, pour l'instant, été couronnés de succès. Les contacts diplomatiques ont repris avec les Etats-Unis ; les Allemands de l'Ouest ont été sollicités pour faire repartir la cimenterie d'Etat ; la France a passé des contrats de financement pour plusieurs projets, en particulier l'extension du chantier naval de l'A.T.C. ; les Allemands de l'Est ont fourni un prêt important ; un accord de prospection pétrolière a été conclu avec GETTY et d'autres compagnies (Getting International Oil of Congo), etc. Mais, dans le même temps, la Sotexco (textiles d'Etat) a fermé ses portes avec un trou énorme ; la Compagnie des Potasses du Congo a été liquidée, ses mille trois cents agents congolais bénéficiant, avec le concours de la France, d'une garantie de salaires pendant un an, au terme duquel ils se trouveront au chômage ; la raffinerie d'Etat de Pointe-Noire n'a pas démarré et donne lieu à litige entre l'Etat congolais et les sociétés promotrices, etc. Le marasme du secteur d'Etat n'a pas cessé et exigerait d'autres solutions que quelques sanctions contre les directeurs généraux : il n'est pas certain qu'il y ait un accord au sein de l'équipe dirigeante à ce sujet.

Le régime bénéficie d'une sympathie certaine de la part des puissances occidentales, de la France en particulier, mais qui ne s'est pas encore transformée en appui actif : à une certaine froideur a succédé un attentisme bienveillant, mais empreint encore de doutes profonds sur la solidité de la formule politique actuelle. Alors que l'Afrique est en train de se fractionner de plus en plus en blocs opposés dans lesquels la France et les Etats-Unis (2), d'un côté, l'Union soviétique et Cuba, de l'autre, jouent un rôle essentiel, le nouveau régime s'ouvre nettement vers les premiers tout en conservant des liens privilégiés et solides avec les seconds (3). Les dirigeants pourraient espérer se placer, du fait de la position géographique du Congo et de son histoire ambiguë, dans une position intéressante, jouer un rôle charnière, et essayer d'en tirer un profit économique et politique. Ceci supposerait une équipe forte, avertie, soudée et porteuse d'un projet politique et économique à peu près cohérent. Ce ne semble guère être le cas, de sorte que cette position, apparemment avantageuse, pourrait bien se retourner contre le pays devenu simple succursale multiple d'intérêts extérieurs contradictoires et disposant, en conséquence, d'une marge de manœuvre et d'une autonomie de plus en plus réduites, voire nulles.

Gouverner par la peur

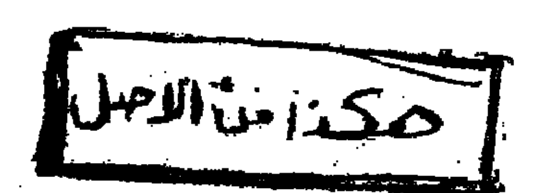
AINSI, un an après son arrivée au pouvoir, la nouvelle équipe n'a guère avancé, et elle est encore loin d'avoir créé les conditions de sa simple survie. La fragilité du nouveau pouvoir, les doutes quant à ses possibilités de surmonter ses difficultés et de s'imposer durablement n'incitent guère les puissances occidentales vers lesquelles il s'est tourné à s'engager trop vite et trop fermement à ses côtés : ceci ne fait qu'accentuer les difficultés pour sortir d'une crise économique dans laquelle le pays est enfoncé depuis dix ans, par les seules solutions que le régime puisse proposer, celle de l'aide et l'investissement étranger.

Dans cette situation délicate, le colonel Yhombi et son groupe ne peuvent que s'engager dans la seule voie ouverte, celle de la répression, de la militarisation et de la fascisation du régime. Il leur faut briser toute forme d'opposition potentielle et, en même temps, tenter à tout prix de se faire légitimer en continuant, notamment, à employer le verbiage révolutionnaire marxiste qui est leur seul moyen de se poser en successeurs de l'ancien président. Après l'élimination de Massamba-Debat, le récent procès de Brazzaville devait leur permettre de réduire l'opposition et, pour se laver de tout soupçon, de désigner des coupables dans l'assassinat de l'ancien président. La seule chose dont ils aient convaincu, c'est qu'ils étaient prêts à frapper durement, à aller jusqu'au bout : ils n'ont pas d'autre choix que de gouverner par la peur. L'instabilité politique n'a pas encore pris fin au Congo, c'est, une fois de plus, un régime en sursis qui se cramponne au pouvoir à Brazzaville.

(1) Voir notre précédent article : « Congo : la lutte pour le pouvoir », dans *le Monde diplomatique* de mai 1977.

(2) Avec, toutefois, des rôles et des politiques assez différents, comme on a pu le voir lors des remous de l'an passé au Zaïre et au Sahara, de même que, pour l'U.R.S.S. et Cuba, lors de l'affaire Nito Alvès en Angola.

(3) Une force militaire cubaine permanente stationne au Congo et semble y jouer un rôle plus important que celui d'y tenir simplement garnison.



Politique et littérature

La mosaïque des groupes dans le régime d'apartheid

Par GEORGES-MARIE LORY

Vers l'unité de thème

LES vingt-cinq millions de personnes qui peuplent la République sud-africaine parlent une dizaine de langues. L'interpénétration des cultures et la mosaïque des ethnies rendent tout chiffrage imprécis. A côté des langues bantoues dont les plus importantes sont le xhosa, le zoulou et le sesotho, langues maternelles de la majorité de la population, se répandent les deux langues officielles, l'anglais et l'afrikaans. Cette abondance de parlers donne des citoyens bilingues, voire trilingues, mais favorise aussi la création de dialectes supplémentaires. C'est ainsi que dans les mines du Rand s'est imposé le fanangalo, sabir euro-bantou aux règles simples, assimilable par tous les immigrés. De même en littérature : « *Si je voulais créer un langage affectif dans lequel je me sentirais à l'aise,* dit le poète Wally Serote, *ce serait un mélange d'anglais, d'afrikaans, de zoulou, de xhosa, de tinga et de sotho que je choisirais. Mais cela ne servirait à rien, car bien peu de gens me comprendraient.* » Si les langues asiatiques parlées par les Indiens du Natal s'estompent au profit de l'anglais, la population métis du Cap, issue des premiers colons néerlandais et des Hottentots, est en train de transformer l'afrikaans en un dialecte propre, utilisé jusque dans les poèmes d'Adam Small.

La littérature en langue bantoue est à ranger parmi les curiosités de musée. Elle a timidement fleuri entre 1910 et 1930, à l'époque où les écrivains noirs avaient pour but de rassembler les traditions orales pour les transmettre à leurs compatriotes en voie d'alphabétisation. Elle est le fait de religieux et d'hommes politiques, tels le poète Jolobe en xhosa ou son homologue zoulou Vilakazi, urbanisés mais qui, comme les romanciers John Dube ou R.R.R. Dhlomo, cherchent à maintenir le contact avec la terre et l'esprit des ancêtres. Mais très vite (le premier roman écrit en anglais par un Africain, Sol Plaatje, date de 1917, mais ne sera publié qu'en 1930) ils sauront éviter le piège d'une authenticité factice les confinant dans le passé.

Le choix de l'anglais correspond à un changement de public visé. Il s'agit d'attirer l'attention des Blancs libéraux sur la situation des Noirs. Ne pas écrire dans sa langue maternelle constitue pour eux un moindre mal, dans la mesure où ils ont été scolarisés en anglais et qu'ils bénéficient de son audience internationale. Enfin ce choix est en lui-même une option politique : si l'afrikaans est par nature et par vocabulaire plus africain que l'anglais, c'est malgré tout la langue des nationalistes au pouvoir depuis 1948 qui lancèrent le mot et la politique d'apartheid. Sans minimiser le rôle des anglophones dans l'extension de la discrimination, force est de constater qu'elle fut mise en œuvre par des Afrikaners, attirant ainsi le discrédit sur leur peuple et sur leur langue. C'est pourquoi, à l'instar d'Adam Small, les quelques écrivains non-blancs qui utilisaient l'afrikaans préfèrent désormais l'anglais. Ce n'est donc pas un hasard si les événements tragiques de Soweto en 1976 eurent pour origine le refus des lycéens noirs d'être enseignés en afrikaans. Cette malencontreuse mesure scolaire s'inscrit dans la lutte acharnée que livrent depuis plus d'un siècle les Afrikaners au développement envahissant de l'anglais.

En effet la littérature qui naît en Afrique du Sud au dix-neuvième siècle est essentiellement anglaise (citons Pringle et, plus tard, Scully). L'afrikaans ne deviendra langue littéraire qu'après la guerre des Boers (1899-1902), la défaite exacerbant un sentiment national qui exprimera son originalité par sa langue. L'afrikaans, en se codifiant, se détache du néerlandais et devient l'outil, voire le symbole, de la revanche des Boers, qui se nomment à dessein Afrikaners, « *ceux qui parlent afrikaans* ». Cela explique le rôle important des écrivains dans la tribu afrikaans, tels Leipoldt, Cellier et Totius. Les magiciens qui manient la langue font figure de grands prêtres, explique Breytenbach. En 1925, Langenhoven, auteur de l'hymne officiel sud-africain, obtient la reconnaissance de l'afrikaans comme seconde langue administrative du pays.

Arrivés au pouvoir en 1948, les Afrikaners n'auront de cesse de promouvoir leur langue, de couronner leurs écrivains, de défendre l'intégrité de l'afrikaans face à l' « ogre » anglais. Mais si personne ne conteste la place de l'afrikaans en République sud-africaine, l'anglais n'en a pas moins pris le pas sur toutes les autres langues, au point que de nos jours les universitaires afrikaans ne cessent pas de sauter d'une langue à l'autre. L'anglais, qui n'est la langue maternelle que de deux millions de Sud-Africains, est néanmoins compris sur tout le territoire, tandis que l'afrikaans, langue maternelle de cinq millions de personnes (dont la moitié de métis) ne touche que la moitié de la population. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette pénétration de l'anglais profite de moins en moins, sur le plan littéraire, à ceux dont c'est la langue maternelle. Sans nier la volonté de certains anglophones blancs de se définir comme Africains du Sud, de tenter de couper le cordon ombilical avec la Grande-Bretagne, on constate que la connaissance de l'anglais seulement les prive souvent d'une sensibilité africaine. En revanche les écrivains, noirs ou afrikaans, qui ont su intégrer l'anglais à leur univers africain prennent une dimension supplémentaire. Ils arrivent à faire une synthèse entre ces groupes tribaux cloisonnés par l'apartheid. Par eux naît actuellement une littérature spécifiquement sud-africaine.

Exode rural, frontière sexuelle

LES clivages raciaux existaient bien avant 1948, et les écrivains sud-africains ne s'étaient pas fait faute d'en parler, au point qu'un critique ironique estime que la littérature en Afrique du Sud ne connaît que deux thèmes : « *Jim arrive à Jobourg* » (apartheid et mégalopole) et le mélange des races (apartheid et sexualité).

C'est Olive Schreiner qui fut la première à montrer que l'Afrique du Sud recelait des mines d'inspiration et qu'il n'était pas besoin de chercher ailleurs. Dès le début de notre siècle, elle mit en avant les problèmes sociaux découlant de l'industrialisation de son pays, ouvrant ainsi la voie à toute une génération d'écrivains tels Pauline Smith, Plomer, Van der Post ou Sarah Gertrude Millin dont le roman *les Beaux-Fils de Dieu*, publié en 1924, évoquait la vie de cinq générations de métis. Parmi les Afrikaners qui écrivent en anglais, citons Stuart Cloete, auteur de romans populaires, et Herman Bosman (*Mafeking Road*), excellent conteur d'histoires boers. La poésie s'inspire de la réalité sud-africaine, mais n'est pas engagée au sens où on l'entend maintenant. Il convient de citer Francis Carey Slater, Guy Butler et surtout Roy Campbell.

En langue afrikaans, le roman qui marque la génération des années 30 est *Bart Nel* de Van Melle. Beaucoup d'Afrikaners se retrouvent dans ce paysan farouchement indépendant, obstiné face à l'adversité, nationaliste envers et contre tout. Les poètes de l'époque s'attachent aux sentiments, ainsi Eugène Marais dont Maeterlinck s'est inspiré, D. F. Malherbe, I. D. du Plessis et, surtout, N. P. Van Wyk Louw, le grand penseur du courant national-libéral.

La victoire parlementaire des nationalistes est suivie de peu par la publication de *Pleure, ô mon pays bien-aimé*, le chef-d'œuvre bien connu d'Alan Paton qui dénonce les méfaits de l'exode rural. L'autre thème propre à l'Afrique du Sud, celui de la transgression de la frontière sexuelle, sera abordé dans un autre roman, *Quand l'oiseau disparut*. Paton représente la « middle-class » anglophone du Natal. *Pleure, ô mon pays bien-aimé* a eu son pendant noir avec *Mine Boy*, de Peter Abrahams ; son homologue afrikaans avec *Swart Pelgrin*, de Venter, et son correspondant métis avec *As die son ondergaan*, de S. V. Petersen, écrit en afrikaans. Parmi les poètes afrikaans qui s'affirment après la seconde guerre mondiale, W. E. G. Louw, D. J. Opperman, Elisabeth Eybers et Uys Krige sont les plus marquants d'un courant très intellectuel.

La génération de Sharpeville

L'AFRIQUE australe est secouée en 1960 par le grand vent de libération qui balaie le continent. Protestant contre l'obligation de porter le laissez-passer (*pass*), des dizaines de manifestants noirs sont abattus par les forces de répression à Sharpeville. Ce fut le point de départ d'une période troublée en Afrique du Sud. Le massacre n'allait pas laisser insensibles les écrivains. *L'establishment* afrikaans se voit bousculé par les « Sestigers » (« Soixantards »). La nouvelle génération d'écrivains noirs, plus massive et plus revendicatrice en raison d'une scolarisation plus poussée, est brusquement projetée dans la lutte. Plusieurs auteurs anglophones blancs vont suivre le mouvement. Pratiquement, tous les écrivains de langue anglaise entrent en rébellion contre le gouvernement du Dr Verwoerd, qui réprimera sévèrement. De 1961 à 1966, procès et interdictions de publier frapperont brutalement la littérature de langue anglaise, dont la plupart des artisans seront contraints à l'exil. Cette répression marque le début de la grande dichotomie de la littérature sud-africaine : toute une frange des ouvrages est écrite à l'étranger et interdite aux Sud-Africains de l'intérieur ; de même les productions littéraires en Afrique du Sud dépassent rarement les frontières. Il est significatif qu'aucun des étudiants afrikaans que nous ayons rencontrés n'ait jamais lu les romanciers en exil Brutus ou Mphalele, tout comme les noms de Leroux ou Jensma sont inconnus en Europe.

En outre, la littérature conflictuelle qui naît des événements de Sharpeville se veut en prise directe avec l'évolution du monde. Les écrivains ne voyagent plus pour leur plaisir ; ils partent pour l'exil, ou pour étudier à l'étranger la façon de rattacher leur combat aux courants qui traversent la planète.

Plusieurs écrivains blancs de langue anglaise mirent beaucoup d'énergie à promouvoir en période de répression l'œuvre des écrivains noirs, tels Barney Simon, auteur de *Joburg, Sis !* Lionel Abrahams et sa revue *Purple Renoster* et Nadine Gordimer. Celle-ci a vu son talent récompensé outre-mer avec le Booker Price, considéré comme le prix le plus important en langue anglaise. Elle s'est signalée par *The late bourgeois world*, une fresque sur les milieux socialisants de Johannesbourg entre 1940 et 1950, plusieurs ouvrages sur les écrivains noirs et des romans comme *The Conservationist* sur le sentiment de culpabilité d'un gentleman-farmer.

La génération des auteurs noirs qui s'affirmait au cours des années 50 se trouve, après Sharpeville, confrontée à la violence. L'attitude patiente du dialogue n'est plus de mise. La phrase-clef de *Pleure, ô mon pays bien-aimé* est dépassée (« *J'ai bien peur que quand nous nous serons mis à les aimer, ils seront arrivés à nous haïr* »). Dès lors les Sud-Africains noirs vont s'intéresser aux problèmes de leurs frères américains. L'influence des écrivains comme Baldwin ou LeRoi Jones sera déterminante.

On s'accorde à reconnaître en Ezekiel Mphalele un des plus grands écrivains de sa génération. Son roman traduit en français, *Au bas de la Deuxième Avenue*, (Ed. Présence africaine) est épuisé. Après avoir connu la prison, Dennis Brutus, quant à lui, est parvenu à Londres en 1966. Deux ans auparavant, il avait écrit *Sirens, Knuckles, Boots*, qui sera suivi par *Letters to Martha* et *A simple lust*. Professeur à Chicago, il est l'animateur efficace du Comité olympique non-racial. Kunene, auteur des *Zulu Poems*, est arrivé à Londres dès 1959. Il sera rejoint par l'acteur et dramaturge Cosmo Pieterse, qui s'attachera à faire connaître les poètes en exil, et par Arthur Norje (*Dead Roots*), qui devait décéder peu après. Citons encore Alex LaGuma, Bloke Modisane, K. Kgositsile et Bessie Head, qui vit depuis 1964 au Bostwana et dont les deux romans *When the rainclouds gather* (sur son village d'adoption) et *A question of power* ont été très remarqués.

Les « Sestigers »

L'HISTOIRE littéraire afrikaans fait une place de choix aux « Sestigers ». Pourtant, à s'en tenir à l'aveu même des intéressés, ce mouvement semble n'avoir pas été structuré et n'a pas fait long feu. Mais par une ouverture vers d'autres cultures qu'européennes, l'emploi de l'argot, une critique plus vive du système et de la religion, un style résolument nouveau, les « Sestigers » ont donné à la littérature afrikaans une dimension nouvelle. Limitons-nous à quatre noms :

Jan Rabie a commencé par écrire des nouvelles à caractère social sous le titre de *21*. Dans les années 60, il s'est attelé à la rédaction d'une grande fresque historique sur la colonisation du Cap. Ses héros sont hottentots ou métis. Il montre la désagrégation d'une tribu hottentote au contact des colons (*Die Groot Anders-Maak*) et les premières confrontations avec les tribus de langue bantoue à l'aube du dix-neuvième siècle (*Waar jy sterwe*).

Etienne Leroux a commencé, lui aussi, par la nouvelle avant de connaître le succès en 1962 avec son roman *Sept jours chez les Silberstein* (R. Laffont, épuisé). Ouvrage hautement symbolique qui relate la recherche de Salomé, sa fiancée, par un jeune homme dans une grande exploitation agricole. Introduire la culture judaïque dans un pays dominé par un parti qui affichait il n'y a pas si longtemps un antisémitisme discret était révélateur d'un changement. Actuellement Israël et l'Afrique du Sud entretiennent les meilleures relations. Coutumier des trilogies, Leroux n'avait rien d'un écrivain particulièrement engagé : après *18-44*, *Een van Azazel*, *Isisisis* (la recherche de la femme sur trame de jeu de tarot), il prend ses distances avec les « politiques ». Il est cependant revenu au premier plan tout récemment avec le récit de la bataille de Magersfontein, qui vient d'être interdit.

André Brink est l'écrivain le plus prolifique de la littérature afrikaans. Professeur, il se signale par de nombreuses traductions et des ouvrages variés. Son livre sur *Les aspects de la prose nouvelle* est un foisonnement de citations et de réflexions sur la littérature mondiale. En racontant la liaison orageuse entre une étudiante et l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris saisi par le modèle français, il s'attira les foudres des ecclésiastiques de son pays, lui reprochant l'érotisme (léger) qui teintait le livre. Francophile comme beaucoup d'Afrikaners, Brink a vécu 1968 à Paris et se dit influencé par le nouveau roman. C'est cependant par un livre de conception classique qu'il a touché récemment le public français : *Au plus noir de la nuit* (Stock) relate sur une toile de fond shakespearienne les amours « illégales » d'un métis et d'une blanche au pays de l'apartheid. Ce fut le premier roman en afrikaans à être interdit, en 1974. Depuis il a publié sur le même thème *'n Oomblik in die wind* qui, situé au dix-huitième siècle, a pu passer la censure. Fermement opposé à la fois à l'apartheid et au marxisme, Brink occupe la position délicate de l'homme qui a un pied dans l'*establishment* et un autre dans la dissidence.

Breyten Breytenbach est, en France, le plus connu des écrivains sud-africains, car il a été parisien pendant quinze ans. C'est aussi le poète le plus marquant de sa génération (parmi lesquels il faut citer Ingrid Janker, suicidée à trente-deux ans). La saga poético-politique de Breytenbach est en voie de dépasser le personnage : quittant une société oppressante pour voyager en Europe, il finit par se fixer à Paris, où il épouse une Française d'origine vietnamienne. Il vit de sa peinture et fait publier un recueil de poèmes et un autre de nouvelles qui lui vaudront un prix dès 1964. Il a vingt-cinq ans et son pouvoir imaginatif, sa faculté de créer des métaphores, un humour à la fois morbide et coloré, un style volontairement heurté, lui donnent immédiatement une place à part dans la littérature afrikaans. Les refus répétés des autorités de Pretoria d'accorder un visa à Yolande Breytenbach, considérée comme non-blanche, le vote d'un amendement à la loi interdisant les mariages interraciaux les visant directement, vont le pousser vers la révolte ouverte. Ses poèmes se font plus virulents, comme en témoigne la fameuse *Lettre de l'étranger au boucher*, qui met en cause M. B. J. Vorster, premier ministre de la République sud-africaine, qui ne le lui aurait jamais pardonné. Le recueil où figure le poème incriminé, publié aux Pays-Bas, fut le second livre afrikaans interdit. Par un de ces revirements tactiques dont elles ont le secret, les autorités sud-africaines accordèrent pourtant un visa de trois mois aux Breytenbach. Loin de jouer les fils prodigues, Breyten profita d'un symposium à l'université du Cap, en février 1973, pour dénoncer la prétendue pureté de la race et de la culture afrikaans et interpeller les écrivains présents :

« *N'est-il pas sidérant que la période florissante de Sestig, au moment où nous engrangions de gras prix littéraires et où nous nous serions battus à mort pour l'attribution du prix Herzog, que cette période ait coïncidé avec le moment où le plus de livres sud-africains non lus, donc non existants, furent interdits ?* » Au succès de cette harangue, Breytenbach comprend que quelque chose peut encore changer dans la société afrikaans. Il rentre alors dans la branche européenne de la résistance sud-africaine. En août 1975, au cours d'une mission de renseignement en Afrique du Sud, il est reconnu, arrêté et condamné à l'issue d'un curieux procès, à neuf ans de réclusion. Un choix des poèmes de Breytenbach est sorti sous le titre de *Feu froid* chez Christian Bourgois. En 1977, le Prix international des éditeurs lui a été décerné. Un recueil de ses nouvelles sera publié prochainement (*l'Arbre derrière la lune*). Bernard Noël a dit de Breytenbach qu'il avait osé dire dans sa langue ce que sa langue ne doit pas dire. A sa suite, les poètes afrikaans et anglophones ont tous plus ou moins adopté le ton de la révolte et un humour décapant.

Sans devenir une poésie essentiellement politique, il est bien difficile pour les poètes sud-africains contemporains, fussent-ils blancs et privilégiés, de s'en tenir à la description des aloès en fleur. Peter Horn, Barry Feinberg et Hugh Lewin, qui vivent à Londres, ainsi que Wopko Jensma tranchent sur le passé par une contestation globale de la société sud-africaine. Outre ses poèmes, Lewin a décrit dans *Bandiet* ses sept années de détention avec une lucidité qui n'a d'égal que la limpidité de son style. Jensma est un Afrikaner qui écrit surtout en anglais, mais n'hésite pas à se servir de deux ou trois langues. C'est un des rares Blancs qui mélange la culture européenne et la culture africaine, a dit de lui Adriaan Van Dis, ajoutant que son travail des mots procède d'une démarche politique. Il veut insister sur les éléments indigènes de l'afrikaans. Son dernier recueil, *I must show you my clippings*, le confirme dans sa position originale d'écrivain spécifiquement sud-africain.

Les jeunes auteurs noirs n'ont pas de problèmes de conscience à poser. Ils ne connaissent pas l'opulence de la société blanche et sont trop jeunes pour se souvenir du temps où l'apartheid n'avait pas atteint la démesure paranoïaque. Cette nouvelle génération a choisi délibérément la poésie comme arme de combat. Elle présente à leurs yeux les avantages d'une œuvre courte facile à faire circuler. Seul un camouflage artistique permet à une déclaration politique de passer à travers les mailles d'une législation répressive surdéveloppée (il existe officiellement quatre-vingt-dix-sept définitions de ce qui est indésirable en littérature). En outre, le raccourci poétique facilite l'amplification du message en exprimant en un cri toutes les angoisses d'un peuple. Nadine Gordimer a résumé ce choix en une phrase : la poésie est à la fois une cachette et un haut-parleur.

Le mouvement s'est amorcé en 1968 grâce à la revue *The Classic*, transformée ultérieurement en *New Classic* et dirigée par Sipho Sepamla. Ces poèmes, qui s'apparentent parfois plus à la déclaration qu'à la recherche esthétique, comme l'affirme James Mathews, n'ont qu'un seul thème : l'apartheid. Un vocabulaire fleuri n'est pas de mise pour décrire la misère et les humiliations. Le concept de négritude n'a pas cours en Afrique du Sud, où le fondement même du développement séparé réside dans la différenciation des races et dans le retour aux traditions ancestrales. Le cauchemar journalier des Noirs est le port obligatoire du *pass*, ce document qui détermine leur zone de déplacement et qu'il faut pouvoir présenter à tout instant sous peine de prison. Les incarcérations pour infraction à la loi sur le « pass » sont légions. Décrit par Sepamla dans son célèbre *To whom it may concern*, il obsède Motjuwadi : « *Sans lui, je suis perdu / avec, perdu encore / Je LE hais. Je LE cajole / Mon Pass, mon Tout.* »

Un avenir fait de luttes

ADAM SMALL a tenté de mettre en avant les valeurs particulières de la communauté métis du Cap en écrivant ses premiers recueils en dialecte local. Après avoir joui de quelques droits, les métis ont été rejetés dans la catégorie des non-blancs. Ils ont été expulsés de leur Distrik Ses, vieux quartier pittoresque (devenu depuis une zone résidentielle blanche). L'amertume de Small est devenue courroux et son dernier recueil est écrit en anglais (*Black, Bronze, Beautiful*). Oswald Mtshali est un des rares poètes à vivre à Soweto. Il déplore, dans *Sounds of a Cowhide Drum*, le mur d'incompréhension que l'apartheid a bâti entre les communautés. Avec Gladys Thomas, James Mathews est le poète du cri de rage. Wally Serote, qui a publié en 1972 *Yakhal 'inkomo* (le cri du bétail à l'abattoir), a connu la prison : « *J'ai horreur, je le confesse / de la haine pour la haine, mais il m'a trop souvent manqué / la simple force de haïr.* »

La peur a remplacé l'amour, les jurons la tendresse. Seule l'ironie d'un Mtshali permet d'oublier un instant la révolte, car l'avenir est fait de luttes. « *Black is struggle* » dit Pascal Gwala.

Contesté à l'intérieur comme à l'extérieur, Athol Fugard émerge cependant nettement parmi les dramaturges sud-africains. Le public parisien a eu l'occasion de voir *Ta vue me dérange, Hotnot*, en 1971 et en 1974. Plus récemment, *Boesman et Lena*, mis en scène par Roger Blin d'après une traduction d'Isabelle Famchon, a connu un large succès. Toute l'Afrique du Sud se retrouve dans cette pièce écrite en 1969 par un Blanc, de père anglophone et de mère afrikaans, qui relate la rencontre d'un couple métis et d'un noir.

Ses acteurs et lui ont subi beaucoup de tracasseries (des rôles de Noirs doivent parfois être joués par des Blancs déguisés), mais Fugard a su rester à la lisière de la légalité. Ses sujets ne manquent pas d'une certaine audace. *Ta vue me dérange, Hotnot* mettait en scène deux frères de couleur dont l'un avait réussi à se faire inscrire comme blanc. *The Island* se passe dans l'île Robben, où sont détenus la plupart des prisonniers politiques (dont Nelson Mandela) et dont il est interdit de faire mention publiquement. De même dans *Statesments after an Arrest under the Immorality Act* (cette loi qui interdit les relations sexuelles interraciales), les acteurs jouent nus, au grand dam des puritains de Pretoria.

A part Adam Small (*Kanna hy kô huys toe*), le théâtre en afrikaans est mis en valeur par P. G. du Plessis et P. D. Uys. Le premier s'est taillé un franc succès en raillant les tics d'un pasteur de la banlieue huppée de Pretoria, ou les « pepits blancs » dans *Siener in die suburbs*. Le second a osé traiter de l'homosexualité dans *Die selle ou storie*, qui, de ce fait, fut la troisième œuvre en afrikaans à être interdite.

Le théâtre noir refuse d'être assimilé aux spectacles folkloriques tels qu'*Ipi Tombi*, que les Parisiens ont pu voir en 1975. Il est significatif que l'*Antigone* d'Anouilh soit souvent représentée. Les pièces les plus remarquées de ces dernières années, *Black Images*, *Requiem for Brother X*, *Shanti* de Shezi, *Umabatha*, le McBeth zoulou, *Give us this Day*, de Maquina, tournent toutes autour des problèmes sociaux et de la discrimination. En plus des multiples difficultés administratives, le théâtre noir se heurte souvent à la censure, comme *Confused Mhlaba*, de Mqayisa, interdit.

BIBLIOGRAPHIE

- Breyten Breytenbach, *Feu froid*, éd. Christian Bourgois, Paris, 1976.
- André Brink, *Au plus noir de la nuit*, éd. Stock, Paris, 1976 ; et *Un instant dans le vent*, Stock, Paris, 1978.
- Jensma, *I must show you my clippings*, Ravan Press, Johannesburg, 1977.
- Pieterse, *Seven South African Poets*, Heinemann, Londres, 1971.
- Royston, *To Whom it may concern : an Anthology of Black South African Poetry*, Donker, Johannesburg, 1973.
- Florence Vaillant, *Poètes noirs de l'Afrique du Sud*, éd. Présence africaine, Paris, 1975.

LE COMMUNISME VIETNAMIEN EN MARCHE

Pour consolider l'indépendance les dirigeants de Hanoï ont misé sur la réorganisation des campagnes. Mais les difficultés s'accumulent sur leur ambitieux projet.



(Photo Roger Pic.)

« Que finissent les jours de famine et de sacrifices... »

Reportage de NAYAN CHANDA

UN petit pont comme les autres. Comme des centaines d'autres, sur la route qui va de Hanoï à Saigon. Mais celui-là, tout neuf, a une signification particulière. Sur le 17e parallèle, il franchit le fleuve Ben-Hai qui naguère coupait en deux le Vietnam, de par la volonté américaine. Alors, trois ans après la libération, le petit pont est devenu un symbole pour les Vietnamiens qui se souviennent. Symbole de la réunification politique — et physique — des « deux Vietnams », acquise au prix de tant de souffrances et de sacrifices.

Mais il reste une longue lutte à mener pour reconstruire les structures socio-économiques ravagées par deux décennies de séparation et de guerre, et pour forger le Vietnam moderne, puissant et socialiste, que Ho Chi Minh appelait de ses vœux. Une série de revers économiques, les problèmes politiques et sociaux surgis depuis la libération, les vicissitudes des relations avec les alliés d'autrefois et, finalement, la guerre avec le Cambodge : décidément, la victoire historique d'avril 1975 n'aura fait qu'ouvrir une nouvelle période de luttes, moins héroïques, certes, mais beaucoup plus complexes.

Le 30 avril 1975, les habitants de Hanoï sortirent par milliers pour fêter spontanément la chute du régime Thieu à Saigon et la fin d'une longue guerre. Pour eux, finie la hantise de la mort qui habitait des milliers de familles dont les fils et les maris étaient partis combattre dans le Sud ; finies trois décennies de misère et de privations. A Saigon, en quelques heures, des milliers de citadins sortirent aussi dans les rues à l'arrivée des tanks de la libération, soulagés que leur ville ait échappé à la destruction et curieux de découvrir ce « Vietcong » mythique.

En débarquant à l'aéroport de Tan-Son-Nhut le 1er mai 1975, M. Le Duc Tho devait consigner dans un poème ce sentiment de joie et de soulagement qui déferlait sur tout le pays :

« ... Oh ce moment où nous pleurons de joie !
» Cette joie que l'on ne vit qu'une fois
» Dans toute une existence.
» En ces moments à quoi pensiez-vous
» Vous que le bonheur devait garder éveillés ?
» Oui, nous allons construire l'avenir
» Pour que notre pays devienne mille fois plus [riche, mille fois plus beau
» Que finissent les jours de famine et de [sacrifices... »

Mais avec la pénurie alimentaire qui affecte de larges couches de la population, avec les millions de chômeurs à la recherche d'un emploi, avec les nouveaux flux de réfugiés fuyant les régions frontalières du Cambodge — de nouveau embrasées par les tirs d'artillerie, — l'euphorie de l'après-guerre s'est dissipée. Les gens se faisaient lentement à l'idée que la paix ne réglerait pas subitement leurs difficultés d'un coup de baguette magique ; et voilà que le conflit avec le Cambodge vint leur porter un nouveau choc, leur annonçant qu'après tout la guerre n'était pas terminée. Amer conflit, qui a pris l'allure d'une guerre raciale et dont on sait qu'il ne sera pas de sitôt résolu. Ce qui ne fait qu'ajouter au découragement.

La persistance des difficultés n'est guère surprenante si l'on tient compte des problèmes hérités de la guerre et des catastrophes naturelles qui ont frappé le pays ces deux dernières années. Il ne faudrait pas pour autant sous-estimer certains progrès substantiels, sinon spectaculaires, déjà accomplis par le nouveau Vietnam. En fait, l'une des plus remarquables réalisations du régime a été sa prise de conscience rapide des problèmes, assortie d'une volonté de les affronter sans détour.

« **Bien sûr,** nous dit le premier ministre Pham Van Dong, **nous rencontrons des difficultés qui sont le fruit de la guerre d'agression la plus longue et la plus cruelle de l'histoire moderne, aussi bien que d'un siècle de domination coloniale et néocoloniale. Il faut y ajouter les très dures conséquences du climat ces deux dernières années. Mais ce sont des difficultés qui s'inscrivent dans le cours du développement.** »

Une réussite souvent passée sous silence, parce que considérée comme allant de soi, est la réunification politique du pays sans gros à-coups. Un an après la libération du Sud et la dissolution de l'appareil militaire et policier, fort d'un million d'hommes, des élections ont eu lieu dans tout le Vietnam pour désigner une Assemblée nationale et mettre en place des structures administratives uniformes. Les élections à l'Assemblée nationale en 1976 et la désignation des comités populaires (comités municipaux, en réalité) l'année suivante n'avaient évidemment rien de commun avec les consultations démocratiques de style occidental ; elles servirent surtout à apporter la caution du public à une victoire communiste remportée sur les champs de bataille. Mais elles n'en ont pas moins fourni un cadre national unifié pour la reconstruction du pays. L'issue d'une guerre de trente ans aurait pu tout aussi bien tourner à l'anarchie et au chaos, n'eussent été le talent d'organisation des communistes, leur supériorité militaire et la totale démoralisation de leurs adversaires.

Un «problème de sécurité» dans le Sud



Le maintien de la cohésion et de l'unité n'a toutefois pas été sans difficultés, et, aujourd'hui encore, les autorités dans le Sud doivent affronter des actes de sabotage et une opposition armée réduite. Nous n'avons pu visiter Ban-Me-Thuot et la région de Dalat sur les Hauts-Plateaux du centre, l'autorisation nous en ayant été refusée pour des raisons de sécurité. L'un des rares visiteurs occidentaux admis à Ban-Me-Thuot (il reprétsentait une organisation internationale) a dû passer tout son temps à l'hôtel, escorté de gardes armés. On ne dispose pas d'informations précises quant à la nature et au sérieux de l'opposition armée dans cette région, mais il semblerait qu'elle ait pour cause le mécontentement de montagnards qui refusent de se soumettre à la politique de sédentarisation du gouvernement et qui ne veulent pas du vietnamien comme langue commune à tout le pays (1). Certains noyaux durs anticommunistes de l'armée de Thieu, qui ne se sont jamais rendus aux autorités, auraient aussi constitué des poches de résistance. D'autres groupes anticommunistes, comme la secte Hoa Hao, ont été réduits, mais, au nord de Saigon, les grandes routes sont parfois le théâtre de hold-up et d'embuscades.

Après un premier temps d'hésitation, les moyens d'information officiels ont commencé l'an dernier à évoquer le problème posé par l'existence de « **contre-révolutionnaires, de saboteurs et d'agents de la C.I.A.** ». Plusieurs hauts fonctionnaires à Hanoï sont convenus devant nous qu'il y avait là un problème. L'un d'eux a cependant tenu à nous faire observer qu' « **il n'y a pas d'opposition politique. Il n'y a aucune force politique capable de mobiliser une fraction quelconque de la population sur une ligne politique opposée. Il y a un problème de sécurité, mais pas de problème politique** ».

Dans les cafés de Saigon, la rumeur publique continue d'évoquer une « **résistance armée** » conduite par un certain général Nguyen Van Chuc, ou des cas d'attentat au plastic contre un cinéma de Dalat, d'explosion dans un dépôt de munitions. Parfois, des versions fantaisistes sont présentées. Ainsi, à la fin de 1975, certains parlèrent de soucoupes volantes — censées être d'origine américaine — venant soutenir les combattants de la résistance. Aujourd'hui, on parle d'avions non immatriculés parachutant armes et nourriture. Peu de personnes sensées prennent ces bruits au sérieux, mais elles n'en font pas moins remarquer que nombreux sont ceux — spécialement parmi la classe moyenne saigonnaise — qui prisent fort les histoires de résistance, même s'ils ne gagnent pas eux-mêmes la jungle.

Dans le Sud, la situation paraît maintenant bien meilleure qu'en 1976. Aucune patrouille armée dans les rues de Saigon, aucun poste de contrôle militaire sur la route conduisant au delta du Mékong, pas de gardes en armes sur les ponts. Les vieux résidents de Saigon confirment que le nombre des assassinats de cadres communistes ou de **bo doi** (soldats de l'infanterie) a considérablement diminué dans la ville par rapport aux années 1975 et 1976.

Cinquante mille détenus

LA détention d'une cinquantaine de milliers de fonctionnaires et personnalités politiques de l'ancien régime, civils et militaires, est officiellement présentée comme le moyen de les rééduquer et d'en faire de « bons » citoyens. Mais alors que le Sud nouvellement libéré connaît des conditions économiques difficiles et que l'appareil d'Etat est encore peu expérimenté, il y a tout lieu de croire que la principale raison de leur maintien en détention correspond à des impératifs de sécurité, le gouvernement voulant s'assurer, avant de les libérer, que les détenus n'auront plus aucune chance de nuire. M. Nguyen Khac Vien, porte-parole semi-officiel du régime, ne l'a pas dissimulé. « **Il est certain,** écrit-il, **que ces obstinés** (il s'agit de maquisards anticommunistes) **seront éliminés tôt ou tard, mais le pouvoir révolutionnaire ne peut certainement pas s'offrir le luxe de leur fournir les recrues qui, pendant de longues années, ont été instruites, endoctrinées, par les Américains et qui ont l'expérience du combat.** » Selon lui, ces recrues pourraient être ceux qui sont encore dans les « **camps de rééducation** ». Il ajoute : « **Une fois leur dossier éclairci, le tri effectué, ceux classés comme susceptibles de redevenir d'honnêtes citoyens sont progressivement libérés** » (2). Toutefois, l'aggravation du conflit avec le Cambodge et la crainte de voir certains éléments hostiles au régime en tirer profit pourraient avoir pour effet de retarder ces mises en liberté.

Un ancien fonctionnaire du gouvernement Thieu qui a été relâché au bout de deux années passées dans des « camps de rééducation » du Nord et du Sud raconte que les seuls trois premiers mois de sa détention ont été consacrés à l'étude de l'histoire de la révolution et des causes de la défaite américaine. Le reste de son temps, il l'a passé à cultiver des patates douces, du manioc et du maïs, et à prendre part à des discussions politiques. Sa tâche la plus importante, d'après lui, fut de réécrire plusieurs fois sa biographie détaillée et de transcrire son autocritique au terme des trois premiers mois. Il reconnaît avoir été libéré vingt et un mois plus tard, quand les autorités eurent contronté ces documents avec les registres officiels et les dossiers des services de renseignement, et conclu qu'il était inoffensif. Il est cependant évident que la libération des détenus ayant un passé criminel sérieux (3) ne se fera pas dans le délai des trois années prévues, tandis que la lenteur de la machine bureaucratique vietnamienne peut aussi retarder indûment la mise en liberté de beaucoup d'autres.

La présence, parmi les prisonniers « en rééducation », d'un certain nombre de prêtres catholiques et de moines bouddhistes témoigne aussi des difficultés qui se dressent encore sur la voie de la cohésion nationale et de la réconciliation. La communauté catholique du Sud-Vietnam — particulièrement ceux de ses membres qui avaient fui le Nord en 1954 et formaient le noyau dur anticommuniste — avait redouté un bain de sang après la victoire communiste. Leur crainte a été démentie. La majorité des catholiques semble aujourd'hui résignée au nouveau régime, même si elle n'est pas entièrement réconciliée avec l'idée d'être dirigée par un gouvernement athée et s'il lui est difficile d'admettre les restrictions imposées à la propagation de la religion ainsi que la fermeture des écoles et des orphelinats gérés par l'Eglise. L'attitude positive en faveur de la coopération qu'ont prise l'archevêque de Saigon, Mgr Nguyen Van Binh, et la hiérarchie de l'Eglise, sans parler d'un petit groupe de prêtres radicaux, a contribué à la réconciliation générale.

Marxisme et chrétienté

CE n'est pas chose facile, pourtant, de combler le gouffre de méfiance et de suspicion qui sépare les révolutionnaires de la communauté chrétienne, considérée dans son ensemble comme composée d'agents de l'impérialisme et comme le principal pilier du régime Thieu. Pas plus qu'il ne serait aisé de réconcilier le catéchisme et la pédagogie marxiste. Parlant devant le synode des évêques à Rome en octobre dernier, Mgr Binh a évoqué la nécessité d'informer les jeunes catholiques de la différence entre marxisme et chrétienté, non pas, bien entendu, « **dans une attitude d'opposition, mais dans une attitude d'ouverture, de dialogue** ». Il alla même jusqu'à préconiser l'adoption d'un langage marxiste pour expliquer la foi catholique : « **Les jeunes qui sont nés et qui ont grandi dans le milieu marxiste parleront le langage marxiste. La position de saint Paul** « être juif avec les juifs et Grec avec les Grecs » **peut s'appliquer aux chrétiens vivant dans un milieu marxiste** ». L'avenir seul dira si cette adaptation est en mesure de protéger la foi ou si elle entraînera sa disparition sans douleur.

Mais tous les prêtres et croyants ne partagent pas l'attitude de Mgr Binh. Certains se sont engagés dans une propagande active contre le nouveau régime et même, parfois, dans l'opposition armée. Outre des personnalités connues comme l'archevêque Nguyen Van Thuan (neveu de Ngo Dinh Diem) et les prêtres Tran Huu Thanh et Hoang Quynh, détenus pour activités antigouvernementales, un certain nombre d'aumôniers militaires sont dans des camps de rééducation.

Bouddhisme et révolution

ENTRE le régime communiste et l'Eglise catholique, le conflit était prévisible. En revanche, les difficultés entre le gouvernement et une fraction des bouddhistes sont plus inattendues en raison de la participation de ces derniers au mouvement anti-guerre. En fait, depuis la fin de la guerre, il s'est révélé qu'une fraction de la hiérarchie bouddhiste qui avait contribué objectivement à aider les communistes est en désaccord avec eux sur le rôle de la religion. La politique des autorités, qui consiste à encourager les moines à participer au travail productif, à nationaliser les orphelinats et les écoles dépendant des pagodes et à refuser une autonomie ou un statut spécial à l'Eglise bouddhiste, a soulevé des oppositions. En mars de l'année dernière, un certain nombre de chefs importants de la pagode An Quang, y compris le Vénérable Quang Do, secrétaire de l'Institut pour la propagation de la foi, ont été arrêtés pour avoir publié des feuilles hostiles au gouvernement. En exposant les raisons de ces arrestations, M. Hoang Tung, membre du comité central du parti et directeur du quotidien **Nhan Dan,** nous expliqua que seuls quelques agents de la C.I.A. de la pagode An Quang avaient été arrêtés. « **Cela ne signifie pas que toute la pagode An Quang soit contre la révolution** », affirma-t-il.

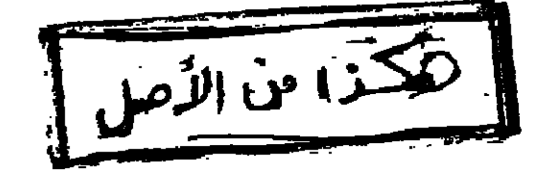
Impossible de rencontrer des opposants bouddhistes au régime. Les responsables de l'Association bouddhiste patriotique que nous avons vus à Saigon ont insisté sur le fait que l'opposition était le fait d'une minorité. Nous recevant dans le hall de la pagode Vinh Nghiem décoré du portrait de Ho Chi Minh et de slogans patriotiques, le Vénérable Tu Hanh, vice-président de l'Association, déclara que, à part une minorité de la direction d'An Quang, la plupart des moines et des fidèles bouddhistes souhaitaient ardemment participer à la reconstruction nationale. Il nous fit remarquer que « **la faction An Quang contrôlait dans le passé deux cents pagodes sur un total de mille dix-neuf à Saigon. A cause de sa politique antirévolutionnaire, le nombre des pagodes sous son contrôle a été réduit à 50** ». Selon lui, la réduction substantielle du nombre des moines à Saigon s'expliquerait par le fait qu'autrefois beaucoup de jeunes se faisaient moines pour échapper au service militaire et que, depuis la fin de la guerre, ceux-là ont quitté les ordres. Fait-on état de plaintes selon lesquelles le gouvernement communiste forcerait de jeunes moines à s'engager dans l'armée ? Il nie qu'il y ait aucune pression. Mais, ajoute-t-il, « **nous félicitons ces jeunes moines qui s'engagent volontairement dans l'armée pour remplir leurs obligations nationales** ». De même, les bouddhistes n'auraient aucune difficulté à admettre la notion de travail manuel puisque, dit-il « **l'une de nos prières du matin enseigne qu'il faut** « sacrifier le corps pour le transformer en herbe médicinale qui soigne les malades, sacrifier le corps pour faire pousser le riz qui nourrit l'humanité ».

---

(1) Selon les statistiques officielles, 260 000 montagnards du Sud (sur un total de 800 000) auraient jusqu'ici été réinstallés (Agence vietnamienne de presse, 26 janvier 1978).

(2) Cf. *Vietnam : Patrie retrouvée*, Editions sociales, Paris, 1977, page 134.

(3) Dans un ouvrage récent, un ancien analyste de la C.I.A., Frank Snepp, donne des détails intéressants sur le nombre des agents et collaborateurs de la C.I.A. demeurés au Vietnam (*Decent Interval*, Random House, New-York, 1977).



Quand le riz vient à manquer...



En fait, la population de Saigon a tellement été préoccupée l'an dernier par la nécessité de se procurer son bol de riz quotidien que la querelle des autorités avec la pagode An Quang n'a guère causé de remous. Tandis que la ration mensuelle de riz était réduite à 4 kg dans la ville, en raison de la sécheresse et des mauvaises récoltes, le prix de toutes les autres denrées est monté en flèche. Pour n'avoir jamais connu de pénurie de riz durant la guerre, grâce à l'aide généreuse des Etats-Unis, les Saigonnais ont du mal à se faire à une paix qui, pour eux, revient à les obliger de manger du manioc et des patates douces.

Tran Bui Sach a 40 ans. Il est conducteur de pousse-pousse, et se plaint qu'avec son salaire moyen de 10 dong (soit 5,40 dollars au taux de change officiel, mais moins d'un dollar au marché noir), son revenu quotidien ne lui permet pas de nourrir les sept membres de sa famille. Le prix du kilogramme de riz au marché libre est de 3 à 4 dong, plus que dix fois le prix officiel. Il a vendu sa montre-bracelet et un anneau d'or appartenant à sa femme, mais maintenant il ne sait plus que faire. Sur un ton pathétique, il demande s'il pourrait écrire à un missionnaire suisse qu'il a connu autrefois pour arranger l'obtention d'un visa pour lui et sa famille.

Encore Tran Bui Sach a-t-il son pousse-pousse. Mais il y a environ 300 000 hommes valides à Saigon qui se trouvent sans travail, nous dit M. Vo Thanh Cong, vice-président du comité populaire de Ho-Chi-Minh-Ville (pour tout le Sud, le chiffre total est de 1,5 million ; aucune statistique n'est disponible sur le chômage dans le Nord, mais il suffit de se promener dans les rues de Hanoï pour se rendre compte que le nombre des inactifs dans la capitale n'est pas non plus négligeable). Pour compliquer les choses, il se trouve que la plupart des Saïgonnais aujourd'hui sans emploi avaient joui, dans le passé et grâce à l'afflux massif de dollars américains, d'une vie facile et d'un niveau de vie absolument sans rapport avec le niveau de développement économique du pays. Devant les difficultés auxquelles ils sont confrontés depuis la libération, ils ne tentent guère d'en analyser les raisons — déclin du secteur tertiaire qui était au service de la présence étrangère et des activités de guerre ; fermeture des usines dépendantes des importations de matières premières ; fin des subventions américaines pour le riz et les autres denrées importées. Pour eux, ce sont les communistes qui sont responsables de leur misère.

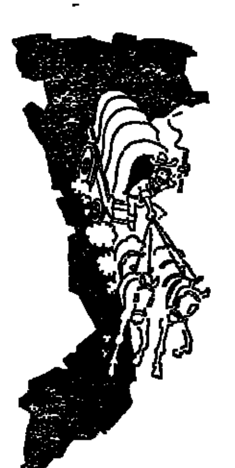
L'aide se tarit

L'ARGUMENT le plus répandu parmi la classe moyenne saïgonnaise dès que le riz vient à manquer, c'est que, probablement, ce sont les gens du Nord qui l'ont pris pour eux. Pourtant, un rapport confidentiel de la Banque mondiale sur le Vietnam note que, **« dans la seconde moitié de 1975 et tout au long de l'année 1976, les pires risques de famine et de misère ont été évités en dépit du mauvais temps grâce aux envois du Nord et à l'assistance extérieure... »** Soucieuses d'éviter l'effondrement des conditions normales d'existence à Saigon, les autorités n'ont en fait pas cessé de la ravitailler en produits essentiels — parmi lesquels l'essence destinée à des milliers de véhicules privés. Au point que le niveau de vie dans cette ville est plus élevé que partout ailleurs au Vietnam.

A cause d'une série de catastrophes naturelles — froid, sécheresse, typhons — la récolte de 1977 a été très mauvaise (11,2 millions de tonnes de paddy, soit 1,3 million de moins que la récolte de 1976 qui déjà était mauvaise). Mais les difficultés économiques générales et, en particulier, la pénurie alimentaire ont des explications plus fondamentales. Cela peut paraître dérisoire, mais, sur le plan alimentaire, tout allait mieux pendant la guerre : le Nord comme le Sud recevaient chacun un million de tonnes de céréales en moyenne de leurs alliés étrangers respectifs. Quand cette source s'est tarie, la faible productivité de l'agriculture dans le Nord et l'état de négligence dans lequel se trouvaient les rizières du Sud ont été des handicaps sérieux, de telle sorte que le Vietnam était incapable de nourrir ses 50 millions d'habitants qui se multiplient au taux de 3 % chaque année.

Les terres pouvant être mises en culture couvrent au total 10 millions d'hectares. Et cependant, constate M. Hoang Tung Says, **« depuis l'époque du roi Hung il y a quatre mille ans, nos terres mises en culture n'ont jamais dépassé les 5 millions d'hectares »**. Au terme d'une étude fouillée, les planificateurs sont arrivés à la conclusion qu'il serait possible, en effet, de cultiver cinq autres millions d'hectares. L'extension des surfaces cultivées et l'application de méthodes intensives dans celles qui le sont déjà sont devenues des objectifs prioritaires pour résoudre le problème alimentaire. En même temps, l'accent mis sur le développement de l'agriculture correspond à la nécessité d'absorber rapidement les millions de chômeurs, d'accroître la production de matières premières industrielles et de gagner les devises nécessaires pour l'industrialisation.

La grande migration paysanne



Dans son effort pour utiliser au mieux la terre disponible, le gouvernement a mis au point un plan visant au redéploiement massif de la population qui pourrait bien changer la physionomie du Vietnam en l'espace d'une ou deux décennies. Tandis que, dans le Nord comme dans le Sud, les habitants des zones surpeuplées sont en train d'être installés sur les hauts-plateaux quasi déserts et dans les plaines en friche, plusieurs millions de paysans du Nord seraient transférés dans le Sud pour assurer le développement de l'agriculture des hauts-plateaux du centre et dans le delta du Mékong. A la fin de 1980, selon un plan dont les objectifs paraissent excessivement ambitieux, quatre millions de gens seraient établis dans de « nouvelles zones économiques » dans tout le pays. Quand on emprunte la principale route allant du Nord au Sud, la grande migration des Vietnamiens à la conquête de leur « Ouest sauvage » devient un fait tangible. Autobus et camions arborant le drapeau rouge et or roulent nuit et jour, chargés de nouveaux colons allant vers le Sud. Devant un bureau situé dans la banlieue d'Hanoï, les gens forment de longues files d'attente pour s'incrire au départ pour la province de Lam-Dong, dans le Sud. Le principal encouragement pour les décider au voyage est la promesse de franchir la distance en avion...

M. Le Duy Trinh, vice-ministre de l'agriculture, reconnaît qu'il n'est pas facile de persuader les paysans de quitter leur village et leur foyer ancestral. **« Pour encourager les gens au départ, les coopératives doivent fournir les ustensiles, les outils et l'habillement. Les cadres des coopératives doivent donner eux-mêmes l'exemple, en se portant volontaires pour accompagner les émigrants. Evidemment, le plus important est de préparer le terrain bien avant que les familles arrivent. Il faut des maisons, des écoles, des hôpitaux : c'est-à-dire tout ce qui est essentiel à la nouvelle vie car il ne suffit pas d'offrir seulement un lieu de travail. »** Soit des unités de l'armée, soit des groupes de jeunes villageois vont maintenant vers les « nouvelles zones économiques » pour effectuer les préparatifs. Dans le Sud, des étudiants volontaires et des membres de la Ligue des jeunesses communistes vivant dans des villes comme Saigon vont creuser des canaux et construire des routes dans les « nouvelles zones économiques » qui recevront l'excès de population urbaine. On admet maintenant, dans les milieux officiels, qu'au début des Saigonnais ont été trop souvent envoyés dans des « nouvelles zones » qui n'étaient pas pourvues d'équipements adéquats en matière de logement ou d'adduction d'eau. Certains sont retournés à la ville, où ils se sont alors mis à parler de « nouvelles Sibéries », ce qui a aggravé la réticence populaire à quitter la ville. Car, si le chômage et l'inflation ont rendu les conditions difficiles à Saigon, on peut encore y gagner de quoi vivre en faisant un peu de trafic de marchandises ou en vendant ses biens. Et, malgré toutes les difficultés, la vie de citadin — avec l'eau courante, l'électricité, les cinémas et les cafés — continue à offrir plus d'attraits que la vie de paysan dans les « nouvelles zones économiques ». Si bien que, comme le gouvernement se refuse à procéder à une évacuation de la ville dans le style des Khmers rouges, le nombre de ceux qui partent pour la campagne et les « nouvelles zones économiques » reste, avec sept cent cinquante mille départs, bien inférieur à l'objectif prévu de deux millions. Malgré tout, le gouvernement est bien décidé à aller de l'avant dans la consolidation de « nouvelles zones économiques » qui n'auraient pas seulement pour avantage de résoudre les problèmes de l'alimentation et de l'emploi, mais qui contribueraient aussi à accélérer le cours de la collectivisation. Ouvrir de nouvelles terres à la culture sous le patronage du gouvernement permettrait aussi d'éviter de procéder à des réformes agraires.

La « nouvelle zone économique » de Pham-Van-Coi-I est située à 40 kilomètres au nord de Saigon. Lorsque nous visitâmes la région en 1976, on ne voyait que des rangées de maisons couvertes de chaume sur une plaine aride et sans arbres. Des chômeurs et d'anciens soldats venus de Saigon commençaient tout juste à s'installer, plantant du manioc dans leurs lopins familiaux de 1 000 mètres carrés mais vivant surtout des allocations gouvernementales. Maintenant, ils travaillent dans une ferme d'Etat produisant des cacahuètes et de la gomme, et ils touchent un salaire mensuel calculé sur la base de points de travail. Les maisons s'entourent de jaquiers et de papayers, de champ de manioc, de telle sorte que les lieux ont déjà pris l'allure d'un village.

Programme pour le Sud

PLUSIEURS centaines de paysans étaient en train de récolter des cacahuètes sur un champ qui, l'année d'avant, ne semblait guère capable de produire quoi que ce soit. Les habitants disposent de quatre écoles primaires et de huit crèches. M. Cao Van Nghiet, vétéran de la résistance qui est maintenant le directeur de la ferme, nous montre le premier bâtiment de briques en construction, qui abritera une école secondaire : **« Comme maquisard, j'ai pris part à la défense de cette terre** [qui fut un bastion du F.L.N.], dit-il. **Maintenant, je suis fier de travailler à son développement. »** Plusieurs douzaines de tracteurs d'origine soviétique et de bulldozers japonais rangés près de la maison de bois qui abrite son bureau sont les armes du nouveau combat.

Au total, il y a quatre-vingt deux « nouvelles zones économiques » dans le Sud, appelées à devenir éventuellement des fermes d'Etat spécialisées dans certaines productions — allant des cacahuètes aux ananas — qui fourniront les industries de transformation alimentaire et les exportations. Durant le second plan quinquennal (1976-1980), le gouvernement envisage de mettre en valeur 1 200 000 hectares, dont 400 000 dans le delta du Mékong, 250 000 dans le Centre-Sud, 250 000 sur les Hauts-Plateaux du centre et le reste sur la côte centrale et dans les régions montagneuses du Nord. Au terme de cette période, le nombre des fermes d'Etat établies dans le Sud devrait atteindre cent trente-huit. Les principaux obstacles dans la mise en œuvre de ce programme proviennent du manque de matériel de construction, de fuel pour faire marcher les engins, d'engrais, de fertilisants et d'outils pour l'agriculture. Une somme de 2,25 milliards de dollars — soit trente pour cent du budget total (4) — est affectée à l'agriculture au titre du quatrième plan : on estime qu'elle ne suffira pas pour réaliser ce programme ambitieux. Mais il est un autre problème qui ne sera pas résolu avant longtemps, c'est la pénurie de dirigeants qualifiés pour organiser et gérer efficacement les « nouvelles zones économiques ». Le rapport de la Banque mondiale, qui fait l'éloge des « nouvelles zones économiques » (et cela ne manque pas de saveur, face aux critiques anticommunistes qui présentent ces unités comme autant de **« nouveaux goulags »**) et invite l'aide internationale à se manifester, considère cependant, devant l'ampleur du programme de recolonisation, qu' **« une planification et une mise en œuvre inadéquates pourraient compromettre le bien-être des colons, remettre en question l'avenir du programme dans l'esprit de la population et aboutir à une utilisation non économique de la terre cultivable ».**

BIBLIOGRAPHIE

VIETNAM, LA GUERRE, LA TERRE ET LES HOMMES. — Jean-Claude Labbé.

★ Editions du Chêne, Paris, 1977, 110 pages, 59 F.

Images de la puissance militaire américaine qui sera vaincue, de la fragilité d'un peuple qui finira par triompher. Quelques rares paysages, mais surtout des visages. Et, d'abord, des visages d'enfants, tant il est vrai qu'ils sont les principales victimes de la sanglante et barbare histoire d'un monde d'adultes. Avec quand même — sereins ou résignés ? — des portraits de vieillards qui disent à la fois la peine et le refus du désespoir.

Ces photographies du Vietnam dans la guerre et après la victoire, Jean-Claude Labbé ne pouvait pas les saisir en simple spectateur. Reporter, il est intimement impliqué dans le drame, ce qui ne va pas sans une chaleureuse passion. De telle sorte que ce très beau livre, auquel Jean Lacouture a consacré une préface, constitue une excellente introduction à la compréhension d'un peuple dont les épreuves n'ont pas pris fin avec l'arrêt des hostilités.

C. J.

VIETNAM, PATRIE RETROUVEE. — Nguyen Khac Vien.

★ Editions sociales, coll. « Notre temps », Paris, 1977, 190 pages, 20 F.

Barde du Vietnam d'aujourd'hui, Nguyen Khac Vien nous donne un chant d'amour à la patrie retrouvée, réunifiée. Le retour vers le Sud, interdit pendant plus de deux décennies, le long de cette ancienne route coloniale, est une envolée lyrique d'une extrême sensibilité. On y retrouve l'âme d'un peuple, une culture millénaire, qui survit dans les quelques poèmes cités par l'auteur. Cette redécouverte de l'autre, à la fois frère et ennemi, s'est faite dans l'enthousiasme. Mais les lendemains peuvent être amers. L'incompréhension née d'une longue séparation et d'une évolution dans des directions différentes laisse des séquelles qui seront longues à effacer. Ce ne seront pas les grandes difficultés économiques et politiques actuelles qui hâteront ce processus. On doit toutefois à Nguyen Khac Vien ce souffle d'espoir sans lequel le Vietnam ne serait qu'un pays ruiné par la guerre d'hier, mais aussi d'aujourd'hui.

P. de B.

Une collectivisation très progressive



L'autre champ d'action choisi par le gouvernement pour résoudre rapidement le problème alimentaire — l'introduction des deux récoltes et des cultures subsidiaires — est lié aux efforts pour promouvoir la collectivisation dans le Sud et les coopératives à grande échelle dans le Nord. Qu'il n'y ait pratiquement pas eu de paysans sans terre dans le Sud, sauf au centre du Vietnam, a évité aux autorités d'avoir, à la libération, à procéder à des réformes agraires qui demandent toujours beaucoup de temps. Mais, du même coup, elles se voyaient privées de l'élan qui aurait pu inciter les paysans à s'acheminer vers la collectivisation. Conscient de l'individualisme du paysan du delta du Mékong (qui dispose, le plus souvent, de parcelles suffisant à couvrir ses besoins), le gouvernement essaie de l'encourager à différentes sortes de travaux collectifs qui lui procure des avantages concrets, et cela dans l'espoir de l'amener à adhérer aux coopératives. **« A la différence de ce qui s'est passé dans le Nord, où la coopération des paysans est devenue une institution avant même que les forces de production aient été modifiées,** nous dit M. Le Duy Trinh, **les deux processus vont de pair au Sud. »** Ce qui signifie que, au lieu d'autoriser la poursuite de la production privée dans l'attente des conditions matérielles propices à l'agriculture à grande échelle, le gouvernement s'efforce d'encourager la coopération paysanne tout en construisant l'infrastructure. Tandis que les paysans sont mobilisés pour creuser des canaux et construire des digues — qui bénéficieront à tous, — les autorités usent de leur pouvoir de contrôle sur la distribution du fuel, des fertilisants et autres articles de consommation pour inciter les paysans à coopérer d'une manière ou d'une autre.

Bien que la terre, les tracteurs, les pompes et les animaux de trait restent propriété privée, diverses formes de coopération ont en effet été mises en place dans de nombreux villages du Sud. La plus simple, c'est l' **« équipe de production solidaire »**, composée de cinquante à soixante membres, qui achète en commun les engrais et l'essence au gouvernement, exécute le plan de production fixé par le gouvernement et lui vend le contingent prévu de grains. Un autre type est le **« groupe d'échange de travail »**, qui fonctionne comme la première, mais dont les membres échangent des journées de travail pour s'aider les uns les autres : si le travail n'est pas récompensé par un temps égal de labeur, le paiement se fait en argent ou en grains. Troisième formule : une équipe de propriétaires de tracteurs ou de pompes reçoit le fuel en commun, selon le quota fixé, et doit aider le village à labourer le sol ou à pomper l'eau pour un prix établi. Une autre variante est la **« brigade de production »**, surtout répandue dans les terres nouvellement mises en valeur : les moyens de production y sont totalement ou partiellement collectifs, le travail et la gestion sont assurés en commun, et la rémunération est calculée sur la base du point de travail. Ces formes de coopération ont toutes été conçues comme autant d' **« étapes d'entraînement visant aux prochaines coopératives agricoles ».**

Dans la province de Dong-Thap (delta du Mékong), on constate que des travaux impressionnants ont été menés pour assurer la mise en valeur des terres et développer la pratique de la double récolte. Les « équipes d'échange de travail » formées dans la province ont creusé 475 kilomètres de canaux pour irriguer 41 hectares et y réduire l'acidité des terres. Traditionnellement, la région ne produisait qu'une seule récolte : aujourd'hui, sur 25 % des terres on récolte deux fois dans l'année.

Des surplus, pour quoi faire ?

AU train où sont menés les travaux d'infrastructure dans le sud du Vietnam, le pays devrait être en mesure de couvrir ses besoins alimentaires d'ici quelques années. Mais la question est de savoir si le gouvernement pourra obtenir des paysans, sans recourir à la force, qu'ils lui livrent leurs surplus de céréales afin de ravitailler les ouvriers et les populations citadines. Une personnalité officielle en poste à Saigon rappelle à ce propos qu'en 1976 les paysans du delta du Mékong ont disposé d'un surplus de 600 000 tonnes de paddy, après s'être acquittés de leurs taxes, mais que le gouvernement n'a pas pu en acheter parce qu'il n'y avait pas suffisamment de marchandises disponibles à offrir en échange. Non seulement le prix d'achat officiel du paddy (30 xu par kilogramme, soit 6 cents en monnaie américaine est de moitié moins élevé que celui que les marchands privés offrent aux paysans (5), mais encore la pénurie générale de biens de consommation n'incite guère les agriculteurs à faire un effort supplémentaire. Quand ils ont récolté plus de riz qu'ils n'en ont besoin eux-mêmes pour se nourrir, ils préfèrent fabriquer de l'alcool ou bien nourrir à bon compte leurs cochons et leurs canards avec le surplus plutôt que de le céder au gouvernement. Type d'occasion manquée que déplore un responsable de la province de Dong-Thap : **« Depuis la fin de la guerre, les paysans aimeraient bien se construire des maisons en ciment. Il est évident que nous aurions pu nous procurer auprès d'eux beaucoup plus de riz si nous avions pu leur offrir en échange du ciment, des bicyclettes ou des habits. »**

Le gouvernement met donc l'accent sur la production des biens de consommation, devenue le deuxième objectif prioritaire. Un nouveau dilemme se pose alors, car il s'agit là d'un type d'industrie, surtout dans le Sud, terriblement dépendant des importations de matières premières : si on décide d'encourager ce secteur, ce seront les importations destinées au développement de l'agriculture qui devront être réduites. Les fabriques de textiles, de papier et de détergent, les chaînes d'assemblage de machines à coudre, de bicyclettes ou de transistors installées dans le Sud dépendent entièrement des importations de matières premières, de composants et de pièces détachées. Etant donnée l'actuelle pénurie de devises, la plupart d'entre elles tournent à 50 % de leur capacité. Les cimenteries de Thu-Duc et de Ha-Tien, qui devaient accroître leur production de 300 000 tonnes à 1,3 million de tonnes pour couvrir une grande partie des besoins, se voient sérieusement menacées. La guerre avec le Cambodge, près de Ha-Tien, n'a pas pour seul effet d'exposer la cimenterie de cette ville à la destruction ; c'est aussi l'approvisionnement en calcaire de Thu-Duc qui serait compromis en cas d'extension du conflit.

L'an dernier, il a fallu importer massivement des produits alimentaires pour éviter une famine, et les achats de matières premières à l'étranger ont été réduits d'autant. **« Il est encore plus difficile de trouver du savon aujourd'hui que pendant la guerre »**, écrit le journal de Hanoï *Lao Dong*. En effet, non seulement les pays socialistes ont fortement réduit leurs fournitures de savon depuis la fin des hostilités, mais encore il a fallu réduire des deux tiers les matières premières importées pour la fabrication du savon, afin de libérer des devises pour acheter des céréales alimentaires à l'étranger.

Comme solution à long terme au problème des biens de consommation, les responsables vietnamiens de la planification ont tenté d'encourager les petites industries locales intégrées aux structures agro-industrielles de la nouvelle unité économique du district. On s'est aperçu un peu tard que le développement de l'industrie lourde ne pouvait fournir une base adéquate au développement de l'agriculture.

(Lire la suite page 20.)

(4) Voir *le Monde diplomatique*, novembre 1977.
(5) Annoncée fin mars à Hanoï, la nationalisation du commerce dans le Sud devrait contribuer à résoudre le problème de la livraison des surplus récoltés par les paysans.

(Suite de la page 19.)

Cette impossibilité a été formellement reconnue dans une résolution adoptée par le comité central du parti en juillet dernier : « **Durant une période assez longue, nous n'avions pas encore saisi que la coopérativisation agricole sert l'industrialisation socialiste et que l'industrialisation sert avant tout le développement de la coopérativisation et le développement agricole ; nous n'avons pas mis en corrélation dès le début l'industrie et l'agriculture en une structure unique ; nous avons plus ou moins détaché le développement industriel du développement agricole...** »

Pour rétablir la situation, le gouvernement essaie maintenant d'élargir le champ de la planification de manière à utiliser plus efficacement les ressources, et il a entrepris de développer les industries locales fondées sur les produits de l'agriculture. Ainsi, le district de Quynh-Luu (province de Nghe-Tinh), près de Vinh, est l'un des projets pilotes illustrant cette politique de planification au niveau du district. Il compte maintenant trente-neuf coopératives agricoles, dix-neuf coopératives de pêche et vingt-deux coopératives de production de sel, placées sous une même autorité (le comité du district) pour ce qui concerne le plan et l'utilisation de la force de travail, mais qui restent néanmoins autant d'unités de production séparées. Après la moisson, dix mille travailleurs ont été mobilisés pour construire un barrage, et les soixante mille autres ont été affectés au creusement de canaux d'irrigation ou bien sont allés aider les coopératives de pêche. Les salaires sont versés par les coopératives respectives sur la base du point de travail. Le district possédant cent vingt tracteurs et dix moissonneuses-batteuses, un atelier d'entretien a été mis sur pied. Actuellement, on est en train de créer une petite cimenterie, un four à briques et à tuiles, des usines de traitement du manioc et des ananas ainsi qu'une fabrique d'aliments pour le bétail utilisant des déchets de poissons. Mais, là encore, le grand problème dont se plaignent les autorités locales est le manque d'ingénieurs, de cadres administratifs et techniques.

Corruption et carences bureaucratiques



Au moment précis où le pays a besoin de milliers de cadres compétents pour mener à bien sa nouvelle bataille, certains d'entre eux, endurcis au combat, font preuve d'un manque de sens moral, et cela particulièrement dans le Sud où, de surcroît, leur attitude porte tort au prestige du régime qui bénéficiait, même auprès des anticommunistes, d'un préjugé favorable d'intégrité et de dévouement. Au cours des derniers mois, une campagne a ainsi été lancée dans tout le pays pour mettre fin à la corruption des cadres communistes. Dans le Sud notamment, où un nombre non négligeable de vétérans du parti et de personnalités officielles ont été emprisonnés, y compris le directeur d'une compagnie nationalisée du port de Saigon, président d'un comité populaire de la ville.

Ce ne sont pas seulement les grands qui sont touchés par le fléau, mais tout aussi bien les simples soldats. De telle sorte que le quotidien de l'armée, le **Quan Doi Nhan Dan**, publie fréquemment des articles sur le comportement illégal de soldats, tout en précisant les peines dont ils sont frappés — à titre d'avertissement. L'an dernier, le journal a ainsi publié la lettre d'un lecteur qui racontait en détail comment huit camions de l'armée transportant des soldats avaient « économisé » de l'essence en se remorquant les uns les autres : arrivés près de Phan-Rang, tous ensemble, ils avaient échangé un baril plein d'essence contre un baril vide et... trois ou quatre poulets. On estime aussi qu'une bonne part de l'essence disponible au marché noir de Saigon provient des camions de l'armée. Dans cette ville, des rumeurs font état de l'obligation de payer pour obtenir le moindre service. Que ces bruits soient ou non exagérés, la situation a semblé assez sérieuse pour que le comité du parti de Saigon adopte au cours de son deuxième plénum en juillet dernier des résolutions prévoyant de lutter contre l'autoritarisme et la corruption des cadres. Un officiel du parti nous a précisé que, durant ces assises, le parti avait reçu près de dix mille plaintes et suggestions émanant de la population. Evoquant les séances d'autocritique organisées depuis lors aux différents échelons de l'administration et les condamnations frappant de hauts cadres, il ajouta que « **les masses voient maintenant la différence entre l'ancien régime et le nôtre. Seul un gouvernement révolutionnaire peut oser faire ce que nous faisons** ». De fait, le Vietnam est l'un des rares pays communistes où le premier ministre dénonce publiquement les méfaits et la corruption de ses propres administrateurs.

Concilier le cœur et la raison

CEPENDANT, aussi méritoires que soient les efforts pour éliminer les lenteurs de la bureaucratie et la corruption, les choses ne sont pas aussi faciles. Le parti s'inquiète du développement de la petite corruption, mais le sentiment est qu'il s'agit là, d'une certaine manière, d'un phénomène inévitable après trente années de sacrifices et de privations. Si le problème est particulièrement aigu dans le Sud, c'est qu'il s'y trouve une plus grande quantité disponible de biens de consommation (Saigon a encore des stocks impressionnants de produits importés), offerts à des prix prohibitifs mais qui n'en tentent pas moins cadres et soldats.

« **Après dix ans de guerre, un soldat ne reçoit que 5 dong d'argent de poche,** nous dit un intellectuel éminent de Hanoï. **Qu'est-ce qu'il peut bien en faire ? Un verre au bistrot du coin lui coûte un dong. Alors, il se débrouille pour gagner 100 dong en se laissant corrompre afin de rapporter un présent à sa femme après dix années de guerre, on ne peut pas le mettre en prison. Au Vietnam,** ajoute-t-il, **on dit qu'il y a le cœur et qu'il y a la raison, et qu'il faut prendre les deux en compte** ». Selon lui, les cas de corruption sont beaucoup moins nombreux qu'on ne le dit, et, de toute manière, on ne pourra pas éliminer les délits mineurs tant que durera la pénurie économique.

Une autre campagne officielle a été lancée pour combattre les méfaits de la pénurie de biens matériels au sein de la bureaucratie. Des comités d'inspection publique ont été institués, et la population a été invitée à se plaindre des délais qui lui sont imposés par les fonctionnaires. Même si la campagne met en lumière, par exemple, des pratiques stupides comme celle qui consiste à exiger cinq signatures pour autoriser l'achat d'une boîte de lait, la lenteur des procédures semble bien un mal inhérent aux sociétés contrôlées par l'Etat. Ainsi, explique une personnalité officielle, « **Nous essayons de construire le socialisme dans un pays qui est sous-développé, et il n'y a pas suffisamment de cadres compétents pour assumer les responsabilités. La tendance naturelle d'un cadre incompétent est de s'asseoir sur les problèmes, ou bien de s'en décharger sur d'autres.** »

Face aux deux géants communistes



La complexité de la situation internationale ne facilite pas la tâche des dirigeants. Pendant la guerre, le rôle des responsables de la politique étrangère était plus simple : ils devaient s'efforcer d'obtenir le maximum d'aide de leurs partenaires socialistes sans céder à leurs pressions pour infléchir d'une manière ou d'une autre le cours de la guerre. Ils devaient aussi chercher à mobiliser le plus vaste soutien possible dans le monde non communiste. Le Vietnam pouvait arriver à maintenir un équilibre entre Moscou et Pékin, aucun de ces pays n'osant ternir sa propre image en se désolidarisant de lui. Avec la fin des hostilités, le Vietnam a perdu cet avantage tactique, et, en même temps, en se libérant des obligations contractées en temps de guerre, il a dû prendre position sur les problèmes internationaux — choix qui lui était épargné dans le passé. Bien entendu, dans ses déclarations officielles, le pays s'abstient de prendre parti en faveur de l'une ou l'autre des superpuissances communistes, mais ni ses prises de position sur les grands problèmes internationaux ni les déclarations que font en privé ses responsables officiels ne laissent planer le doute sur ses affinités. « **Avec la Chine,** nous dit un intellectuel de Hanoï, **il y a une différence fondamentale ; tandis qu'avec l'Union soviétique c'est une question de nuances** ».

Hanoï semble avoir fait clairement comprendre à la Chine qu'il n'accepte pas la théorie de Pékin selon laquelle l'Union soviétique constitue la principale menace à la paix du monde et qu'il n'est pas d'accord avec la stratégie des Chinois voulant réunir le tiers-monde et l'Occident dans une opposition commune à l'Union soviétique (6). Sur le problème théorique de la construction du socialisme, le Vietnam paraît aussi avoir adopté une position critique à l'égard de la ligne maoïste. Ainsi, les Vietnamiens suggèrent que, sans l'admettre ouvertement, les Chinois ont assigné une position prédominante à la paysannerie, ce qui constitue une sérieuse déviation car, selon eux, seule la classe ouvrière peut saisir les notions de révolution scientifique, de démocratie et d'internationalisme prolétarien, et il faut la contrôler fermement. Un Vietnamien nous a présenté la révolution culturelle en Chine comme une catastrophe : « **Il y a des problèmes de bureaucratie qui sont irritants, agaçants, mais ce n'est pas une raison pour tout casser** ».

Un « grand pays socialiste »

MEME si les Soviétiques ont commis des erreurs révisionnistes dans le passé, estiment les Vietnamiens, l'U.R.S.S. reste un « **grand pays socialiste** ». Avec Moscou, la différence porte sur l'appréciation du rôle des mouvements de libération nationale : les Soviétiques insistent davantage sur la question de l'équilibre stratégique et de la détente alors que les Vietnamiens accordent plus d'importance aux luttes de libération nationale dans le tiers-monde qu'à la détente par la négociation. Pour Hanoï, l'aide aux luttes de libération doit compter davantage que l'aide accordée à certains pays pour des raisons purement stratégiques.

Tout en admettant le principe de la division internationale du travail, le Vietnam hésite à se joindre au Conseil d'entraide économique (Comecon) comme membre à part entière : « **Etant donnée la grande distance qui sépare le Vietnam des pays socialistes européens et étant donné la différence des stades de développement économique, il n'est pratiquement pas concevable que le Vietnam adhère au Comecon** », nous dit un responsable.

Hanoï refuse de se ranger aux côtés de Moscou dans la dénonciation de l'eurocommunisme. A la réunion organisée à Moscou à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre, le premier secrétaire du parti communiste vietnamien, M. Le Duan, a déclaré sans équivoque que chaque parti devait décider souverainement de sa ligne en fonction de la situation concrète à l'intérieur du pays.

Mais ces différences d'ordre théorique entre Hanoï et les deux géants communistes découlent aussi très intimement de l'intérêt national vietnamien et de considérations historiques plus profondes. A Hanoï, on a l'impression que la Chine n'a jamais réellement souhaité une victoire militaire du Vietnam sur les Etats-Unis. Et depuis la fin de la guerre, obsédée par la crainte que les Soviétiques n'obtiennent une base navale au Vietnam, la Chine a refusé toute nouvelle aide économique à Hanoï et a fait connaître publiquement ses revendications sur les îles Paracel et Spratly, que revendique aussi le Vietnam.

Depuis la destitution de la « bande des quatre », on a observé quelques signes d'amélioration dans les relations sino-vietnamiennes. Les Chinois ont assez sensiblement baissé le ton à propos des îles contestées, et le travail a repris sur les projets d'aide chinoise, pratiquement laissés à l'abandon depuis 1975-1976. Dans leurs déplacements à l'étranger, le nombre des hauts responsables vietnamiens qui désormais s'arrêtent à Pékin est devenu inhabituellement élevé. Le général Vo Nguyen Giap a lui-même effectué en juin dernier une visite officielle qui était la première à ce niveau depuis l'année 1975. Dans les milieux diplomatiques de Hanoï, on pense que le retour de dirigeants modérés comme M. Teng Hsiao-ping a peut-être encouragé les Vietnamiens à attendre pour voir si la politique étrangère chinoise n'était pas en train d'évoluer.

Mais le conflit ouvert avec le Cambodge et le soutien chinois à Phnom-Penh ont apparemment convaincu les dirigeants de Hanoï que la politique chinoise reste la même sous M. Teng Hsiao-ping que du temps de la « bande des quatre ». De plus, souligne un ambassadeur européen à Hanoï, « **dans leur quête ambitieuse pour se procurer une technologie moderne et une armée moderne, les Vietnamiens ne peuvent que s'adresser aux Soviétiques. Quoiqu'ils aient adopté un code libéral des investissements étrangers pour attirer le capital et la technologie des Occidentaux, ils savent que les offres de l'Occident comportent des limites.** » Malgré l'imprécision des statistiques disponibles sur l'aide fournie par les pays socialistes, on estime que Moscou a offert à Hanoï une assistance représentant 2,6 milliards de dollars pour son deuxième plan quinquennal ; la Chine, elle, n'a rien promis. On ne s'étonnera donc pas que, lors de son voyage en Chine en novembre dernier, le premier secrétaire du Parti, M. Le Duan, ait tenu à rappeler à ses hôtes cette déclaration de Chou En-lai : « **L'aide à la lutte du peuple vietnamien contre l'agression des Etats-Unis et à leur cause favorable à la construction du socialisme est une obligation internationaliste dont il faut s'acquitter.** »

Les enjeux du conflit avec le Cambodge

QUE les tentatives de rapprochement avec la nouvelle direction chinoise aient échoué, ou bien que les Vietnamiens aient pris conscience de l'ampleur de l'aide dont ils avaient besoin, les relations entre Hanoï et Moscou se sont sensiblement réchauffées depuis l'automne dernier.

Au dire des observateurs diplomatiques en poste à Hanoï, deux délégations militaires soviétiques au moins se sont rendues incognito à Hanoï pour évaluer les besoins de la défense vietnamienne et sont convenues de lui fournir deux destroyers et quatre escadrilles de MIG-21. Le faste inhabituel avec lequel le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre fut célébré à Hanoï témoignait à lui seul de l'état des relations entre les deux pays.

A la lumière des récentes révélations sur le conflit khméro-vietnamien, et du soutien à peine déguisé qu'accordent les Chinois au Cambodge, il semblerait que ce renforcement des liens entre Hanoï et Moscou ait eu quelque rapport avec le conflit qui s'annonçait. La première apparition en public du premier ministre cambodgien Pol Pot à Pékin, en septembre 1977, et son attaque à peine voilée contre le Vietnam en présence des dirigeants chinois, a sans doute été un facteur décisif dans l'évolution des relations entre le Vietnam et la Chine (7). Depuis lors, Chinois et Cambodgiens ont manifestement serré les rangs. Et, d'autre part, la Chine a encouragé Phnom-Penh à surmonter ses divergences avec la Thaïlande et à élargir ses relations avec les nations non communistes de l'Asie du Sud-Est. La Chine elle-même a accru son soutien à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), considérée comme un utile barrage contre la pénétration de l'influence soviétique.

Toutes ces manœuvres de la part de Pékin sont interprétées à Hanoï comme autant de manifestations d'une volonté de contenir l'influence du Vietnam dans cette même Asie du Sud-Est. Dans une allusion limpide à cette volonté de les encercler que les Vietnamiens attribuent à Pékin et aux pays non communistes de l'Asie du Sud-Est, une personnalité officielle vietnamienne nous déclarait : « **Les Américains n'ont pas réussi à nous encercler avec leur OTASE (8). A coup sûr, nous infligerons le même échec à toute autre tentative du même ordre.** »

Echapper à l'isolement

SANS doute, est-ce ce souci d'échapper à l'isolement qui a incité le Vietnam à sauter sur l'occasion de paix offerte par l'installation du nouveau régime militaire « libéral » à Bangkok et à envoyer son ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Duy Trinh, en tournée en Asie du Sud-Est. A son tour, le Cambodge devait surveiller de près l'évolution favorable des relations vietnamo-soviétiques et l'initiative diplomatique de Hanoï en Asie du Sud-Est. Le 31 décembre dernier, alors que M. Trinh se préparait à quitter l'Indonésie au terme d'un séjour de réconciliation dans ce pays, Radio-Phnom-Penh annonça la rupture des relations diplomatiques avec le Vietnam en l'accusant d'expansionnisme et d'agression. Par la suite, Phnom-Penh a publié des déclarations soulignant que la victoire du Cambodge contre le Vietnam était d'une importance cruciale pour toute l'Asie du Sud-Est. « **Il ne s'agit pas d'un conflit de frontière ordinaire** », commenta Radio-Phnom-Penh dans l'une de ses émissions : le Vietnam essaie de forcer le Cambodge à entrer dans une « **fédération indochinoise** » qui lui permettrait de « **renforcer son influence et sa puissance parmi les pays de l'Asie du Sud-Est** ».

Le Cambodge a également accusé les Soviétiques d'aider directement l'action militaire vietnamienne. Hanoï, quoique plus discrètement dans sa formulation, n'a pas été en reste : en janvier, le premier ministre Pham Van Dong avait clairement fait allusion à la Chine en déclarant que la politique cambodgienne d'incitation à la haine contre le Vietnam « **est considérée avec faveur, et encouragée, par les impérialistes et les réactionnaires qui, dans le monde, nourrissent de grandes ambitions en Asie du Sud-Est** ». Et le 25 février, la radio de Hanoï accusait la Chine, toujours sans la nommer mais en des termes limpides, d'équiper les divisions khmères avec des armes lourdes et de les pousser à la guerre contre le Vietnam.

Pékin ne souhaite vraisemblablement pas un conflit ouvert avec le Vietnam, et les Chinois ont dû inciter les dirigeants cambodgiens à la modération lors de la visite précipitée à Phnom-Penh de la veuve de Chou En lai, Mme Teng Ying-chiao. Mais il reste qu'ils approuvent l'opposition cambodgienne à ce qu'ils considèrent comme une volonté d'hégémonie de la part du Vietnam. En privé, les officiels chinois ne font pas mystère qu'ils n'apprécient pas la politique vietnamienne visant à établir des « **relations spéciales** » avec le Laos et le Cambodge — ce qu'ils qualifient de politique d' « **hégémonie régionale déguisée** ». Dans le fond, les Chinois flairent la main de Moscou : n'étant pas parvenus à établir une hégémonie directe en Asie, les Soviétiques, devenus plus avisés, s'efforceraient de parvenir à leurs fins d'une autre manière, en encourageant l'hégémonie régionale. Même si la réputation de brutalité du régime cambodgien n'est guère de nature à lui gagner beaucoup de partisans et peut causer quelque embarras aux Chinois, il n'est cependant pas impossible que le poids de la Chine en Asie soit un facteur déterminant pour rallier la région à sa cause. Tout en ayant fait des ouvertures en direction de l'Asie du Sud-Est non communiste et en ayant sensiblement amélioré ses relations avec les pays membres de l'ASEAN Hanoï reste opposé au principe même de l'organisation — tandis que les Chinois sont en train de la courtiser. D'autre part, l'armée vietnamienne reste la plus puissante et la plus expérimentée dans la région et, cela, personne ne l'oublie.

La plus difficile des guerres

LE maintien d'une forte présence armée le long de la frontière cambodgienne et les accrochages continuels qui s'y produisent vont coûter très cher aux Vietnamiens, en hommes et en ressources. Mais l'autre solution, une opération militaire « chirurgicale » visant à renverser l'actuel gouvernement cambodgien, hérisserait de frissons toute l'Asie du Sud-Est. Pour le coup, cette crainte de l'isolement qui se perçoit chez les Vietnamiens deviendrait une réalité. Leur image en serait ternie sur la scène internationale, et leurs efforts pour attirer l'aide nécessaire au relèvement de leur économie s'en trouveraient bien compromis.

Curieuse ironie : après avoir vaincu le colonialisme français et après être venu à bout de l'intervention américaine, voilà que le Vietnam se trouve maintenant confronté à la plus difficile de ses guerres. Et l'adversaire est à la fois un minuscule pays, et son ancien allié. Epreuve décisive, pour la construction d'une nation puissante vers laquelle tendent tous les efforts entrepris depuis la libération.

(Copyright Nayan Chanda et le Monde diplomatique.)

(Dessins de Plantu.)

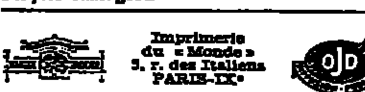
(6) Voir les articles de Jean Daubier et d'Eric Vigne sur la diplomatie chinoise et sur le différend entre Tirana et Pékin, dans *le Monde diplomatique* de mars 1978.

(7) Voir l'article sur le conflit entre le Cambodge et le Vietnam, *le Monde diplomatique*, février 1978.

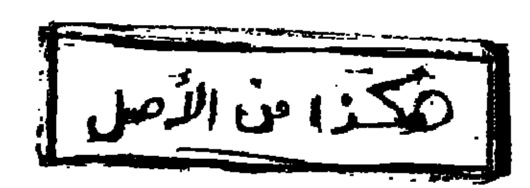
(8) L'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est, pacte militaire régional conclu en 1954, à Manille, à l'initiative des Etats-Unis, a été dissoute en 1975 (N.D.L.R.).

● PEKIN ET LA THEORIE DES TROIS MONDES. — Une erreur de transmission a altéré un passage de l'article de Jean Daubier sur la théorie des trois mondes, fondement de la diplomatie chinoise, publié le mois dernier page 18. A la fin du cinquième paragraphe, il fallait lire : « *... L'organe du P.C.C. rappelle que l'Union soviétique entretient un impressionnant réseau de bases militaires en Europe, en Mongolie, à Cuba, en Afrique, en Albanie jadis* [et non en Méditerranée jadis] *et dans l'océan Indien.* »

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57438



SAPER L'IDÉOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

(Suite de la première page.)

En Occident, de plus, courant hégelo-marxiste et courant darwinien vont concourir à ancrer la croyance dans la croissance biologique ordonnée et inéluctable de l'humanité. Une filiation peut d'ailleurs être facilement établie entre la « mission civilisatrice » et le fameux « sens de l'histoire ». Le marxisme est une contestation à l'intérieur du système occidental, mais non une contestation du système où, pour reprendre l'expression de J.-P. Dupuy et J. Robert, la société fonctionne *« comme un processus biologique, plaçant le travail-consommation, entendu comme « métabolisme avec la nature », au plus haut rang des activités humaines »* (4). Qu'il s'agisse de la main invisible et des avantages comparatifs des libéraux, ou de la planification volontariste et centralisée par l'avant-garde victorieuse du prolétariat et de la division socialiste du travail, c'est la même société dite d'abondance qui est visée et où le genre humain, au terme de son évolution, trouverait enfin le repos et le bonheur. A la limite, c'est à une vision religieuse que l'on se trouve confronté, où la rédemption de l'homme et son bonheur se réalisent par l'économie à travers une série d'étapes par lesquelles il doit immanquablement passer (5).

Caractéristique du rationalisme universalisant et ethnocentrique de l'Occident colonisateur, la notion de développement est devenue au cours des vingt-cinq dernières années une idéologie internationale possédant les plus larges assises. En réalité, l'exportation de cette notion aux pays du tiers-monde et son adoption généralisée se sont accomplies à la faveur des indépendances. Avec une facilité extrême, la notion de développement a servi de noyau de base à toutes les idéologies politiques et tous les programmes de gouvernement des pays du tiers-monde. La « bataille pour le développement » a partout pris le relais de la bataille pour l'indépendance.

La plus grande partie du matériel idéologique ayant servi de source d'inspiration aux gouvernements du tiers-monde est sortie soit des bureaucraties des agences des Nations unies, soit des rapports d'experts délégués par des organismes d'aide des pays industrialisés, soit de la vulgate marxiste. Que le vocabulaire employé soit plus orienté sur la notion de « modernisation » ou qu'il tourne plutôt autour de celle d' « accumulation » suivant que l'inspiration est libérale ou socialiste, les programmes de développement mis en œuvre ont eu partout comme caractéristiques communes :

— de prévoir des importations massives d'équipements productifs et des assemblages d'usines par des constructeurs étrangers et avec des normes et spécifications étrangères ;

— de financer ces importations par :

a) de l'aide (liée ou non) ;

b) des prêts à long terme ;

c) un supplément d'exportations de produits agricoles de base ou de ressources minières ou énergétiques (6).

Il faut ici mettre en parallèle la généralisation des analyses du « sous-développement » en vertu desquelles le manque de capital financier et technique a été considéré comme une source première du mal. D'où l'idée que l'on trouve à la base de toute politique de développement d'un afflux initial de capital pour sortir de la stagnation et mettre en marche le processus de la croissance. Des auteurs comme Hirschman, de Bernis, Lebret, pour ne citer qu'eux, auront abondamment fourni des justifications théoriques sophistiquées à cette vision. Cependant que, du côté du *bloc soviétique, l'aide est censée* permettre de rompre avec la domination du « capitalisme monopoliste d'Etat » qui maintient le sous-développement dans ses anciennes colonies, et mettre en route un processus d'accumulation qui ne peut se faire que par l'industrie lourde.

Dans tous les cas, la vision idéologique de base est la même : l'humanité va vers la généralisation du progrès technique (entendons : l'industrialisation de masse et la production d'armements de plus en plus sophistiqués), le tiers-monde n'est qu'en retard d'une étape qu'il peut facilement rattraper s'il suit les recettes des puissances industrielles qui l'ont devancé. Ces recettes économiques sont tantôt d'inspiration libérale ou capitaliste, tantôt d'inspiration dirigiste ou socialiste ; le plus souvent elles aboutissent aux socialismes ou aux capitalismes dits spécifiques, mélanges hétéroclites qui recouvrent les contradictions d'intérêts des différents groupes sociaux dominants à l'intérieur des pays du tiers-monde.

Une liaison dangereuse

COROLLAIRE logique de cette idéologie du développement, la nécessité d'une coopération internationale pour généraliser le progrès et permettre aux pays sous-développés de rattraper le retard par des injections massives de « capital », de « modernisme » et de « technologie » en provenance des centres industrialisés. De ce fait, « développement » et « coopération » sont devenus deux notions jumelées, le développement ne pouvant se réaliser que par la coopération, et la coopération ne pouvant avoir pour fin que la généralisation du développement, et donc le bonheur de l'humanité.

Autour de cette idéologie s'est cristallisée toute une « intelligentsia » qui l'enrichit, l'amplifie et la fait pénétrer dans tous les secteurs de la société. Cette intelligentsia se compose essentiellement des experts des Nations unies, de la Banque mondiale, des organismes d'assistance, de professeurs d'université, de hauts fonctionnaires des pays du tiers-monde et, plus récemment, des fonctionnaires des sociétés et banques multinationales opérant dans le tiers-monde. C'est à elle que l'on doit tout un vocabulaire spécialisé et des tonnes de rapports, de brochures, de plaquettes sur les divers aspects du développement : économie, santé, éducation, culture, finances, technologie, etc., dont l'ensemble forme une idéologie globale, sans cesse alimentée par de nouveaux congrès, de nouvelles réunions internationales, qui donne à cette intelligentsia un mode de vie et un langage spécifique sans cesse affinés.

Cette idéologie globale du développement et de la coopération, à partir de laquelle ont été élaborées les stratégies du développement, a eu pour conséquence de créer un réseau colossal d'infrastructures en matière de transports, de communications et de télécommunications qui lie implacablement, sur le plan économique et culturel, le plus petit village du tiers-monde aux grands centres des pays industrialisés. Dans le même temps, une masse considérable de dettes s'est accumulée sur les pays du tiers-monde à l'égard des puissances industrialisées (capitalistes et socialistes) (7), cependant que les normes et spécifications techniques imposées par les importations massives de biens d'équipement des pays industrialisés engendrent une dépendance dont on commence à peine de prendre conscience. Dans la plupart des pays, pour faire face à la charge croissante des importations et du remboursement de la dette, il a fallu pousser les exportations des richesses nationales (main-d'œuvre, énergie, produits agricoles, ou produits industriels compétitifs grâce au bon marché de la main-d'œuvre). Il en est résulté une marginalisation croissante des populations, un approfondissement du fameux dualisme des économies dites sous-développées et une exaspération des inégalités économiques.

Ce n'est pourtant pas des pays du tiers-monde qu'est venue la vague de contestation et de remise en cause de l'idéologie du développement.

« Halte à la croissance »

EN réalité, des courants d'origine diverses ont contribué à préparer le terrain pour une remise en cause de l'idéologie du développement et sa croyance en une marche inéluctable vers le mieux-être économique de l'ensemble de l'humanité. Signalons tout d'abord les travaux des anthropologues et ethnologues qui ont montré la rationalité et l'harmonie des économies dites « de subsistance » dans les sociétés qualifiées de primitives.

A l'autre extrême, le mal de civilisation, exprimé par Marcuse et ressenti pendant la période de la guerre du Vietnam par la jeunesse américaine, n'a pas manqué de ternir l'image de la société de consommation à l'américaine, *summa ratio* de l'idéologie du développement. Enfin, Ivan Illich et ses divers travaux ont eu leur impact démystificateur sur certaines couches de l'intelligentsia proprement occidentale ; en revanche, et malgré ses analyses lumineuses sur les absurdités du « *développement* » en milieu « sous-développé » et notamment sa démonstration que le développement pour les pauvres de ce monde n'est que la « *modernisation de la pauvreté* » (8), ou la « *planification de la pauvreté* » (9), les travaux d'Illich ont trouvé peu d'écho dans l'intelligentsia du tiers-monde entièrement acquise à l'idéologie internationale du développement (10).

On peut en dire de même des aspects idéologiques de la révolution culturelle chinoise qui ont eu un impact certain sur la jeunesse universitaire européenne, mais qui n'ont, à aucun moment, intéressé les milieux intellectuels du tiers-monde qui tiennent leur statut privilégié de la mise en œuvre de l'idéologie internationale du développement et de la coopération.

Pourtant, les bons esprits n'ont pas manqué pour dénoncer les ravages de l'aide internationale, notamment les blocages de croissance et les nombreux effets pervers d'un développement mis en route par l'aide internationale (11).

Bien plus, les travaux minutieux de Paul Bairoch sur la nature du processus du développement industriel dans les pays occidentaux aux dix-huitième et dix-neuvième siècles et ses analyses parallèles des blocages du développement dans le tiers-monde au vingtième siècle (12) auraient dû décourager toute tentative de développement par la coopération internationale, si l'idéologie du développement et de la coopération n'avait acquis une telle emprise sur les esprits. Cependant que les recherches de Gunnar Myrdal regroupées dans sa remarquable *Enquête sur la pauvreté des nations*, mettaient le doigt sur les aspects contradictoires des motivations des élites modernistes dans le tiers-monde et les incohérences des politiques de développement mises en œuvre (13).

Il est vrai que les couches contestataires de l'intelligentsia du tiers-monde ont été jusqu'ici trop occupées à suivre le renouveau des querelles de théologie néo-marxiste sur la loi du développement inégal, la nature de l'impérialisme, les relations centre-périphérie, l'échange inégal, la péréquation des taux de salaires à l'échelle mondiale, la nature du régime soviétique et de sa bureaucratie, etc., pour aider à démystifier le développement. Au mieux, lorsqu'une attention est portée aux problèmes pratiques de choix des investissements, de nature de la technologie, la cause est vite entendue : « *En réalité*, écrit Samir Amin en conclusion de son ouvrage sur les formations sociales périphériques du capitalisme, *c'est le mode de production capitaliste qui est en conflit avec la modernisation et en déforme les potentialités. On a beaucoup écrit sur les effets destructeurs du travail industriel parcellaire et monotone. Cette forme de travail apparaîtra en fait, avec le recul du temps, comme propre au mode de production capitaliste, qui aura rempli une fonction historique, celle de l'accumulation, et préparé ainsi son propre dépassement* » (14). Nous retombons ici dans la vision eschatologique du devenir de l'humanité par la réalisation du bonheur économique, qui nous laisse au cœur de l'idéologie du développement dans ses aspects les plus théologiques.

En fait, c'est de l'intérieur même du grand capitalisme industriel que naîtra la plus retentissante remise en cause de l'idéologie du développement. Le premier rapport du Club de Rome, *Halte à la croissance*, trouvera un large écho dans le monde industrialisé (15). Un tel retentissement sera dû non seulement à la qualité des auteurs, partie prenante du système qu'ils dénoncent, mais aussi à une conjoncture favorable à une remise en cause des dogmes principaux de la croissance :

— exaspération des problèmes des sociétés industrielles (environnement, pollution, etc.) à la suite d'un taux élevé continu de croissance industrielle entre 1950 et 1970 ;

— augmentation des prix des matières premières et notamment de celles qui ne sont pas reproductibles. La crise énergétique, révélée par la guerre d'octobre 1973, apparaîtra comme une confirmation des thèses du Club de Rome, qui favoriseront le développement des partis écologistes.

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier *le bien-fondé des positions* du Club de Rome accusé par beaucoup de malthusianisme technocratique (16). On se bornera à constater ce premier coup d'arrêt qui reste limité aux pays industrialisés eux-mêmes, sans toucher au corollaire de l'idéologie du développement dans sa composante internationale, l'idéologie de la coopération internationale.

Signification du dialogue Nord-Sud

BIEN plus, l'inquiétude créée par le Club de Rome et la « crise de l'énergie » quant à la possibilité d'une croissance illimitée devaient donner un nouvel élan à l'idéologie de la coopération et de l'interdépendance. Le souci d'assurer leur approvisionnement énergétique devait amener les pays industrialisés à accepter l'ouverture d'un dialogue global avec les pays en voie de développement. Du côté du tiers-monde, la « bataille du développement » prenait de l'ampleur sur le plan des revendications internationales. Fort des succès de l'OPEP, d'un regain de vigueur des non-alignés et des travaux de la CNUCED sur la nécessaire revalorisation des matières premières et les restrictions aux transferts de technologie, ainsi que du désarroi des pays industrialisés, le tiers-monde réussissait à faire monter le niveau de ses revendications. Celles-ci se cristallisèrent autour de l'idée de « réforme de l'ordre économique international », dont les principaux points devaient figurer à l'ordre du jour de la Conférence sur la coopération économique internationale (dialogue Nord-Sud).

En réalité, cette nouvelle étape dans la bataille du développement et de la coopération ne correspondait à aucune évolution d'ordre idéologique. Bien au contraire, la revendication pour un nouvel ordre économique international a essentiellement porté sur un accroissement quantitatif des mécanismes traditionnels de coopération internationale supposés fournir aux pays en voie de développement les moyens de rattraper leur « retard » :

— surcroît de ressources financières pour suppléer à l'épargne interne censée être défaillante, et cela par un accès plus large au marché des capitaux internationaux, une augmentation des aides et des prêts, et la stabilisation des prix des matières premières ;

— élimination des entraves aux transferts de technologie dont les multinationales accompagnent leurs investissements dans le tiers-monde.

Sur le fond, c'est toujours la même vision de l'extension du progrès aux régions en « voie de développement » par leur intégration dans les mécanismes de croissance industrielle des pays « riches », mécanismes basés sur la consommation de masse, l'automatisation, le travail parcellaire et le gaspillage des matières premières. La résultat en est que c'est toujours plus de matières premières et de richesses minérales dont le tiers-monde, dans sa quête de modernisation, se dessaisit au profit des centres industrialisés dans l'espoir que les équipements et la technologie qu'il obtient en contrepartie à un coût croissant finiront par livrer le secret du « bonheur économique » et de la puissance politique.

Nous ne nous attarderons pas ici sur les causes de l'échec de la réforme économique internationale. Aux différences d'intérêts entre pays du tiers-monde et à l'attitude intransigeante des trois plus grandes puissances industrialisées, sont venues s'ajouter des causes techniques fort bien analysées par des observateurs de l'intérieur même du *système capitaliste (17)*.

A ces analyses, il convient d'ajouter une série de travaux récents qui, tous, concourent par des chemins divers à mettre en relief les résultats pervers sur les économies du tiers-monde de tous les efforts de coopération, qu'il s'agisse de l'assistance technique, des investissements des multinationales, du développement rural, etc. (18). Mais toutes ces recherches ne semblent guère avoir ébranlé, dans le tiers-monde, les idéologies officielles du développement.

Pour une double démystification

EN revanche, l'attitude de certains protagonistes du système paraît significative pour conserver son attrait à l'idéologie du développement et de la coopération. C'est notamment le cas de M. McNamara, président de la Banque mondiale, qui mène depuis plusieurs années une campagne très efficace pour accroître l'aide au développement et les divers mécanismes de coopération internationale. M. McNamara vient d'ailleurs de former une commission composée de personnalités internationales pour essayer de sortir le dialogue Nord-Sud de l'impasse. C'est aussi le cas du Club de Rome, qui a commandé au professeur Tinbergen et à un groupe de personnalités un rapport sur le nouvel ordre économique international, rapport qui a fait l'objet de la plus large diffusion (19).

Tous ces efforts paraissent avoir pour but de préserver les assises de l'idéologie, de la coopération et du développement du mal qui les ronge. Ce mal est encore en grande partie souterrain. Cependant, la prise de conscience grandissante des échecs des politiques de développement dans le tiers-monde, jointe aux analyses faites en Occident même sur l'ambiguïté des politiques de coopération, ainsi que la remise en cause du modèle de société de consommation par des secteurs de plus en plus larges de l'opinion dans les pays industrialisés : tous ces éléments ne peuvent manquer à la longue de saper l'idéologie du développement et de mettre à nu les véritables mécanismes d'exploitation internationale qui permettent actuellement la survie du système de consommation de masse dans les pays industrialisés.

Or une prise de conscience de ces mécanismes et une altération substantielle des courants actuels d'échange et de coopération internationale pourraient remettre en cause le statut économique privilégié des pays industrialisés et des secteurs dits « modernes » des pays du tiers-monde. C'est pourquoi les « sages » du Club de Rome, ainsi que M. McNamara, se hâtent de consolider les fondations du système actuel, idéologiquement et matériellement. Ils sont en cela en avance sur les secteurs « durs » ou « réactionnaires » des gouvernements des pays occidentaux, mais ils rendent par là sans doute de grands services au système qu'ils servent. Ils sont même parfois en avance sur bien des gouvernements du tiers-monde, car les analyses de M. McNamara sur le développement de la pauvreté absolue dans le tiers-monde, le dépérissement de l'agri*culture et la clochardisation* des villes, gagneraient à être méditées par les planificateurs de ces gouvernements.

C'est en réalité une double démystification qui est nécessaire. *D'une* part, celle de la croissance « à l'occidentale » ou « à la bolchevique », telle qu'elle est déjà bien initiée dans certains milieux intellectuels des pays industrialisés ; d'autre part, celle du sous-développement comme simple retard dans le cadre d'une marche par étapes vers la généralisation du progrès. Cette seconde démystification est malheureusement bien plus difficile que la première et il faut savoir gré à Celso Furtado d'avoir, dans son ouvrage sur *le Mythe du développement économique* (20), démontré les effets dévastateurs du mimétisme culturel dans les politiques de développement du tiers-monde. En effet, c'est bien l'aliénation culturelle des minorités privilégiées et dominantes des pays du tiers-monde qui est responsable de l'hémorragie permanente de richesses que subit le tiers-monde au profit des centres industrialisés, du fait des politiques de développement et de coopération mises en œuvre.

C'est cette même aliénation, fixée sur les aspects externes de la modernisation, qui fait écran au bon sens économique en vertu duquel le développement économique ne peut se faire que par l'augmentation de la capacité de consommer sur place des richesses énergétiques et autres matières premières, et non pas par une politique qui consiste à s'en dessaisir.

La civilisation moderne, comme l'a si bien appelée B. de Jouvenel, est une « *civilisation de puissance* » (21), celle du cheval-vapeur, celle de la consommation d'énergie. Si l'Europe du XIX[e] siècle avait exporté la majeure partie de sa production de charbon à l'extérieur, il est certain qu'elle ferait aujourd'hui partie du tiers-monde.

De plus, toute l'augmentation de la productivité suppose une élévation de la capacité d'employer sur place plus d'énergie et de matières premières et non la capacité d'importer de la productivité déjà produite à l'extérieur. Cela, en effet, achève de couper l'homme du tiers-monde de son milieu et de paralyser sa capacité de création et donc de progrès.

Sur ce plan, l'ère coloniale est loin d'être terminée, si on veut bien voir qu'avant tout la colonisation a été pour l'homme du tiers-monde un facteur de désadaptation et de rupture d'équilibre avec son milieu naturel, et non point un simple retard sur un chemin tout tracé, où il suffirait d'imiter ceux qui l'ont ouvert (22).

GEORGES CORM.

(4) *La Trahison de l'opulence*, P.U.F. (« Economie en liberté »), Paris, 1976, page 85.

(5) Sur la transposition du sacré de l'ordre politique à l'ordre économique, voir G. Corm : « Sécularisation et développement économique », in *Liban-Palestine, promesses et mensonges de l'Occident*, éd. l'Harmattan, Paris, 1977.

(6) C'est ainsi que Cuba, l'Egypte nassérienne et la Côte-d'Ivoire par exemple se trouvent, sur ce plan, avoir des ressemblances pour le moins ambiguës.

(7) Voir G. Corm : « Deux armes pour l'intégration au capitalisme mondial : l'endettement vertigineux du tiers-monde et le commerce de technologie », *le Monde diplomatique*, juin 1977.

(8) Voir *Une société sans école*, Le Seuil, Paris, 1971.

(9) Voir *Libérer l'avenir*, le Seuil, Paris, 1971.

(10) On signalera cependant l'ouvrage de G. Amin, *The Modernization of Poverty (A study in the political economy of growth in nine Arab countries 1949-1970)*, E. J. Brill, Leiden, 1974, et C. C. Onyemelukwe, *Economic Underdevelopment - An Inside View*, Longman, Londres, 1974.

(11) Voir notamment R. Nurkse : *les Problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*, éd. Cujas, Paris, 1968 (l'édition originale en anglais date de 1952). Tibor Mende : *De l'aide à la recolonisation*, Le Seuil, Paris, 1972, et René Dumont : *L'Afrique noire est mal partie*, le Seuil, Paris, 1962.

(12) Voir *Révolution industrielle et sous-développement*, Mouton, La Haye, Paris, 1974 (4[e] édition) et *le Tiers-monde dans l'impasse*, Gallimard, collection « Idées », Paris, 1971.

(13) Voir *Asian Drama. An inquiry into the poverty of nations*, 3 vol., Panthéon, New-York, 1968. Edition en français : *le Drame de l'Asie : Enquête sur la pauvreté des nations*, le Seuil, Paris, 1976.

(14) *Le Développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, éd. de Minuit, Paris, 1973, 338 pages.

(15) *Halte à la croissance. Le Club de Rome*, présenté par Janine Delaunay. Rapport Meadows, préface par Robert Lattes, Fayard, coll. « Ecologie », Paris, 1971.

(16) Voir par exemple : H. Cole, C. Freeman, M. Jahoda, K. Pavitt, *l'Anti-Malthus. Une critique de « Halte à la croissance »*, Le Seuil, Paris, 1974, et la réponse du Club de Rome sous le titre : *Quelles limites ? le Club de Rome répond...*, le Seuil, Paris, 1974.

(17) Voir par exemple : « le Problème des matières premières et le vieil ordre économique international », par J.-Ch. Leygues, *Revue du Marché commun*, n° 203, janvier 1977, et « Ordre économique international : l'impossible réforme », par Y. Laulan, *Banque*, n° 349, mars 1976.

(18) Voir entre autres, *l'Evaluation de la coopération Nord-Sud. L'exemple de la coopération entre pays francophones*, ouvrage collectif sous la direction de Jean Touscoz, Ed. Economica, Paris, 1976 ; *Transfert de technologie et développement*, sous la direction de P. Judet, Ph. Kahn, A. Ch. Kiss, J. Touscoz, Lib. techniques, Paris, 1977, et les trois cahiers de l'Institut du développement de Genève : *le Savoir et le Faire - Relations interculturelles et développement*, P.U.F., Paris, 1975 ; *la Pluralité des mondes - Théories et pratiques du développement*, P.U.F., 1975 et *les Modes de transmission - Du didactique à l'extrascolaire*, P.U.F., 1976.

(19) R.I.O., *Reshaping the International Order. A Report to the Club of Rome*, J. Tinbergen, Coordinator, E.P. Dutton and Co., New-York, 1976.

(20) Voir note 2.

(21) *La Civilisation de puissance*, Fayard, Paris, 1976.

(22) Signalons ici la tendance récente sur le plan des études sur la famine à souligner l'aspect de rupture écologique provoquée par la colonisation et les politiques actuelles de développement. Voir, par exemple, A. Provent et F. de Ravignan : *le Nouvel Ordre de la faim*, le Seuil, Paris, 1977, ou *Sécheresse et Famines du Sahel*, sous la direction de J. Copans, Maspero, Paris, 1975. Voir aussi F. Partant : *la Guérilla économique - les Conditions du développement*, le Seuil, Paris, 1976, ouvrage dont les considérations s'appuient en particulier sur les intéressantes descriptions de l'attitude de la population de Madagascar lors des événements politiques qui ont abouti au changement de régime. Voir aussi les articles de F. Partant et de F. de Ravignan dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1977 et novembre 1977.

BIBLIOGRAPHIE

• **POURQUOI SONT-ILS SI PAUVRES ?** par Rudolf H. Strahm : une manière ingénieuse de traiter, à l'intention des non-initiés, le mythe du sous-développement. Par des tableaux ou des graphiques très parlants, accompagnés de commentaires percutants, l'auteur démonte les mécanismes de la domination économique de l'Occident sur les pays du tiers-monde. Pour une fois, on se pose la question de savoir, par exemple, combien de fois les matières premières changent de propriétaires avant de parvenir au consommateur. Ou combien de kilos de café la Tanzanie doit exporter aujourd'hui pour se procurer une montre suisse, par rapport à ce qu'elle devait fournir il y a dix ans afin d'acheter le même produit. Un outil de travail qui complète judicieusement les abondantes analyses théoriques consacrées aux problèmes du sous-développement. (A la Baconnière, Neuchâtel, Suisse, 1978, 147 pages. Distribué en France par les Editions Payot, Paris, 25,50 F).

• **AFRIQUE DU SUD : LA VERITE** (C.F.D.T. - Information) : Riche en faits et chiffres, ce bref ouvrage s'adresse surtout aux militants syndicaux (et, bien sûr, à tous les travailleurs) qui ont besoin qu'on leur fournisse des instruments de connaissance et de réflexion sur le tiers-monde. Pour qu'ils soient enfin en mesure de comprendre la communauté de sort de tous les travailleurs, du Nord ou du Sud, face à la constante expansion du capital. Dans le cas de l'Afrique du Sud, l'essentiel de la « vérité » c'est que l'apartheid n'est rien d'autre aujourd'hui qu'un bon prétexte à l'exploitation accrue du prolétariat noir. (Montholon-Services, 26, rue de Montholon, Paris, 1978, 144 pages, 15 F.).

les livres du mois

« L'HISTOIRE », de Toynbee

Par YVES FLORENNE

COMME Michelet, Toynbee a voué sa vie à l'histoire, bien-entendu, mais d'abord à son Histoire, tout en donnant parallèlement, lui aussi, d'autres ouvrages qui nourrissent et stimulent son grand œuvre. Mais quelle différence ! Lui-même l'a écrit : une histoire « sans référence à des événements extérieurs » ; sans guerres ni révolutions ; sans résurrections, ni drames, ni tableaux ; sans peuples en mouvement, sans individus (ou désincarnés), et surtout sans nations-personnes, ses bêtes noires. Ce n'en est pas moins une peinture globale, un monument : histoire de l'humanité entière, et qui apparaît à certains comme un organisme géant tout à fait préhistorique, au moment où l'histoire est devenue l'étude des infiniments petits. Une histoire universelle ! Alors qu'on se consacre, très scientifiquement, par exemple, à l'émergence encore inconsciente de la conscience prolétarienne chez les paysans du bas Cambrésis dans la dernière décennie du treizième siècle, ou aux statistiques comparées des maladies de peau chez le conscrit de 1815.

Toynbee n'a pas manqué de riposter : en attaquant. Il jette Einstein à la tête de ses détracteurs : « Aucune grande découverte scientifique n'a jamais été faite par quelqu'un qui n'aurait pas levé le nez de la masse des détails et ne se serait pas résigné à voir les choses de plus haut. » De quelle hauteur et avec quel élan Toynbee s'est ainsi « résigné » ! Il évoque aussi les critiques acerbes et dédaigneuses faites par les spécialistes à l'Esquisse de l'Histoire universelle de Wells, — ce romancier ! — qui, dans son vaste voyage visionnaire, foulait négligemment au passage les « minuscules domaines » des historiens myopes.

Non plus esquisse mais fresque — abstraite — de l'histoire universelle, tel est bien ce livre qui eût pu prendre un titre à la Bossuet. Toynbee l'a intitulé simplement : Study of History, qu'on a traduit par l'Histoire, tout court. Il aurait fallu donner au mot « étude » son sens musical pour qu'il convînt à cette vaste composition symphonique.

Ce qui la rend suspecte, c'est que le « compositeur » est, par formation et par passion, un helléniste ; et que, pour les esprits « scientifiques », il reste, en dépit de sa science immense — trop immense : à la mode d'autrefois — un « littéraire », un philosophe. Assez peu moderne pour donner à Marx, certes, de l'importance, mais au sein de la relativité : le marxisme, à ses yeux, n'est évidemment ni l'aube de la vérité, ni le soleil unique de l'avenir (ce qui ne l'empêche pas de considérer comme un phénomène capital la révolution russe, et Lénine comme une des grandes individualités de l'histoire, avec Jésus, Bouddha ou Gandhi). Il est bien établi d'ailleurs, et depuis longtemps, que l'allergie à Toynbee est moins historique, et même moins philosophique, qu'idéologique. Reste *que Goethe occupe dans sa pensée, sa sensibilité* — et dans son livre — beaucoup plus de place que Marx ; Faust que le même Lénine. Et que son esprit, son imagination, sont nourris des Grecs.

DE l'ouvrage, médité pendant un demi-siècle, écrit dans le cours de plus de trente années, enrichi pendant dix ans encore, Toynbee a donné cette version abrégée, ou plutôt synthétisée et mise à jour, qui est enfin publiée en français. Le dessein de l'auteur étant de « considérer l'histoire de l'humanité dans son ensemble », il lui est nécessaire de prendre du champ et de la hauteur ; il s'élève donc bien au-dessus des points de vue ordinaires et des mesures communes. Surtout de la nation, cause de tous les troubles : ceux de la vue, du jugement et d'abord de l'humanité souffrante. La motivation de l'historien est même là : son livre est une « réponse au défi que (lui) a opposé l'absurdité criminelle des affaires humaines ».

Il cherche donc d'autres critères ; une autre grande « unité », et il la trouve : dans les civilisations. C'est dans leur destin qu'est la clef. Encore lui faut-il découvrir, par essais et approximations, un « modèle » applicable : la Grèce, à elle seule, ne suffit pas ; ce sera le « modèle helléno-chinois ». Il y en a d'autres : notamment le modèle juif. Ainsi muni, il s'embarque pour cette exploration universelle qui est aussi réflexion sur la pensée historique, le secret des civilisations, de leur genèse (expliquée par l'idée force de défi-et-réponse), de leurs *stimulants (terre* ingrate, épreuves imposées), de leur croissance, de leur déclin. C'est en ce point qu'on rejoint les empires, les « Etats universels », héritiers et liquidateurs de ce déclin ; puis les « Eglises universelles » qui, du dedans, minent et désagrègent ces Etats, mais sont l'œuf de nouvelles naissances. Il faut noter en passant le caractère *foncièrement* religieux de Toynbee (un de ses traits qui, évidemment, le rendent suspect). Ces Etats, ces empires sont une institution « passive, conservatrice, archaïsante », bref : « négative ».

Il est alors difficile de ne pas voir une contradiction dans la conviction de Toynbee que le salut de l'humanité est précisément dans un Etat universel qui — *seule différence* — le serait totalement. Pour être totale, cette université serait-elle une garantie contre l'asservissement *totalitaire* ? Si émouvant qu'il soit, et par cela même, le vœu de Toynbee n'est pas fait pour nous rassurer : cette communauté que formerait enfin l'humanité, « telle une grande famille ».

La formule même a quelque chose d'idyllique, de convenu et de faussement douillet qui rend méfiant. Fenouillard n'est pas, pour l'humanité, une perspective très exaltante, et d'ailleurs hautement improbable. L'helléniste aurait-il oublié qu'à ce niveau surtout les familles se nomment plutôt Atrides ?

Il est vrai que l'Etat universel définitif contiendrait en son sein non pas une seule mais toutes les civilisations. Il est vrai aussi qu' « une civilisation comme celle de l'Occident n'est pas inexorablement condamnée d'avance (...) Nous avons en nous l'étincelle divine du pouvoir créateur... » Il est vrai enfin que c'est au moment où nous avons cru nous aviser que nous savions que, nous autres civilisations, nous sommes mortelles, c'est à ce moment précis que, justement, nous n'en savons rien. Où Valéry croyait lire le présent et le futur, il ne faisait que constater le passé.

LA philosophie de Toynbee rêve-t-elle plus de choses que l'histoire n'en a fait et n'en fera jamais ? Et des choses opposées, ambiguës ? D'où ce rejet violent ; d'où, non moins forts, un enthousiasme d'espérance, ou une délectation quelque peu masochiste, assez semblable à celle qu'avait provoquée Spengler. Il n'y a là que contradictions apparentes : c'est selon la lecture, blanche ou noire, qu'on fait de Toynbee. Ces mouvements extrêmes ne vont pas non plus sans malentendus.

Reste que, chez ce Thucydide des temps modernes, notre admiration devant la puissance de la vision et de la méditation s'accompagne parfois de réticence, d'interrogations, de doutes. Dans cette histoire, les uns voient l'évocation, l'invocation, l'annonciation de l'aventure humaine ; les autres, une construction illusoire, imaginaire, et d'ailleurs réactionnaire. Toynbee or not Toynbee ? Telle est bien, depuis quelque trente ans, la question.

* *L'Histoire*, Elsevier-Sequoia, Paris, 1978, 712 pages, 21 cartes, 99 francs.

DROIT

Le cadre juridique des relations économiques internationales

TOUS les internationalistes connaissent la chronique de droit international économique que tiennent, depuis près de dix ans, dans l'Annuaire français de droit international, les professeurs D. Carreau, P. Juillard et Th. Flory. Leur collaboration nous vaut aujourd'hui un ouvrage général sur la matière, ouvrage (1) qui est, à notre connaissance, par son caractère global et synthétique, le premier du genre dans la littérature française et étrangère. Au point de vue doctrinal, on en retiendra d'abord une défense et illustration de la spécificité du droit international économique. En effet, l'originalité de ce dernier, son autonomie par rapport au droit international classique, ont été parfois contestées, en particulier lors d'un colloque fameux que la Société française pour le droit international avait organisé sur ce sujet à Orléans en 1972.

Les auteurs, après avoir écarté une conception trop extensive du droit international économique, définissent celui-ci comme étant « cette branche du droit international qui réglemente, d'une part l'installation sur le territoire des Etats des divers facteurs de production (personnes et capitaux) en provenance de l'étranger, et, d'autre part, les transactions internationales portant sur les biens, les services et les capitaux ». *Comme toute définition, celle-ci peut être discutée, ne serait-ce que parce qu'elle inclut le statut personnel de l'étranger sur le plan économique. Or, après avoir revendiqué ce sujet pour le droit international privé, les auteurs ne le traitent pas dans la suite de l'ouvrage, reconnaissant ainsi implicitement son caractère hétérogène. Par ailleurs, si on considère, toujours avec nos auteurs, que les entreprises privées participent à la production du droit international économique, la distinction entre celui-ci et le droit international des affaires (que l'on nommerait plus justement droit des affaires internationales) ne devient-elle pas très malaisée à établir? Ne faut-il pas restreindre le droit international économique à ce seul droit dont l'origine se trouve dans un sujet du droit international public, et réserver au droit des affaires international les relations dont l'objet est international, mais dont l'origine se situe dans un sujet de droit interne? Mais il s'agit là de questions purement doctrinales et qui ne sont pas l'essentiel de l'ouvrage. L'essentiel, c'est l'exposé à la fois détaillé et synthétique du droit international qui régit le commerce international, le système monétaire international et le régime des investissements internationaux.*

A ce titre, l'apport de cet ouvrage est capital. Il présente, en effet, une étude à jour de tout un ensemble de problèmes dont l'évolution est tellement rapide que le non-spécialiste a bien du mal à se faire une idée de l'état de la question. C'est ainsi que l'on trouvera des exposés très clairs sur le système juridique du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) tel qu'il se présente aujourd'hui, sur l'infléchissement de ce système dans les relations entre pays développés et pays en voie de développement, sur le commerce international des produits de base, sur l'état actuel des divers systèmes monétaires existants (le système universel commandé par le Fonds monétaire international et dont on sait à quel point il a été bouleversé depuis dix ans, et les systèmes régionaux tel celui de la C.E.E. dont on connaît les difficultés de mise en place), sur les réglementations concernant les investissements, sur la crise que connaît le droit des nationalisations, etc.

Bref, il s'agit d'un ouvrage indispensable pour tous ceux qui désirent prendre en compte le cadre juridique dans lequel s'effectuent les relations économiques internationales. Il faut souhaiter à cette étude de nombreuses rééditions, pour lui conserver ce caractère d'actualité qui fait tout son intérêt.

CHARLES LEBEN.

(1) Dominique Carreau, Patrick Juillard et Thiebaut Flory, *Droit international économique*, Paris, L. G. D. J., 1978, 513 pages, 96 F.

DROIT INTERNATIONAL DU DEVELOPPEMENT. — Maurice Flory

★ Presses universitaires de France, Paris, 1977, 344 pages, 59 F.

Le droit international classique avait été conçu par deux ou trois douzaines d'Etats qui se voulaient souverains et égaux entre eux. Mais, après la guerre, l'émergence des Etats nouvellement décolonisés a conduit à une lecture plus rigoureuse de la notion de souveraineté, réduite jusqu'alors à la seule indépendance politique. Le droit international se devait de dépasser l'égalité juridique théorique des Etats pour tenir compte de l'inégalité de fait de la vie internationale, inégalité de puissance (militaire, industrielle, technologique), mais surtout inégalité de développement.

La souveraineté n'était plus alors un simple instrument de « défense passive », de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats : elle devenait un « *principe d'intervention au nom duquel l'Etat défavorisé réclame la véritable égalité, l'égalité des chances dans le domaine du développement* ». C'est cette inégalité, désormais reconnue, qui devient la cible d'un nouveau droit en gestation : le droit international du développement, qui se donne une finalité — le développement économique — et une stratégie — la réglementation des relations économiques entre Etats industrialisés et pays en voie de développement.

C. T.

EUROPE

LA CONSTRUCTION POLITIQUE DE L'EUROPE. — Charles Zorgbibe

★ PUF, Paris, 1978, 192 pages, 49 F.

A la fois historique et description de l'Europe institutionnelle, cet excellent précis rappelle, ou apprend, à son lecteur tout ce qu'il faut savoir.

Dessein, projet, institutions, organismes, fonctionnement et résultats : l'exposé est aussi complet qu'il est clair. Vivant aussi, car les débats, controverses, conflits sont évoqués — plan Fouchet : « *grande occasion manquée* » ; question de la Grande-Bretagne, ou : il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée — crises, relances... L'objectivité est remarquable, très manifeste dans des affaires passionnées comme celle de la C.E.D. La dernière partie ne pouvait qu'être sereine, voire impassible dans son juridisme : elle décrit les « trois structures », les trois poutres maîtresses : système communautaire, système gouvernemental, système démocratique.

Le livre, dans sa solidité, donne l'impression que la construction ainsi mise en épure est à chaux et à sable, fortement architecturée, plutôt imposante. Telle serait donc cette Europe, où d'autres — parmi ceux-là mêmes qui lui ont donné leurs soins et leur attachement — ne voient plus guère qu'une sorte de Belle-au-*bois*-dormant à qui sa léthargie seule permet de survivre.

Dans l'introduction, Charles Zorgbibe évoque les lettres de noblesse de « l'idée européenne », née au dix-septième siècle, codifiée et popularisée au dix-huitième, exaltée romantiquement au dix-neuvième. Seulement, c'était une tout autre Europe : la vraie. Même dans les années 30 encore, la Russie soviétique était à Genève (où les Etats-Unis n'étaient pas, ni l'atlantisme) et ses futurs satellites appartenaient à l'Occident. Il faudra beaucoup d'eau sous beaucoup de ponts, du Danube au fleuve Amour (qui songerait à séparer la Russie européenne de son Asie ?) pour que l' « Europe » puisse être l'Europe.

Y. F.

LES INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES EN ALLEMAGNE FEDERALE. — Robert Boure

★ Edit. Maspéro, Paris, 1978, 128 pages, 26 F.

Fréquentez-vous un réfugié politique chilien ? Votre fiancée compte-t-elle parmi ses amis un membre du parti communiste ? Professeur, vous est-il arrivé de ne pas relever la remarque insolente d'un élève à l'égard de la famille ou de la patrie ? Si oui, et pour peu qu'on vous dénonce (ce qui est de plus en plus courant), vous devenez suspect : convoqué, interrogé, vous risquez votre poste. Que vous soyez fonctionnaire titulaire ou femme de ménage. La répression, pour l'instant, s'arrête là : « *La différence entre la R.F.A. et l'Allemagne nazie, c'est que dans la première le processus est loin d'être achevé et que les déviants ne sont pas exterminés ou emprisonnés (du moins pour ces motifs)* ». Différence appréciable, sans doute, mais qui chaque jour s'amenuise : depuis 1972, les autorités ont procédé à 800 000 enquêtes, 7 500 interrogatoires, prononcé 4 000 sanctions, décrété 2 000 interdictions. Face aux possibles conséquences de la crise que traversent les pays capitalistes, le gouvernement de Bonn se donne « *les armes d'une guerre civile sans armes* » : près de trente amendements à la Constitution ont légalisé des atteintes de plus en plus graves à la liberté (1). C'est ce qu'expose en détail R. Boure ; son ouvrage, très sérieusement documenté, est en même temps un avertissement : le totalitarisme « *banalisé* » qui se met en place en R.F.A. n'est-il pas le signe précurseur d'un processus qui risque de gagner d'autres pays d'Europe ? D'une rive à l'autre du Rhin, certains exemples peuvent avoir la vertu d'un modèle.

M. T. M.

(1) Cf. « *De nouvelles restrictions aux libertés en Allemagne de l'Ouest* », par *H. Gollwitzer et A. Menne, le Monde diplomatique*, mars 1978.

AFRIQUE

LES NEGOCIANTS DE LA SAVANE. — Jean-Loup Amselle.

★ Anthropos, Paris, 1977, 290 pages, 55 F.

Travail d'ethnologue, c'est-à-dire que les témoignages oraux qui en sont la matière première n'apparaissent que transformés et réorganisés, cette monographie sur la communauté marchande des Kooroko du Mali vise à familiariser le lecteur avec les réseaux du négoce africain. D'origine très ancienne, puisque certaines lignées prétendent remonter à l'empire du Ghana, les Kooroko sont longtemps restés confinés au Wasulu, dans le sud du Mali, où ils se livraient au commerce, principalement celui de la cola. Les conquêtes de Samori donnent le signal de leur expansion à la fin du siècle dernier. Fournissant armes et chevaux à l'Almamy, ils commencent alors à édifier une vaste infrastructure marchande en Afrique de l'Ouest, contrôlant la quasi-totalité du commerce de la cola, s'appuyant à la fois sur des rapports de parenté et sur les liens de l'Islam. Ces riches marchands pèsent aujourd'hui d'un poids politique considérable à Bamako.

L'auteur a su rappeler l'histoire de la formation et de l'évolution de la communauté Kooroko. Il présente l'organisation, le fonctionnement et le poids économique de leurs réseaux commerciaux. Il analyse enfin leur idéologie religieuse et politique. Le voile se lève sur un des aspects importants et méconnus de l'économie africaine.

C. B.

LE TOURISME EN AFRIQUE DE L'OUEST. — Ouvrage collectif

★ Maspero, Paris, 1978, 140 pages, 35 F.

L'invasion touristique de l'Afrique de l'Ouest est souvent présentée par ses promoteurs comme un facteur décisif du développement économique. Dans ce dossier, réuni à partir de documents officiels et d'enquêtes sur le terrain ainsi que de guides et dépliants publicitaires, les auteurs montrent que cette affirmation est, pour le moins, sujette à caution. Soumise à la concentration capitaliste, reproduisant les rapports de dépendance entre un centre fournisseur de touristes et une périphérie qui livre du plaisir exotique, l'industrie touristique est loin d'être une panacée. Les avantages économiques qu'elle procure en devises et en emplois, moins importants qu'on ne suppose pour le pays d'accueil, ne compensent qu'en partie les inconvénients qu'elle apporte : inflation, spéculation foncière. Enfin, le choix du type de tourisme (clubs, hôtels réservés), toujours opéré par les pays émetteurs, a de grandes conséquences idéologiques et sociales : bien loin d'un rapprochement entre les peuples, c'est à l'émergence d'un racisme *néocolonial* et d'un mépris de nouveaux riches qu'on assiste.

Ouvrage de synthèse, ce dossier dresse un premier bilan d'une activité encore récente. Il en présente les caractéristiques et les effets, l'image stéréotypée de l'Afrique qui est véhiculée et se veut un avertissement aux pays africains pour qui l'avenir ne se résume pas à devenir des « bronze-culs », même de luxe.

C. B.

ASIE

MALAYA, THE MAKING OF A NEO-COLONY. — Ouvrage collectif présenté par Mohamed Amin et Malcolm Caldwell.

★ Spokesman, Londres, 1977, 266 pages, 2,95 livres.

Cette contre-histoire de la Malaisie et *de Singapour, les plus beaux fleurons* du colonialisme britannique, vitrines du succès du développement à l'occidentale dans le tiers-monde, ne cache pas son objectif : démythifier. Dans ce premier volume, les auteurs s'attachent à la période allant de l'installation des Britanniques au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, à l'indépendance de la Malaisie en 1957. Ils s'en prennent à la mentalité coloniale, mais aussi à ceux qui, après y avoir baigné pendant une partie de leur vie, prendront en main les destinées de pays « *indépendants* » mais en fait, selon les auteurs, toujours soumis aux exigences de Londres.

Le livre s'ouvre sur une merveilleuse citation datant de 1926 : « *La fonction de l'homme blanc dans un pays tropical n'est pas de travailler avec ses mains, mais de diriger et de contrôler une main-d'œuvre indigène nombreuse et efficace...* »

P. de B.

CINÉMA

L'ANNEE DU CINEMA. — Danièle Heyman et Alain Lacombe

★ Calman-Lévy, Paris, 1977, 256 pages, (22 × 27), 99 F.

Somptueux aide-mémoire pour amoureux du cinéma, ce livre témoigne, par la richesse de son illustration et le bon goût du commentaire, d'un indéniable retour du fétichisme cinéphilique.

Ce premier volume d'une série à paraître ramène à la mémoire oublieuse du spectateur de salle les plus belles images et les anecdotes mémorables des meilleurs films de l'an passé. Les auteurs ont également recensé les faits cinématographiques importants : biographies des grands disparus, informations sur les festivals, statistiques de la production, discographie, déclarations des réalisateurs... Ils accordent au textuel et au visuel le même soin délicat pour organiser une mise en page agréable, distrayante ; ils estiment que le cinéma de qualité, même le plus intellectuel, peut se goûter dans le bonheur d'une maquette réussie. Un livre-objet de plaisir tranquille, comme certains films d'authentique divertissement.

I. R.

« FORCE DE FRAPPE »

un film de Peter Watkins

POUR Peter Watkins, le cinéma est « *une machine à réveiller les gens* » ; les réveiller, notamment, de l'engourdissement politique où les maintient le pouvoir audiovisuel dont dispose l'Etat. Ses films sont donc aussi des machines contre-idéologiques s'opposant, sur leur terrain spécifique, aux discours des médias dominants.

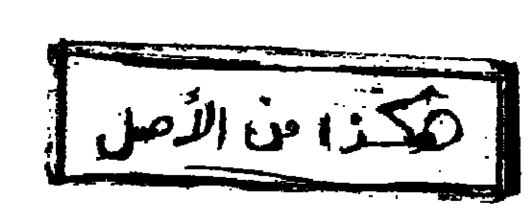
Watkins est un des très rares cinéastes à réfléchir, *en même temps*, aux effets idéologiques de sa pratique (et des images-sons en général) et aux abus politiques des sociétés libérales. Toute son œuvre d'ailleurs (cf. *la Bombe*, 1966, ou *Punishment Park*, 1970) est une analyse de la fascisation progressive des communications de masse en régime démocratique. Il considère que les Etats sociaux-démocrates deviendront de plus en plus répressifs à l'encontre des individus qui chercheront à s'épanouir ou qui aideront les autres à s'épanouir. Ses films sont, comme il dit, des « *documentaires imaginaires* » où les effets fictionnels possèdent un impact dramatique impressionnant obtenu en utilisant des acteurs amateurs qui parlent (comme dans les enquêtes télévisées) face à la camera. Par la parodie stylistique des reportages des mass media officiels, il propose une image cynique des démocraties parlementaires ; il estime que *la terreur policière* constitue une menace qui plane sur nous au même titre que la bombe atomique et que cette terreur s'appliquera inexorablement grâce, précisément, aux brutales réactions d'autodéfense des groupes les plus résistants ; l'engrenage violence-répression ; surviolence-surrépression, etc., renforcera, selon Watkins, l'Etat et tous ses appareils jusqu'à ce que s'instaure, avec le consensus de l'opinion publique, une véritable totalitarisation idéologique.

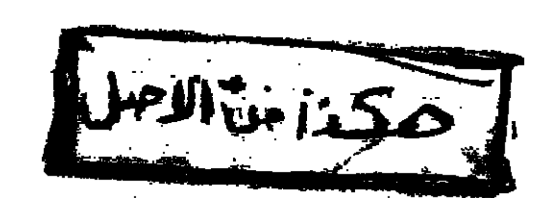
Tous ces thèmes tressent la problématique de *Force de frappe*, où l'auteur imagine ce qu'il adviendrait dans le paisible Danemark libéral si le pouvoir d'Etat devait affronter, à la fois, une grève sauvage pour des causes écologico-pacifistes et l'enlèvement du ministre des affaires étrangères par un groupe activiste d'extrême gauche. Ce canevas, qui pouvait apparaître comme une allégorie documentaire au moment du tournage (1976), est devenu réalité avec l' « affaire Schleyer » en Allemagne, à l'automne dernier, ou l'actuelle situation créée en Italie par l'enlèvement de M. Moro. La collaboration entre les syndicats ouvriers et les polices d'Etat y est déjà envisagée avec une lucidité politique assez impressionnante.

Cassandre malgré lui, Peter Watkins effraye (les chroniqueurs de cinéma le traitent sans relâche de « paranoïaque »). Ses films, pourtant (et *Force de frappe* en particulier), établissent avec clarté et précision les *raisons sociologiques* de l'actuelle dégradation démocratique ; ils nous aident à démythifier l'arrogance libérale et arment notre imaginaire pour mieux supporter (et résister à) la trahison des démocraties.

I. R.

Pour des projections-débats : diffusion Lugo Films, 4, rue Paul-Baudry, 75008 Paris. Tél. : 359.10.02.





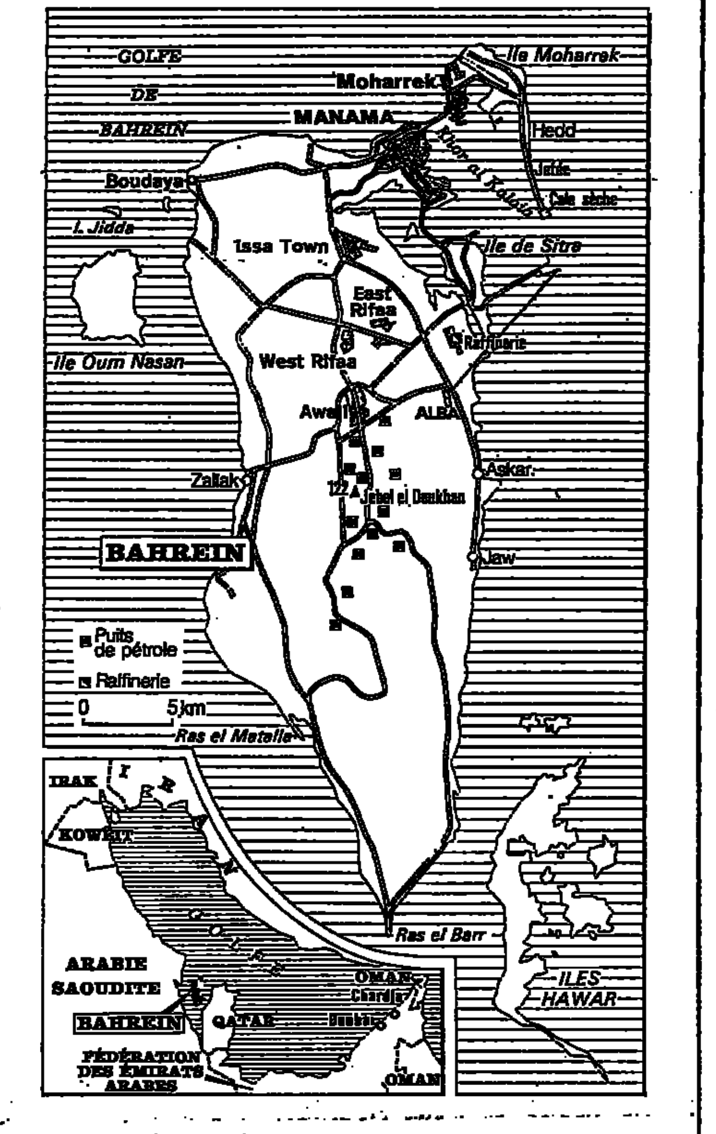
Supplément

BAHREIN : une grande place financière entre l'Europe et l'Extrême-Orient

Devenir, en l'espace de deux ans, une des grandes places financières mondiales est le « miracle » réussi par Bahrein. Premier des pays du Golfe à s'être lancé dans l'exploitation du pétrole (1932), Bahrein est aussi le premier à être confronté aux problèmes de l'ère « post-pétrolière » que lui pose la diminution constante de ses ressources énergétiques en voie d'épuisement. Contrairement à ce qui se passe dans les autres émirats, le gouvernement bahreini a été obligé de préparer la reconversion de son économie depuis de nombreuses années. Ses efforts se sont d'abord portés sur le secteur industriel avec la réalisation de grands projets comme la raffinerie de la Bapco, le complexe d'aluminium Alba ou la construction d'une cale sèche permettant d'accueillir les pétroliers géants. Mais Bahrein ne dispose pas des revenus nécessaires pour entreprendre d'autres activités et se trouve aujourd'hui pratiquement au terme de son expansion industrielle.



L'archipel dispose, d'autre part, d'une population en expansion démographique et disponible sur le marché du travail après la disparition des métiers traditionnels comme celui des pêcheurs de perles. Autre avantage sur les pays du Golfe : l'ouverture sur l'extérieur. Bahrein a toujours eu une vocation de centre d'échanges et sa tradition marchande est millénaire. Commerçants depuis des générations, les habitants de l'archipel ont la réputation d'être hospitaliers et sont habitués au contact des étrangers, ce qui facilite énormément les rapports humains et professionnels. Cette situation se traduit dans la réalité par la volonté de conciliation qui existe entre les entreprises et l'administration bahreinie. L'obtention quasi automatique, pour le visiteur étranger, d'un visa de soixante-douze heures — Bahrein est le seul pays du Golfe à pratiquer cette mesure — est un autre signe de cette ouverture sur l'extérieur qui distingue nettement Bahrein de ses voisins et lui donne un atout de premier ordre. L'influence anglaise dans ce domaine est incontestable. En familiarisant très tôt Bahrein aux méthodes européennes, elle lui a permis de s'insérer « en douceur » dans le marché du commerce international.



L'Etat de Bahrein est composé de trente-cinq îles couvrant une superficie de 622 kilomètres carrés. L'île de Bahrein, la plus grande (85 % de la superficie de l'archipel) concentre les principales activités agricoles, industrielles, commerciales et financières du pays. Elle est liée par un pont-digue à l'île de Moharrek (2,1 % de la superficie de l'archipel) où se trouve l'aéroport international. Moharrek est elle-même reliée par une digue routière à la cale sèche géante construite par l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP). Sitra (1,44 % de l'archipel) abrite le port pétrolier de Bahrein.

POPULATION : 265 000 habitants dont 30 % environ de non-Bahreinis. La capitale, Manama, compte plus de 80 000 habitants ; Moharrek, environ 40 000, et, Issa-Town, 35 000.

MONNAIE : le dinar bahreini vaut environ 12 F.

« Créer » de l'argent sans investir

Par JEAN-LOUIS DEBIEUVRE

CONNAISSANT ses limites et ses possibilités, l'économie bahreinie a cherché à développer des activités qui procureraient des emplois et des revenus à la population sans pour autant exiger des investissements importants au départ.

Pour réussir à mettre en place cette économie de services, Bahrein disposait — en plus de sa tradition — d'atouts déterminants. Il existait d'abord à tous les niveaux une volonté de « *faire quelque chose* » et d'encourager au maximum toutes les initiatives — même étrangères — permettant de développer et diversifier les activités de l'archipel. Une partie de la main-d'œuvre locale était déjà bien formée par des entreprises implantées depuis longtemps comme la BAPCO (Bahrain Petroleum Company). Cette main-d'œuvre qualifiée n'avait pas la possibilité de s'installer à son propre compte, comme en Arabie Saoudite, par exemple, où nombre de comptables d'entreprises américaines ont ensuite monté leurs propres affaires, et était opérationnelle immédiatement.

Bahrein dispose de plus, d'un réseau de télécommunications internationales parfaitement adapté au type d'économie qu'il veut développer. Téléphone, télex, service économique de l'agence Reuter, Reuter Monitor, qui indique en permanence le cours des changes aux cambistes : les liaisons avec le reste du monde ne posent aucun problème.

En outre, le pays lui-même est un gage de sécurité pour les entreprises qui décident de s'y installer. Les « *mésaventures* » de Beyrouth ne risquent pas de se reproduire à Manama, où le régime politique semble d'une stabilité à toute épreuve. D'autre part, trop peu important pour être dangereux, Bahrein est en excellents termes avec ses puissants voisins (Arabie Saoudite, Koweït ou même Iran) et peut se développer sans pour cela changer les rapports de force établis dans le Golfe.

Dernier avantage — et non des moindres — dont jouit Bahrein pour attirer les entreprises étrangères : l'exonération totale d'impôts. Dans ces conditions, il ne manquait plus que l'idée pour mettre en valeur une infrastructure aussi solide. Le « *déclic* » se produisit fin 1975, quand le gouvernement bahreini, sous l'impulsion de la B.M.A. (Bahrain Monetary Agency) et de son directeur, M. Allan Moore (de nationalité britannique), prit la décision d'autoriser l'ouverture de banques « off shore » dans l'émirat.

Des résultats inespérés

APRES une opération de « marketing » très simple qui *consistait à envoyer une circulaire* annonçant l'ouverture d'un centre « off shore » à Bahrein à toutes les grandes banques internationales, celles-ci se sont très vite montrées intéressées par un tel projet. Il permettait aux banques qui n'étaient pas encore implantées dans la région d'y installer un bon poste d'observation à la source des capitaux et des grands marchés, et pour celles qui y étaient déjà, de rationaliser leur implantation. La plupart des banques commerciales de Manama ont ainsi demandé une licence « off shore » qui leur donne plus de souplesse dans certaines opérations, le statut des « O.B.U. » (« Off shore Banking Units ») permettant de n'avoir ni réserves obligatoires ni ratio de liquidités.

D'autre part, il n'existe pas de véritable concurrence dans la région pour créer un grand centre financier. Le Koweït et l'Arabie Saoudite ne désiraient pas le devenir, et seuls les Emirats arabes unis ont tenté l'expérience en créant une « Restricted Banking Licence » qui présentait des avantages supérieurs à ceux de la licence « off shore » de Bahrein en permettant notamment les opérations intérieures. Les faillites et la crise financière qui ont secoué les Emirats arabes unis au printemps 1977 ont mis un terme à ce projet, permettant ainsi à Bahrein de garder la suprématie régionale sur le marché financier.

Quarante-quatre banques, dont trente-sept opérationnelles, bénéficient à ce jour d'une licence « off shore », contre vingt-cinq en 1976 *(voir page 26)*. Elles totalisaient, au 31 décembre 1977, 15,7 milliards de dollars d'actifs cumulés contre 6,7 au début de cette même année. Sans doute ce dernier chiffre comprend-il, pour une part appréciable, des opérations lancées par les différents sièges de banques et domiciliées ensuite auprès de leur « O.B.U. » bahreini au moment de son ouverture. Par contre, la croissance de 1977 est due essentiellement à des opérations nouvelles entreprises par les « O.B.U. », les transferts ayant pris place, pour la plupart des banques, lors de leur premier exercice.

Le succès des banques « off shore » est dû en grande partie à la liberté d'action dont elles disposent à Bahrein. En effet, la législation très simple qui les régit leur permet de tout faire pratiquement, sauf travailler avec les résidents. Seule une taxe annuelle de 25 000 dollars, quantité négligeable pour une banque internationale, est perçue par la B.M.A. Celle-ci se réserve tout de même un droit de contrôle sur les bilans, qui s'exerce de l'avis général, de façon plus amicale que répressive.

Constituées exclusivement de succursales de banques, les « O.B.U. » sont étroitement contrôlées par leur siège et tenues de ce fait à une gestion saine et rigoureuse. En outre, le choix opéré par la B.M.A. au moment de l'octroi des licences n'a retenu que les banques les plus importantes dont on pouvait prévoir que l'implantation et le fonctionnement ne poseraient pas de problèmes majeurs. Sur les trente-sept « O.B.U. » en activité actuellement à Manama, vingt-cinq sont classées parmi les deux cents plus grandes banques mondiales, dont cinq parmi les dix premières. Cette sélection et la qualité des établissements bancaires représentés ont donné très vite à la place de Bahrein une image de marque faite de sérieux, compétence et dynamisme.

Un champ d'action très diversifié

DANS leurs activités, les « O.B.U. » peuvent faire les opérations de banques commerciales classiques : crédit documentaire, transferts, avances sur comptes courants... Sauf pour un nombre restreint d'entre elles, ce type d'opérations est assez peu développé en raison de l'éloignement du client. Par contre, il existe des activités spécifiques aux « O.B.U. » pour lesquelles les distances ne constituent pas un obstacle.

Les prêts syndiqués à moyen terme sont actuellement en plein développement. Les syndications sont faites à Bahrein, où elles peuvent trouver suffisamment de participants sur place et, surtout, parce que les responsables locaux peuvent mieux apprécier la situation de l'emprunteur, appréciation souvent impossible sur la seule foi de quelques documents comptables. Les « O.B.U. » installés dans le Golfe peuvent tenir compte des réalités locales et savent qu'il est la plupart du temps inutile de demander à un emprunteur arabe ses bilans des vingt dernières années ou son « cash flow » prévisionnel.

(Lire la suite page 26.)

Lire pages 24 à 28 :

Une « vocation stratégique » pour le Golfe

Par PHILIPPE RONDOT

POUR *quelles raisons, depuis* la plus haute Antiquité, le petit archipel de Bahrein fut-il préféré à la péninsule voisine de Qatar, qui plonge au centre du Golfe, comme escale des navigateurs et point de rassemblement des marchands de toutes origines ? Sans doute parce que ceux-ci, après avoir échappé aux pirates qui sillonnèrent des siècles durant des côtes déjà peu hospitalières, étaient assurés d'y trouver un ravitaillement abondant et des marchés actifs. L'eau douce, en effet, ne s'y mesurait pas, et un peuple industrieux savait tirer tout le parti des richesses de la terre et de la mer. Point de rencontre mais aussi d'affrontement entre la Perse et l'Arabie, puis centre du pouvoir britannique pour toute la région, l'archipel subit les occupations successives de ceux qui considéraient la possession de ses terres comme indispensable au maintien de leur hégémonie.

Devenu indépendant, l'émirat fut autant sollicité, puisque les Etats-Unis obtinrent un certain nombre de facilités pour leur flotte de l'océan Indien. Aujourd'hui, les craintes qu'inspirent la poussée des forces progressistes dans le Golfe et la menace d'actions subversives incitent les pays riverains à rechercher un accord pour l'institution d'un système de sécurité collective. Petit pays par la superficie et le nombre de ses habitants, Bahrein résiste difficilement aux pressions extérieures.

Si l'on excepte la période du onzième au seizième siècle, durant laquelle l'archipel réussit à préserver son indépendance, l'histoire de Bahrein est celle d'une *longue suite d'occupations.* Beaucoup, comme celles des Portugais ou des Omanais, furent éphémères et n'eurent pas de conséquences importantes. D'autres prirent la forme de véritables annexions avec la présence des Perses, des Wahabites, ou d'une tutelle extrêmement rigide avec les Britanniques, et ont laissé des traces profondes dans la société bahreinie actuelle.

Les Perses Sassanides, maîtres du Golfe, occupent Bahrein du quatrième au septième siècle et en font une de leurs colonies, y apportant leur civilisation et leurs coutumes. Ils en sont chassés lorsque l'Islam touche l'île, du vivant du Prophète. Deux communautés religieuses vont alors y cohabiter, difficilement parfois : les chiites, qui constituent la masse des agriculteurs et vivent repliés sur eux-mêmes, et les sunnites minoritaires, commerçants navigateurs ou pêcheurs ouverts sur le monde extérieur. La domination portugaise, à partir du seizième siècle, et le pouvoir autoritaire du chef sunnite de l'archipel incitent les chiites à faire appel au chah Abbas. Ce dernier fait occuper Bahrein par *Allah* Verdi Khan et l'inclut dans la province persane de Fars. La tribu arabe des Alotoub, d'où est originaire l'actuelle famille régnante des Al Khalifa, chasse définitivement les Perses en 1783.

Mais pendant deux siècles, saisissant toutes les occasions — le traité anglo-saoudite de 1927 (Bahrein y est cité comme Etat indépendant), l'octroi de concessions pétrolières en 1930 et 1934, le bombardement italien de la base britannique en octobre 1940, — Téhéran soutient que Bahrein fait partie intégrante de la Perse. Le 12 novembre 1957, le chah annonce même qu'il « *annexe* » l'archipel pour en faire la quatorzième province de son empire. Deux sièges lui sont réservés au Parlement et un gouverneur est désigné. La « *question de Bahrein* » restera posée jusqu'au moment où, en mai 1970, quelques mois avant le retrait britannique du Golfe, l'Iran renonce à ses prétentions. Les chiites de l'île, qui n'ont jamais détenu le pouvoir politique ou financier, et la minorité persane ont peut-être longtemps gardé un secret espoir...

La dépendance à l'égard des Saoudiens

A PEINE débarrassés des Perses en 1783, les Al Khalifa doivent affronter les Arabes de l'Oman, contre lesquels interviennent avec succès les tribus d'Abdel Aziz Ibn Saoud, l'émir du Nedj. Le cheikh Salmane supporte difficilement la présence de ces Wahabites rigoristes, qui, ayant trouvé là un territoire plein de ressources, n'envisagent plus de retourner en Arabie. Il faut que la Grande-Bretagne, répondant de manière empressée et intéressée à la demande du souverain bahreini, s'entremette pour déloger les troupes saoudiennes. Cette tentative malheureuse d'annexion de celui qui devient quelques années plus tard le puissant roi d'Arabie Saoudite ne ternit pourtant pas les relations futures entre les deux Etats. Les Al Khalifa ne sont-ils pas d'ailleurs originaires eux-mêmes du Nedj avant de venir s'établir au Koweït puis au Qatar pour aborder enfin Bahrein ?

Aujourd'hui, l'influence de l'Arabie Saoudite est prépondérante, au point qu'elle inquiète ou irrite certains milieux politiques, principalement de gauche, de Bahrein. Une partie du pétrole saoudien du gisement de Dhahran-Damman arrive par un oléoduc sous-marin à la raffinerie de la BAPCO, sur la côte nord-est, et lui assure le principal de ses activités. D'autre part, les investissements saoudiens sont nombreux et fournissent à l'économie de l'archipel un apport d'autant plus appréciable que les réserves pétrolières, au demeurant faibles, seront rapidement épuisées. Mais surtout, le projet de construction d'un pont reliant les deux pays, objet de longues controverses non seulement avec l'Iran, mais aussi au sein de l'opinion bahreinie, s'il est réalisé — ce qui en l'état actuel des choses est pratiquement acquis, — devrait modifier considérablement la nature des relations en accentuant la dépendance à l'égard des Saoudiens.

Un projet du même ordre est d'ailleurs envisagé entre Bahrein et Qatar. Seul un vieux différend en empêche jusqu'à aujourd'hui la mise en œuvre. Car les rapports avec Qatar n'ont pas toujours été bons. Jadis, Bahrein y exerça longtemps sa souveraineté, et la dynastie qatarie des Al Thani eut le plus grand mal à secouer la tutelle des Al Khalifa, biens établis sur la côte ouest, autour de Al Zoubarah. Les fameuses batailles navales de 1867 et de juin 1868, cette dernière à l'avantage de Qatar, mettront un terme aux combats mais non aux querelles. Ainsi, la contestation demeure sur la souveraineté de l'île de Hawar, dans laquelle Bahrein maintient une petite garnison. Cette zone, où la délimitation des frontières « *off shore* » suscite de vives discussions, pourrait en effet receler quelques gisements pétroliers.

(Lire la suite page 24.)

Une « vocation stratégique » pour le Golfe

(Suite de la page 23)

Enfin, la longue et récente présence britannique, en jetant les bases administratives et commerciales de l'Etat moderne de Bahrein, fut déterminante. Elle cristallisa d'autre part en grande partie les revendications nationalistes de l'île et contribua, indirectement, à la formation de ce puissant courant de gauche qui dominait jusqu'à une époque récente la vie politique. Avant de quitter le Golfe, en 1971, la Grande-Bretagne engage, mais en vain, le cheikh Issa Ben Salmane Al Khalifa à s'unir au sein d'une même fédération avec Qatar et les émirats de la côte de la Trêve. L'émir aurait voulu y tenir le premier rôle, justifiant ses prétentions par le fait que *son pays occupait depuis* longtemps dans la région une position privilégiée et que les Bahreinis y avaient fait la preuve de leurs capacités. Les luttes d'influence de l'Arabie Saoudite, de l'Iran, de l'Irak et du Koweït s'ajoutant aux rivalités princières amputèrent donc ce projet de Bahrein mais aussi de Qatar. Cet échec ne remit pas en cause l'accession de Bahrein à l'indépendance le 14 août 1971, et le vide causé par le dégagement de la Grande-Bretagne fut quelque peu compensé par la présence militaire américaine dans l'archipel.

La présence militaire américaine

LA Grande-Bretagne avait construit à Bahrein des installations militaires relativement importantes pour ses communications radio-électriques, le support logistique de ses bâtiments opérant dans le Golfe et l'océan Indien et le stationnement des appareils de la Royal Air Force. Le conflit irako-koweïtien de 1961 contribua à renforcer ce dispositif et à développer cette infrastructure militaire. Le départ des Britanniques laisse ces bases inemployées. Elles ne le resteront pas longtemps puisque, le 23 décembre 1971, un accord gardé secret jusqu'en 1972 est conclu avec les Etats-Unis. Leur flotte bénéficie, suivant les dispositions de cet accord, du droit d'utiliser une partie des installations de Jufair. La discrétion dont a été entourée la signature des documents, et la révélation soudaine qui en est faite à l'étranger suscitent à Bahrein des réactions hostiles chez les nationalistes.

Le gouvernement est mis en demeure de s'expliquer sur sa décision. Il le fait : l'accord conclu n'est que la simple location de facilités d'escale sans aucune obligation militaire et ne porte donc pas atteinte à la souveraineté nationale. Certes, six cents Américains pourront stationner sur l'île, mais ce ne sont que des techniciens. L'opposition n'est pas convaincue. Ce sentiment est partagé à l'extérieur par quelques pays arabes, dont l'Egypte, et l'ensemble des organisations révolutionnaires qui dénoncent la « *mainmise réactionnaire* ». Les déclarations sur la « *coopération militaire* » entre les deux pays, faites par le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, lors de son passage à Manama, le 2 juillet 1972, confortent les convictions des contestataires.

Cependant, le 20 octobre 1973, quelques jours après l'ouverture des hostilités entre Arabes et Israéliens, le gouvernement bahreini, par solidarité, supprime les facilités accordées à la marine américaine sans prendre date pourtant quant à l'application de cette décision unilatérale. Suivant les clauses de l'accord, les Etats-Unis disposent d'un délai d'une année. Les activités se poursuivent donc normalement à Jufair. Le navire-amiral *La Salle*, un bâtiment assez modeste, y sert de poste de commandement à un amiral ainsi qu'à son état-major dépendant de la *Mid-East Force* de l'U.S. Navy et deux destroyers l'assistent. Depuis janvier 1972, la zone stratégique du Golfe est, en effet, rattachée à celle de la Méditerranée tandis que la VIIe flotte, opérant alors dans le Pacifique, voit son aire de responsabilité étendue à l'océan Indien. Entre les deux, Bahrein est admirablement situé pour faire la liaison. La divulgation, par la presse américaine, de l'existence de scénarios d'intervention militaire éclair dans la région du Golfe, parmi les plans du Pentagone pour contrôler les champs pétrolifères, et les déclarations de M. Henry Kissinger sur l' « *usage de la force en cas d'étranglement du monde industriel* » exacerbent les passions.

Les formations de gauche, le Front de libération nationale et la section bahreinie du Front populaire de libération d'Oman et Golfe arabe (F.P.L.O.G.A.), dont les maquis opèrent dans le Dhofar, en Oman, font déposer par un député du Bloc populaire, en décembre 1974, une demande d'explication à l'Assemblée nationale. Le gouvernement répond que l'accord avec les Etats-Unis a obtenu le consentement tacite de tous les Etats du Golfe, ce qui est *aussitôt contesté par le* Koweït.

Faisant fi de cette opposition, le gouvernement renouvelle le contrat en mars 1975 : les effectifs sont portés à près de cinq cents personnes, en grande majorité des officiers, qui disposent d'une zone d'une vingtaine d'hectares pour les installations à terre. Les Etats-Unis mesurent les difficultés qu'ils auront pour se maintenir encore très longtemps à Jufair. Aussi aménagent-ils dans l'île de Diégo-Garcia, dans l'océan Indien, une base plus facile à entretenir et à développer. Ils étudient également la possibilité d'utiliser l'île omanaise de Massirah, sommairement équipée par les Britanniques. A Bahrein, le 27 août 1975, l'émir Issa Bel Salmane procède à la dissolution d'une Assemblée devenue de plus en plus contestataire mais fait annoncer, au début de 1976, par son ministre des affaires trangères, que les facilités accordées à la flotte américaine allaient être suspendues. Confirmation officielle de la nouvelle est donnée le 29 juin 1977. Les Etats-Unis quittent Jufair le 30, en gardant cependant la faculté de pouvoir relâcher à Bahrein suivant les nécessités.

Pour expliquer cet abandon par les Américains de leur petit point d'appui, on fit volontiers état de désaccords entre les deux parties sur le montant du loyer. En fait, il semble bien qu'en prenant cette décision l'émir de Bahrein se conformait au vœu général des autres dirigeants du Golfe, au premier rang desquels le roi Khaled et le chah d'Iran, de faire de cette zone stratégique une région dégagée de la présence militaire permanente des grandes puissances. Le maintien de la sécurité devait désormais relever, selon eux, de leur seule responsabilité. Les problèmes ne s'en trouvaient pas réglés pour autant.

Vers un système de sécurité collective

DEPUIS le désengagement britannique à l'est de Suez, deux puissances régionales pouvaient prétendre prendre la relève : l'Iran et l'Arabie Saoudite. Le formidable potentiel militaire de la première lui assura, dès le départ, une hégémonie d'autant plus incontestée que les Etats-Unis apportaient à Téhéran un appui matériel et un soutien politique importants. Numériquement faible, encore sous-équipée militairement, l'Arabie Saoudite dut, à une capacité financière sans limite et à son prestige, de pouvoir résister à l'emprise iranienne sur le Golfe et sauvegarder la plupart de ses intérêts dans la partie arabe. Mais cette rivalité entre les deux régimes conservateurs ne se révéla pas assez profonde pour empêcher Ryad et Téhéran d'amorcer la constitution d'un front commun contre les mouvements réformistes ou révolutionnaires qui se développaient ici et là.

Ainsi, la rébellion du Dhofar, commencée en 1964 dans le sultanat d'Oman, après avoir enregistré quelques succès, gagne plus à l'est le djebel Akhdar et menace la presqu'île de Massendam qui domine le détroit de Hormuz. La dénomination qu'adoptent pour elle ses chefs — Front populaire de libération d'Oman et du Golfe arabe — montre clairement ses ambitions. A partir de 1971, les dirigeants du F.P.L.O.G.A. établissent des contacts avec les autres groupes révolutionnaires disséminés dans le reste du Golfe. Le Front décide alors de créer dans chaque Etat une organisation adaptée aux conditions locales et d'unifier le combat. Bahrein est, à cet égard, un terrain particulièrement favorable. L'action révolutionnaire ne se fait plus seulement par le moyen de la guérilla mais vise désormais les villes où se développe un nouveau prolétariat ouvrier facilement accessible. Les manifestations, les grèves et, parfois, les émeutes éclatent dans les années 1971-1972 à Matrah, Mascate, Bahrein, Ras-Al-Khayma, semblant obéir à un plan d'ensemble. Pour faire face à ce déferlement qui menace tout le sud-est de la péninsule Arabique, le sultan Qabous d'Oman fait appel à l'Iran qui possède la seule force armée de la région ayant la capacité d'intervenir en dehors de ses frontières. L'intervention militaire du chah met effectivement un terme, en décembre 1975, à la rébellion du Dhofar. Malgré cet échec, le Front ne paraît pas avoir renoncé, du moins sur le plan politique, et s'efforce, encore aujourd'hui, à partir du Yémen du Sud, de mobiliser les aspirations révolutionnaires de la région. Les bulletins diffusés régulièrement par le Front populaire de libération d'Oman et du golfe Arabe — au F.P.L.O.G.A., ne manquent d'ailleurs jamais d'associer Bahrein et Oman au sein d'une même lutte.

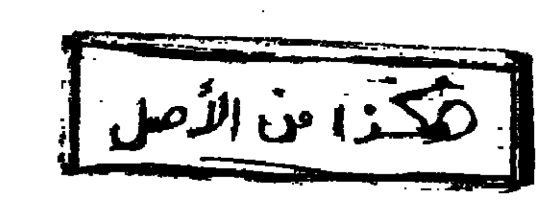
La répartition des rôles

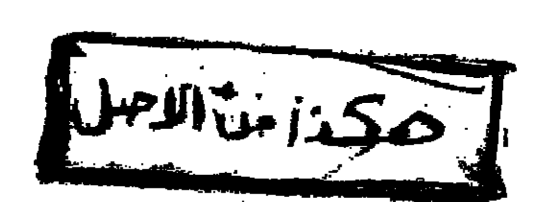
UNE des raisons invoquées par le cheikh Issa pour dissoudre l'Assemblée nationale en août 1975 fut le refus de celle-ci de voter une loi sur la sécurité après l'arrestation d'une trentaine de militants d'extrême gauche accusés d'entretenir des contacts avec les réseaux de l'Organisation communiste arabe. Le Koweït voisin, un an plus tard, subit les mêmes mesures qui mettent un terme aux deux seules expériences démocratiques tentées jusqu'à maintenant dans le Golfe. Depuis, les deux Etats ont pris des dispositions pour renforcer le pouvoir du gouvernement, donc de la famille régnante et limiter les activités de l'opposition.

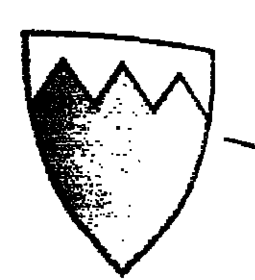
Depuis 1976, les questions de sécurité semblent primer dans les conversations entre les dirigeants du Golfe. Le règlement des principaux litiges entre Etats concernant la souveraineté territoriale a pu se faire. S'il subsiste aujourd'hui quelques tensions à propos de frontières encore mal définies, celles-ci n'empêchent plus la concertation comme cela avait été longtemps le cas. Une première tentative de regroupement a lieu lors de la conférence de Mascate, en novembre 1976 : les représentants de tous les pays riverains du Golfe y assistent. La réunion se termine sur un constat d'échec, les pays arabes étant peu résolus à s'inscrire dans un pacte de sécurité collective dont l'Iran n'aurait pas manqué d'être l'élément moteur. Courant 1977, les conversations se poursuivent néanmoins d'une manière bilatérale. La diplomatie koweïtienne se montre particulièrement active mais les différends suscités dans un autre domaine par la politique pétrolière au sein de l'OPEP ne facilitent pas le rapprochement des vues. Les pays arabes les plus faibles sur le plan du potentiel militaire, tel Bahrein, souhaitent obtenir un minimum de garanties de façon à limiter les risques d'intervention dans leurs affaires internes. D'autre part, le seul pays arabe progressiste directement concerné, l'Irak, pose des conditions naturellement sévères pour son intégration dans le système.

Conçu au départ pour écarter le Golfe de la confrontation des grandes puissances, le projet de traité de sécurité collective bute toujours sur la question de la répartition des rôles entre l'Arabie Saoudite et l'Iran. Si l'entente se réalise entre pays conservateurs pour l'organisation commune de la surveillance et de la répression des activités subversives de groupuscules révolutionnaires, elle reste, pour l'instant, difficile au niveau de la haute stratégie. Dans tout ce débat, Bahrein ne peut apparaître autrement que comme figurant. Son extrême vulnérabilité l'oblige, en effet, à s'abriter derrière l'Arabie Saoudite. Le développement prévisible des relations entre Manama et Ryad ne pourra qu'accentuer cette dépendance, jugée par certains naturelle et, par d'autres, insupportable.

PHILIPPE RONDOT.








AHRAIN

« Créer » de l'argent sans investir

(Suite de la page 23.)

Les émissions d'euro-obligations en monnaie du Golfe et les certificats de dépôts sont encore peu importants, mais le récent développement d'un marché secondaire devrait leur assurer une meilleure place pour l'avenir.

Le marché des changes a été favorisé dès l'origine par le savoir-faire et le réseau de relations internationales des « O.B.U. » et de leur siège. Il est maintenant aussi important que celui de Singapour. La vive concurrence suscitée par la présence de banques de taille internationale a entraîné une réduction des marges qui sont comparables à celles pratiquées à Londres, à Paris ou à New-York, y compris pour les devises locales. Le volume des transactions se situe actuellement entre 2 et 4 milliards de dollars de chiffre d'affaires par semaine. Le marché est dominé à 72 % par les opérations en dollars/marks et dollars/livres, mais, parallèlement, se développe un marché en devises du Golfe — rial saoudien, notamment, — qui est appelé à s'étoffer en raison du nombre croissant des contrats libellés dans ces domaines. Ce marché est l'apanage des « O.B.U. » disposant d'une filiale en Arabie Saoudite, comme l'Algemene Bank, la First National City Bank et la Banque de l'Indochine et de Suez.

Bahrein profite également pour son marché des changes d'une position sur les fuseaux horaires qui lui permet de traiter le matin avec l'Extrême-Orient et l'après-midi avec l'Europe et les Etats-Unis. Le jour de congé dans les pays musulmans étant le vendredi, Bahrein est la seule place à être ouverte le samedi et le dimanche, ce qui est un avantage, même si, à ce moment, les marges augmentent, le marché bahreini ne pouvant s'appuyer sur les autres places mondiales.

Quant au marché des dépôts, il est dominé à 72 % par le dollar des Etats-Unis tandis que les devises du Golfe (rial saoudien et dinar koweïti) ne représentent que 25 %. La B.M.A. note cependant, dans son bilan d'activités des « O.B.U. », une progression des dépôts en provenance des pays arabes qui représentaient, en 1977, 3,2 milliards de dollars contre 2,6 en 1976. Les opérations régionales traitées avec des partenaires arabes occupent ainsi 52 % du marché, contre 42 % lors du précédent exercice.

En atteignant 15,7 milliards de dollars d'actifs cumulés et avec une croissance — même légèrement infléchie selon les prévisions pour 1978 — de l'ordre de 0,5 milliard de dollars par mois, les « O.B.U. » ont fait de Bahrein le grand centre financier entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Le niveau de Singapour (19 milliards de dollars) devrait être prochainement atteint. Contrairement aux autres « *paradis fiscaux* » comme les Bahamas, les Caymans ou Jersey, et grâce à la volonté de la B.M.A., les « O.B.U. » installées à Bahrein participent réellement aux opérations traitées et ne peuvent être considérées comme de simples centres d'évasion fiscale. Cette domiciliation réelle de l'activité bancaire a permis au gouvernement bahreini d'atteindre les objectifs espérés au moment de la création de la licence « off shore » : procurer emplois et revenus.

On peut, en effet, considérer que les trente-sept « O.B.U. » en activité font vivre directement plus de sept cents personnes et qu'ils rapportent environ 30 millions de dollars par an à Bahrein. Sans pratiquement investir au départ, le gouvernement a donc bien profité de l'implantation des banques « off shore » et bénéficie maintenant de ses retombées. Sur la lancée, une licence spéciale pour les banques d'affaires désirant s'installer dans l'archipel vient d'être créée ainsi qu'un statut de « compagnie off shore ».

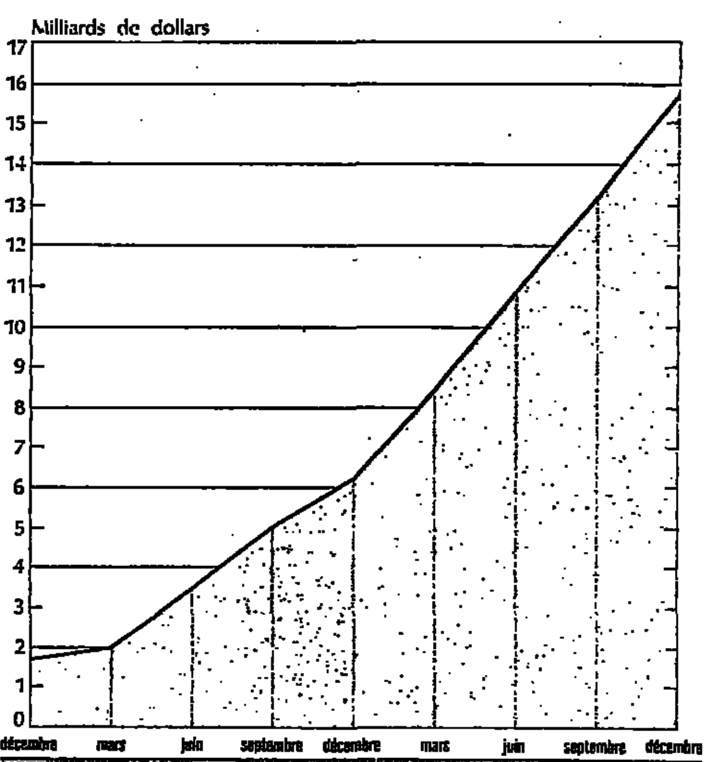
Il reste qu'après une période d'euphorie pendant laquelle l'afflux des capitaux a pu laisser penser que tout développement était possible, les pays riches de la région viennent de découvrir que l'expansion forcenée risquait de déboucher rapidement sur des problèmes d'infrastructures ou — ce qui serait plus grave — politiques. Les premiers symptômes de surcapacité se font déjà sentir, notamment dans l'hôtellerie et l'immobilier. Ce nouvel état d'esprit, s'il diminuera les possibilités d'intervention au niveau des investissements, dégagera des surplus de capitaux qui devront être recyclés sur d'autres places, les « O.B.U. » compensant par là la limitation de leur champ d'action. Quoi qu'il arrive, l'avenir de la place financière de Bahrein paraît maintenant bien assuré.

JEAN-LOUIS DEBIEUVRE.



La cale sèche construite à Bahrein par l'OPAEP permet d'accueillir les pétroliers géants et constitue un important apport à la vie économique de l'archipel

Les avoirs des banques « offshore »



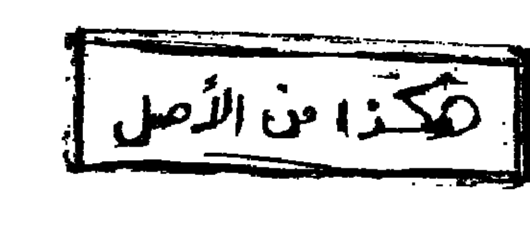
Banques « offshore » en activité

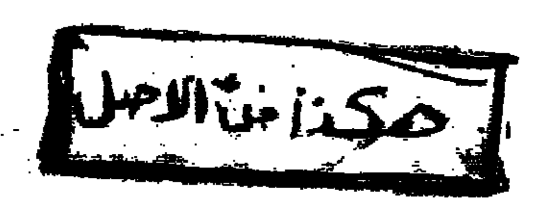
- — Algemene Bank Nederland.
- — American Express International.
- — Arab Bank Limited.
- — Arab International Bank.
- — Arab Malaysian Development Bank.
- — Banco de Brasil S.A.
- — Bank of America (N.T.S.A.).
- — Bank of Bahrain and Kuwait.
- — Bank Saderat Iran.
- — Bank of Nova Scotia.
- — Banque Arabe et Internationale d'Investissement (B.A.I.I.).
- — Banque d'Indochine et de Suez.
- — Banque Nationale de Paris.
- — Bankers Trust.
- — Canadian Imperial Bank of Commerce.
- — Chartered Bank.
- — Chase Manhattan Bank.
- — Chemical Bank.
- — Citibank N.A.
- — European Arab Bank.
- — Grindlays Bank Limited.
- — Gulf International Bank.
- — Hongkong and Shangai Banking Corp.
- — Korea Exchange Bank.
- — Kredietbank.
- — Lloyds Bank International Ltd.
- — Manufacturers Hanover Trust Co.
- — Midland Bank Limited.
- — National Bank of Abu-Dhabi.
- — National Westminster Bank Limited.
- — Scandinavian Bank Limited.
- — Security Pacific National Bank of Los Angeles.
- — Société Générale.
- — State Bank of India.
- — Swiss Bank Corporation.
- — Union de Banques Arabe et Française (UBAF).
- — United Bank of Kuwait.

BANQUES DEVANT PROCHAINEMENT ENTRER EN ACTIVITE

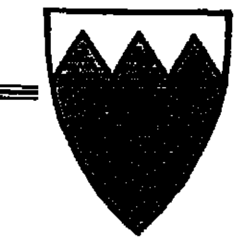
- — Gulf Riyadh Bank.
- — National Bank of Greece.
- — National Bank of Pakistan.
- — Al-Saudi Bank.
- — Banque de Paris et des Pays-Bas.
- — Banco de Viscaya.
- — FRAB Holdings Limited.

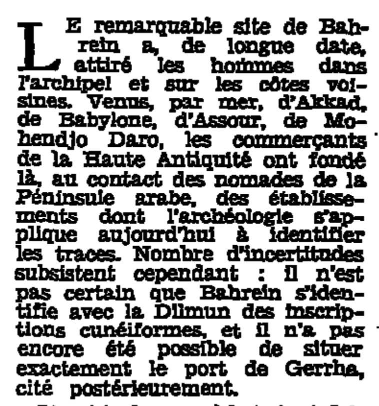








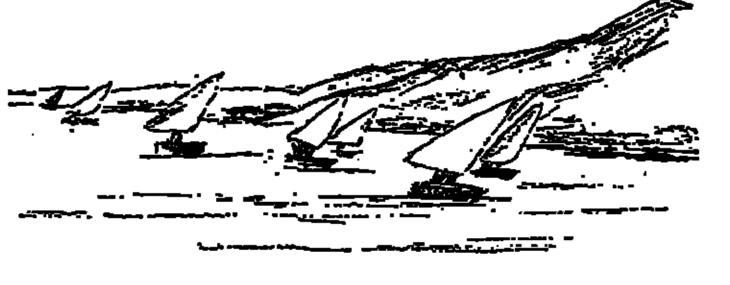




Histoire

Le lieu de rencontre privilégié des deux grandes familles de l'islam

Par PIERRE RONDOT



LE remarquable site de Bahrein a, de longue date, attiré les hommes dans l'archipel et sur les côtes voisines. Venus, par mer, d'Akkad, de Babylone, d'Assour, de Mohendjo Daro, les commerçants de la Haute Antiquité ont fondé là, au contact des nomades de la Péninsule arabe, des établissements dont l'archéologie s'applique aujourd'hui à identifier les traces. Nombre d'incertitudes subsistent cependant : il n'est pas certain que Bahrein s'identifie avec la Dilmun des inscriptions cunéiformes, et il n'a pas encore été possible de situer exactement le port de Gerrha, cité postérieurement.

L'archipel possède toutefois des vestiges archéologiques considérables, en cours d'étude systématique. Des milliers de tumuli, dont les premiers ont été fouillés il y a juste un siècle, restent à explorer ; on y a découvert, jusqu'à présent, des cercueils d'argile, enduits intérieurement de bitume, des sceaux de pierre, des récipients d'albâtre, des objets en ivoire, en bronze et en fer. Il ne semble pas que ces vestiges doivent, comme on l'avait cru d'abord, être attribués aux Phéniciens : du moins attestent-ils l'importance et la permanence d'établissements humains à Bahrein, dès avant l'ère chrétienne.

Cependant, jusque vers le dixième siècle, il n'est guère possible de distinguer l'histoire de l'archipel proprement dit, de celle des côtes d'Al Hasa, qui s'étendent alentour. Cet ensemble d'îles et de rivages, où le marin passe sans cesse d'un bras de mer à l'autre, est en effet globalement désigné par le vocable arabe *Al Bahrayin*, *« les deux mers »*.

Le peuplement arabe, très ancien dans cette région, paraît, d'emblée, très varié. Initialement il semble émaner de Kahtan, le clan des Arabes du Sud. D'abord seraient apparus à Bahrein les Azd, venus du Yémen, qui s'établirent également dans l'Oman. Vers le deuxième siècle s'y groupent les Banou Tanoukh, qui constitueront la population du royaume lakhmide de Mésopotamie, puis s'étendront vers la Syrie et le mont Liban, où ils formeront un des noyaux des Druzes. Mais à Bahrein se fixent bientôt, également, des tribus appartenant aux Adnan, les Arabes du Nord ; après la lignée de Rabi'a, avec les tribus Bakr et Taghlib, apparaît celle de Moudar, avec Tamim et surtout Qaïs, qui dès le début du septième siècle prédomine.

Les pays de Bahrein sont alors sous l'autorité d'un gouverneur persan dépendant des Sassanides d'Iran. L'Islam les touche très tôt ; avant d'aborder, en 634, Palestine et Syrie, l'entreprenant 'Amr Ibn Al As rallie l'ensemble des populations arabes riveraines du Golfe. L'autorité islamique nouvelle doit d'ailleurs faire face à divers mouvements de rébellion et de dissidence, que combat victorieusement Al Ala Ibn al Hadrami, avec l'aide d'Al Djaroud, chef qaïsi rallié.

Sans doute est-ce dès cette date qu'une petite cité musulmane est érigée dans l'île principale de l'archipel, alors dénommée Awal ou Ouwal.

Durant le siècle qui suit, le premier du calendrier hégirien, les Khawaridj de la corne nord-est de la péninsule Arabique étendent, sur la région de Bahrein, une autorité que les califes abbassides ne tarderont pas à leur disputer. A l'encontre des uns et des autres, les Bahreinis *affirment un goût de l'indépendance* qui se traduit par une très active participation aux mouvements socio-religieux de l'époque.

Un foyer du chiisme

LES annales conservent le nom d'un gouverneur abbasside de Bahrein, Mohammed Ibn Nour, qui en 894-895 guerroie, au nom de l'orthodoxie sunnite, contre les Kharedjites d'Oman. Mais c'est à ce moment même que le mouvement révolutionnaire karmate, chiite extrémiste, trouve dans Bahrein un terrain d'élection.

Hamdan, paysan pauvre du Bas-Irak, adhère à la doctrine chiite des Ismaïliés, qui exalte les descendants du Prophète et voit en certains d'entre eux des émanations de Dieu ; il reçoit une initiation très complète et mérite le surnom d'Al Karmat, *« le maître en sciences occultes »*. Mais il néglige les aspects métaphysiques de l'ismaïlisme, et d'ailleurs il méprise toutes les morales orthodoxes. Attendant de ses lieutenants l'énergie plus encore que la foi, il promet aux ruraux dépourvus et aux misérables esclaves une prospérité et un bonheur qu'assureront le partage des biens et leur gestion communautaire. Afin de réaliser ce merveilleux projet, il exige une obéissance aveugle.

C'est à Bahrein qu'un compagnon de Hamdan, Ali Ibn Mohamet dit *« le Voilé »*, qaïsi ou iranien se disant descendant du Prophète, commence la prédication qui suscitera la grande révolte irakienne des Zanjs, les esclaves noirs, bientôt réprimée dans le sang.

Quant à Hamdan Al Karmat, il opère à partir de Koufa en Irak puis de Selemiyé en Syrie. Mais un de ses disciples d'origine persane, Abou Saïd Al Hassan Al Jannabi, fonde dans le Hasa et à Bahrein une principauté karmate indépendante ; sous ses fils, au nombre de six, qui gouvernent en commun, les raids karmates s'étendent de l'Oman au Yémen, du Khorassan au Hedjaz. En 931, la Mecque est conquise et pillée, et la Pierre noire de la Kaaba est transportée au Hasa ; elle y est conservée une trentaine d'années, puis elle est reprise aux Karmates, dont la puissance décline peu à peu.

Au milieu du onzième siècle, la tribu Ouqaïl, ultime détentrice, dans l'Ouwal, d'un pouvoir karmate décadent, est réduite par un lieutenant du calife abbasside de Bagdad, Aboul' Bahloul Al Aouam.

Sous les Seljoukides s'établit à Ouwal la dynastie ouyounide, qaïsie également, originaire du Hasa. Une révolte des Ouqaïl l'élimine, mais la prépondérance sunnite s'affirme cependant pour longtemps, à travers des dominations changeantes. Au douzième siècle, Bahrein passe sous la dépendance de la dynastie qaysaride, qui régnait sur l'île de Qaïs, vers l'extrémité orientale du golfe, retrouve son indépendance avec la dynastie ousfouride, la reperd au profit des princes de l'île de Qaïs. Au début du quatorzième siècle, l'archipel de Bahrein, comme l'île de Qaïs, passent sous l'autorité des Khans irano-mongols de Hormuz.

Vers le milieu du quinzième siècle, les influences arabes l'emportent de nouveau. La dynastie bédouine des Djabirites, issue de l'Arabie centrale, libère Bahrein et confirme, dans la région, la prépondérance des Sunnites. Le fastueux émir Adjouad Ibn Zamil fonde la prospérité de l'archipel sur la pêche des perles, le commerce et l'artisanat. Sa renommée s'étend jusqu'au Caire et jusqu'à Lisbonne. Au début du seizième siècle, cependant, Hormuz rétablit son hégémonie sur le Golfe.

Alfonso de Albuquerque, l'illustre navigateur et conquérant portugais, apparaît en 1506 sur les côtes de l'Arabie. Energique jusqu'à la cruauté, mais mesurant la précarité de ses moyens, il fait alterner violence et souplesse. Mascate est conquise et dévastée, Hormuz est d'abord ménagée au cours de subtiles négociations avec les Persans ; et Bahrein, l'entrepôt du commerce des perles, est grandement convoité.

Le rapport que dicte alors Albuquerque, sans doute sur les indications de quelques Omanis de Mascate, révèle le prestige des Djabirites et de leurs domaines : *« Tout ce pays a été sous la férule d'un roi nommé Ben Jabir, lequel a eu trois fils ; avant de mourir il a partagé son royaume entre eux, l'aîné conservant le nom de Ben Jabir et la suzeraineté sur les deux autres... L'un de ces derniers a enlevé au roi d'Hormuz l'île de Bahrein, où il y a une pêcherie de perles, à environ cinq jours de voyage d'Hormuz, et il a également pris Katif, une île que détenait le roi d'Hormuz sur la côte arabe. Dans le pays de Ben Jabir il y a beaucoup de chevaux, qu'on élève pour la vente, grande abondance de blé, mil et orge, et d'immenses troupeaux ; on y chasse au faucon, pour prendre les gazelles avec l'aide de lévriers... »*.

L'échec des Portugais et des Ottomans

ALBUQUERQUE étend sa domination sur les côtes d'Oman, impose le tribut à Hormuz, et, en 1514, envoie son neveu Pedro devant Manama, la capitale de Bahrein. Les Portugais se bornent alors à constater que Bahrein n'est plus sous la coupe des Djabirites mais sous celle du souverain d'Hormuz, qu'ils contrôlent désormais. C'est seulement en 1521 que le vice-roi portugais d'Hormus, Diego da Sequeira, décide de s'emparer de Bahrein. L'escadre d'Antonio Correa enlève Manama, que l'émir djabirite Moukrin a vainement tenté de défendre.

Les Portugais se maintiennent à Bahrein pendant près d'un siècle ; ils confient généralement l'autorité locale à des gouverneurs irano-mongols sunnites, recrutés à Hormuz. Ils tirent grand profit des pêcheries de perles. Mais dès le milieu du seizième siècle il leur faut faire échec aux corsaires ottomans ; ceux-ci entravent grandement le commerce du golfe, sans cependant réussir, malgré leurs efforts, à s'implanter dans l'archipel.

Entre-temps, la Perse prend un grand essor sous l'impulsion de la dynastie chiite des Séfévides. A l'encontre des Ottomans comme des Portugais elle étend, parfois avec l'aide des Britanniques, son hégémonie sur le golfe. Hormuz ne tombera qu'en 1622, mais dès 1602 Bahrein est soustrait à la domination portugaise.

Le pouvoir des chahs d'Iran s'exerce sur l'archipel, sous réserve de quelques brèves interruptions, jusqu'en 1783.

Les souverains séfévides suivent pieusement la doctrine imâmite, la forme la plus régulière et la plus modérée du chiisme. Ils se considèrent comme de simples lieutenants temporaires de « *l'imâm caché* » qui doit réapparaître sous la forme du *mahdi* ; dans les écuries impériales d'Ispahan, ils tiennent constamment prêts deux chevaux harnachés, un pour le *madhi*, l'autre pour son écuyer, car ils céderont alors le pouvoir, qu'en attendant ils exercent, en prenant les avis des docteurs de la loi. Ils n'ont qu'une piètre estime pour les Sunnites, mais ils les laissent libres d'exercer leur culte.

La restauration du pouvoir sunnite

LA domination persane laisse donc intacte, à Bahrein, la prépondérance économique, et dans une bonne mesure sociale, des Sunnites ; ceux-ci *s'adonnent* à un commerce de longue date prospère, exploitent les pêcheries de perles, se livrent à l'artisanat.

Mais des Chiites imâmites de Perse viennent, en nombre toujours croissant, s'établir à Bahrein. Ce sont des tâcherons à la recherche de travail ; ils font apprécier leur savoir-faire dans le maraîchage, l'irrigation, la culture du dattier. Tandis que villes et bourgades restent en majorité sunnites, les campagnes reçoivent ainsi un peuplement chiite, et cette répartition socio-religieuse se perpétuera jusqu'à l'heure actuelle.

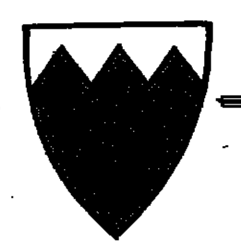
La suprématie de la bourgeoisie sunnite arabe persiste d'autant plus aisément, durant la domination des Séfévides, que celle-ci s'exerce le plus souvent par l'intermédiaire de gouverneurs issus des lignées arabes établies de longue date sur la rive nord-est du Golfe, Houalas, Tahiris, Madhkours, etc.

Durant le dix-huitième siècle, l'affaiblissement graduel du pouvoir central à Ispahan rend d'ailleurs de plus en plus précaire la mainmise persane sur l'archipel.

A cette même époque, en revanche, s'accroissent dans la péninsule arabique la vigueur et l'esprit d'entreprise des émirs sunnites. A l'instar des Saoud, auxquels le puritanisme de Mohamed Ibn Abdel Wahab inspire un renouveau d'énergie, s'affirment les Rachid, les Sabah, les Khalifa...

Issus des Banou 'Outba du Nedj, les Khalifa ont gagné les bords du Golfe, auprès du Koweït ; puis, passant dans la péninsule de Qatar, ils mettent fin aux empiétements occasionnels des Persans sur la côte d'al Zoubara.

En 1783, le cheikh Ahmed Ibn Khalifa franchit le détroit et chasse de Bahrein le vice-roi des empereurs Kadjars, Nasr Al Madhkour. Ainsi est abolie la domination persane. Ainsi est restaurée, avec la fondation de la dynastie des Al Khalifa, l'antique juridiction sunnite sur l'archipel.



La condition féminine

Une situation exceptionnelle dans la région

Par ALI TAQI

A BAHREIN, la condition des femmes a connu récemment une telle évolution qu'on peut parler, à juste titre, d'une phase nouvelle, acceptée au demeurant par la seule exception des extrémistes religieux. Ainsi, dans le domaine de l'emploi, la femme jouit désormais d'une égalité qui se traduit notamment en matière de rémunérations et elle a une part importante à la production nationale. Les femmes constituent, en effet, au terme d'un demi-siècle d'éducation laïque, une partie appréciable de la main-d'œuvre et jouent un rôle considérable dans le secteur public, plus particulièrement en ce qui concerne l'enseignement, les affaires sociales, les services de santé et l'information. Près de la moitié des enseignants des écoles et institutions sont des femmes. Des écoles normales comptent une majorité d'étudiantes. Récemment, des institutrices ont été admises à enseigner dans des écoles primaires de garçons, innovation significative alors que les traditions culturelles dans cette région du monde imposaient la séparation des sexes.

Les femmes représentent, en outre, la presque totalité des cadres des services sociaux, et deux d'entre elles assurent la direction des importantes sections du développement et de l'assistance au ministère des affaires sociales. Le secteur de santé comporte, à tous les niveaux, du médecin à la secrétaire, au dentiste et à l'infirmière, une très large présence féminine et il en va de même pour l'information (journalistes, productrices, animatrices). Enfin, deux domaines viennent de s'ouvrir aux femmes : les transports aériens et — innovation dans un pays arabe — la police. Seul le ministère de la défense reste exclusivement réservé aux hommes. En 1975, dernier chiffre disponible, trois mille Bahreinies figuraient sur les rôles d'administration, soit 21 % du personnel des services civils. Dans le secteur privé, le recensement de 1971 relevait cent neuf femmes chefs d'entreprises et les cadres des banques, services informatiques, statistiques ou de comptabilité leur sont largement ouverts.

Cette situation de non-ségrégation ne se traduit pas seulement par des chiffres. De mieux en mieux intégrées dans la vie sociale, les femmes, contrairement à ce qui se passe dans certains pays de la région, peuvent voyager seules, participer à toutes activités de loisirs, notamment dans les dizaines de clubs mixtes existant à Bahrein, conduire une automobile, accéder aux cinémas, aux restaurants et aux secteurs publics en toute liberté. Le statut personnel demeure officiellement dominé par la législation en matière de mariages, de divorces ou héritages. Toutefois, la situation à cet égard a subi une évolution sensible. Le port du voile est de moins en moins fréquent, de même que les unions se font davantage par libre choix des futurs conjoints. La polygamie est pratiquement révolue et les répudiations unilatérales se font rares.

Cette transformation de la condition féminine est le fruit d'une histoire déjà longue. Bahrein a, en effet, institué l'éducation laïque féminine dès 1928. Il y a vingt ans, en 1958, s'ouvrait l'école d'infirmières. Au cours de la même décennie, une femme quittait le voile pour la première fois (1955), tandis qu'était créée la première société féminine (1954). Sur le plan économique, l'égalité d'emploi et de rémunération, qui va de pair avec la non-discrimination dans les conditions de travail, tient pour une part à l'importance croissante de la main-d'œuvre étrangère. Les autorités sont incitées, en effet, pour limiter celle-ci à encourager le travail féminin et, de ce fait, les Bahreinies bénéficient d'un certain nombre de facilités en matière de congés, d'horaires pour les mères de jeunes enfants, de subventions aux crèches et écoles maternelles. Certaines institutions ou grandes sociétés assurent, en outre, le transport des femmes vers le lieu de travail. Les promotions, participations aux séminaires, ainsi que les stages à l'étranger, sont de plus en plus accessibles aux femmes.

Mais il ne faudrait pas pour autant dissimuler que, là comme ailleurs, très peu de citoyennes détiennent une position-clé dans le secteur public et privé. Aucune d'entre elles n'est encore ministre ou même sous-secrétaire d'Etat, magistrat ou directrice d'une firme importante. En 1978, les femmes constituent environ 10 % de l'ensemble de la main-d'œuvre. Leurs gains, dans bien des cas, sont une source de revenus indispensable au budget familial. En outre, beaucoup de celles qui ont reçu une éducation voient dans le travail une nécessité psychologique et une ouverture sur le monde extérieur.

Électrices et candidates ?

LA transformation progressive de la condition féminine a une influence au sein des familles où les femmes ne sont plus reléguées dans les tâches ménagères mais commencent à avoir part aux décisions. En outre, dans les villages où l'évolution est évidemment plus lente, l'éducation moderne et l'influence d'un puissant réseau de communication de masse commencent à réduire la différence avec les zones urbaines. Le statut de la femme à la campagne est d'ailleurs l'un des points sur lesquels s'affrontent tout naturellement progressistes et réactionnaires. Ainsi, le gouvernement a dû refuser de reconnaître une « société de la femme rurale » (*Jamiyat Fatate Al Rif*), en raison de l'hostilité des milieux religieux, mais la pression des éléments progressistes a conduit à un compromis tacite et cette société peut poursuivre ses activités de façon non officielle.

Dans le domaine politique, la femme bahreinie était admise depuis longtemps à l'élection des conseils municipaux. En 1972, le cheikh de Bahrein décida de doter le pays d'une assemblée législative. La nouvelle loi électorale, excluant candidates et électrices, souleva une vive déception dans les milieux libéraux et, bien entendu, chez les intéressées. Le débat fut d'autant plus vif que les femmes ont participé, depuis 1950, à tous les mouvements politiques et sociaux du pays. Il semblait, au terme de cette campagne, que les femmes seraient admises aux prochaines élections législatives, mais la dissolution du Parlement, en août 1975, après deux ans de session, a renvoyé le problème à des temps meilleurs.

Sans préjuger de l'évolution future de la condition féminine à Bahrein, il est d'ores et déjà acquis qu'elle offre un exemple dans le Golfe. Certes, l'isolement imposé au pays par le protectorat anglais avait, à cet égard, contribué à l'évolution constatée. Aujourd'hui, toutefois, succès et échecs, pour ce qui concerne le statut de la femme arabe, ont une influence au-delà des frontières nationales, dans les autres pays de la région.

هكذا من الأصل




CINÉMA POLITIQUE

Suisse : la répulsion du neutre

Les cinéastes helvétiques ont une hargne : ils ne supportent pas la neutralité. Leurs films travaillent tous à délabrer, à rendre suspecte l'image (largement admise) d'une Suisse candide, laborieuse et tolérante. Au décor du bonheur discret, à l'apparence ouatée, sereine, confortable du « paradis » alpestre, les réalisateurs préfèrent décidément l'envers quotidien, le négatif ordinaire.

Pour tirer leur peuple de l'amnésie et de l'anesthésie où les maintient la certitude du plus haut niveau de vie, les cinéastes suisses élaborent des images/sons paradoxales de réveil et d'alerte, et cela sur deux fronts filmiques : le documentaire et la fiction.

Les documentaristes suisses (cf. ci-dessous le témoignage de Richard Dindo) adoptent une démarche de pédagogues : ils éprouvent, à l'égard des indices du passé ou des traces dans les mémoires, une passion précise d'archéologue, et font preuve, à l'endroit des marginaux, des exclus, d'une écoute d'ethnographe. Leurs films constituent de véritables leçons de contre-histoire, des cours d'humilité politique. La Suisse, démontrent-ils, n'est pas une société atopique, pacifiée et neutralisée ; elle connaît des conflits sociaux aussi graves qu'ailleurs (*l'Emeute***, de Jürg Hassler, ou** *Une grève n'est pas une école du dimanche*, **de Hans et Nina Stürm) ; elle pratique l'exploitation ouvrière et méprise légalement un important prolétariat immigré (***Siamo Italiani***, d'A. Seiler, et** *le Saisonnier*, **d'A. Bizzari) ; elle se mêle directement ou subrepticement de politique européenne (comme le montrent, avec netteté, les films de Richard Dindo :** *les Suisses dans la guerre d'Espagne* **et** *l'Exécution du traître à sa patrie*) **; enfin, siège de nombreuses multinationales, la Suisse a des responsabilités à l'égard du tiers-monde (***Bananera Libertad***, de P. von Gunten, ou** *les Paysans de Mahembe*, **de M. Graf).**

Les auteurs de fictions opposent les contradictions du pays réel au poli du pays officiel ; ils effritent le mythe au contact d'une certaine réalité (cf. ci-dessous l'analyse de Freddy Buache) et réfléchissent à la fêlure psychologique qui résulte de cette situation hypocrite. Les personnages de leurs fictions balancent entre la folie (*le Fou***,** *l'Invitation*, **de Goretta) et la fuite (***Charles, mort ou vif***, de Tanner, ou** *l'Escapade*, **de Soutter) ; entre l'ici (***le Milieu du monde***, de Tanner) et l'ailleurs (***le Retour d'Afrique***, de Tanner) ; entre la confusion de l'après-mai 68 (***le Grand Soir***, de Reusser) et le rêve futur d'une convivialité politique (***Jonas***, de Tanner). Tous leurs films s'élaborent sur l'insupportable fascination/répulsion que suscitent, chez la plupart des intellectuels suisses, les mythes obsédants de l'Helvetia Felix, la Suisse heureuse.**

IGNACIO RAMONET.

Un paysage décapé

Par FREDDY BUACHE *

LE cinéma suisse a un passé, que l'on oublie souvent. Pourtant, parmi le nombre assez considérable de films réalisés dès le début des années 20, certaines œuvres possèdent déjà quelques-unes des caractéristiques essentielles de nos meilleurs films d'aujourd'hui.

Je pense, notamment, à *la Vocation d'André Carrel*, réalisé par Jean Choux en 1924, et où Michel Simon apparaissait pour la première fois à l'écran. *La Vocation d'André Carrel* occupe une place singulière dans notre histoire du cinéma parce que Jean Choux a décidé d'y mettre hors champ le paysage alpestre (le plus tenace de nos clichés) pour ne considérer que le paysage lacustre. Choux a situé son histoire sur les bords du Léman pour pouvoir, aussi, montrer la vie ouvrière du lac ; car il y avait, à l'époque, sur les rives, toute une petite industrie : on transportait des pierres des carrières françaises de Meillerie jusqu'au rivage suisse.

Il faut attendre la guerre pour que d'autres films importants voient le jour. Les autorités fédérales ont essayé de protéger un certain « esprit suisse » contre les influences étrangères ; elles ont encouragé la référence à la culture nationale. Un certain nombre d'œuvres littéraires typiquement suisses ont alors été adaptées à l'écran ; notamment celles de Gottfried Keller (1) dont *les Lettres d'amour mal employées* sera porté à l'écran, avec talent, par Léopold Lindberg en 1940 (et primé à Venise l'année d'après) ; et *Roméo et Juliette au village*, qui sera réalisé, avec beaucoup de poésie et de fraîcheur, par H. Trommer et V. Schmidély en 1941.

Ce retour aux valeurs de la culture nationale se prolongera jusque dans les années 50, où l'on adaptera les œuvres de l'écrivain bernois Jérémias Gotthelf ; cet auteur était un pasteur de village qui écrivait pour catéchiser ses paroissiens ; d'un esprit plutôt moralisateur que moraliste, il nous a laissé une description fine et précise de l'économie agraire, et une image critique du milieu dans lequel il vivait. Deux de ses romans, *Uli Dern Knecht* et *Uli Der Pächter*, furent portés à l'écran en 1954 et 1955 par Franz Schyder qui, sans tomber dans le bucolisme béat, sut recréer, dans ces deux chroniques villageoises, l'ambiance de la vie rurale.

A la même époque, un certain néo-réalisme s'amorçait timidement à Zurich, pratiqué notamment par Kurt Früh (cf. *Café Odéon*, 1959), malheureusement appuyé sur des scénarios un peu trop populistes. De fait, durant les années 50, on peut dire que le cinéma suisse fait sa traversée du désert, et quoique d'importants réalisateurs étrangers vinrent tourner chez nous des productions suisses (Luigi Comencini réalise *Heidi*, et Fred Zinnemann *les Anges masqués*), c'est pour notre cinéma une période assez vide.

AU début des années 60, trois événements se produisent, qui seront à l'origine du renouveau de la cinématographie suisse : d'abord Alain Tanner et Claude Goretta reviennent d'Angleterre, décidés à faire des films dans leur pays ; la loi d'aide au cinéma entre en vigueur en 1963 ; et à l'exposition nationale de Lausanne de 1964, Henri Brandt présente, sous le titre *La Suisse s'interroge*, cinq courts métrages dont le courage et la lucidité font soudain craquer les anciennes conventions filmiques. La brèche est ouverte ; Tanner va réaliser *les Apprentis* (1964), puis *Charles mort ou vif, la Salamandre*, etc. ; viendront ensuite les films de Goretta, de Soutter, de Reusser, de Schmid, de Koerfer, de Dindo, etc., de tous ces jeunes rélisateurs qui, à l'instar des cinéastes tchèques ou québécois, rechercheront en même temps une originalité de langage et une dimension de vérité sociale.

Ce qu'il est convenu d'appeler le « nouveau cinéma suisse » se caractérise par l'attachement des réalisateurs aux moindres gestes de leurs personnages, aux micro-descriptions, à ces détails de comportement, de décor, à ces choses imperceptibles qui traduisent le frémissement du quotidien et témoignent de notre discrète différence. Mais la spécificité de ce cinéma réside peut-être dans le nouveau regard posé sur notre paysage, dans la manière originale de décaper ce paysage. Il faut dire que le paysage suisse, tel qu'il était présenté dans le cliché touristique, se confondait avec la réalité même de la Suisse. Comme dans ce conte de Borgès (2), où il est dit que les cartographes sont tellement remarquables qu'ils parviennent à faire une carte qui coïncide exactement par ses dimensions et sa précision avec le paysage de l'empire : la Suisse coïncidait avec l'image de la Suisse, avec les clichés qui s'énonçaient sur elle.

Les nouveaux cinéastes ont commencé à regarder, avec soupçon, l'image de la Suisse ; ils se sont dit qu'elle possédait peut-être un double fond ; ils ont déchiré alors le paysage-masque et ont découvert la Suisse véritable, celle des réalités marginales ; ils ont vu qu'au bord de splendides autoroutes il y avait des baraquements avec des ouvriers italiens ; ils ont appris qu'Aloïse avait fait ses peintures dans un asile et qu'Adolf Wölfli avait, lui aussi, passé sa vie à peindre dans un asile ; en soulevant ce linceul de silence, ils ont découvert tous nos asociaux, tous nos exclus, tous nos « invisibles ». Et ils nous ont montré, pour la première fois, que la Suisse n'était pas ce paradis unanimement vanté ; ils nous ont prouvé que la Suisse était un pays comme les autres, soumis notamment à toutes les contradictions de l'histoire.

Propos recueillis par I. R.

* Directeur de la cinémathèque suisse de Lausanne.

(1) Ecrivain de langue allemande, né à Zurich (1819-1890).

(2) *De la rigueur de la science* in *Histoire de l'infamie*. Col. 10/18, n° 184, Union générale d'Editions, Paris, 1964, pages 129 et 130.

Montrer les contradictions

Par RICHARD DINDO *

LA Suisse est un petit pays qui vit sur les consensus ; c'est un mélange de culture paysanne, d'idéologie bourgeoise et de comportements petits-bourgeois. La classe dirigeante exerce son hégémonie dans le domaine économique, mais pas dans la culture, ni dans l'idéologie ; idéologiquement, d'ailleurs, la bourgeoisie suisse est sans doute dominée par la petite bourgeoisie.

Il existe, en Suisse, un autoritarisme larvé, d'autant plus autoritaire qu'il est subtil, peu visible. Apparemment, il n'y a pas de contradictions parce que l'oppression est intériorisée : tout le monde surveille tout le monde, et on ne peut plus distinguer la liberté de l'oppression car l'une est dans l'autre et réciproquement. Cette oppression étant invisible, il n'y a pas, chez nous, une culture de la résistance. L'idée de révolution, par essence, est absente ; ou alors pensée comme un **mal radical.** Max Frisch, à ce sujet, rapporte un souvenir d'enfance assez éloquent : lorsqu'il était petit, à Zurich, Lénine habitait une maison proche de la sienne et son père, qui était un petit bourgeois bien suisse, lui disait chaque fois que Lénine passait devant chez eux : **« Regarde, c'est l'homme qui veut tout détruire. »** Les Suisses ont cette notion de la révolution ; c'est la chose qui détruit **tout.** Pour cette raison, la bourgeoisie considère le socialisme comme le contraire exact du « rêve suisse », qui est un rêve de petit propriétaire.

Le respect de la propriété des autres est tellement enraciné dans la petite bourgeoisie et dans le prolétariat qu'un ouvrier suisse traite le matériel de l'usine où il travaille avec un soin démesuré, comme si cela lui appartenait ; l'idéologie bourgeoise provoque ainsi un « effet de propriété », un réflexe de propriétaire dans le peuple. Cela permet à la bourgeoisie de dissimuler son hégémonie tout en exerçant sa dictature, et de faire voter le peuple pour n'importe quoi tout en ne lui laissant jamais faire l'histoire. La Suisse se caractérise par le refoulement des contradictions.

Moi, fils d'ouvrier italien immigré, je me suis longtemps senti étranger dans mon pays ; j'avais la conscience profonde d'appartenir à un peuple exclu de l'histoire, de sa propre histoire. Après mai 68, que j'ai vécu à Paris, j'ai décidé de faire des films documentaires dans une double perspective : archéologique et ethnographique. J'ai donné la parole à ceux qui ne l'avaient jamais eue pour qu'ils puissent enfin dire ce qui, depuis toujours, avait été refoulé. Je souhaite, avec mes images/sons, reconstituer une histoire de la Suisse à l'intérieur de laquelle je pourrai enfin exister en tant que Suisse.

LA plupart des cinéastes suisses, surtout ceux qui filment des fictions, viennent de la grande bourgeoisie ou de milieux intellectuels ; ils sont nés, en quelque sorte, avec la parole. Tandis que moi, d'origine italienne, d'origine prolétarienne, j'ai dû faire un dur apprentissage avant de prendre une parole qui ne m'a pas été donnée ; et j'ai considéré qu'il me fallait d'abord écouter ceux à qui, pour des raisons politiques, on avait toujours refusé la parole.

Pour cette raison, je me suis intéressé aux combattants suisses de la guerre d'Espagne, parce qu'ils avaient été niés, refoulés, aussi bien par l'histoire officielle que par l'histoire de notre mouvement ouvrier. Je leur ai consacré un film, en quelque sorte, pour les remettre dans l'histoire. J'ai aussi voulu établir un lien entre la jeunesse estudiantine révoltée de mai 68 et les vieux militants de la classe ouvrière ; je pensais que c'était fondamental, pour notre génération, de savoir qu'il y avait eu, dans les années 30, des Suisses capables de participer à une guerre de résistance, à la défense d'une idée du socialisme. Je voulais montrer que, chez nous aussi, il y avait une tradition de lutte, de combat contre le fascisme.

Dans **Exécution du traître à sa patrie** (1), j'ai insisté (avec Nicolas Meienberg) sur le fait qu'en Suisse aussi il y a des classes sociales, des contradictions de classe ; j'ai montré la machine d'Etat à l'œuvre dans son entreprise de mystification. Ce film a provoqué un tollé au sein des milieux conservateurs parce qu'il montre le refoulé historique essentiel : la lutte des classes en Suisse.

Dans mes films, je tiens toujours compte de l'avertissement de Marx, selon lequel la pire des situations politiques est causée par le refoulement des contradictions ; cela empêche tout, et provoque la paralysie, la mort. La Suisse est, de ce point de vue, une société morte. Cela justifie ma démarche d'archéologue ; je veux tirer de l'ensevelissement les hommes et les gestes qui rendent vivante notre histoire, et je dois dire que c'est en faisant des films que j'ai appris à aimer mon peuple et à me sentir proche de lui.

Propos recueillis par I. R.

* Réalisateur. Auteur notamment des *Suisses dans la guerre d'Espagne* (1973) et *d'Exécution du traître à sa patrie*, Ernst (1977).

(1) D'après le récit de Nicolas Meienberg dans son volume intitulé *Reportages en Suisse*, dont *le Monde diplomatique* a rendu compte en juin 1977.

Aux Journées cinématographiques de Poitiers

PANORAMAS HELVÉTIQUES

LES *Journées de Poitiers* (1) possèdent une spécificité : elles sont consacrées à une cinématographie nationale dont on peut, huit jours durant, étudier les caractéristiques grâce à la projection d'une cinquantaine de longs métrages et autant de courts métrages. Le choix de la Suisse, cette année, fut heureux puisqu'il apparaît que, pour le cinéma helvétique, l'heure de regarder en arrière pour établir un bilan est arrivée.

Poitiers confirma que l'école documentaire suisse (quasiment méconnue en France) possède une richesse et une originalité peu communes. Deux films, notamment, nous rappelèrent le rôle que les documentaires ont joué dans l'épanouissement d'un cinéma de fiction différent au début des années 60 : *Ursula*, de Reni Mertens (amie et traductrice de Bertolt Brecht) et Walter Marti, qui montrent, avec un sens du récit proprement brechtien, que l'idéal peut s'imposer à la matière, et illustrent cette idée en exposant les théories et la pratique du Dr Mimi Scheiblauer, qui s'occupe de l'éducation d'enfants handicapés. Et *Siamo Italiani*, d'Alexander Seiler, un des premiers films (c'était avant l'explosion militante de l'après mai 68) consacrés aux problèmes des ouvriers immigrés italiens. La situation de ces prolétaires fut également évoquée par *le Saisonnier (1972)*, où Alvaro Bizzari, lui-même ouvrier migrant, expose, avec quelque sentimentalité, le drame des parents italiens obligés de garder clandestinement leurs enfants mineurs que la loi suisse interdit de séjour s'ils ne sont pas en âge de travailler.

Mais la confirmation de la rigueur des documentaires suisses vint des deux films de Richard Dindo ; pour le premier, *les Suisses dans la guerre d'Espagne*, il a retrouvé des anciens membres des Brigades internationales (ils furent six cents Suisses à partir défendre la République espagnole ; le pourcentage le plus élevé, compte tenu de la population du pays). Au-delà de l'intérêt du souvenir et des témoignages de ces hommes qui appartiennent, politiquement, à toutes les gauches et sont demeurés fidèles aux idéaux de leur jeunesse, faisant encore aujourd'hui, avec véhémence, le procès des responsabilités dans la défaite républicaine, ce qui impressionne dans ce film (comme dans toute l'œuvre de Dindo), c'est la mesure et la sûreté du travail de l'auteur. Dindo pose une sorte de *regard matérialiste* (on peut le comparer, à certains égards, à J.M. Straub) sur ce qu'il filme (paysage, document d'archive, témoin...) et demeure très sensible à l'opacité des sons. Le projet archéologique et ethnographique de Dindo (qu'il explicite ci-dessus) est encore plus affiné dans *Exécution du traître à sa patrie*, qui dévoile, en reconstituant les circonstances qui présidèrent à la condamnation à mort d'un jeune soldat suisse à l'époque de la deuxième guerre mondiale, les sympathies qu'une partie de la bourgeoisie suisse avait pour l'Etat nazi d'Allemagne.

PARMI les autres documentaires vus à Poitiers, il convient de citer l'extraordinaire qualité (plastique et poétique) des *Derniers Passementiers*, d'Yves Yersin, et la bouleversante enquête d'Henry Brandt : *le Dernier Printemps*, où la parole lucide de vieillards normaux contraste avec les propos eugénistes d'adolescents agressifs, et produit un grincement difficilement supportable.

D'entre les fictions, nous pûmes revoir *la Paloma*, de Daniel Schmid, œuvre désormais classique (au même titre que quelques chefs-d'œuvre du cinéma) mais, peut-être aussi, chant du cygne de son auteur si l'on en juge par ses films postérieurs et notamment par la pauvreté, la misère rhétorique, laborieuse et engoncée de *Violanta*, sorti récemment à Paris. *Le Milieu du monde*, d'Alain Tanner, supporte mal, au contraire, d'être comparé au dernier long métrage de cet auteur : *Jonas*. Restait surtout le plaisir de revoir *le Grand Soir*, ce film fragile bâti, comme dans les vraies tragédies, sur une passion-gigogne (Léon aime Léa, qui aime Raoul, qui aime militer), tresse poétique et politique avec délicatesse et perspicacité : les militants, les « ninistes », débordent d'activisme mais considèrent toujours que ce n'est « *ni* le moment, *ni* le lieu » d'agir vraiment.

Documentaires et fictions confirmaient, à Poitiers, la vitalité du cinéma suisse ; vitalité et originalité, aujourd'hui menacées par le succès même qui conduit à la multinationalisation de cette cinématographie avec les dangers de banalisation des récits et de rabotage des comportements. Cela, qui équivaudrait à une acculturation spécifique, ruinerait un cinéma qui a pu s'édifier sur les *différences minimales* d'avec tous ses voisins ; raison de plus, surtout pour les fictions, de se raccrocher aux regards ras et concrets des documentaires.

I. R.

(1) Du 13 au 20 février 1978.

● *A Valence, les journées cinéma et histoire* ont lieu cette année du 7 au 14 avril. Sous le titre : *Histoire/Fictions : Une terre, la Palestine*, elles proposent un programme de films « autour de la question juive et de la Palestine ». On pourra ainsi (re)voir, entre autres : *Maître après Dieu*, de L. Daquin ; *les Palestiniens*, de J.-V. der Keuben ; *le Juif Süss*, de V. Harlan ; les *Croisades*, de C. B. de Mille ; *Ici et Ailleurs*, de J.-L. Godard, et *Fortini-Cani*, de Straub-Huillet. *Renseignements : Centre culturel*, 7, rue des Sœurs-Grises, 26000 Valence. Tél. : (75) 43-42-33.

● *Un Festival international du jeune cinéma* se déroulera en juillet prochain à La Havane. Il se propose de « *faire connaître les films réalisés par de jeunes cinéastes du monde entier qui expriment véritablement les valeurs culturelles de leurs pays respectifs* ». Des conférences et des « tables rondes » se dérouleront simultanément. *Renseignements et inscriptions* : I.C.A.I.C., calle 23, n° 1155, Vedado, La Havane, Cuba.



PHILIPPE LEOTARD DANS « LE MILIEU DU MONDE » (1974), D'ALAIN TANNER

Faire voter le peuple pour n'importe quoi, tout en le maintenant en dehors de l'histoire.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Au Conseil de sécurité : condamnation de tout règlement interne en Rhodésie...

REUNI à la demande du groupe africain pour discuter de *« la détérioration de la situation en Rhodésie du Sud »*, en raison des *« manœuvres cyniques du régime raciste minoritaire qui visent à réaliser un soi-disant accord interne en Rhodésie »*, le Conseil de sécurité a déclaré, le 14 mars, que l'accord entre le régime de M. Ian Smith et les trois dirigeants noirs modérés était *« illégal et inacceptable »*. Une résolution en ce sens a été adoptée par dix voix contre zéro et avec cinq abstentions : Royaume-Uni, Etats-Unis, France, Canada République fédérale d'Allemagne. A cette occasion, le Conseil invite les Etats à ne pas reconnaître un tel règlement conclu avec le régime illégal de Salisbury et estime que le Royaume-Uni devrait engager, avec l'assistance du secrétaire général, des consultations avec les parties intéressées en vue d'atteindre les objectifs de la véritable décolonisation du territoire.

...et de l'invasion de la Zambie par la Rhodésie...

Le Conseil de sécurité s'est aussi préoccupé de la situation en Zambie à la demande de ce pays : il s'est réuni le 15 mars pour examiner une plainte de Lusaka à propos de l' *« acte d'agression prémédité et non provoqué auquel se sont livrées, du 6 au 8 mars, contre la Zambie, les forces du régime rebelle de la Rhodésie... »*.

Le 17 mars, le Conseil de sécurité a adopté, à l'unanimité, une résolution condamnant l'invasion de la Zambie par les forces rhodésiennes et demandant à Londres de mettre fin rapidement à l'existence du régime de M. Smith. En cas de récidive, le Conseil envisagerait des « mesures plus effectives ».

...Envoi d'une force intérimaire au Sud-Liban

Le Conseil de sécurité a pris la décision, le 19 mars d'envoyer une force intérimaire des Nations unies au Sud-Liban *« aux fins de confirmer le retrait des forces israéliennes, de rétablir la paix et la sécurité internationales et d'aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région »*.

Le Conseil s'était réuni à la suite des plaintes respectives des gouvernements libanais et israélien. Dans sa résolution n° 425 (1978), votée par douze Etats membres, tandis que deux autres Etats s'abstenaient (U.R.S.S. et Tchécoslovaquie) et que la Chine ne participait pas au scrutin, le Conseil de sécurité demande à Israël de *« cesser immédiatement son action militaire contre l'intégrité territoriale du Liban et de retirer sans délai ses forces de tout le territoire libanais »*.

Une seconde résolution a été adoptée le même jour après que M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, eut soumis un rapport consignant les conditions de l'application de la résolution précédente ; ainsi le Conseil a-t-il décidé que la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL, ou UNIFIL en anglais) serait constituée de 4 000 hommes environ *« pour une période initiale de six mois »*. Le général Emmanuel Alexander Erskine (Ghana) a été nommé commandant intérimaire de la FINUL. De concert avec le général Siilasvuo, coordonateur en chef des missions de maintien de la paix des Nations unies au Proche-Orient, il a pris des contacts avec les autorités israéliennes et libanaises pour organiser le cessez-le-feu, les modalités du retrait des troupes israéliennes, le déploiement des « casques bleus » dans les régions qui leur ont été assignées et le retour des personnes qui avaient fui le Sud-Liban.

Le coût de l'opération de maintien de la paix au Liban est estimé à 68 millions de dollars pour six mois ; il revient à l'Assemblée générale d'approuver ce budget et de répartir les dépenses entre les Etats membres.

NAMIBIE. — *A l'issue d'une série de consultations en Afrique, qui ont eu lieu par l'intermédiaire de trois délégations envoyées dans différentes capitales le mois dernier, le conseil de la Namibie s'est réuni à Lusaka du 20 au 25 mars pour examiner la situation en Namibie et préparer la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui doit siéger du 24 avril au 3 mai, à New-York, pour discuter du problème.*

Dans la « déclaration de Lusaka », adoptée à l'issue de sa réunion, le conseil invite l'Assemblée générale à demander au Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour assurer le retrait complet et inconditionnel de l'Afrique du Sud. Toute tentative de « règlement interne » est d'avance rejetée, et l'Assemblée générale de l'ONU est invitée à réaffirmer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité territoriale de la Namibie.

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

DROITS DE L'HOMME. — *La Commission des droits de l'homme a achevé, le 10 mars, les travaux de sa trente-quatrième session, qui s'était ouverte à Genève le 6 février. La Commission a envisagé, sans prendre de décision, la création éventuelle d'un poste de haut commissaire des droits de l'homme. Elle a décidé d'accorder la priorité, lors de sa session de 1979, à l'élaboration d'une convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.*

Parmi les problèmes particuliers dont la Commission a débattu, comme d'habitude : les droits de l'homme à Chypre, au Chili, dans les territoires arabes occupés par Israël, en Afrique australe, etc. Des résolutions ont été adoptées sur chacun de ces sujets. Enfin la Commission s'est aussi préoccupée des conditions d'application de la législation internationale relative aux droits de l'homme et de l'extension des droits de l'homme au domaine économique.

DROITS DES PALESTINIENS. — *Le comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a examiné le 9 mars le programme d'activité d'un nouveau service spécial institué au sein du secrétariat de l'O.N.U pour faire assurer le respect des droits des Palestiniens. Le nouveau service doit notamment préparer des études sur le droit au retour et le droit à l'autodétermination, mais il est aussi chargé de rassembler tout le matériel de documentation concernant le problème palestinien depuis ses origines.*

APARTHEID. — *Le comité contre l'apartheid a eu le mois dernier des consultations avec les chefs de plusieurs Eglises des Etats-Unis sur les mesures à prendre contre l'apartheid en Afrique du Sud. Le 21 mars, il a tenu une session spéciale pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, qui coïncidait cette année avec l'ouverture de l'Année internationale contre l'apartheid.*

DESARMEMENT. — *Le comité préparatoire de l'Assemblée extraordinaire sur le désarmement a terminé sa quatrième session le 24 février. Il devait se réunir à nouveau le 4 avril pour achever l'élaboration du document contenant les propositions à soumettre à la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui doit s'ouvrir le 29 mai.*

ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE. — *Au cours de sa quinzième session, fin février, le sous-comité juridique de l'espace extra-atmosphérique a abordé notamment la question des sources d'énergie nucléaire dans l'espace à propos de l'accident du Cosmos 954. N'ayant pu parvenir à un consensus sur ce problème, il a demandé au comité de l'espace de poursuivre le débat à sa prochaine session.*

Avant de se séparer, le sous-comité a adopté un rapport dressant le bilan de ses travaux : il porte notamment sur la télédétection, le programme de l'ONU pour l'application des techniques spatiales, la convocation d'une conférence internationale sur l'espace, l'orbite des satellites géostationnaires et l'emploi des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

De son côté, le sous-comité juridique de l'espace a tenu sa dix-septième session à Genève, du 13 mars au 7 avril. Il s'est occupé, en priorité, des principes devant régir la télédétection directe par satellites ; des conséquences juridiques de la téléobservation de la Terre depuis l'espace et du traité concernant la Lune.

COMITE PLENIER SUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES. — *Créé par la trente-deuxième Assemblée générale de l'ONU, le comité plénier sur les questions économiques — qui doit surveiller l'application des accords résultant des négociations relatives à l'instauration d'un nouvel ordre économique international menées dans les diverses instances de l'ONU — a tenu sa première session en février. Il a élu pour président M. Idriss Jazairy (Algérie).*

AIDE AU VIETNAM. — *Une réunion spéciale a eu lieu le mois dernier à l'ONU pour envisager l'aide à apporter à la reconstruction du Vietnam. Selon M. Victor Umbricht, coordonnateur de cette assistance, les besoins sont estimés, pour cette année, à 800 millions de dollars.*

SOCIETES MULTINATIONALES. — *Le groupe de travail intergouvernemental chargé d'examiner les pratiques de corruption des sociétés multinationales a tenu sa quatrième session en mars à New-York.*

RELATIONS AVEC LES PAYS HOTES. — *A la suite de l'expulsion de son représentant à l'ONU, le Vietnam a déposé, auprès du comité des relations avec le pays hôte, une plainte qui a fait l'objet d'un examen en février.*

NOMINATION. — *M. Kenneth Dadzie a été désigné le 14 mars pour occuper le nouveau poste de directeur général pour le développement et la coopération économique internationale.*

RECENTES PUBLICATIONS

- *Annuaire démographique* : selon la nouvelle édition de l'Annuaire des Nations unies, la population mondiale se chiffrait à 4 milliards 44 millions au milieu de l'année 1976. Au taux de croissance actuel, la population aura doublé dans trente-sept ans.

- COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE. — *Durant sa vingt-neuvième session à Genève du 6 au 10 mars, le comité des problèmes agricoles de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU) a décidé d'élaborer de nouvelles normes internationales pour la viande de volaille et approuvé un règlement d'arbitrage pour certaines catégories de produits périssables.*

— Dans la perspective de la session annuelle de la Commission qui doit avoir lieu du 11 au 22 avril à Genève, le secrétariat de la C.E.E.-ONU a publié fin février une étude sur les problèmes de l'énergie en Europe au cours des vingt prochaines années.

— Les conseillers économiques de la C.E.E.-ONU ont tenu leur quinzième session à Genève du 20 au 24 février. Ils ont examiné la Perspective économique générale pour la région de la C.E.E. *jusqu'en 1990 et ont décidé d'en entreprendre une nouvelle version. De leur côté, les conseillers pour les problèmes de l'environnement ont tenu leur sixième session à Genève du 27 février au 3 mars. Ils ont établi un plan d'action prioritaire contre la menace que représentent les substances toxiques.*

— Le secrétariat de la C.E.E.-ONU a publié le 28 mars son Etude sur la situation économique de l'Europe *en 1977 où est analysée l'évolution récente en Europe occidentale, en Europe méridionale et en Europe orientale.*

- COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT. — *La Commission économique des Nations unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient a siégé le mois dernier à Bangkok. Ses travaux ont été consacrés en partie à la mise en place d'une action concertée pour assurer le développement des pays de la région dans les années 80.*

UNESCO

Projet de déclaration sur la race et les préjugés raciaux

A L'ISSUE d'une réunion organisée à Paris du 13 au 20 mars, par les soins de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), dans le cadre de la décennie de lutte contre le racisme, les représentants de 99 Etats membres ont approuvé par consensus un projet de déclaration sur la race et les préjugés raciaux, qui sera soumis cet automne à la conférence générale de l'organisation.

APARTHEID. — *L'Année internationale contre l'apartheid a été lancée le 21 mars, au siège de l'UNESCO à Paris. Une « table ronde » a été organisée à cette occasion, au cours de laquelle il a été proposé des mesures pratiques pour exercer des pressions sur le régime sud-africain.*

F.A.O.

Les inégalités nutritionnelles dans le monde

LES profondes inégalités entre les régimes alimentaires des riches et des pauvres sont mises en évidence dans la *Quatrième enquête mondiale sur l'alimentation*, publiée au mois de mars par la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Cet ouvrage étudie les niveaux alimentaires et les tendances qui se sont manifestées dans ce domaine au cours de cette décennie, ainsi que pendant les années 60, et montre l'importance de la malnutrition dans le monde (le nombre des personnes sous-alimentées est passé de 400 millions en 1969-1971 à 455 millions en 1972-1974) ; il relève l'importance des différences nutritionnelles, non seulement entre les pays riches et les pays pauvres, mais également entre les pays en voie de développement et au sein même de ces pays. L'enquête estime qu'il faudrait augmenter sensiblement les disponibilités alimentaires de nombreux pays en voie de développement d'ici 1990, afin de compenser la croissance démographique et de réduire la sous-alimentation.

BLE ET CEREALES SECONDAIRES. — *Le bulletin trimestriel* Perspectives alimentaires *du système d'alerte rapide de la F.A.O. souligne, dans son numéro publié le 1er mars, que de nombreux pays souffrent actuellement de pénuries alimentaires à la suite de mauvaises récoltes en 1977, surtout en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud-Est. La première estimation de la F.A.O. sur la production d'ensemble de blé et de céréales secondaires en 1978 se chiffre à 1 120 millions de tonnes (soit un peu plus qu'en 1977) et comprend une récolte de blé de 405 millions de tonnes (5 % de plus qu'en 1977) et une récolte de céréales secondaires de 715 millions de tonnes (1 % de plus qu'en 1977).*

RIZ. — *Le groupe intergouvernemental sur le riz de la F.A.O., réuni pour sa vingt et unième session à Rome le mois dernier, a invité les pays dotés de stocks de riz dépassant leurs propres besoins et leurs propres engagements à ne négliger aucun effort pour augmenter leurs disponibilités exportables afin de satisfaire les besoins immédiats des pays les plus gravement touchés en matière de riz pour la consommation humaine. La F.A.O. s'attend, en effet, à d'importantes demandes d'importations dans les mois qui viennent, demandes qui devraient dépasser les disponibilités actuelles des pays exportateurs, et ne pourraient donc être satisfaites que par des prélèvements sur leurs stocks.*

La F.A.O. rappelle que la production mondiale de riz n'a augmenté que de 2,6 % par an entre 1961 et 1974, alors que celle de blé a crû de 3,50 % par an. Le contraste est encore plus marqué en Extrême-Orient, principale région de culture du riz.

FIBRES DURES. — *Le groupe intergouvernemental sur les fibres dures, réuni à Rome au mois de mars, a recommandé pour 1978 une fourchette de prix indicatifs pour l'abaca (fibre dure utilisée dans la fabrication des cordages et de certains papiers) et a prorogé les prix indicatifs en vigueur pour le sisal et le hénéquen (produits servant surtout à la confection de ficelles agricoles). Il a aussi étudié une proposition concernant la création d'une organisation internationale chargée de promouvoir la fibre de coco.*

ENGRAIS. — *Le groupe de travail* ad hoc *sur les statistiques des engrais du comité consultatif F.A.O. sur l'industrie des engrais s'est réuni à Rome au mois de mars pour examiner et corriger les tableaux statistiques de la F.A.O. sur les engrais, pays par pays. Selon ses conclusions, les disponibilités et la consommation des engrais dans le monde ont augmenté notablement en 1976-1977, tandis que les stocks ont continué à baisser et que le commerce des engrais enregistrait un nouveau record en volume.*

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *— L'envoi d'une aide d'urgence au titre du Programme alimentaire mondial a été approuvé, le 28 février, par M. Saouma, directeur général de la F.A.O. Cette aide coûtera approximativement 7,489 millions de dollars. M. Saouma a également approuvé, au mois de mars, une aide alimentaire d'urgence de 2,2 millions de dollars aux victimes de la sécheresse en Guinée.*

ONUDI

Le projet de transformation de l'ONUDI en institution spécialisée reste en suspens

LES représentants de cent vingt-trois pays, réunis du 21 février au 11 mars à New-York, pour envisager la transformation de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) en une institution spécialisée des Nations unies, n'ont pas pu parvenir à un accord. Ils ont chargé le secrétaire général de l'ONU de soumettre les conclusions de leurs travaux à la prochaine Assemblée générale de l'ONU en septembre prochain, afin que celle-ci prenne les mesures appropriées.

Le processus de transformation de l'ONUDI en institution spécialisée avait été amorcé en mars 1975, avec l'adoption, par la deuxième conférence générale de l'ONUDI à Lima, d'une « déclaration » et d'un « plan d'action » concernant le développement et la coopération industriels. Le « plan d'action » prévoyait que l'ONUDI devrait jouer un « *rôle central de coordination dans le domaine du développement industriel au sein du système des Nations unies* », augmentant ses activités opérationnelles et sa capacité d'assistance aux pays en voie de développement, particulièrement en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

Un comité plénier intergouvernemental, créé par l'Assemblée générale en septembre 1975, avait, au cours de cinq sessions, en 1976 et 1977, élaboré un projet d'acte constitutif qui laissait un certain nombre de problèmes en suspens.

COOPERATION AVEC L'ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL. — *L'ONUDI et l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.) ont arrêté les conditions de leur coopération au cours d'une réunion qui a eu lieu à Vienne au mois de février.*

- TRAVAIL. — *A l'issue d'une réunion du conseil exécutif du Bureau international du travail (BIT) à Genève, M. Francis Blanchard a été réélu le 28 février pour un second mandat de cinq ans au poste de directeur général de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.).*

- ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *L'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) a annoncé, au mois de mars, qu'elle allait entreprendre ou poursuivre la mise en œuvre de quatorze projets techniques pour un montant total de 23 millions de dollars. Les travaux sont financés par le Programme des Nations unies pour le développement.*

- ENERGIE ATOMIQUE. — *Quelque cent vingt-cinq participants venus de trente-deux pays et de trois organisations internationales ont pris part au colloque international sur les problèmes liés à l'exportation des centrales nucléaires, organisé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), à Vienne, du 6 au 10 mars. Ce colloque s'est attaché tout spécialement aux problèmes des pays en voie de développement dans le démarrage de leurs programmes nucléo-énergétiques, ainsi qu'aux pratiques en usage dans certains pays (planification et exploitation de leurs organismes réglementaires ou chargés des questions de sûreté).*

- UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS. — *La conférence administrative mondiale des radiocommunications, convoquée depuis le 6 février par l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) pour réviser le plan d'allotissement de fréquences pour le service mobile aéronautique, a terminé ses travaux à Genève le 5 mars. Les quatre cents délégués (représentant quatre-vingt-douze pays) ont fixé les nouvelles limites de la ZLAMP (zones de passage des lignes aériennes régionales et nationales) et des zones VOLMET (transmission des messages météorologiques) pour tenir compte des développements de l'aviation et des changements intervenus depuis la dernière conférence (en 1966). La conférence a également créé une nouvelle zone, la zone mondiale d'allotissement.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Groupe de la Banque mondiale

Douze prêts de la BIRD

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a annoncé une série de prêts en faveur des pays suivants :

— Argentine (23 février) : 105 millions de dollars pour la réalisation d'un programme de stockage des céréales visant à réduire les pertes, à abaisser les coûts de transport et à obtenir de meilleurs prix à l'exportation ;

— Colombie (23 février) : 13,8 millions de dollars pour le financement d'un projet d'assainissement et d'adduction d'eau dont bénéficieront environ 250 000 habitants de la ville de Cali ;

— Malaisie (23 février) : 26 millions de dollars pour un projet de développement rural intégré ;

— Brésil (2 mars) : 110 millions de dollars pour un projet de collecte et de traitement des eaux usées à Sao-Paulo ;

— Maroc (2 mars) : 18 millions de dollars pour le financement, en faveur de 60 000 personnes à bas revenus à Rabat, d'un projet d'équipement et d'amélioration de « zone d'habitation spontanée » *(sic)*.

— Mexique (2 mars) : 50 millions de dollars pour contribuer à la construction d'hôtels de tourisme ;

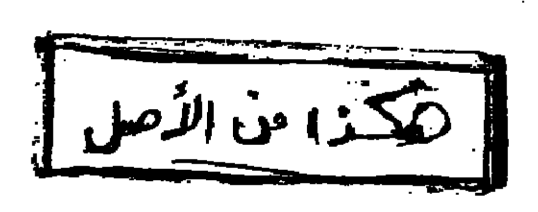
— Philippines (2 mars) : 65 millions de dollars pour la réalisation d'un projet d'irrigation ;

— Thaïlande (2 mars) : 25 millions de dollars destinés à un projet d'électrification accélérée dont bénéficieront environ cinq millions de paysans ;

— République de Corée (9 mars) : 95 millions de dollars pour aider au financement d'un projet d'infrastructure rurale visant à accroître la production alimentaire, à créer des emplois et à élever les revenus et le niveau de vie des paysans ;

— Paraguay (9 mars) : 33 millions de dollars pour la remise en état de certains tronçons routiers afin de réduire les coûts de transport des produits agricoles ;

— Costa-Rica (16 mars) : 10,6 millions de dollars pour le financement de la cinquième phase du programme d'expansion de l'Instituto Costarricense de Electricidad pour faciliter aux populations rurales l'accès aux services télé-



phoniques et satisfaire les demandes croissantes des centres urbains ;
— Syrie (16 mars) : 40 millions de dollars pour financer un projet d'électrification régionale.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *Une série de crédits de l'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, ont été récemment accordés :*
— 10 millions de dollars à Haïti (23 février) pour améliorer l'enseignement primaire, notamment dans les zones rurales ;
— 15 millions de dollars au Rwanda (23 février) pour l'amélioration du réseau routier et l'élaboration d'un programme quadriennal d'entretien des routes ;
— 14 millions de dollars au Burundi (2 mars) pour la réalisation d'un projet de route de liaison visant à abaisser les coûts des transports routiers et à assurer en toutes saisons l'accès aux zones et aux marchés ruraux ;
— 5,7 millions de dollars au Népal (2 mars) pour le financement de services d'experts des arts et métiers en vue de la réalisation de programmes de développement et, plus particulièrement, pour un projet d'enseignement technique ;
— 35 millions de dollars au Pakistan (2 mars) pour le financement de réparations et de travaux complémentaires au barrage de Tarbela ;
— 8,5 millions de dollars au Cameroun (9 mars) pour le financement d'un projet de développement rural intégré ;
— 53 millions de dollars à l'Egypte (9 mars), pour financer un projet d'amélioration des réseaux de télécommunications ;
— 20 millions de dollars au Sénégal (9 mars), pour la poursuite du développement de l'agriculture et des travaux d'irrigation dans le delta du fleuve Sénégal ;
— 5 millions de dollars au Honduras (16 mars) pour contribuer à l'amélioration du système d'enseignement rural primaire.

EMISSION D'OBLIGATIONS DE LA BIRD. — *Une émission d'obligations de la Banque mondiale a été réalisée le 17 mars sur les marchés en dehors des Etats-Unis. D'un montant de 350 millions de dollars, ces obligations viendront à échéance le 15 mars 1980 et ont été offertes aux banques centrales et à d'autres institutions gouvernementales et à des organisations internationales. Intitulées « obligations à deux ans de 1978, à échéance le 15 mars 1980 », elles portent intérêt à 7 3/4 % payable semestriellement.*

NOMINATION. — M. Rainer B. Steckhan (R.F.A.) succède à M. Jean Carrière au poste de directeur du bureau européen de la Banque mondiale et assumera ses nouvelles fonctions en juillet prochain.

RECENTES PUBLICATIONS
• *Rapport annuel sur les évaluations rétrospectives des résultats des projets* : étude portant sur soixante-dix projets financés à l'aide de la BIRD en 1976.

Banque asiatique de développement

Prêt à la Birmanie

LA Banque asiatique a accordé le 6 février à la Birmanie un prêt de 26 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans et à 1 % l'an) destiné à financer un programme de développement des pêcheries. Ce prêt est assorti d'une contribution de la Communauté économique européenne d'un montant de 1,2 million de dollars.

EMISSION D'OBLIGATIONS EN SUISSE. — *Une émission d'obligations de la Banque asiatique a été offerte au public du 24 au 30 janvier par un groupe de banques suisses ayant à sa tête la Banque suisse. D'un montant de 80 millions de francs suisses (l'équivalent d'environ 40 millions de dollars), cette émission à quinze ans porte intérêt à 4 1/4 % ; elle porte la date du 10 février et viendra à échéance le 10 février 1993 au plus tard.*

REDUCTION DU TAUX D'INTERET. — *Le conseil des directeurs de la Banque a décidé, le 9 février, d'abaisser le taux d'intérêt des prêts accordés à l'aide des ressources ordinaires de la Banque qui, de 8,30 %, passe à 7,65 %.*

NOUVEAU MEMBRE. — *Les Maldives sont devenues membres de la Banque le 14 février. Leur admission porte à quarante-trois le nombre des adhérents à cette institution.*

Banque centraméricaine d'intégration économique

Prêts au Honduras et au Guatemala

LA Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a accordé deux prêts, en février, en faveur des pays suivants :
— Honduras (24 février) : 9 500 000 dollars pour le financement des travaux de reconstruction de la route Tegucigalpa-Jicaro Galan ;
— Guatemala (27 février) : 30 000 000 de dollars à la Banque nationale de l'habitat du Guatemala (BANVI) *pour le financement d'un* projet de construction de maisons d'habitation à loyer modéré. Ce projet entre dans le cadre du programme d'urgence de la B.C.I.E. pour la reconstruction de l'habitat dans les zones sinistrées lors du tremblement de terre de 1976.

Banque de développement des Caraïbes

Quarante-cinquième session du conseil de direction

A L'OCCASION de la quarante-cinquième session du conseil de direction de la Banque de développement des Caraïbes, réunie à Widley (Barbade) le 16 février dernier, une série de prêts ont été approuvés :
— 3 000 000 de dollars à la Banque de développement des Bahamas (dont 2 300 000 dollars à l'aide du capital ordinaire et 700 000 dollars à l'aide du fonds spécial) pour le financement de projets visant au développement de l'agriculture et de l'industrie de ce pays ;
— 83 330 dollars à Grenade financeront une étude de pré-investissement pour le développement et l'amélioration des installations portuaires ;
— 20 000 dollars à Sainte-Lucie pour financer les services d'experts chargés d'une étude de pré-investissement en vue de la réalisation de projets industriels.

En outre, deux accords de crédit, d'un montant de 450 000 dollars et de 6 500 000 dollars, conclus par la Banque avec l'Agence pour le développement international des États-Unis ont été approuvés au cours de la session, ainsi que le rapport annuel pour 1977 dont le conseil des gouverneurs prendra connaissance, lors de sa huitième assemblée annuelle, les 26 et 27 avril à Georgetown (Guyana).

Banque européenne d'investissement

Prêts à la Turquie, au Danemark et à l'Italie

QUATRE prêts de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) ont été consentis :
— Un prêt de 6,3 millions d'u.c., le 24 février, à la Turquie (pour huit ans et à 4,5 %) pour le développement de l'industrie papetière de l'usine de Dalaman (Anatolie de l'Ouest) ; ce projet sera réalisé et exploité par l'établissement autonome Seka-Dalaman ;
— Un prêt d'une contre-valeur de 21,5 millions de couronnes danoises (3,03 millions d'u.c.), le 13 mars, pour des investissements industriels à Bjerringbro ; ce prêt a été accordé pour dix ans, au taux de 7,6 %, à la société Grundfos A.s. (Danemark) ;
— Deux prêts d'une contre-valeur de 15 milliards de lires (14,1 millions d'u.c.), le 16 mars, à la société SAIPEM du groupe ENI (Italie), pour la construction d'une barge.

Opérations au Libéria dans le cadre de la convention de Lomé

Dans le cadre de la convention de Lomé, la B.E.I. a consenti le 17 mars deux concours d'un montant total de 2,8 millions d'u.c. à la Liberian Bank for Development and Investment (L.B.D.I.) pour aider au développement industriel et touristique de ce pays.

Banque interaméricaine de développement

Quatre prêts

LA Banque interaméricaine de développement a annoncé des prêts en faveur des pays suivants :
— Haïti (24 février) : 5,2 millions de dollars (à l'aide du Fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an pendant huit ans et à 2 % ensuite) pour financer la construction d'une route reliant la ville de Migroane à celle de Acquin ;
— Chili (2 mars) : deux prêts d'un montant total de 14 millions de dollars pour contribuer à l'amélioration des services de santé dans les campagnes. Le premier, de 6 millions de dollars, a été attribué à l'aide des ressources ordinaires de la banque pour trente ans et à 4 % l'an ; le second s'élève à 8 millions de dollars (pour trente ans et à 7,50 %) et provient des ressources interrégionales de la banque.

D'autre part, la banque a consenti, le 9 mars, une contribution de 18 millions de dollars pour *le développement industriel de l'Amérique* centrale. Ce prêt, dont bénéficiera la Banque d'Amérique centrale pour le développement économique (CABEI), financera des crédits à court et à moyen terme en faveur de la modernisation ou de l'expansion d'entreprises industrielles du secteur public ou privé au Costa-Rica, à El Salvador, au Honduras et au Nicaragua. Il a été attribué, pour vingt ans et à 7,50 %, à l'aide des ressources interrégionales de la banque.

• FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL. — *Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a accordé le 27 février à l'île Maurice un crédit « stand-by » qui lui permettra d'effectuer au cours des douze prochains mois des achats de devises d'un montant équivalant à 7,97 millions de D.T.S.*
— Le 1er mars, le Fonds monétaire a procédé à sa vente mensuelle d'or pour le compte du fonds fiduciaire. 524 800 onces d'or fin ont été attribuées à l'exception d'une fraction de barre standard au prix commun en moyenne de 181,95 dollars l'once.

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association latino-américaine de libre-commerce

Progression du montant des transactions entre les pays membres

AU cours d'une réunion hebdomadaire tenue à Montevideo le 23 février, le comité exécutif de l'Association latino-américaine de libre-commerce (A.L.A.L.C.) a procédé à l'analyse du résultat des transactions effectuées en 1977 dans le cadre du système des paiements et des crédits réciproques (S.P.C.R.) de l'Association institué en 1966. D'après les statistiques établies par les banques centrales des onze pays membres et de la République Dominicaine — qui fait partie du S.P.C.R. depuis janvier 1973, — le montant de la contrevaleur des transactions a atteint 3 935 999 000 dollars, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 1 010 485 000 dollars par rapport à 1976. La progression enregistrée en 1977 a accentué la tendance, constante depuis 1966, à une utilisation croissante du S.P.C.R. La progression de 1977 serait surtout le fait d'une expansion soutenue des échanges intrarégionaux.

CNUCED

Compromis sur la dette des pays en voie de développement

LA session ministérielle du conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui s'est tenue à Genève du 6 au 11 mars, a adopté une résolution sur la dette extérieure des pays en voie de développement. Ce texte constitue un compromis entre la position du « groupe des 77 », qui demandait un moratoire généralisé des dettes des pays les plus pauvres, et celle des pays du « groupe B » (pays industrialisés), qui souhaitaient ne pas se lier par des engagements automatiques. Il indique que « *les pays développés s'efforceront d'adopter des mesures d'ajustement des conditions de l'aide publique au développement accordées dans le passé ou d'autres mesures équivalentes* », afin d'améliorer la situation des pays en voie de développement ; cette formule laisse donc aux pays industrialisés le choix des méthodes (augmentation en volume de l'aide ou annulation de la dette). Pour l'avenir, la réorganisation de la dette devra s'inspirer de principes directeurs qui, élaborés dans un cadre international, devront tenir compte « *de la nature du problème pouvant aller des difficultés de balances de paiements à des situations à long terme* » liées aux structures, à des questions financières ou au transfert des ressources.

Le secrétaire général de la CNUCED devra convoquer un groupe intergouvernemental d'experts chargé de définir, avant la conférence de Manille (mai 1979), le détail des principes directeurs qui orienteront les opérations relatives à la dette des pays en voie de développement.

CAOUTCHOUC. — *La troisième réunion préparatoire sur le caoutchouc, tenue dans la semaine du 27 février au 3 mars à Genève, a décidé à l'unanimité de convoquer une conférence de négociation au cours de 1978, probablement en octobre ou novembre. Le caoutchouc est ainsi le premier produit à atteindre le stade d'une conférence de négociation, dans le cadre du programme intégré pour les produits de base mis en place par la conférence de Nairobi en 1976.*

BLE. — *La conférence convoquée pour négocier un arrangement international destiné à remplacer l'accord de 1971 sur le blé s'est réunie sous les auspices de la CNUCED à Genève, du 13 février au 23 mars. La conférence s'est ajournée au mois de septembre prochain, tout en chargeant un comité intérimaire de préparer un projet d'accord.*

PAVILLONS DE COMPLAISANCE. — *Un groupe de travail intergouvernemental composé des représentants de quarante-trois pays, et réuni du 6 au 10 février à Genève sous les auspices de la CNUCED, est arrivé à la conclusion que l'expansion des flottes de libre immatriculation (c'est-à-dire les « pavillons de complaisance ») a eu «* une incidence défavorable sur le développement et la compétitivité des flottes des pays qui n'offrent pas de facilités de libre immatriculation, y compris celles des pays en *(voie de)* développement ».

L'EXODE DES COMPETENCES. — *De nouvelles méthodes de chiffrage et de répartition des courants de ressources que représente l'exode des compétences ont été examinées par un groupe d'experts gouvernementaux réunis du 27 février au 4 mars à Genève sous les auspices de la CNUCED.*

GATT

Estimations pour 1977 : le volume du commerce mondial a cessé de croître

LE volume du commerce mondial a cessé de croître au cours du deuxième semestre 1977, et il est prudent de ne compter que sur une « *expansion modeste* » pendant le premier semestre 1978, estime le secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) dans son étude publiée le 13 mars à Genève sur *Le commerce international en 1977 et les perspectives actuelles*, première évaluation en attendant le rapport annuel du GATT, qui sera publié plus tard en cours d'année.

L'étude estime la valeur du commerce mondial en 1977 à environ 1 150 millions de dollars, soit, en dollars, une augmentation de 13 % par rapport à 1976. En volume, par contre, la croissance du commerce mondial a subi une forte décélération, puisqu'elle a été voisine de 4 %, contre 11 % en 1976. Pour le deuxième semestre, on constate une « *nette stabilisation des échanges* ».

Groupe andin

Vingtième session extraordinaire de la commission

LA commission du Groupe andin a tenu sa vingtième session extraordinaire du 20 au 24 février à Lima. Elle a notamment examiné

une proposition du comité *(junta)* sur les programmes sectoriels de développement des industries chimiques et pétrochimiques, ainsi que les projets andins de développement technologique dans le domaine de la production d'aliments à haute teneur en protéines. Mais les travaux ont aussi porté sur d'autres problèmes très divers : accords de fabrication et d'assemblage de véhicules prévus au titre de la création d'une industrie automobile sous-régionale ; modèles uniformes de certificats zoosanitaires et phytosanitaires destinés à compléter les formalités du contrôle à l'importation des produits de l'agriculture et de l'élevage ; position commune des cinq pays membres dans le cadre de l'A.L.A.L.C. et perspectives des négociations avec l'Argentine, le Brésil et le Mexique ; enfin, rapports du comité sur les réunions du conseil du commerce extérieur, du comité automobile et des directeurs des offices nationaux pour la promotion des exportations.

La commission a adopté les projets andins de développement technologique (décision n° 126) et les modèles uniformes de certificats zoosanitaire et phytosanitaire (décision n° 127). En revanche, elle a remis à sa prochaine session l'examen du problème de la révision d'une série d'objectifs de l'accord de Cartagena, révision qui porterait essentiellement sur les délais prévus pour leur réalisation.

POLITIQUE FISCALE. — *Le conseil de la politique fiscale du Groupe andin a tenu sa troisième session à Lima les 9 et 10 mars. A son ordre du jour : a) l'examen du rapport du comité (junta) sur l'état actuel d'application de la convention sur la suppression de la double imposition dans la sous-région, ainsi que des accords conclus entre les pays membres dans le cadre de cette convention ; b) mise au point d'un programme de travail en vue de l'harmonisation des systèmes fiscaux en vigueur dans les cinq pays membres du Groupe andin.*

O.C.D.E.

Pour une « relance concertée »

LE comité de politique économique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) s'est réuni à Paris les 27 et 28 février pour tenter de mettre au point une stratégie commune de relance de l'économie mondiale. Selon lui, les conditions économiques générales sont maintenant plus favorables à l'adoption de mesures de relance : les risques inflationnistes sont jugés moins importants que par le passé, l'inquiétude paraît moins vive sur les possibilités de financement des déficits des balances de paiements, compte tenu de la situation actuelle sur les marchés de change, et le risque d'apparition de goulots d'étranglement dans les entreprises pourrait être évité si les politiques d'expansion restent modérées. Les pays de l'O.C.D.E. ont donc décidé d'entreprendre, par un « *effort concerté* », une relance de l'activité économique à laquelle devrait participer un groupe « *élargi* » de pays. Selon M. Charles Schultze, président du groupe des conseillers économiques de M. Carter, et qui venait d'être élu président du comité, le concept d' « *effort concerté* » est ainsi substitué à la théorie des « *locomotives* » : il faut désormais considérer trois groupes de pays, les Etats-Unis formant un groupe à part (qui n'a pas vraiment, selon le comité de politique économique, d'effort supplémentaire à accomplir).

ENERGIE. — *L'O.C.D.E. a publié le 23 février l'analyse détaillée de l'offre et de la demande d'énergie dans les pays membres. Il ressort de cette étude, intitulée* Bilans énergétiques des pays de l'O.C.D.E. 1974-1976, *qu'après avoir diminué pendant deux ans, la consommation d'énergie dans la zone O.C.D.E. a enregistré en 1976 un accroissement qui l'a sensiblement ramenée à son niveau d'avant la crise pétrolière de 1973. Le total des besoins en énergie a, pour la zone O.C.D.E. dans son ensemble, augmenté de 5,4 % en 1976, tandis que le PIB progressait de 5,3 % (en Europe, les besoins totaux et le PIB ont augmenté respectivement de 5,7 et de 4 % ; pour les Etats-Unis, ces chiffres sont de 5,8 % pour la demande d'énergie et de 6,1 % pour le PIB ; pour le Japon de 5,2 % et de 6,3 %). La part des différents combustibles dans l'ensemble des besoins en énergie primaire n'a guère varié ; pour l'O.C.D.E. dans son ensemble, elle a été de 20 % pour le charbon, de 51,9 % pour le pétrole, de 19,2 % pour le gaz naturel, de 2,5 % pour l'énergie nucléaire et de 6,4 % pour l'énergie hydraulique. Avec environ 2,5 % du total des besoins en énergie primaire, la part des combustibles nucléaires dans la production d'électricité a été de 8 % (contre 7,5 % en 1975).*

TOURISME. — *Selon des prévisions effectuées en février par le secrétariat de l'O.C.D.E., sur la base de données disponibles dans dix-neuf pays membres et la Yougoslavie concernant les neuf premiers mois de 1977, le nombre des arrivées de touristes étrangers dans l'ensemble de ces pays aurait progressé de 6 % sur l'ensemble de l'année (contre 4 % en 1976). Les recettes et les dépenses au titre du tourisme international pour l'ensemble de la zone O.C.D.E. auraient atteint respectivement 40,5 et 42,7 milliards de dollars, soit une augmentation respective de 20 % et de 17 % (contre 7 % dans les deux cas en 1976). Compte tenu d'un taux moyen d'inflation de 8 %, l'accroissement des recettes en termes réels a donc été important malgré une conjoncture économique généralement peu favorable.*

AU COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT. — *Les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'O.C.D.E. ont adopté le 28 février (un pays — l'Italie — a réservé sa position) une recommandation sur les conditions financières et les modalités de l'aide au développement. Cette recommandation, qui remplace celle de 1972, vise à faciliter la mise en œuvre de l'accord réalisé lors de la conférence de Paris sur la coopération économique internationale de juin 1977 sur les points suivants : 1) porter de 84 à 86 % l'objectif de libéralité de l'ensemble des engagements d'aide publique au développement (A.P.D.) de chaque donneur ; 2) fournir essentiellement l'A.P.D. aux pays les moins avancés sous forme de subventions ; 3) assortir de l'élément de libéralité le plus large possible l'A.P.D. destinée aux autres pays, dont les besoins sont les plus importants.*

PRIX A LA CONSOMMATION. — *En janvier, la hausse des prix à la consommation, non corrigés des variations saisonnières, a été de 0,6 % dans la zone O.C.D.E., ramenant le taux annuel d'augmentation à 8,1 %. Une décélération particulièrement sensible est notée au Royaume-Uni, où le taux d'augmentation sur douze mois a atteint un chiffre inférieur à 10 %. Pour les six mois se terminant en janvier, le taux annuel d'augmentation, corrigé ou non de variations saisonnières, a été, dans l'ensemble de la zone O.C.D.E., légèrement supérieure à 6 %.*

RECENTES PUBLICATIONS

- *Royaume-Uni* et *Finlande*, dans la série « Etudes économiques », 1978.
- *Tendances des marchés de capitaux*, n° 3, 1978.
- *Besoins liés au cycle du combustible nucléaire et considérations sur l'approvisionnement à long terme*, 88 pages, 1978.

● ASSOCIATION EUROPEENNE DE LIBRE-ECHANGE. — *Le système de prix minima obligatoires pour l'acier et des prix d'orientation ainsi que le respect quantitatif des livraisons, qui constituent l'essentiel du plan Davignon pour l'industrie sidérurgique, sont étendus à six pays de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) : la Suisse, la Norvège, la Suède, l'Autriche, la Finlande et le Portugal, à la suite d'un accord signé entre ces pays et la C.E.E.*

Cet accord porte sur toutes les exportations de ces six pays vers la C.E.E. et sur toutes les catégories d'acier à l'exception de la Suisse, très petit producteur. Dans le cas de la Suisse, l'accord porte uniquement sur les exportations des ronds à béton utilisés dans la construction.

Valable jusqu'au 31 décembre 1978, l'accord permet de maintenir les courants d'échanges traditionnels entre les pays de l'A.E.L.E. et la C.E.E. En contrepartie du respect des prix fixés dans le plan Davignon et afin de permettre le maintien de ces courants traditionnels, un abattement de 3 % est prévu en faveur des exportateurs de l'A.E.L.E. sur le prix communautaire des différentes catégories d'acier. Cet abattement est lié à une interdiction d'alignement des prix de la part des producteurs communautaires.

● MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *La première réunion préparatoire aux négociations commerciales multilatérales (« Tokyo-round ») qui se déroulent à Genève dans le cadre de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT) a eu lieu à Guatemala du 13 au 17 mars. Elle a permis aux cinq partenaires du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) de définir les positions qu'ils entendent défendre dans les négociations en fonction de leurs problèmes propres. Dans cette perspective, les discussions ont porté sur le commerce des produits tropicaux ; les concessions tarifaires ; les obstacles non tarifaires aux échanges ; les clauses de sauvegarde ; les intérêts du M.C.C.A. face à d'autres régions en voie de développement, notamment les pays du groupe A.P.C. signataires de la convention de Lomé, etc. L'éventualité d'une adhésion au GATT a aussi été envisagée, le Nicaragua étant jusqu'à présent le seul pays à avoir signé l'accord.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

La R.F.A. réaffirme son opposition à toute nouvelle relance

RESPECTIVEMENT ministres ouest-allemands de l'économie et des finances, MM. Graf Otto Lambsdorff et Hans Matthoeffer ont réaffirmé, le 20 mars à Bruxelles, l'opposition de leur pays à toute nouvelle mesure de relance dans la C.E.E., du moins jusqu'au mois de juillet prochain.

Les deux ministres ont exposé devant le conseil des ministres des finances des Neuf la position du gouvernement de Bonn en la matière. Selon eux, toute relance générale de l'économie ouest-allemande est, à l'heure actuelle, prématurée et dangereuse. En effet, on ne saura qu'au mois de mai si les mesures de relance déjà prises outre-Rhin à la fin de 1977 produiront leurs effets. Bonn craint manifestement qu'une relance imprudente n'alimente l'inflation qui est tombée, à l'heure actuelle, en dessous de 4 %.

Devant l'intransigeance allemande, les Neuf se sont accordés un délai pour mettre en pratique les objectifs de relance proposés le 29 février dernier aux ministres des finances des Neuf, par M. François-Xavier Ortoli, commissaire européen chargé de l'économie.

La coordination des plans de relance des pays de la C.E.E., prévue pour le conseil européen du mois d'avril à Copenhague, a donc été remise à plus tard, les ministres des finances de la C.E.E. envisageant d'en arrêter les modalités au Conseil européen de Brême en juillet, conseil qui précèdera de quelques jours le « sommet » économique occidental de Bonn au cours duquel les Européens confronteront leurs vues avec celles des Américains et des Japonais.

Les plans de relance dans chacun des neuf pays du Marché commun ne seront donc pas opérationnels avant le mois de juillet prochain et l'objectif de croissance de 4,5 % dans la C.E.E. ne pourra, au mieux, être atteint qu'au deuxième semestre de 1979.

D'autre part, les ministres ont également échangé leurs vues sur un rapprochement éventuel entre les monnaies du « serpent » (deutschemark, florin hollandais, franc belgo-luxembourgeois et couronne danoise) et les autres monnaies européennes. Du côté britannique, on considère que c'est là un exercice mineur et que le problème central reste la dépréciation du dollar. Certains observateurs constatent, en revanche, que la France semble intéressée par un rapprochement du franc avec le « serpent ». Ce rapprochement pourrait s'insérer dans une relance à plus ou moins long terme de l'union économique et monétaire européenne, proposée par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Au conseil des ministres des affaires étrangères

Les ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis à Bruxelles le 7 mars, ont fixé les grandes lignes de l'ordre du jour du « sommet » européen des 7 et 8 avril à Copenhague : date des élections au suffrage direct du Parlement européen (qui pourraient avoir lieu entre le 17 et le 20 mai ou entre le 7 et le 10 juin 1979), situation économique et sociale dans la C.E.E. relations entre la C.E.E. et le Japon.

D'autre part, les ministres se sont entretenus des négociations qui se tenaient alors à Genève dans le cadre de la CNUCED, sur l'endettement des pays en voie de développement. La C.E.E. envisageait de traiter le problème de la remise de dette cas par cas plutôt que globalement. Elle n'excluait toutefois pas la transformation de ces dettes en don pur et simple.

En ce qui concerne une éventuelle renégociation de l'accord entre la C.E.E. et les Etats-Unis sur la fourniture d'uranium enrichi, la France a fait savoir qu'elle n'y est pas favorable, considérant que cet accord est valable également jusqu'en 1995, l'affaire sera discutée ultérieurement.

Par ailleurs, les ministres ont entendu une communication de M. Etienne Davignon, commissaire européen chargé des affaires industrielles sur l'état d'avancement des négociations acier avec les principaux partenaires de la C.E.E.

Compromis avec la France sur les montants compensatoires

Un accord a été réalisé le 7 mars à Bruxelles par les ministres de l'agriculture des Neuf sur les montants compensatoires, de manière à résoudre le problème causé par le refus de la France d'augmenter ces montants qui taxent les exportations agricoles françaises.

Le compromis permet à la fois de stabiliser les montants compensatoires à leur niveau actuel, c'est-à-dire 21,5 % au lieu de 23 %, et de donner une légère augmentation de revenus de 1,2 % aux agriculteurs français grâce à la dévaluation équivalente du « franc vert », monnaie fictive utilisée dans la C.E.E. pour comptabiliser les échanges agricoles entre les pays du Marché commun.

Toutefois, le dossier des montants compensatoires monétaires reste sur la table du conseil des ministres pour les mois à venir parce que, selon la France, soutenue par la Commission de la C.E.E., ce système crée des distorsions de concurrence intolérables, notamment dans le secteur de la viande de porc.

La stabilisation des montants compensatoires français permet aux producteurs français de ne pas trop être pénalisés pour leurs exportations agricoles par rapport aux autres pays de la C.E.E. et gèle la subvention accordée aux importateurs de produits agricoles étrangers en France.

Cette stabilisation a été obtenue, d'abord, par la dévaluation du franc vert — la seconde en deux mois, — qui permet de réduire de 23 à 21,5 % le taux des montants compensatoires ; ensuite, par l'adoption d'un nouveau système de calcul de ces montants par l'allongement de la période de référence de sept à vingt et un jours. Toutefois, M. Méhaignerie est reparti de Bruxelles à demi-satisfait seulement, n'ayant pu obtenir, malgré le soutien de la Commission de la C.E.E. et de l'Italie, une réduction immédiate des montants compensatoires sur la viande de porc, produit pour lequel la distorsion de concurrence est la plus vive.

LA CROISSANCE MOYENNE *dans la C.E.E. devrait se situer aux alentours de 2,8 %, estime un rapport de la Commission de la C.E.E., publié le 16 mars. Ce chiffre est nettement inférieur aux objectifs fixés en novembre dernier par le conseil des ministres des finances des Neufs qui partait d'un taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.*

PECHE. — *La Norvège et la C.E.E. ont signé le 7 mars, à Bruxelles, un accord sur la pêche. Un même accord a été signé avec la Suède le 15 mars.*

ACCORD AVEC LE JAPON SUR LES PRIX DE L'ACIER. — *Les sidérurgistes japonais ont pris des engagements à l'égard de l'Europe des Neuf le 18 mars en matière de prix de vente. Les prix des aciers ordinaires vendus au sein de l'Europe des Neuf par les fabricants japonais ne pourront être inférieurs de plus de 6 % à ceux des pays du Marché commun tandis que la marge ne pourra excéder 4 % pour les prix des aciers spéciaux.*

AU COMITE PERMANENT DE L'EMPLOI. — *Une meilleure répartition du temps de travail dans les pays de la C.E.E. devra d'abord être discutée entre les partenaires sociaux au niveau national puis, dans un deuxième temps, au niveau communautaire, a déclaré le 21 mars à Bruxelles, M. Svend Auken, ministre danois du travail qui présidait le comité permanent de l'emploi.*

Ce comité réunit des représentants des syndicats et du patronat européens, ainsi que les neuf ministres du travail de la C.E.E. Les appréciations en la matière divergent néanmoins encore sensiblement.

Pour les membres de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), la répartition du travail passe par une réduction du temps de travail, un allongement des congés annuels et de la scolarité et par l'abaissement de l'âge de la retraite.

Du côté patronal, on s'interroge sur le coût de telles mesures et leurs répercussions au niveau de la productivité. En outre, le patronat craint que la mise en place de ces mesures ne nuise à la mobilité de l'emploi, élément d'une politique de relance de l'économie.

Le conseil européen des chefs d'Etat ou de gouvernement des 7 et 8 avril a été saisi de la question, ainsi que la conférence tripartite qui se réunira à la fin du premier semestre.

CONVENTION DE LOME. — *La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement a fait l'objet de travaux du conseil conjoint des ministres de la C.E.E. et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) parties à la convention de Lomé, réunis les 13 et 14 mars à Bruxelles.*

Au cours de discussions informelles ont été examinés — avec des fortunes diverses — le nouvel ordre économique international, l'endettement du tiers-monde mais aussi le respect des droits de l'homme, dans la perspective du renouvellement de la convention de Lomé qui expirera le 1er mars 1980.

CECA

Désaccord sur les importations d'acier japonais

LA seconde phase du plan anticrise de l'acier, adopté par les Neuf sur proposition de la Commission européenne, semble se passer moins bien que prévu. Et, pendant que les négociations avec les pays associés ou tiers butent sur telle ou telle difficulté, la situation des sidérurgies des Neuf paraît se détériorer, après le bref regain d'optimisme du début d'année.

Tandis que se poursuivaient les négociations avec les pays européens (qui livrent aux Neuf le quart de l'acier importé par la C.E.E. : 2,5 millions de tonnes par an, sur un total de 10), négociations qui n'ont toujours pas totalement abouti, les conversations avec le Japon, qui semblaient sur le point de se conclure, ont brutalement échoué devant le raidissement de deux des principaux intéressés, la France et la Grande-Bretagne. A la mi-mars, un arrangement était mis au point à Bruxelles par la Commission européenne et la délégation japonaise, ramenant à 1,3 million de tonnes en 1978 (au lieu de 1,4 et 1,6 précédemment) les livraisons japonaises d'acier aux Neuf. De plus, pour donner leur chance commerciale aux produits sidérurgiques nippons, il était convenu que le tarif d'entrée de ces produits pourrait être inférieur de 6 % aux prix minimaux pratiqués à l'intérieur de la Communauté (cet écart s'appelle désormais « prime de pénétration »).

C'est cette dernière clause qui n'a pas été acceptée par le comité des représentants permanents des Neuf, les ambassadeurs de Londres et de Paris ayant refusé d'approuver ce point. Ils ont fait valoir qu'à leur avis cette disposition avantageait à l'excès les sidérurgistes japonais, puisque l'Autriche, la Suède, la Norvège et la Finlande n'ont obtenu, elles, qu'une « prime de pénétration » de 3 % en faveur de leurs sidérurgies ; à l'évidence, ces pays européens réclameraient le taux de 6 % s'il était accordé au Japon. Dès lors, l'entrée des aciers extérieurs risquerait de devenir excessive dans la C.E.E.

Les choses en étaient là à la fin de mars. Il va falloir probablement reprendre la discussion avec le Japon, ce qui retardera d'autant l'application du dispositif externe du plan anticrise approuvé sur l'initiative de M. Davignon.

Licenciements massifs en Grande-Bretagne et en France

Cependant, la réflexion se poursuit entre les Neuf sur la réforme structurelle à mener à bien dans la sidérurgie européenne. L'accord est à peu près fait entre les experts européens sur le point suivant : la surcapacité mondiale actuelle est due principalement aux investissements excessifs mis en route au début des années 70. Certes, la récession a amené les entreprises à ajourner de nouveaux projets d'investissements et à ralentir la réalisation des travaux en cours ; mais de nouvelles capacités continuent à entrer en service à la suite des décisions prises en 1973 et 1974. Depuis le début de 1977, la Commission donne, en principe, des avis défavorables sur tout projet d'investissement augmentant les capacités de production qui n'a pas pour contrepartie une réduction équivalente des capacités. En outre, elle prépare un encadrement pour les aides en sidérurgie, afin d'éviter des distorsions de concurrence allant à l'encontre de l'intérêt commun, qui pourraient résulter des mesures d'aides prises par les Etats membres pour permettre à leur industrie de surmonter la crise actuelle ou de se restructurer. Les principes en sont simples : les aides ne doivent pas être accordées dans le seul but de préserver les structures existantes ; les aides destinées à moderniser, à rationaliser ou à restructurer l'industrie ne doivent pas avoir pour effet d'accroître les capacités dans des secteurs ou sous-secteurs où il existe une surcapacité manifeste ; les aides accordées aux entreprises sidérurgiques en vue de leur sauvetage ou de leur permettre de s'adapter de manière ordonnée aux nouvelles conditions du marché doivent avoir une durée strictement limitée et tenir compte des modifications structurelles qui sont nécessaires ; enfin, la forme et l'intensité des aides doivent toujours être appropriées à leurs objectifs et à la nature des problèmes qu'elles sont destinées à résoudre.

Il est à craindre cependant qu'étant données la gravité et la durée de la crise de l'acier, la proclamation de tels principes ne se révèle insuffisante pour éviter des distorsions de la concurrence allant à l'encontre de l'intérêt commun. C'est pourquoi la Commission examine avec les Neuf la possibilité d'instaurer un plus grand degré de discipline communautaire par la voie d'une décision au titre de l'article 95 du traité CECA, qui permet à la Communauté d'intervenir dans tous les cas non prévus par le traité.

Il est souhaitable que l'on ne s'attarde pas trop sur les détails de ce dispositif, car les mois qui passent voient la situation se dégrader dans plusieurs pays. En Belgique, la crise est intense et l'on s'attend que des décisions graves soient annoncées sous peu. En France, une fois passé le coup des élections législatives, on s'apprête à appliquer le plan de suppression d'emplois qui porterait, dit-on, sur quelque quinze mille de plus que ce qui avait été annoncé initialement.

En Grande-Bretagne, le gouvernement a décidé, sur proposition des dirigeants de la British Steel, de réduire de moitié (soit de 1 milliard de livres) le programme d'investissement prévu pour les deux prochaines années dans l'industrie sidérurgique. Cela se traduira, selon les syndicalistes, par la perte de quelque vingt-cinq mille emplois ; la direction a simplement indiqué que cela n'atteindrait pas le chiffre cité antérieurement de quarante mille emplois en cinq ans. Le programme de réduction de la main-d'œuvre se fera en collaboration avec les syndicats. Des emplois seront créés dans les régions déjà lourdement affectées par le chômage, et des indemnités substantielles seront accordées aux ouvriers qui seront mis à pied.

Le ministre de l'industrie, qui exclut l'octroi de subventions à la B.S.C. (de peur de représailles américaines), a justifié son choix par la surcapacité de la sidérurgie britannique, qui a coûté, cette année, 500 millions de livres à la British Steel. Face à une demande de 17 millions de tonnes, la capacité britannique est de 25 à 26 millions de tonnes ; chaque million de tonnes excédentaire coûte 60 millions de livres au Trésor. D'où la nécessité d'ajourner divers programmes d'expansion, notamment celui de Port-Talbot (835 millions de livres), dans le sud du Pays de Galles, et ceux de Teeside, dans le nord-est, Shelton, dans les Middlands, Hunterston et Ravenscraig, en Ecosse, qui représentent 250 millions de livres. Les travaux en cours seront simplement terminés.

LA SIDERURGIE DE LA COMMUNAUTE EST ALIMENTEE A 82 % *par du minerai de fer provenant de pays tiers, répond la Commission européenne à une question du parlementaire socialiste M. Lagorce. Elle se trouve dans une concurrence très vive de la part des sidérurgistes des pays tiers d'une part, et de la part des aciéries travaillant sur la base de ferraille. Dans ces conditions, tenter de renchérir artificiellement le minerai de fer ne manquerait pas d'entraîner des effets négatifs considérables sur la situation économique déjà très défavorable de l'industrie sidérurgique européenne, estime la Commission.*

Parlement européen

L'augmentation des prix agricoles

LE Parlement européen s'est, en définitive, prononcé, le 16 mars, après un débat-marathon de deux jours, pour une augmentation globale de 2 % des prix agricoles, taux que préconisait la Commission de Bruxelles pour la campagne 1978-1979. Les parlementaires, à l'exception notamment des Français, n'ont donc pas suivi la proposition de leur commission de l'agriculture qui demandait une hausse de 5 %. Ce faisant, ils se sont rangés à l'avis de la commission du budget qui préconisait, elle aussi, 2 %.

L'assemblée des Neuf, devant la pression britannique en particulier, estime même, dans l'un des cinquante-quatre amendements, qu'aucune augmentation ne devrait intervenir pour les produits en excédent structurel. La résolution demande, en outre, la suppression progressive des montants compensatoires monétaires.

C'est donc, estime-t-on dans les milieux informés, un nouveau round qui vient d'être remporté à Strasbourg par les représentants des consommateurs sur les producteurs.

— M. Emilio Colombo (Italie, D.C.) a été réélu, le 14 mars à Strasbourg, président du Parlement européen pour un deuxième mandat d'un an. Seul candidat, l'ancien président du conseil italien a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité par acclamations.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Agence spatiale européenne

Adoption d'un programme de télécommunications spatiales

LE conseil de l'Agence spatiale européenne (ASE) s'est réuni à Paris les 28 février et 1er mars (initialement prévue la semaine précédente, la réunion avait été repoussée à la demande de l'Allemagne occidentale). Les participants sont parvenus à un accord sur un programme de télécommunications spatiales et la mise en route de deux satellites du programme E.C.S. (European Communication Satellite) a été votée, l'Allemagne occidentale émettant une réserve sur le montant de sa participation (26 ou 31 %), mais sans pour autant remettre en cause cette participation. Les participants ont également approuvé, à l'unanimité (la République fédérale devant confirmer son vote avant le 21 mars), le second satellite de télécommunications maritimes Marots 2 (tous les pays qui construisent actuellement le premier Marots ayant annoncé leur intention de construire le second). En ce qui concerne le dernier point du programme de télécommunications, le satellite lourd H. Sat de télévision directe, le conseil a suivi une suggestion d'origine française accordant un crédit d'études de six mois, d'un montant de 6,1 millions d'unités de compte (soit 34 millions de francs) ; l'Allemagne occidentale, qui a des programmes concurrents, ne participera pas à cette étude.

Les décisions concernant le lanceur Ariane ainsi que les budgets en souffrance ont été renvoyés à la réunion des 6 et 7 avril. L'absence de financement pour le lanceur Ariane pourrait entraîner une rupture des plans de charge industriels.

NOUVELLE ETAPE POUR LE PROJET SPACELAB. — *A l'issue de l'examen critique du projet Spacelab, l'ASE a décidé le 4 mars de lancer la fabrication du modèle de vol du Spacelab et de confirmer les orientations techniques déjà prises dans certains domaines critiques.*

MISSION DE COOPERATION AGENCE-NASA. — *L'ASE et la NASA ont arrêté le 13 mars un choix de vingt-huit études scientifiques pour l'une de leurs missions de coopération, le projet « hors écliptique » (appelé également « mission polaire-solaire internationale »). Pour la première fois, deux satellites (lancement prévu en février 1983) graviteront autour du soleil, à une très grande distance, en dehors du plan de l'écliptique, et survoleront ainsi le soleil en passant presque à l'aplomb de ses pôles nord et sud. La contribution européenne à la mission « hors écliptique » comportera la fourniture d'un satellite et de la moitié environ des expériences. La NASA fournira l'autre satellite, le reste des expériences, le lanceur (utilisant le système de transport spatial) ainsi que l'alimentation en énergie nucléaire pour les deux satellites.*

Conseil de l'Europe

A la commission des droits de l'homme

AU cours de sa cent trente-deuxième session, à Strasbourg, du 27 février au 9 mars, la commission européenne des droits de l'homme a examiné la requête interétatique de Chypre contre la Turquie et a décidé de la procédure à suivre dans cette troisième requête. Cent soixante requêtes individuelles ont aussi été prises en considération, parmi lesquelles cinq requêtes ont été déclarées recevables et feront l'objet d'un examen au fond : Webster contre Royaume-Uni (monopole d'engagement en vigueur dans les chemins de fer britanniques) ; Caprino contre Royaume-Uni (procédure relative à l'expulsion du requérant et à sa détention en vue de son expulsion) ; Ventura contre Italie (durée de la détention préventive et de la procédure pénale) ; Geerk contre Suisse (condamnation aux frais et dépens d'une procédure pénale à la suite d'un acquittement) ; X contre Royaume-Uni (législation en vigueur en Irlande du Nord et prohibant les relations entre individus du sexe masculin).

La commission a déclaré irrecevables quarante-sept requêtes (dont trente-huit introduites contre le Royaume-Uni par des Asiatiques d'Afrique orientale) et en a rayé cinquante de son côté (dont quarante-huit introduites contre ce même pays par des Asiatiques d'Afrique orientale), selon la procédure ordinaire et, selon la procédure sommaire, elle en a déclaré irrecevables vingt-neuf et en a rayé deux de son rôle. La commission a décidé de porter trois requêtes à la connaissance des gouvernements défendeurs respectifs, en les invitant à lui présenter par écrit leurs observations sur la recevabilité de ces affaires. Enfin, elle a procédé à l'examen de requêtes déjà déclarées recevables, décidant, notamment, de *déférer* à la *Cour européenne des droits de* l'homme les affaires Marckx contre Belgique (statut des enfants nés hors mariage) et Winterwerp contre Pays-Bas (internement du requérant en tant que malade mental).

COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME. — *Des audiences devant la Cour européenne des droits de l'homme ont eu lieu à Strasbourg les 10 et 11 mars dans l'affaire Klass et d'autres qui concernent la République fédérale d'Allemagne. Les requérants (cinq juristes) se plaignent de la législation restreignant le secret de la correspondance, des envois postaux et des télécommunications, et permettant des mesures clandestines de surveillance, sans que les autorités soient obligées d'informer les intéressés et sans que des recours soient prévus contre ces mesures devant les juridictions ordinaires.*

COOPERATION CULTURELLE. — *Un plan de coopération culturelle entre vingt-deux pays européens (les vingt Etats membres du Conseil de l'Europe, la Finlande et le Saint-Siège) a été adopté le 24 février à Strasbourg. Il comprend notamment six grands projets couvrant le domaine de l'éducation et de la culture : préparation des jeunes inscrits dans l'enseignement secondaire à leur insertion dans la vie sociale et économique ; réforme et développement de l'enseignement tertiaire ; développement de l'éducation des adultes ; développement de l'apprentissage des langues vivantes ; aide aux pouvoirs locaux dans l'élaboration de leurs politiques de développement culturel ; amélioration du rôle culturel des moyens de communication de masse. L'ensemble de ce plan de coopération a été approuvé par le Conseil de la coopération culturelle (C.C.C.), auquel participent de hauts fonctionnaires des vingt-deux pays.*

Organisation commune africaine et mauricienne

Douzième session du conseil des ministres

LA douzième session du conseil des ministres de l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM) s'est tenue du 13 au 18 mars à Cotonou, sous la présidence du commandant Michel Alladayé (Bénin). Après avoir fixé le budget de fonctionnement de l'organisation pour 1978 à 730 590 088 F C.F.A., les participants ont approuvé les comptes administratifs et de gestion de l'année écoulée. Ils ont aussi adopté une série de résolutions concernant notamment les affaires culturelles et sociales (avec la nomination de M. André Salifou au poste de directeur des affaires culturelles et sociales de l'OCAM). Les affaires économiques, financières et de transports ont fait l'objet d'un examen approfondi, notamment l'industrialisation des pays de l'OCAM sur une base régionale, le développement du machinisme et de l'outillage agricoles. Les problèmes maritimes, les préférences généralisées, l'état civil, le plan comptable de l'organisation, la coopération entre la Commission des Communautés européennes et l'OCAM ont aussi retenu l'attention des participants.

Enfin, le conseil a entendu les responsables des entreprises communes et le secrétariat général de l'OCAM sur les voies et moyens qui permettront de réaliser l'ouverture de ces institutions spécialisées.

FONDS DE GARANTIE ET DE COOPERATION DE L'OCAM. — *Le conseil de gestion du Fonds de garantie et de coopération de l'OCAM, réuni à Cotonou du 20 au 21 mars, a invité les Etats à ratifier la convention portant création du Fonds et à s'acquitter de leur contribution au capital du Fonds. Rappelons que le budget de fonctionnement de cet organisme a été fixé à 122 647 760 francs C.F.A.*

Organisation des Etats américains

Protestation bolivienne contre la vente d'étain par les Etats-Unis

AU cours d'une séance mouvementée, le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), le 15 mars, le représentant de la Bolivie a qualifié d'*« agression économique »* la vente annoncée par les Etats-Unis de *50 000* tonnes d'étain de ses réserves stratégiques. Selon le représentant bolivien, la chute des cours qui en résulterait entraînerait pour son pays, second producteur mondial, une perte estimée à 33 millions de dollars l'an. Dans sa réponse, le représentant américain a signalé que son gouvernement avait engagé des pourparlers sur cette question avec le président de la Bolivie afin de trouver une solution de nature à réduire les effets de l'opération sur l'économie bolivienne. Le débat qui s'est engagé ensuite a laissé paraître un certain flottement, malgré l'appui que la plupart des délégations ont apporté au point de vue bolivien. Une suggestion d'origine mexicaine proposant que le conseil adopte une résolution réaffirmant l'esprit de la résolution de l'assemblée générale de 1973, qui exhortait les Etats-Unis à prendre les dispositions nécessaires pour que sa politique en matière de minerais stratégiques ne porte pas atteinte aux intérêts économiques de leurs partenaires, n'a pas été retenue.

FINANCEMENT DE L'O.E.A. — *Le conseil permanent de l'O.E.A. a décidé également le 15 mars que la huitième session de l'Assemblée générale de l'O.E.A. aurait lieu à Washington, le gouvernement de l'Uruguay n'ayant pas accepté de l'accueillir. Il a décidé d'autre part, à la demande du gouvernement américain, de reporter au 21 juin l'ouverture de cette session de l'Assemblée générale, la date du 31 mai prévue initialement coïncidant avec la réunion à Washington des chefs de gouvernement des pays membres de l'OTAN. Lors de la discussion de l'avant-projet d'ordre du jour de la huitième session, le représentant américain a demandé l'inscription d'une proposition de son gouvernement — dont il a souligné le caractère d'urgence — visant à réduire la contribution des Etats-Unis au financement du budget de fonctionnement de l'O.E.A. de 66 % à 49 % du total.*

Organisation de l'unité africaine

Trentième session du conseil des ministres

LE conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), réuni pour sa trentième session à Tripoli du 20 au 28 *février*, a *adopté* le rapport *élaboré par* le comité de libération qui avait siégé la semaine précédente, du 13 au 18 février. La situation en Rhodésie, à la Réunion et aux Canaries a fourni aux ministres leurs principaux thèmes de discussions. A propos de la Rhodésie en particulier, le conseil a condamné les négociations sur un « règlement interne » entre M. Ian Smith et trois dirigeants nationalistes noirs (l'évêque Muzorewa, le révérend Sithole et le chef Chirau) : il a réaffirmé son soutien exclusif au Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo.

D'autre part, après avoir noté avec satisfaction les résultats positifs de la conférence contre l'apartheid qui s'est tenue à Lagos du 22 au 26 août, le conseil s'est déclaré solidaire des mouvements de libération populaires d'Afrique du Sud et s'est engagé à poursuivre et à développer l'aide financière, matérielle et politique déjà fournie, dénonçant la pseudo indépendance du Transkei et du Bophuthatswana. Il a également réaffirmé son soutien au peuple palestinien et décidé de considérer (contre l'avis de la Mauritanie et du Maroc) les îles espagnoles des Canaries comme *« une partie intégrante du continent africain »* et d'aider le Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel des Canaries (M.P.A.I.A.C.), de M. Antonio Cubillo ; l'affaire sera soumise au comité de décolonisation des Nations unies. Les ministres ont également annoncé leur décision d'envoyer prochainement une mission dans les îles de Sao-Tomé, le comité de libération ayant été saisi d'une plainte de ce pays relative à une menace d'invasion par des mercenaires.

Cette session a été marquée par une intervention du colonel Kadhafi rappelant l'accord de cessez-le-feu intervenu au Tchad, la situation à la Réunion, à Sainte-Hélène et à Madère et la création d'un comité militaire au sein de l'O.U.A. pour intensifier la lutte contre les « régimes colonialistes » d'Afrique du Sud.

Le budget de l'Organisation pour 1978-1979 a été approuvé. Il s'élève à 11 894 381 dollars. Le prochain « sommet » de l'O.U.A. devrait se tenir du 18 au 21 juillet à Khartoum (Soudan) ; il sera précédé d'une réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres.

• COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *La nécessité d'assurer une correspondance plus étroite entre l'éducation des adultes et la vie réelle a été l'une des préoccupations de la conférence régionale de planification de l'éducation des adultes pour le développement national, qui s'est tenue du 13 au 22 février à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) sous les auspices de la Commission du Pacifique Sud (C.P.S.) et du Bureau de l'éducation des adultes pour l'Asie et le Pacifique Sud.*

— Les représentants des services des pêches de onze pays ou territoires du Pacifique se sont réunis à Nouméa du 13 au 17 mars pour la dixième conférence technique régionale des pêches.

• ORGANISATION DU TRAITE CENTRAL. — *Le comité économique de l'Organisation du traité central (CENTO) s'est réuni du 7 au 9 mars à Tabriz (Iran) pour mettre au point les recommandations qui seront soumises au conseil des ministres de l'organisation, prévu pour ce mois-ci à Washington.*

• PLAN DE COLOMBO. — *Le docteur Lal Jayawardena (Sri Lanka) a été élu le 16 février à la présidence du conseil du plan de Colombo pour la coopération technique en Asie et dans le Pacifique. Il succède à M. Justice Abdul Hakim (Bangladesh).*

• RECHERCHE NUCLEAIRE. — *Cinquante détecteurs électroniques de particules de type « chambres proportionnelles à fils » et des équipements associés sont arrivés en provenance d'Union soviétique le 21 février pour être installés dans la nouvelle région Nord d'expérimentation du S.P.S. de 400 GeV de l'Organisation européenne de recherche nucléaire (CERN), près de Genève. L'Union soviétique, qui n'est pas membre du CERN, peut, dans le cadre d'un accord de coopération signé en 1967, s'associer à l'exploitation du S.P.S., qui est l'accélérateur de particules le plus grand et le plus performant d'Europe.*

• COMMISSION EUROPEENNE DE L'AVIATION CIVILE. — *La Commission européenne de l'aviation civile (C.E.A.C.) a adopté le 28 février une résolution sur l'harmonisation des dates de changement d'heure locale dans les vingt et un Etats membres. Cette harmonisation est rendue nécessaire par les problèmes que soulève la variété des dates de changement d'heure locale dans différents Etats européens. Référence est faite aux coûteuses conséquences sur les horaires d'exploitation des compagnies et des aéroports, et aux inconvénients qui en découlent pour les voyageurs et les usagers du transport aérien.*

• CROIX-ROUGE. — *L'évolution de la situation en Ogaden a amené le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) à entreprendre de nouvelles démarches en vue d'apporter protection et assistance aux victimes civiles et militaires du conflit : il a ainsi offert ses services au gouvernement somalien, en même temps qu'il développait son action en Ethiopie. D'importants envois de secours devaient être acheminés au mois de février vers les deux capitales : les 22 et 25 février, deux avions charters ont acheminé en Ethiopie 60 tonnes de secours (valeur 445 000 francs suisses), tandis que des colis de matériel médical d'urgence (d'une valeur de 400 000 francs suisses) devaient parvenir à Mogadiscio pour être transportés vers les hôpitaux proches du front.*

— En Indonésie, depuis le 24 janvier, une équipe du C.I.C.R. composée de deux délégués a visité jusqu'à la mi-février six lieux de détention à Djakarta (où se trouvaient 700 détenus politiques). Elle s'est ensuite rendue dans cinq lieux de détention en province. Au terme de cette première phase, les délégués du Comité devaient avoir des entretiens avec les autorités indonésiennes.

— En janvier et en février, les délégués du C.I.C.R., en Thaïlande ont visité cinquante-huit postes de police et quatre camps de transit où se trouvaient mille neuf cent cinquante-deux personnes détenues pour entrée illégale dans le pays.

— Le 25 février, le président du C.I.C.R., M. Alexandre Hay, a remis au chah d'Iran le rapport de synthèse rédigé à la suite de la dernière mission du C.I.C.R. dans dix-sept lieux de détention (en octobre 1977) et lui a fait part des recommandations du Comité à ce sujet.

Recherches universitaires

DU RÉALISME POLITIQUE

« LE réalisme politique de Hans Joachim Morgenthau » : le thème choisi par M. Bruno Gastal pour sa thèse de science politique soulève d'emblée diverses questions (1). Sans doute la conception de la science politique de l'auteur de Politics among nations, *selon laquelle toute analyse politique, procédant d'une philosophie politique, ne saurait prétendre à l'absolue rigueur scientifique, n'est-elle pas moins pertinente que celle des tenants d'une approche « scientiste » : systémistes, fonctionnalistes ou théoriciens des jeux. Sans doute sa conviction que le chercheur politique doit tendre à éclairer les gouvernants dans leur conduite politique a-t-elle le mérite de réhabiliter l'engagement du « scientifique » — cet engagement auquel reviennent nombre de politologues, tels ceux de la « recherche sur la paix », en ces temps de post-*behaviorism. *Mais les postulats qui fondent le « discours » de Morgenthau ne sont-ils pas trop souvent ceux d'un conservatisme suranné et caricatural (l'homme dans ses relations avec les autres hommes n'agit que par intérêt ; la lutte pour le pouvoir est une réalité éternelle propre à toute société humaine ; la politique est et sera immuablement conflictuelle, car l'histoire nous enseigne que ce qui est a toujours été...), peu à même de permettre à un chercheur en relations internationales d'illustrer son talent d'analyste... alors que tant d'autres secteurs de la doctrine américaine restent à défricher ?*

Sans doute, par ailleurs, Hans Morgenthau entend-il ordonner un foisonnement de faits politiques complexes et incohérents — et découvrir la trame logique qui les relie les uns aux autres. Mais l'exégèse, un quart de siècle plus tard, de la vision du monde du chef de file du « réalisme » américain ne peut guère être originale — soit que les concepts les plus traditionnels de Morgenthau aient été depuis longtemps discutés par les auteurs (l'Etat seul acteur des relations internationales ? Le droit international simple expression de la souveraineté des Etats ? Quelle part, sur la scène internationale, faire aux organisations intergouvernementales ? aux sociétés multinationales ?), soit, au contraire, que ses analyses aient été si bien « reçues » qu'elles semblent désormais appartenir au fonds commun des théories des relations internationales (disparition du consensus international ; conséquences de la bipolarité ; paradoxe de l'arme nucléaire...).

Par CHARLES ZORGBIBE

SES limites ainsi tracées, la thèse de M. Gastal n'en suscite pas moins un intérêt fort vif et n'en révèle pas moins une maîtrise certaine dans l'appréhension de la société internationale, à travers et parfois à l'encontre de la vision de Morgenthau. Formes de la lutte pour le pouvoir (politiques du statu quo, d'impérialisme, de prestige) ; spécificité de l'éthique politique — éthique de la responsabilité, éthique relative — et du comportement qu'elle prescrit ; refus de l'idée d'une politique étrangère démocratiquement déterminée ; prééminence des éléments stables et permanents de l'intérêt national ; rôle de la « loi » de l'équilibre et conditions d'une diplomatie de l'équilibre : autant d'aspects de la doctrine de Morgenthau sur lesquels l'auteur nous donne une exposé d'une très grande clarté, nuançant au passage certaines idées reçues.

On regrettera cependant que la critique reste trop souvent pointilliste — parce que peu séparée de l'exposition des idées de Morgenthau ; fait défaut, en outre, une présentation en profondeur de la tradition américaine de politique étrangère — de ce style national des Etats-Unis, fondé sur la rationalisation de l'expérience américaine, qui imprègne les responsables de la Fédération et façonne leur perception du monde extérieur — qui aurait mieux éclairé, par contraste, l'originalité de cette greffe européenne que représente la Realpolitik *à la Morgenthau. Le plan adopté — qui distingue dans l'œuvre de l'universitaire américain, « la politique » et « les relations internationales » — s'imposait-il alors que politique intérieure et relations internationales ne sont considérées, par notre auteur, que comme deux manifestations d'un même phénomène ?*

LES développements, présentés en conclusion, sur l'actualité du réalisme politique, sont souvent d'un grand intérêt — même si l'analyse du regard de Morgenthau sur le conflit du Proche-Orient apparaît un peu courte (« Morgenthau ne considérant que l'intérêt national américain et faisant taire son appartenance au monde juif... »*), et si l'enrôlement de Charles de Gaulle parmi les « héritiers » semble légèrement « plaqué ».*

L'identité des conceptions de politique étrangère de Henry Kissinger et de Hans Morgenthau ne peut, certes, être contesté. Mais le bilan qui est esquissé de l'action de M. Kissinger nous semble trop statique : ne faut-il pas distinguer, chronologiquement, les années 1969-1970, peu favorables pour la diplomatie américaine dont l'horizon international reste obscurci par le préalable vietnamien, 1971-1973, où le « grand dessein » prend forme, la nouvelle « structure de paix » semble en voie d'être construite, et 1973-1976, où l'architecte du système international cède le pas au négociateur hors pair, au « pompier de la paix » qui vole de capitale en capitale pour prévenir ou éteindre les crises... mais qui, du même coup, épuise son énergie dans des actions ponctuelles ?

L'ouvrage se termine sur le « cas Carter » : l'« échec » de l'actuel président américain est constaté et présenté comme « une preuve a contrario de la validité du réalisme » ; pourtant, la grande entreprise de reconsidération des parts respectives des impératifs géopolitiques et du combat transnational pour les droits de l'homme nous semble toujours avoir cours. Et si le réalisme politique est bien, selon l'expression de M. Gastal, « le plus petit dénominateur commun des Etats rivaux de la société internationale », ne lui manque-t-il pas l'intuition de l'autre dimension des relations internationales — celle d'un monde « internalisé », de plus en plus vivifié dans ses profondeurs et à la recherche d'un projet ?

(1) Thèse de science politique, Université de Paris I (375 pages ronéotées), 1977.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

INTERROGATIONS

La petite phrase et le gros mot

Par ANTOINE COMPAGNON *

« Je déclare la *guerre* ». Les linguistes désignent un tel mode du discours sous le nom de performatif, quand la parole est elle-même acte, quand dire c'est faire. Tel est assurément l'idéal du discours politique : la performance instantanée, l'action immédiate. Mais cela n'arrive pas tous les jours, c'est même très rare. Seul Dieu parle au performatif. A la petite semaine, quelles sont les figures qui, dans le discours du pouvoir, miment le pouvoir du discours ?

LES hommes politiques tiennent des discours. Il y a, dans le fait de tenir un discours (ou dans le mythe assorti), presque un trait propre du politique, une définition. Et les discours s'enchaînent. Le discours politique est le fondu-enchaîné des discours où chaque homme politique tient sa note. Les discours s'enfilent comme les perles d'un collier, comme les écrits des pères et des docteurs de l'Eglise. La patristique est le plus beau développement sériel qui se puisse imaginer, depuis la Bible jusqu'à saint Thomas. Les grandes ruptures sont rares dans l'univers du discours : saint Thomas justement, qui mit un terme au commentaire patristique car il en fit la somme. Marx peut-être. Pour le reste, pour l'ordinaire, dans l'intervalle des grandes ruptures, la différence d'un discours au suivant est minime. *Non nova sed nove :* ainsi Vincent de Lérins définissait-il le principe du discours patristique, c'est-à-dire la tradition. Non pas du nouveau mais de nouveau, encore, le même mis autrement.

Les discours politiques se suivent et se ressemblent. Après coup (à l'échelle de l'histoire ?), il se révèle sans doute que la chaîne n'était pas toute rectiligne, que chaque maillon, quand il a répété, modulé le précédent, lui imposa une légère déviation. Et la somme de ces déviations, de ces dérives microscopiques, c'est le progrès, le progrès dans la tradition, la différence dans l'itération. Mais le progrès ne s'annonce ni ne s'anticipe ; il est l'écart reconnu après coup. Il ne s'agit quotidiennement, dans le journal ou à la télévision, que de petites variations, de minuscules déplacements, de biais imperceptibles. Pourtant, ce sont eux seuls qui comptent, soit aussi se comptabilisent ; ce sont eux qu'une analyse statistique tente de repérer en dépouillant les oraisons des candidats aux dernières élections présidentielles. Trop tard, les jeux sont faits.

UNE figure du discours politique a toutefois la prétention de se soustraire à la loi de son inscription sérielle et de contrarier le caractère intangible de sa différence instantanée ; elle voudrait réaliser un écart immédiat, faire mouche et date : c'est la *petite phrase*, à moins qu'elle ne soit qu'une invention des journalistes pour amplifier un mouvement latent. C'est comme si la petite phrase échappait au discours. Son nom l'indique : elle n'est pas du discours, elle n'est pas un maillon de la chaîne des discours tenus puisqu'elle n'est qu'une phrase, et une petite phrase. Elle casse la chaîne, elle suspend sa longue et lente démarche, elle brise son cours séculaire. Qu'est-ce donc que cette petite phrase idéale et miraculeuse où le discours s'abolit, ce rêve de tout discours ?

Ce n'est pas le mot d'esprit, la formule brève prononcée de préférence sur le perron de l'Elysée, au sortir du conseil des ministres. M. Chaban-Delmas y brilla d'un singulier talent ; se prenant le pantalon dans la portière de sa voiture, il confiait à la foule avide des journalistes : « *Le premier accroc coûte mille francs.* » Moins heureux fut le mot récent de M. Peyrefitte : « *Il faut la délation.* » Trouvaille qui fit certes fortune mais qui tient plus de la gaffe que du mot d'esprit. La nuance est fine entre les deux : un mot en moins fait l'esprit, un mot en trop, le pataquès. En tout cas la vraie petite phrase ne se décline pas à l'improviste, elle est soigneusement préméditée.

Elle n'est pas non plus le slogan, par exemple le fameux pléonasme que M. Soisson psalmodiait l'été dernier sur des affiches répandues dans tout le pays et à chaque fois qu'on lui donnait la parole à la radio ou à la télévision. Il avait réponse à tout et un seul mot à la bouche : « *La majorité aura la majorité.* » Tout le contraire d'une petite phrase, car si celle-ci n'est pas le mot d'esprit, il lui faut néanmoins être spirituelle, c'est-à-dire pas tout à fait béante : la petite phrase doit surprendre, provoquer.

Le mot d'esprit de M. Chaban-Delmas ou de M. Peyrefitte, le mot d'ordre de M. Soisson sont donc bien des phrases de petite dimension, mais ce ne sont pas de petites phrases. Ce sont, dirai-je, de gros mots. La distinction est capitale. Alors que le gros mot se prononce seul, hors de propos, comme une interjection ou une exclamation, une boutade ou une profession de foi, la petite phrase a pour propre d'être extraite, dégagée d'un discours dont elle est un fragment. C'est une phrase parmi d'autres, et rien en apparence ne la sépare des autres. Cependant elle connaît un destin exemplaire. Une fois élue (par un commentateur, mais sans doute d'abord par l'orateur lui-même, qui l'avait insérée, prédisposée dans le discours pour qu'elle fasse petite phrase : autrement dit, elle n'est extraite que parce qu'elle avait été insérée), une fois reconnue, donc, la petite phrase se met à circuler, elle est citée et recitée. Quand tout le reste du discours est oublié, elle seule survit et se colporte de bouche à oreille. Tout le discours ne pouvait être retenu, et je rapporte à mon voisin au café : « *J'ai vu Marchais hier soir à la télé. Tu sais ce qu'il a dit ?* » Et toc ! : la petite phrase. Elle est le noyau que le discours sertit. Je jette la gangue, je conserve la substance : en elle se résume le discours, son sens et son essence. La petite phrase vaut pour les autres, pour le tout. Comme la petite phrase de Vinteuil dans la *Recherche du temps perdu* représente l'« accent propre » du musicien, elle singularise l'homme et l'œuvre. Il faudrait suivre son cheminement, sa diffusion à travers les discours successeurs. Et ce ne serait pas difficile : tous les commentateurs glosent la même petite phrase, la seule petite phrase.

SON prototype appartient au discours syndical. C'est M. Séguy insinuant peu avant les élections législatives de 1973 : si la droite l'emporte, on verra ce qu'on verra. Au fond, il n'y avait rien d'autre à retenir de la longue intervention du dirigeant que ces quelques mots d'allure banale et pas plus hauts que les autres, tombés au détour d'une période, en général à la clausule. Ils sont énigmatiques, un peu, juste assez : tout n'est pas dit. Que verra-t-on si la droite l'emporte ? Des grèves, bien sûr. La menace à laquelle fait allusion M. Séguy ne fait de doute pour personne. Mais il est nécessaire qu'elle soit tue : le sous-entendu fait la différence entre l'appel à la sédition et l'avertissement. Pour qu'une phrase soit une petite phrase, c'est-à-dire pour qu'elle soit puissante, il lui faut un tant soit peu de laconisme. De fait, elle a la valeur de l'oracle ou de la prophétie, et c'est pourquoi elle se dit au futur (sur le perron de l'Elysée il y a parfois de petites phrases : elles laissent entendre qu'une tête va tomber, qu'un portefeuille va changer de mains, elles alimentent les rumeurs et suscitent les conjectures).

Dans une petite phrase, l'homme politique annonce une catastrophe fatale, comme Cassandre dans la tragédie. Mais en ce siècle où la foi se perd, l'oracle suppose non plus une puissance transcendante, celle des dieux qui l'accompliront, mais une force très pragmatique et sociale, ici les syndicats. Il n'empêche que la vertu de l'oracle repose toujours sur son efficacité présumée, celle des dieux, des masses ou des bulletins de vote. C'est pourquoi l'oracle, la petite phrase douée de puissance et d'efficace, est bien une sortie du discours : quand elle agite une menace, la parole rencontre le réel, les mots et l'histoire coïncident. La petite phrase (à peine du discours) est la limite du discours et du réel : elle est immédiatement force, pouvoir en lutte. La petite phrase de M. Séguy vaut non seulement pour tout discours mais pour toute la mobilisation syndicale : elle est une force en acte, une masse en mouvement.

PARCE qu'elle se veut en prise directe sur le réel, la petite phrase, pour avoir de l'effet (et elle n'a de valeur que par son effet : une petite phrase sans conséquence n'est pas une petite phrase), doit être proférée au bon moment. La qualité de petite phrase tient au choix de ce moment crucial qu'il ne faut pas laisser passer car il ne se répète pas. Hors de cet instant de bascule ou de ce point de non-retour, la petite phrase n'est rien, parole en l'air. Mais en ce point et cet instant que les Grecs appelaient *chairos* (toute la stratégie militaire, politique, a pour fin de s'y préparer et de ne pas le rater), elle est aussitôt événement historique, sa dynamique est irréversible.

Mais un vrai *chairos* est rare, et le monde politique s'est habitué à simuler de tels moments. La presse bat la campagne longuement en prévision du discours du président de la République sur « *le bon choix* ». Or il va de soi que le choix le plus difficile, le choix impossible, est celui du *chairos*, du moment où un discours sur le bon choix ne serait même plus nécessaire mais où une seule petite phrase, un seul mot, suffirait à renverser la majorité prévue par les sondages. Bien sûr, quelques mots du discours de M. Giscard d'Estaing, à Verdun-sur-le-Doubs, réunissent tous les traits de la petite phrase. « *Si vous choisissez* (le programme commun), *il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait dans la Constitution les moyens de s'y opposer.* » C'est en effet ce passage du discours présidentiel que les journaux ont montré jusqu'à tant que chaque Français l'ait gravé dans sa tête.

LA petite phrase a toujours la même structure syntaxique, une subordonnée conditionnelle introduite par *si*, et puis la prédiction tragique, la menace au futur. Un tout autre futur que celui du mot d'ordre de M. Soisson : un futur hypothétique au lieu d'être asserté. C'est pourquoi la petite phrase, même extraite d'un discours, telle une citation, ne saurait servir de slogan. Elle a la forme d'un enthymème ou d'un syllogisme rhétorique. Dans les termes de la rhétorique ancienne (à défaut d'un art contemporain du discours), la petite phrase est une *gnômé*, selon Aristote, ou une *sententia*, selon Quintilien, soit une formule qui exprime le général sur l'action, et le champ privilégié de l'action humaine est évidemment le politique, le domaine spécifique de la proposition générale (ni universelle ni nécessaire) est le futur contingent : qu'est-ce qui arrivera si... ? Quand la *gnômé* n'est pas assez explicite, il faut la faire suivre d'un épilogue, ainsi l'appelle Aristote, qui est la prémisse mineure, absente de l'enthymème.

C'est ce que fait M. Giscard d'Estaing dans les règles de l'art en ajoutant une seconde phrase (sa petite phrase tient en deux phrases petites) : « *Ne croyez pas que le président...* », qui est un épilogue. La petite phrase de M. Séguy, elle, allait de soi et taisait l'épilogue présent à tous les auditeur : « *Ne croyez pas que les masses...* » En vérité, les deux formules sont rigoureusement symétriques : si la gauche (la droite) l'emporte, on verra ce qu'on verra. Tel est l'enthymème modèle. C'est sans doute que la petite phrase est foncièrement d'opposition. Certes, elle suppose un pouvoir effectif (syndical ou exécutif), mais un pouvoir minoritaire (le prophète, même si un dieu l'inspire, est fondamentalement un solitaire face à la foule). M. Séguy dit sa petite phrase quand le parti auquel il adhère se trouve dans l'opposition ; et M. Giscard d'Estaing, quand les sondages donnent la victoire à ses adversaires. L'hypothèse qu'ils envisagent tous deux est celle d'un échec qui les atteindrait dans leur force vive, et c'est aussi cet échec que la petite phrase tend à dénier, à conjurer *et* à empêcher. L'orateur joue gros, sa dernière carte.

IL y a en effet une figure du discours politique toute opposée à la petite phrase, une figure du pouvoir stable et serein : c'est la parabole ou l'allégorie. Alors que la petite phrase est sèche, nette, fermée sur elle-même, autonome (ce pourquoi elle se détache aisément), limpide (elle prend les mots au sens propre), coupante (elle veut couper court aux tergiversations), persuasive et décisive (du moins sont-ce ses traits idéaux), l'allégorie, elle, est imagée, métaphorique, coulante (elle se file tout au long du discours), suggestive, insistante. C'est une fiction didactique qui prend les choses de haut ou de loin.

M. Giscard d'Estaing, d'ailleurs, en fait grand cas. En Bretagne, il construit son discours sur la comparaison de la France et d'une maison (image sans doute triviale, à laquelle le maréchal Pétain recourait déjà, et l'on voit sans peine à quels développements xénophobes elle se prête), puis il assimile les différents partis à des entrepreneurs plus ou moins loyaux. En Bourgogne, il associe le gouvernement à un véhicule dont chaque citoyen n'est pas seulement le passager, mais, au jour des élections, le chauffeur même. L'allégorie dans laquelle s'exprime une majorité souveraine et sûre de soi diffère en tout point de la petite phrase par laquelle une minorité agissante ou une majorité traquée vise l'efficacité immédiate et tente le *chairos* qui lui permettrait de s'emparer du pouvoir ou de le conserver comme par miracle. Avec la petite phrase, le président prend ses responsabilités partisanes ; avec la parabole, il mise sur le long terme, se donne pour un arbitre et s'élève au-dessus du débat politique. Maison, voiture : les métaphores qui sont réputées toucher la France profonde et la majorité silencieuse.

Au fond, c'est bien à ce même public que s'adresse la petite phrase, les sans-parti, dont l'on peut espérer qu'elle les bouleversera. Elle aurait échappé à l'orateur : un cri, une vérité. C'est pourquoi elle est incorrigible (l'on ne conçoit pas de rectificatif pour une petite phrase qui prétend justement se dérober à l'ordre du discours). Mais l'embardée qu'elle voudrait imposer à la chaîne des discours tenus en touchant son maillon le plus faible, cette embardée est aussitôt rattrapée. La petite phrase rentre dans le rang. De fait, elle loupe toujours le *chairos* et tombe à plat. Si une petite phrase avait déjà surgi au bon moment, ça se saurait car elle aurait transformé le monde.

* Chercheur.

Dans ce numéro :

Le numéro du « Monde diplomatique » de mars 1978 a été tiré à 112 000 exemplaires.

Depuis le 9 mars, les publications du « Monde » ne sont pas distribuées en Tunisie. Cette mesure frappe également « le Monde diplomatique ».

